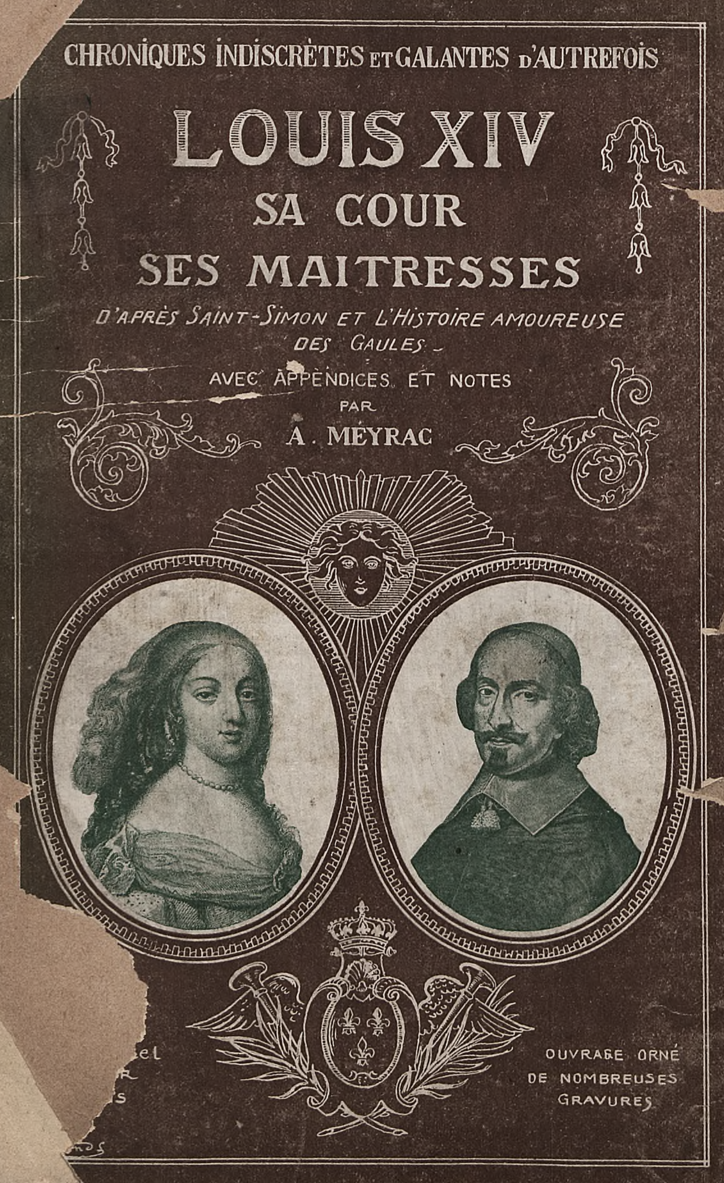

CHRONIQUES INDISCRÈTES ET GALANTES D'AUTREFOIS
LOUIS XIV
SA COUR
SES MAITRESSES
D'APRÈS SAINT-SIMON ET L'HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES
AVEC APPENDICES ET NOTES
PAR
A. MEYRAC
OUVRAGE ORNÉ DE NOMBREUSES GRAVURES

LOUIS XIV

SA COUR, SES MAITRESSES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Rois, Grandes Dames et Beaux Esprits d'autrefois, d'après Tallemant des Réaux, 2 vol. illustrés. Chacun. . 5 fr.

Histoire de la Guerre de cent ans : Médaille d'or, adopté par la Ville de Paris, pour ses écoles et ses bibliothèques. 1 vol. (*épuisé*).

Histoire anecdotique de Napoléon III. 1 vol. (*épuisé*).

Les grands jours de la Révolution française, d'après les Mémoires contemporains. Adopté par la Ville de Paris pour ses écoles et ses bibliothèques.

Les Contes de nos Aïeux. Médaille d'or de la Société d'encouragement au bien. Adopté par la Ville de Paris pour ses écoles et ses bibliothèques.

Les Romans de nos Aïeux, d'après les chansons de geste.

OUVRAGES RELATIFS AUX ARDENNES

Tradition, légendes et contes des Ardennes. 1 volume de 700 pages (*épuisé*).

La Forêt des Ardennes. 1 vol. de 480 pages (*épuisé*).

Villes et Villages des Ardennes. Études sur les légendes et lieux-dits des Ardennes. 1 gros vol. de 630 pages (*épuisé*).

Légende dorée des Ardennes, chez Michaud, éditeur à Reims.

Géographie illustrée des Ardennes. 1 fort vol. de 850 pages, 250 illustrations. Grand prix Boutroue décerné par la Société de Géographie de Paris (*épuisé*).

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

Le Régent, ses Filles et les Dames galantes de la Régence, d'après Saint-Simon, *la Correspondance de Madame* et *les Chansons du temps*. 2 vol. illustrés. Prix . . . . 5 fr.

Louis XV, ses Maîtresses et le Parc au Cerf, d'après le *Journal de d'Argenson*, *les Mémoires de Richelieu* et *les Chansons du temps*. 2 vol. illustrés. Prix . . . . 5 fr.

Chroniques de l'Œil-de-Bœuf. Anecdotes choisies et extraites de l'ouvrage célèbre de Touchard-Lafosse, avec commentaires historiques. 2 vol. illustrés. Chacun . . . 5 fr.

Chroniques indiscrètes et galantes d'autrefois

LOUIS XIV

SA COUR

SES MAITRESSES

D'après Saint-Simon et l'Histoire amoureuse des Gaules

AVEC NOTES, NOTICES ET APPENDICES

par

ALBERT MEYRAC

Rédacteur en chef du " PETIT ARDENNAIS



PARIS

ALBIN MICHEL, ÉDITEUR

22, RUE HUYGHENS, 22


BIBLIOTHECA
UNIV. JAGELL.
CRACOVIENSIS

SAINT-SIMON

ET SES MÉMOIRES

Le duc Louis de Saint-Simon — né et mort à Paris, 1675-1755 — fils d'un favori de Louis XIII, filleul de Louis XIV, servit sous le maréchal de Lorges, son beau-père, quittait le service en 1702, s'employait ardemment contre les princes *légitimés* à faire donner la Régence au duc d'Orléans qui l'introduisit au « Conseil », était ambassadeur en Espagne, 1721, et, en 1726 « se retirait dans ses terres ».

Dès l'âge de dix-neuf ans il concevait et tout aussitôt, exécutait le projet *d'écrire tout ce qu'il verrait*. Ce projet il le poursuivit pendant soixante années, les oreilles et les yeux toujours

ouverts. D'où ces MÉMOIRES qui vont, avec des retours sur les premières années du siècle, de 1695 à 1715, la fin du règne de Louis XIV et sa mort, et de 1715 à 1723, la Régence jusqu'à l'avènement de Louis XV proclamé majeur. MÉMOIRES, dit Chateaubriand, *écrits à la diable pour l'immortalité*, consultés aux archives des Affaires étrangères par bon nombre d'érudits et d'historiens du XVIII[e] siècle et publiés en 1829 pour la première fois. Signalons ici la magistrale édition de ces Mémoires commencée dans la savante COLLECTION DES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE (Hachette et C[ie]), et qui en est aujourd'hui à son vingt et unième volume.

*
* *

Le duc de Saint-Simon fut, tout entier, « un homme du passé, « un féodal », ne voyant au monde que la haute noblesse et dans la haute noblesse que la pairie. A cause de cela, trop souvent il est injuste, passionné, parce que son orgueil nobiliaire l'emporte. Mais, dit Faguet, « c'est le plus grand peintre de portraits et aussi de tableaux historiques que nous possédions et Michelet le rappelle seulement sans l'égaler. Son style incorrect, heurté, enchevêtré parfois, tout de fougue et de feu, tout en

couleur et en relief, est bien à lui, hardi, personnel, trouvé, créé. Il voit toute scène avec une étendue prodigieuse de regard, il lit sur toute figure avec une profondeur de pénétration impitoyable ».

Puis « après ces débauches d'observations il rentre chez lui tout échauffé, et là, plume en main, à bride abattue, sans se reposer, sans se relire et bien avant dans la nuit, couche tout vif sur le papier dans leur plénitude et leur confusion naturelles, et à la fois avec une netteté de relief incomparable, les mille personnages qu'il a traversés, les mille originaux qu'il a saisis au passage, qu'il emporte tout palpitants encore et dont la plupart sont devenus par lui d'immortelles victimes ». (SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi.*)

Ses haines (Voir LANSON, *Histoire de la littérature française.* Hachette, pp. 669-673), « avivent sa curiosité, rendent ses yeux plus « prompts à voler en sondant les âmes » ; sa puissance d'expression égale sa puissance de sensation. Injuste et partial jusqu'à la férocité, il ne voit jamais trouble : la passion donne à son regard une vision plus perçante ; la réalité le saisit en dépit de ses préventions, de ses aversions, de ses théories ; et il lui est aussi impossible de ne pas la rendre que de ne pas la voir. De

là vient que ses portraits sont si vivants, si vrais quoique souvent si injustes et voilà pourquoi moulant sa phrase sur sa pensée, l'étirant, l'élargissant, la courbant, la brisant selon son besoin et non selon la grammaire, nous faisant entendre le fourmillement de la vie, son mouvement immense et multiple, avec l'éclairage violent d'une vision d'halluciné Saint-Simon, qui peut être redressé ou démenti presque à chaque page, reste cependant pour le règne de Louis XIV, en son ensemble, le témoin le plus puissant, le plus merveilleux, le plus impressionnant. »

*
* *

Il n'est pas exact de dire par exemple, comme l'écrit Saint-Simon, que la guerre de 1688 eut, pour origine cette discussion de Louis XIV, avec Louvois à propos d'une fenêtre. Au moment même de cette dispute la guerre était manifestement inévitable. Et Mme de Maintenon ? N'est-il pas exagéré de croire qu'elle eut un rôle important dans la révocation de l'Édit de Nantes ? Cette révocation ne fut pas un acte isolé, mais, si l'on peut dire, le couronnement d'une série de mesures que l'on voit se succéder d'année en

année avec des rigueurs de plus en plus arbitraires. La date des premiers édits est de beaucoup antérieure à l'époque où Mme de Maintenon commençait à prendre sur le monarque cette influence qui depuis fut si grande. Elle ne pouvait oublier d'ailleurs, qu'elle avait été huguenote. Dans le 259e *Bulletin de l'Histoire du protestantisme*, nous lisons : « Mme de Maintenon n'eut aucune part à cet acte. C'est alors que le roi n'a que 24 ans, en 1662, que commence la série des lois oppressives contre les protestants (*voilà Louis XIV presque innocenté par eux !*). C'est en 1669, six années avant les relations suivies de Mme de Maintenon et du roi, qu'une loi dérisoire défend qu'on enlève les enfants de la R. P. R. et qu'on les induise à faire aucune déclaration de changement de religion avant l'âge de 14 ans accomplis pour les *mâles* et de douze ans pour les *femelles*. Tout ce que l'on peut reprocher à Mme de Maintenon c'est d'avoir partagé l'erreur commune, croyant qu'une mesure de violence serait utile à la cause du christianisme. »

*
* *

Saint-Simon n'a point connu la cour de Louis XIV

alors qu'elle était, de par la jeunesse même du roi, gaie, vivante, pas hypocrite : voir à notre série II, *l'appendice n° 14*. Saint-Simon — ses *Mémoires* commencent en 1695 — ne nous a parlé que du roi vieillissant, malade, morose, parce que abattu au physique et au moral par les insuccès de ses armées ; ne nous a montré que la cour à son déclin ; mais ce roi, mais cette cour, il les a frappés d'une empreinte tellement forte, tellement inoubliable que volontiers nous nous imaginons « Louis XIV toujours figé dans cette attitude hiératique tenant le milieu entre l'idole et le mannequin ». Et ce n'est pas exact.

Dans Saint-Simon nous avons choisi pour nos deux volumes, les chapitres — qui se suivent — dans lesquels, avant d'aborder la Régence, il a résumé tout le règne, raconté son étiquette et son protocole ; montré les maîtresses, les courtisans ; les ambitions qui s'agitaient autour du monarque. Et il ne le quitte qu'à sa mort. C'est le point culminant, c'est le point lumineux, c'est le point le plus extraordinaire de ces extraordinaires *Mémoires*, abondant en scènes grandioses, en portraits non égalés depuis ; par exemple : le camp de Compiègne, où fut « déclarée » Mme de Maintenon ; les portraits de Fénelon, de Vendôme, de

Vauban, de Mmes de Montespan et Maintenon ; le Père Lachaise, la duchesse de Bourgogne ; et aussi maintes et maintes anecdotes amusantes qui caractérisent ce siècle.

Ces portraits, ces scènes, ces anecdotes ont trouvé leur place toute naturelle en appendices — car il ne fallait pas rompre la forte unité des Chapitres — *encadrés qu'ils sont, dans les Mémoires et les Chansons du temps et aussi l'Histoire amoureuse des Gaules.* Nos lecteurs auront alors une *idée absolument complète* de ce qui est l'œuvre de Saint-Simon, de ce qu'est l'époque dont il nous a laissé le tableau grandiose... avec beaucoup d'ombres, parfois gigantesques[1].

ALBERT MEYRAC.

1. Deux volumes suivront nos deux volumes sur Louis XIV et dont les pages seront encore extraites de **Saint-Simon** : — pages consacrées au **Régent, à ses filles, à ses maîtresses, à son entourage**; **Law et Dubois surtout.** Ces extraits nous les commenterons en appendices — comme nous l'avons fait pour Louis XIV — par les couplets, les pamphlets, les livres à clef, et les Mémoires contemporains. A cette Régence qui fut neuf années de joie débordante, de galanterie, de luxure, peut servir d'enseigne, cette chanson pour Mlle de Charolais, une des jolies amoureuses de ce temps :

Les yeux de mon Iris
Sont des portes cochères,
Où l'on voit en écrit :
Appartements à faire,
A faire l'amour,
La nuit comme le jour.

LOUIS XIV

SA COUR. SES MAITRESSES

CHAPITRE PREMIER

Détails de la santé du roi. — Causes de sa mort. — Mécanique de l'appartement du roi pendant sa dernière maladie. — Les derniers sacrements. — Adieux du roi. — Papiers brûlés. — Le cœur sera porté à Versailles. — L'élixir au roi. — Mme de Maintenon se retire à Saint-Cyr. — Rayon de mieux du roi. — Le roi fort mal fait revenir Mme de Maintenon. — Dernières paroles du roi. — Sa mort. — Caractère de Louis XIV.

Il y avait plus d'un an que la santé du roi tombait (1). Ses valets intérieurs s'en aperçurent d'abord, et en remarquèrent tous les progrès, sans que pas un osât en ouvrir la bouche. Les bâ-

tards, ou, pour mieux dire, M. du Maine le voyait bien aussi, qui, aidé de Mme de Maintenon et de leur chancelier-secrétaire d'État, hâta tout ce qui le regardoit. Fagon, premier médecin, fort tombé de corps et d'esprit, fut de tout cet intérieur le seul qui ne s'aperçut de rien. Maréchal, premier chirurgien, lui en parla plusieurs fois, et fut toujours durement repoussé. Pressé enfin par son devoir et par son attachement, il se hasarda un matin vers la Pentecôte d'aller trouver Mme de Maintenon. Il lui dit ce qu'il voyait, et combien grossièrement Fagon se trompait. Il l'assura que le roi, à qui il avait tâté le pouls souvent, avait depuis longtemps une petite fièvre lente, interne; que son tempérament était si bon, qu'avec des remèdes et de l'attention, tout était encore plein de ressources, mais que, si on laissait gagner le mal, il n'y en aurait plus. Mme de Maintenon se fâcha, et tout ce qu'il remporta de son zèle fut de la colère. Elle lui dit qu'il n'y avait que les ennemis personnels de Fagon qui trouvassent ce qu'il lui disait là de la santé du roi, sur laquelle la capacité, l'application, l'expérience du premier médecin ne se pouvait tromper. Le rare est que Maréchal, qui avait autrefois taillé Fagon de la pierre, avait été mis en place de premier chirurgien par

lui, et qu'ils avaient toujours vécu depuis jusqu'alors dans la plus parfaite intelligence. Maréchal outré, qui me l'a conté, n'eut plus de mesures à pouvoir prendre, et commença dès lors à déplorer la mort de son maître. Fagon, en effet, était en science et en expérience le premier médecin de l'Europe, mais sa santé ne lui permettait plus depuis longtemps d'entretenir son expérience, et le haut point d'autorité où sa capacité et sa faveur l'avaient porté l'avait enfin gâté. Il ne voulait ni raison ni réplique, et continuait de conduire la santé du roi comme il avait fait dans un âge moins avancé, et le tua par cette opiniâtreté.

La goutte dont il avait eu de longues attaques avait engagé Fagon (2) à emmailloter le roi, pour ainsi dire tous les soirs dans un tas d'oreillers de plume qui le faisaient tellement suer toutes les nuits, qu'il le fallait frotter et changer tous les matins avant que le grand chambellan et les premiers gentilshommes de la chambre entrassent. Il ne buvait depuis de longues années, au lieu du meilleur vin de Champagne dont il avait uniquement usé toute sa vie, que du vin de Bourgogne avec la moitié d'eau, si vieux qu'il en était usé. Il disait quelquefois, en riant, qu'il y avait souvent des seigneurs étrangers bien attrapés à vouloir

goûter du vin de sa bouche. Jamais il n'en avait bu de pur en aucun temps, ni usé de nulle sorte de liqueur, non pas même de thé, café, ni chocolat. A son lever seulement, au lieu d'un peu de pain, de vin et d'eau, il prenait depuis fort longtemps deux tasses de sauge et de véronique ; souvent entre ses repas et toujours en se mettant au lit des verres d'eau avec un peu de fleur d'orange qui tenaient chopine et toujours à la glace en tout temps ; même les jours de médecine il y buvait et toujours aussi à ses repas, entre lesquels il ne mangea jamais quoi que ce fût, que quelques pastilles de cannelle qu'il mettait dans sa poche à son fruit avec force biscotins pour ses chiennes couchantes de son cabinet.

Comme il devint la dernière année de sa vie de plus en plus resserré, Fagon lui faisait manger à l'entrée de son repas beaucoup de fruits à la glace, c'est-à-dire des mûres, des melons et des figues, et celles-ci pourries à force d'être mûres, et à son dessert beaucoup d'autres fruits, qu'il finissait par une quantité de sucreries qui surprenait toujours, Toute l'année il mangeait à souper une quantité prodigieuse de salade. Ses potages, dont il mangeait soir et matin de plusieurs, et en quantité de chacun sans préjudice du reste, étaient pleins de

jus et d'une extrême force, et tout ce qu'on lui servait plein d'épices, au double au moins de ce qu'on y en met ordinairement, et très fort d'ailleurs. Cela et les sucreries n'était pas de l'avis de Fagon, qui, en le voyant manger, faisait quelquefois des mines fort plaisantes, sans toutefois oser rien dire, que par-ci par-là, à Livry et à Benoist, qui lui répondaient que c'était à eux à faire manger le roi, et à lui à le purger. Il ne mangeait d'aucune sorte de venaison ni d'oiseaux d'eau, mais d'ailleurs de tout, sans exception, gras et maigre, qu'il fit toujours, excepté le carême que quelques jours seulement, depuis une vingtaine d'années. Il redoubla ce régime de fruits et de boisson cet été.

A la fin, ces fruits pris après le potage lui noyèrent l'estomac, en émoussèrent les digestifs; lui ôtèrent l'appétit, qui ne lui avait manqué encore de sa vie, sans avoir jamais eu ni faim ni besoin de manger, quelque tard que des hasards l'eussent fait dîner quelquefois. Mais aux premières cuillerées de potage, l'appétit s'ouvrait toujours, à ce que je lui ai ouï dire plusieurs fois, et il mangeait si prodigieusement (3) et si solidement soir et matin, et si également encore, qu'on ne s'accoutumait point à le voir. Tant d'eau

et tant de fruits, sans être corrigés par rien de spiritueux, tournèrent son sang en gangrène, à force d'en diminuer les esprits, et de l'appauvrir par ces sueurs forcées des nuits, et furent cause de sa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. Les parties s'en trouvèrent toutes si belles et si saines qu'il y eut lieu de juger qu'il aurait passé le siècle de sa vie. Son estomac surtout étonna, et ses boyaux par leur volume et leur étendue au double de l'ordinaire, d'où lui vint d'être si grand mangeur et si égal. On ne songea aux remèdes que quand il n'en fut plus temps, parce que Fagon ne voulut jamais le croire malade et que l'aveuglement de Mme de Maintenon fut pareil là-dessus, quoiqu'elle eût bien su prendre toutes les précautions possibles pour Saint-Cyr et pour M. du Maine. Parmi tout cela, le roi sentit son état avant eux, et le disait quelquefois à ses valets intérieurs. Fagon le rassurait toujours sans lui rien faire. Le roi se contentait de ce qu'il lui disait sans en être persuadé, mais son amitié pour lui le retenait, et Mme de Maintenon encore plus.

Le mercredi, 14 août, il se fit porter à la messe pour la dernière fois, tint conseil d'État, mangea gras, et eut grande musique chez Mme de Mainte-

non. Il soupa au petit couvert dans sa chambre, où la cour le vit comme à son dîner. Il fut peu dans son cabinet avec sa famille, et se coucha peu après dix henres.

Le jeudi, jour de l'Assomption, il entendit la messe dans son lit. La nuit avait été inquiète et altérée. Il dîna devant tout le monde dans son lit, se leva à cinq heures, et se fit porter chez Mme de Maintenon, où il eut petite musique. Entre sa messe et son dîner il avait parlé séparément au chancelier, à Desmarets, à Pontchartrain. Il soupa et se coucha comme la veille. Ce fut toujours depuis de même, tant qu'il put se lever.

Le vendredi 16 août, la nuit n'avait pas été meilleure ; beaucoup de soif et de boisson. Il ne fit entrer qu'à dix heures. La messe et le dîner dans son lit comme toujours depuis, donna audience dans son cabinet à un envoyé de Wolfenbüttel, se fit porter chez Mme de Maintenon ; il y joua avec les dames familières, et y eut après grande musique.

Le samedi 17 août, la nuit comme la précédente. Il tint dans son lit le conseil des finances, vit tout le monde à son dîner, se leva aussitôt après, donna audience dans son cabinet au général de l'ordre de Sainte-Croix de la Bretonnerie, passa

chez Mme de Maintenon, où il travailla avec le chancelier. Le soir, Fagon coucha pour la première fois dans sa chambre.

Le dimanche 18 août se passa comme les jours précédents. Fagon prétendit qu'il n'avait point eu de fièvre. Il tint conseil d'État avant et après son dîner, travailla après sur les fortifications avec Pelletier à l'ordinaire, puis passa chez Mme de Maintenon, où il eut de la musique. Ce même jour le comte de Ribeira, ambassadeur extraordinaire de Portugal, dont la mère, qui était morte, était sœur du prince et du cardinal de Rohan, fit à Paris son entrée avec une magnificence extraordinaire, et jeta au peuple beaucoup de médailles d'argent et quelques-unes d'or. L'état du roi, qui montrait manifestement ne pouvoir plus durer que peu de jours, et dont je savais par Maréchal des nouvelles plus sûres que celles que Fagon se voulait persuader à soi et aux autres, me fit penser à Chamillart (4), qui avait, en sortant de place, une pension du roi de soixante mille livres. J'en demandai la conservation et l'assurance à M. le duc d'Orléans, et l'obtins aussitôt avec la permission de le lui mander à Paris. Il y était fort touché de la maladie du roi, et fort peu de toute autre chose.



Bibl. Nat.

Anne d'Autriche

... Le lundi 19 août, la nuit fut également agitée, sans que Fagon voulût trouver que le roi eût de la fièvre. Il eut envie de lui faire venir des eaux de Bourbonne. Le roi travailla avec Pontchartrain, eut petite musique chez Mme de Maintenon, déclara qu'il n'irait point à Fontainebleau, et dit qu'il verrait la gendarmerie le mercredi suivant de dessus son balcon. Il l'avait fait venir de ses quartiers pour en faire la revue : ce ne fut que ce jour-là qu'il vit qu'il ne le pourrait, et qu'il se borna à la regarder dans la grande cour de Versailles par la fenêtre. Le mardi 20 août, la nuit fut comme les précédentes. Il travailla le matin avec le chancelier ; il ne voulut voir que peu de gens distingués et les ministres étrangers à son dîner, qui avaient, et ont encore, le mardi fixé pour aller à Versailles. Il tint conseil de finances ensuite, et travailla après avec Desmarets seul. Il ne put aller chez Mme de Maintenon, qu'il envoya chercher. Mme de Dangeau et Mme de Caylus y furent admises quelque temps après pour aider à la conversation. Il soupa en robe de chambre dans son fauteuil. Il ne sortit plus de son appartement, et ne s'habilla plus. La soirée courte comme les précédentes. Fagon enfin lui proposa une assemblée des principaux médecins de Paris et de la cour.

Ce même jour, Mme de Saint-Simon, que j'avais pressée de revenir, arriva des eaux de Forges. Le roi entrant après souper dans son cabinet l'aperçut. Il fit arrêter sa roulette, lui témoigna beaucoup de bonté sur son voyage et son retour, puis continua à se faire pousser par Bloin dans l'autre cabinet. Ce fut la dernière femme de la cour à qui il ait parlé, parce que je ne compte pas Mmes de Lévi, Dangeau, Caylus et d'O qui étaient les familières du jeu et des musiques chez Mme de Maintenon, et qui vinrent chez lui quand il ne put plus sortir. Mme de Saint-Simon me dit le soir qu'elle n'aurait pas reconnu le roi, si elle l'avait rencontré ailleurs que chez lui. Elle n'était partie de Marly pour Forges que le 6 juillet.

Le mercredi 21 août, quatre médecins virent le roi, et n'eurent garde de rien dire que les louanges de Fagon, qui lui fit prendre de la casse. Il remit au vendredi suivant à voir la gendarmerie de ses fenêtres, tint le conseil d'État après son dîner, travailla ensuite avec le chancelier. Mme de Maintenon vint après, puis les dames familières, et grande musique. Il soupa en robe de chambre dans son fauteuil. Depuis quelques jours on commençait à s'apercevoir qu'il avait peine à manger de la viande et même du pain, dont toute sa vie il avait

très peu-mangé, et depuis très longtemps rien que la mie, parce qu'il n'avait plus de dents. Le potage en très grande quantité, le hachis fort clair et les œufs suppléaient, mais il mangeait fort médiocrement.

Le vendredi 23 août, la nuit fut à l'ordinaire, et la matinée aussi. [Le roi] travailla avec le P. Tellier (5) qui fit inutilement des efforts pour faire nommer aux grands et nombreux bénéfices qui vaquaient, c'est-à-dire pour en disposer lui-même, et ne les pas laisser à donner par M. le duc d'Orléans. Il faut dire tout de suite que plus le roi empira, plus le P. Tellier le pressa là-dessus, pour ne pas laisser échapper une si riche proie, ni l'occasion de se munir de créatures affidées avec lesquelles ses marchés étaient faits, non en argent, mais en cabales. Il n'y put jamais réussir. Le roi lui déclara qu'il avait assez de comptes à rendre à Dieu sans se charger encore de ceux de cette nomination, si prêt à paraître devant lui, et lui défendit de lui en parler davantage. Il dîna debout dans sa chambre en robe de chambre, y vit les courtisans, ainsi qu'à son souper de même, passa chez lui l'après-dînée avec ses deux bâtards, M. du Maine surtout, Mme de Maintenon et les dames familières; la soirée à l'ordinaire. Ce fut ce même

jour qu'il apprit la mort de Maisons, et qu'il donna sa charge à son fils, à la prière du duc du Maine.

Il ne faut pas aller plus loin sans expliquer la mécanique de l'appartement du roi, depuis qu'il ne sortait plus. Toute la cour se tenait tout le jour dans la galerie. Personne ne s'arrêtait dans l'antichambre la plus proche de sa chambre, que les valets familiers, et la pharmacie, qui y faisaient chauffer ce qui était nécessaire; on y passait seulement, et vite, d'une porte à l'autre. Les entrées passaient dans les cabinets par la porte de glace qui y donnait de la galerie qui était toujours fermée, et qui ne s'ouvrait que lorsqu'on y grattait, et se refermait à l'instant. Les ministres et les secrétaires d'État y entraient aussi, et tous se tenaient dans le cabinet qui joignait la galerie. Les princes du sang, ni les princesses filles du roi n'entraient pas plus avant, à moins que le roi ne les demandât, ce qui n'arrivait guère. Le maréchal de Villeroy, le chancelier, les deux bâtards, M. le duc d'Orléans, le P. Tellier, le curé de la paroisse, quand Maréchal, Fagon et les premiers valets de chambre n'étaient pas dans la chambre, se tenaient dans le cabinet du conseil, qui est entre la chambre du roi et un autre cabinet où

étaient les princes et princesses du sang, les entrées et les ministres.

Le duc de Tresmes, premier gentilhomme de la chambre en année, se tenait sur la porte, entre les deux cabinets, qui demeurait ouverte, et n'entrait dans la chambre du roi que pour les moments de son service absolument nécessaire. Dans tout le jour personne n'entrait dans la chambre du roi que par le cabinet du conseil, excepté ces valets intérieurs ou de la pharmacie qui demeuraient dans la première antichambre, Mme de Maintenon et les dames familières, et pour le dîner et le souper, le service et les courtisans qu'on y laissait entrer. M. le duc d'Orléans se mesurait fort à n'entrer dans la chambre qu'une fois ou deux le jour au plus, un instant, lorsque le duc de Tresmes y entrait, et se présentait un autre instant une fois le jour sur la porte du cabinet du conseil dans la chambre, d'où le roi le pouvait voir de son lit. Il demandait quelquefois le chancelier, le maréchal de Villeroy, le P. Tellier, rarement quelques ministres, M. du Maine souvent, peu le comte de Toulouse, point d'autres, ni même les cardinaux de Rohan et de Bissy, qui étaient souvent dans le cabinet où se tenaient les entrées. Quelquefois, lorsqu'il était seul avec Mme de Main-

tenon, il faisait appeler le maréchal de Villeroy, ou le chancelier, ou tous les deux, et fort souvent le duc du Maine. Madame ni Mme la duchesse de Berry n'allaient point dans ces cabinets, et ne voyaient presque jamais le roi dans cette maladie, et si elles y allaient, c'était par les antichambres, et ressortaient à l'instant.

Le samedi 24, la nuit ne fut guère plus mauvaise qu'à l'ordinaire, car elles l'étaient toujours. Mais sa jambe parut considérablement plus mal, et lui fit plus de douleur. La messe à l'ordinaire, le dîner dans son lit, où les principaux courtisans sans entrées le virent ; conseil de finances ensuite, puis il travailla avec le chancelier seul. Succédèrent Mme de Maintenon et les dames familières. Il soupa debout en robe de chambre, en présence des courtisans, pour la dernière fois. J'y observai qu'il ne put avaler que du liquide, et qu'il avait peine à être regardé. Il ne put achever et dit aux courtisans qu'il les priait de passer, c'est-à-dire de sortir. Il se fit remettre au lit; on visita sa jambe, où il parut des marques noires. Il envoya chercher le P. Tellier, et se confessa. La confusion se mit parmi la médecine. On avait tenté le lait et le quinquina à l'eau ; on les supprima l'un et l'autre sans savoir que faire. Ils avouèrent qu'ils lui

croyaient une fièvre lente depuis la Pentecôte, et s'excusaient de ne lui avoir rien fait sur ce qu'il ne voulait point de remèdes, et qu'ils ne le croyaient pas si mal eux-mêmes. Par ce que j'ai rapporté de ce qui s'était passé dès avant ce temps-là entre Maréchal et Mme de Maintenon là-dessus, on voit ce qu'on en doit croire.

Le dimanche 25 août, fête de Saint-Louis, la nuit fut bien plus mauvaise. On ne fit plus mystère du danger, et tout de suite grand et imminent. Néanmoins, il voulut expressément qu'il ne fût rien changé à l'ordre accoutumé de cette journée, c'est-à-dire que les tambours et les hautbois, qui s'étaient rendus sous ses fenêtres, lui donnassent, dès qu'il fut éveillé, leur musique ordinaire, et que les vingt-quatre violons jouassent de même dans son antichambre pendant son dîner. Il fut ensuite en particulier avec Mme de Maintenon, le chancelier et un peu le duc du Maine. Il y avait eu la veille du papier et de l'encre pendant son travail en tête à tête avec le chancelier; il y en eut encore ce jour-ci, Mme de Maintenon présente, et c'est l'un des deux que le chancelier écrivit sous lui son codicille. Mme de Maintenon et M. du Maine, qui pensait sans cesse à soi, ne trouvèrent pas que le roi eût assez fait pour lui par son testament;

ils y voulurent remédier par un codicille, qui montra également l'énorme abus qu'ils firent de la faiblesse du roi dans cette extrémité, et jusqu'où l'excès de l'ambition peut porter un homme. Par ce codicille le roi soumettait toute la maison civile et militaire du roi au duc du Maine immédiatement et sans réserve, et sous ses ordres au maréchal de Villeroy, qui, par cette disposition, devenaient les maîtres uniques de la personne et du lieu de la demeure du roi; de Paris, par les deux régiments des gardes et les deux compagnies des mousquetaires : de toute la garde intérieure et extérieure ; de tout le service, chambre, garde-robe, chapelle, bouche, écuries ; tellement que le régent n'y avait plus l'ombre même de la plus légère autorité, et se trouvait à leur merci, et en état continuel d'être arrêté, et pris, toutes les fois qu'il aurait plu au duc du Maine.

Peu après que le chancelier fut sorti de chez le roi, Mme de Maintenon qui y était restée, y manda les dames familières, et la musique y arriva à sept heures du soir. Cependant le roi s'était endormi pendant la conversation des dames. Il se réveilla la tête embarrassée, ce qui les effraya et leur fit appeler les médecins. Ils trouvèrent le pouls si mauvais qu'ils ne balancèrent pas à pro-

poser au roi, qui revenait cependant de son absence, de ne pas différer à recevoir les sacrements. On envoya quérir le P. Tellier, et avertir le cardinal de Rohan, qui était chez lui en compagnie, et qui ne songeait à rien moins, et cependant on renvoya la musique qui avait déjà préparé ses livres et ses instruments, et les dames familières sortirent.

Le hasard fit que je passai dans ce moment-là la galerie et les antichambres pour aller de chez moi dans l'aile neuve, dans l'autre aile chez Mme la duchesse d'Orléans et chez M. le duc d'Orléans après. Je vis même des restes de musique dont je crus le gros entré. Comme j'approchai de l'entrée de la salle des gardes, Pernault, huissier de l'antichambre, vint à moi qui me demanda si je savais ce qui se passait, et qui me l'apprit. Je trouvai Mme la duchesse d'Orléans au lit, d'un reste de migraine, environnée de dames qui faisaient la conversation, ne pensant à rien moins. Je m'approchai du lit et dis le fait à Mme la duchesse d'Orléans qui n'en voulut rien croire, et qui m'assura qu'il y avait actuellement musique, et que le roi était bien ; puis, comme je lui avais parlé bas, elle demanda tout haut aux dames si elles en avaient ouï dire quelque chose. Pas une n'en savait un

mot, et Mme la duchesse d'Orléans demeurait rassurée. Je lui dis une seconde fois que j'étais sûr de la chose, et qu'il me paraissait qu'elle valait bien la peine d'envoyer aux moins aux nouvelles et en attendant de se lever. Elle me crut, et je passai chez M. le duc d'Orléans, que j'avertis aussi ; et qui avec raison jugea à propos de rester chez lui, puisqu'il n'était point mandé.

En un quart d'heure, depuis le renvoi de la musique et des dames, tout fut fait. Le P. Tellier confessa le roi, tandis que le cardinal de Rohan fut prendre le saint sacrement à la chapelle, et qu'il envoya chercher le curé et les saintes huiles. Deux aumôniers du roi, mandés par le cardinal, accoururent, et sept ou huit flambeaux portés par des garçons bleus du château, deux laquais de Fagon, et un de Mme de Maintenon. Ce très petit accompagnement monta chez le roi par le petit escalier de ses cabinets, à travers desquels le cardinal arriva dans sa chambre. Le P. Tellier, Mme de Maintenon, et une douzaine d'entrées, maîtres ou valets, y reçurent ou y suivirent le saint sacrement. Le cardinal dit deux mots au roi sur cette grande et dernière action, pendant laquelle le roi parut très ferme, mais très-pénétré de ce qu'il faisait. Dès qu'il eut reçu Notre-Seigneur et les sain-

tes huiles tout ce qui était dans la chambre sortit devant et après le saint sacrement ; il n'y demeura que Mme de Maintenon et le chancelier. Tout aussitôt et cet aussitôt fut un peu étrange, on apporta sur le lit une espèce de livre ou de petite table ; le chancelier lui présenta le codicille, à la fin duquel il écrivit quatre ou cinq lignes de sa main, et le rendit après au chancelier.

Le roi demanda à boire, puis appela le maréchal de Villeroy qui, avec très peu des plus marqués, était dans la porte de la chambre au cabinet du conseil, et lui parla seul près d'un quart d'heure. il envoya chercher M. le duc d'Orléans, à qui il parla seul aussi un peu plus qu'il n'avait fait au maréchal de Villeroy. Il lui témoigna beauconp d'estime, d'amitié, de confiance ; mais ce qui est terrible, avec Jésus-Christ sur les lèvres encore qu'il venait de recevoir, il l'assura qu'il ne trouverait rien dans son testament dont il ne dût être content, puis lui recommanda l'État et la personne du roi futur. Entre sa communion et l'extrême-onction et cette conversation, il n'y eut pas une demi-heure ; il ne pouvait avoir oublié les étranges dispositions qu'on lui avait arrachées avec tant de peine, et il venait de retoucher dans l'entre deux son codicille si fraîchement fait, qui mettait

le couteau dans la gorge à M. le duc d'Orléans, dont il livrait le manche en plein au duc du Maine. Le rare est que le bruit de ce particulier, le premier que le roi eût encore eu avec M. le duc d'Orléans, fit courir le bruit qu'il venait d'être déclaré régent.

Dès qu'il se fut retiré, le duc du Maine, qui était dans le cabinet fut appelé. Le roi lui parla plus d'un quart d'heure, puis fit appeler le comte de Toulouse qui était aussi dans le cabinet, lequel fut un autre quart d'heure en tiers avec le roi et le duc du Maine. Il n'y avait que peu de valets des plus nécessaires dans la chambre avec Mme de Maintenon. Elle ne s'approcha point tant que le roi parla à M. le duc d'Orléans. Pendant tout ce temps-là, les trois bâtards du roi, les deux fils de Mme la Duchesse et le prince de Conti avaient eu le temps d'arriver dans le cabinet. Après que le roi eut fini avec le duc du Maine et le duc de Toulouse, il fit appeler les princes du sang, qu'il avait aperçus sur la porte du cabinet, dans sa chambre, et ne leur dit que peu de chose ensemble, et point en particulier ni bas. Les médecins s'avancèrent presque en même temps pour panser sa jambe. Les princes sortirent, il ne demeura que le pur nécessaire et Mme de Maintenon. Tandis que tout

cela se passait, le chancelier prit à part M. le duc d'Orléans dans le cabinet du conseil, et lui montra le codicille Le roi pansé sut que les princesses étaient dans le cabinet ; il les fit appeler, leur dit deux mots tout haut, et, prenant occasion de leurs larmes, les pria de s'en aller, parce qu'il voulait reposer. Elles sorties avec le peu qui était entré le rideau du lit fut un peu tiré ; et Mme de Maintenon passa dans les arrière-cabinets.

Le lundi 26 août la nuit ne fut pas meilleure. Il fut pansé, puis entendit la messe. Il y avait le pur nécessaire dans la chambre, qui sortit après la messe. Le roi fit demeurer les cardinaux de Rohan et de Bissy. Mme de Maintenon resta aussi comme elle demeurait toujours, et avec elle le cardinal de Villeroy, le P. Tellier et le chancelier. Il appela les deux cardinaux, protesta qu'il mourait dans la foi et la soumission à l'Église, puis ajouta en les regardant qu'il était fâché de laisser les affaires de l'Église en l'état où elles étaient ; qu'il y était parfaitement ignorant ; qu'ils savaient, et qu'il les en attestait, qu'il n'y avait rien fait que ce qu'ils avaient voulu ; qu'il y avait fait tout ce qu'ils avaient voulu ; que c'était donc à eux à répondre devant Dieu pour lui de tout ce qui s'y était fait, et du trop ou du

trop peu ; qu'il protestait de nouveau qu'il les en chargeait devant Dieu, et qu'il en avait la conscience nette, comme un ignorant qui s'était abandonné absolument à eux dans toute la suite de l'affaire. Quel affreux coup de tonnerre ! mais les deux cardinaux n'étaient pas pour s'en épouvanter, leur calme était à toute épreuve. Leur réponse ne fut que sécurité et louanges ; et le roi à répéter que, dans son ignorance, il avait cru ne pouvoir mieux faire pour sa conscience que de se laisser conduire en toute confiance par eux, par quoi il était déchargé devant Dieu sur eux. Il ajouta que pour le cardinal de Noailles, Dieu lui était témoin qu'il ne le haïssait point, et qu'il avait toujours été fâché de ce qu'il avait cru devoir faire contre lui. A ces dernières paroles, Bloin, Fagon, tout baissé et tout courtisan qu'il était, et Maréchal qui étaient en vue, et assez près du roi, se regardèrent et se demandèrent entre haut et bas si on laisserait mourir le roi sans voir son archevêque, sans marquer par la réconciliation et pardon, que c'était un scandale nécessaire à lever. Le roi qui les entendit, reprit la parole aussitôt, et déclara que non seulement il ne s'y sentait point de répugnance, mais qu'il le désirait.

Ce mot interdit les deux cardinaux bien plus

que la citation que le roi venait de leur faire devant Dieu à sa décharge. Mme de Maintenon en fut effrayée ; le P. Tellier en trembla. Un retour de confiance dans le roi, un autre de générosité et de vérité dans le pasteur, les intimidèrent. Ils redoutèrent les moments où le respect et la crainte fuient si loin devant des considérations plus prégnantes. Le silence régnait dans ce terrible embarras. Le roi le rompit pour ordonner au chancelier d'envoyer sur-le-champ chercher le cardinal de Noailles, si ces messieurs, en regardant les cardinaux de Rohan et de Bissy, jugeaient qu'il n'y eût point d'inconvénient. Tous deux se regardèrent, puis s'éloignèrent jusque vers la fenêtre, avec le P. Tellier, le chancelier et Mme de Maintenon. Tellier cria tout bas et fut appuyé de Bissy. Mme de Maintenon trouva la chose dangereuse ; Rohan plus doux et plus politique sur le futur, ne dit rien, le chancelier non plus. La résolution enfin fut de finir la scène comme ils l'avaient commencée et conduite jusqu'alors, en trompant le roi et se jouant de lui. Ils s'en rapprochèrent et lui firent entendre, avec force louanges, qu'il ne fallait pas exposer la bonne cause au triomphe de ses ennemis, et à ce qu'ils sauraient tirer d'une démarche qui ne par-

tait que de la bonne volonté du roi et d'un excès de délicatesse de conscience ; qu'ainsi ils approuvaient bien que le cardinal de Noailles eût l'honneur de le voir, mais à condition qu'il accepterait la constitution, et qu'il en donnerait sa parole. Le roi encore en cela se soumit à leur avis, mais sans raisonner, et dans le moment le chancelier écrivit conformément, et dépêcha au cardinal de Noailles.

Dès que le roi eut consenti, les deux cardinaux le flattèrent de la grande œuvre qu'il allait opérer (tant leur frayeur fut grande qu'il ne revînt à le vouloir voir sans condition, dont le piège était si misérable et si aisé à découvrir), ou en ramenant le cardinal de Noailles, ou en manifestant par son refus et son opiniâtreté invincible à troubler l'Église, et son ingratitude consommée pour un roi à qui il devait tout, et qui lui tendait ses bras mourants. Le dernier arriva. Le cardinal de Noailles fut pénétré de douleur de ce dernier comble de l'artifice. Il avait tort ou raison devant tout parti sur l'affaire de la constitution; mais quoi qu'il en fut, l'événement de la mort instante du roi n'opérait rien sur la vérité de cette matière ni ne pouvait opérer, par conséquent, aucun changement d'opinion. Rien de plus touchant que la



Bibl. Nat.

Le Cardinal Mazarin (Giulio Mazarini)

conjoncture, mais rien de plus étranger à la question, rien aussi de plus odieux que ce piège qui, par rapport au roi, de l'état duquel ils achevèrent d'abuser si indignement, et par rapport au cardinal de Noailles qu'ils voulurent brider ou noircir si grossièrement. Ce trait énorme émut tout le public contre eux, avec d'autant plus de violence, que l'extrémité du roi rendit la liberté que sa terreur avait si longtemps retenue captive. Mais quand on en sut le détail, et l'apostrophe du roi aux deux cardinaux, sur le compte qu'ils auraient à rendre pour lui de tout ce qu'il avait fait sur la constitution et le détail de ce qui là même s'était passé, tout de suite sur le cardinal de Noailles, l'indignation générale rompit les digues, et ne se contraignit plus ; personne au contraire qui blâmât le cardinal de Noailles, dont la réponse au chancelier fut en peu de mots un chef-d'œuvre de religion, de douleur et de sagesse.

Ce même lundi, 26 août, après que les deux cardinaux furent sortis, le roi dîna dans son lit en présence de ce qui avait les entrées. Il les fit approcher comme on desservait, et leur dit ces paroles qui furent à l'heure même recueillies : « Messieurs, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. J'ai bien à vous

remercier de la manière dont vous m'avez servi, et de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez toujours marqués. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour vous ce que j'aurais bien voulu faire. Les mauvais temps en sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eue pour moi. C'est un enfant qui pourra essuyer bien des traverses. Que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera, il va gouverner le royaume. J'espère qu'il le fera bien ; j'espère aussi que vous contribuerez tous à l'union, et que si quelqu'un s'en écartait, vous aideriez à le ramener. Je sens que je m'attendris, et que je vous attendris aussi. Je vous en demande pardon. Adieu, messieurs, je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi. »

Un peu après que tout le monde fut sorti, le roi demanda le maréchal de Villeroy, et lui dit ces mêmes paroles qu'il retint bien, et qu'il a depuis rendues : « Monsieur le maréchal, je vous donne une nouvelle marque de mon amitié et de ma confiance en mourant. Je vous fait gouverneur du Dauphin, qui est l'emploi le plus important que je puisse vous donner. Vous saurez par ce qui est

dans mon testament ce que vous aurez à faire à l'égard du duc du Maine. Je ne doute pas que vous ne me serviez après ma mort avec la même fidélité que vous l'avez fait pendant ma vie. J'espère que mon neveu vivra avec vous avec la considération et la confiance qu'il doit avoir pour un homme que j'ai toujours aimé. Adieu, monsieur le maréchal, j'espère que vous vous souviendrez de moi. »

Le roi, après quelque intervalle, fit appeler M. le duc et M. le prince de Conti, qui étaient dans les cabinets ; et sans les faire trop approcher, il leur recommanda l'union désirable entre les princes, et de ne pas suivre les exemples domestiques sur les troubles et les guerres. Il ne leur en dit pas davantage ; puis entendant des femmes dans le cabinet, il comprit bien qui elles étaient, et tout de suite leur manda d'entrer. C'était Mme la duchesse de Berry, Madame, Mme la duchesse d'Orléans, et les princes du sang qui criaient, et à qui le roi dit qu'il ne fallait point crier ainsi. Il leur fit des amitiés courtes, distingua Madame, et finit par exhorter Mme la duchesse d'Orléans et Mme la Duchesse de se raccommoder. Tout cela fut court, et il les congédia. Elles se retirèrent par les cabinets pleurant

et criant fort, ce qui fit croire au dehors, parce que les fenêtres du cabinet étaient ouvertes, que le roi était mort, dont le bruit alla à Paris, et jusque dans les provinces.

Quelque temps après il manda à la duchesse de Ventadour de lui amener le Dauphin. Il le fit approcher et lui dit ces paroles devant Mme de Maintenon et le très peu des plus intimement privilégiés ou valets nécessaires qui les recueillirent : « Mon enfant, vous allez être un grand roi ; ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre ; tâchez, au contraire, d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez; reconnaissez les obligations que vous lui avez, faites-le honorer par vos sujets. Suivez toujours les bons conseils, tâchez de soulager vos peuples ; ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. N'oubliez point la reconnaissance que vous avez à Mme de Ventadour. Madame, s'adressant à elle, que je l'embrasse, et en l'embrassant lui dit : Mon cher enfant, je vous donne ma bénédiction de tout mon cœur. » Comme on eut ôté le petit prince de dessus le lit du roi, il le redemanda l'embrassa de nouveau, et, levant les mains et les yeux au ciel, le bénit encore. Ce spectacle fut

extrêmement touchant; la duchesse de Ventadour se hâta d'emporter le Dauphin et de le ramener dans son appartement.

Après une courte pause, le roi fit appeler le duc du Maine et le comte de Toulouse, fit sortir tout ce peu qui était dans sa chambre et fermer les portes. Ce particulier dura assez longtemps. Les choses remises dans leur ordre accoutumé, quand il eut fait avec eux, il envoya chercher M. le duc d'Orléans qui était chez lui. Il lui parla fort peu de temps et le rappela comme il sortait pour lui dire encore quelque chose qui fut fort court. Ce fut là qu'il lui ordonna de faire conduire, dès qu'il serait mort, le roi futur à Vincennes, dont l'air est bon, jusqu'à ce que toutes les cérémonies fussent finies à Versailles et le château bien nettoyé après, avant de le ramener à Versailles, où il destinait son séjour. Il en avait apparemment parlé auparavant au duc du Maine et au maréchal de Villeroy, car après que M. le duc d'Orléans fut sorti, il donna ses ordres pour aller meubler Vincennes, et mettre ce lieu en état de recevoir son successeur. Mme du Maine qui jusqu'alors n'avait pas pris la peine de bouger de Sceaux, avec ses compagnies et ses passe-temps, était arrivée à Versailles, et fit demander

au roi la permission de le voir un moment après ces ordres donnés. Elle était déjà dans l'antichambre : elle entra et sortit un moment après.

Le mardi 27 août personne n'entra dans la chambre du roi que le P. Tellier, Mme de Maintenon, et pour la messe seulement le cardinal de Rohan et les deux aumôniers de quartier. Sur les deux heures, il envoya chercher le chancelier, et, seul avec lui et Mme de Maintenon, lui fit ouvrir deux cassettes pleines de papiers, dont il lui fit brûler beaucoup, et lui donna ses ordres pour ce qu'il voulut qu'il fît des autres. Sur les six heures du soir, il manda encore le chancelier. Mme de Maintenon ne sortit point de sa chambre de la journée, et personne n'y entra que les valets, et dans des moments, l'apparition du service le plus indispensable. Sur le soir, il fit appeler le P. Tellier, et presque aussitôt après qu'il lui eut parlé, il envoya chercher Pontchartrain, et lui ordonna d'expédier aussitôt qu'il serait mort un ordre pour faire porter son cœur dans l'église de la maison professe des jésuites à Paris, et l'y faire placer vis-à-vis celui du roi son père, et de la même manière.

Peu après, il se souvint que Cavoye, grand maréchal des logis de sa maison, n'avait jamais

fait les logements de la cour à Vincennes, parce qu'il y avait cinquante ans que la cour n'y avait été ; il indiqua une cassette où on trouverait le plan de ce château, et ordonna de le prendre et de le porter à Cavoye. Quelque temps après ces ordres donnés, il dit à Mme de Maintenon qu'il avait toujours ouï dire qu'il était difficile de se résoudre à la mort ; que pour lui, qui se trouvait sur le point de ce moment si redoutable aux hommes, il ne trouvait pas que cette résolution fût si pénible à prendre. Elle lui répondit qu'elle l'était beaucoup quand on avait de l'attachement aux créatures, de la haine dans le cœur, des restitutions à faire. « Ah ! reprit le roi, pour des restitutions à faire, je n'en dois à personne comme particulier ; mais pour celles que je dois au royaume, j'espère en la miséricorde de Dieu. » La nuit qui suivit fut fort agitée. On lui voyait à tous moments joindre les mains, et on l'entendait dire des prières qu'il avait accoutumées en santé, et se frapper la poitrine au *Confiteor*.

Le mercredi 28 août, il fit le matin une amitié à Mme de Maintenon qui ne lui plut guère, et à laquelle elle ne répondit pas un mot. Il lui dit que ce qui le consolait de la quitter était l'espérance, à l'âge où elle était, qu'ils se rejoindraient

bientôt. Sur les sept heures du matin, il fit appeler le P. Tellier, et comme il lui parlait de Dieu, il vit dans le miroir de sa cheminée deux garçons de sa chambre assis au pied de son lit qui pleuraient. Il leur dit : « Pourquoi pleurez-vous ? est-ce que vous m'avez cru immortel ? Pour moi, je n'ai point cru l'être, et vous avez dû, à l'âge où je suis, vous préparer à me perdre. »

Une espèce de manant provençal, fort grossier, apprit l'extrémité du roi en chemin de Marseille à Paris, et vint ce matin-ci à Versailles avec un remède, qui, disait-il, guérissait la gangrène. Le roi était si mal, et les médecins tellement à bout, qu'ils y consentirent sans difficulté en présence de Mme Maintenon et du duc du Maine. Fagon voulut dire quelque chose ; ce manant, qui se nommait Le Brun, le malmena fort brutalement, dont Fagon, qui avait accoutumé de malmener les autres et d'en être respecté jusqu'au tremblement, demeura tout abasourdi. On donna donc au roi dix gouttes de cet élixir dans du vin d'Alicante, sur les onze heures du matin. Quelque temps après il se trouva plus fort, mais le pouls étant retombé et devenu fort mauvais, on lui en présenta une autre prise sur les quatre heures, en lui disant que c'était pour

le rappeler à la vie. Il répondit en prenant le verre où cela était : « A la vie ou à la mort ! tout ce qui plaira à Dieu. »

Mme de Maintenon venait de sortir de chez le roi, ses coiffes baissées, menée par le maréchal de Villeroy par-devant chez elle sans y entrer, jusqu'au bas du grand degré où elle leva ses coiffes. Elle embrassa le maréchal d'un œil fort sec, en lui disant : « Adieu, monsieur le maréchal ! » monta dans un carrosse du roi qui la servait toujours, dans lequel Mme de Caylus l'attendait seule, et s'en alla à Saint-Cyr, suivie de son carrosse où étaient ses femmes. Le soir le duc du Maine fit chez lui une gorge chaude fort plaisante de l'aventure de Fagon avec Le Brun. On reviendra ailleurs à parler de sa conduite, et de celle de Mme de Maintenon et du P. Tellier en ces derniers jours de la vie du roi. Le remède de Le Brun fut continué comme il voulut, et il le vit toujours prendre au roi. Sur un bouillon qu'on lui proposa de prendre, il répondit qu'il ne fallait pas lui parler comme à un autre homme ; que ce n'était pas un bouillon qu'il lui fallait, mais son confesseur ; et il le fit appeler. Un jour qu'il revenait d'une perte de connaissance, il demanda l'absolution générale de ses péchés au P. Tellier,

qui lui demanda s'il souffrait beaucoup. « Eh ! non, répondit le roi, c'est ce qui me fâche, je voudrais souffrir davantage pour l'expiation de mes péchés. »

Le jeudi 29 août dont la nuit et le jour précédents avaient été si mauvais, l'absence des tenants qui n'avaient plus à besogner au delà de ce qu'ils avaient fait, laissa l'entrée de la chambre plus libre aux grands officiers qui en avaient toujours été exclus. Il n'y avait point eu de messe la veille, et on ne comptait plus qu'il y en eût. Le duc de Charost, le capitaine des gardes, qui s'était aussi glissé dans la chambre, le trouva mauvais avec raison, et fit demander au roi par un des valets familiers, s'il ne serait pas bien aise de l'entendre. Le roi dit qu'il le désirait ; sur quoi on alla quérir les gens et les choses nécessaires, et on continua les jours suivants. Le matin de ce jeudi, il parut plus de force, et quelque rayon de mieux qui fut incontinent grossi, et dont le bruit courut de tous côtés. Le roi mangea même deux petits biscuits dans un peu de vin d'Alicante avec une sorte d'appétit. J'allai ce jour-là sur les deux heures après midi chez M. le duc d'Orléans, dans les appartements duquel la foule était au point depuis huit jours, et à toute heure, qu'exactement

parlant, une épingle n'y serait pas tombée à terre. Je n'y trouvai qui que ce soit. Dès qu'il me vit, il se mit à rire et à me dire que j'étais le premier homme qu'il eût encore vu chez lui de la journée, qui jusqu'au soir fut entièrement déserte chez lui. Voilà le monde.

Je pris ce temps de loisir pour lui parler de bien des choses. Ce fut où je reconnus qu'il n'était plus le même pour la convocation des États généraux, et qu'excepté ce que nous avions arrêté sur les conseils, qui a été expliqué ici en son temps, il n'y avait pas pensé depuis, ni à bien d'autres choses, dont je pris la liberté de lui dire fortement mon avis. Je le trouvai toujours dans la même résolution de chasser Desmarets et Pontchartrain, mais d'une mollesse sur le chancelier qui m'engagea à le presser et à le forcer de s'expliquer. Enfin il m'avoua avec une honte extrême que Mme la duchesse d'Orléans, que le maréchal de Villeroy était allé trouver en secret même de lui, l'avait pressé de le voir et de s'accommoder avec lui sur des choses fort principales auxquelles il voulait bien se prêter sous un grand secret, et qui l'embarrasseraient périlleusement s'il refusait d'y entrer, s'excusant de s'en expliquer davantage sur le secret qu'elle avait promis au maréchal, et

sans lequel il ne se serait pas ouvert à elle; qu'après avoir résisté à le voir, il y avait consenti ; que le maréchal était venu chez lui ; il y avait quatre ou cinq jours, en grand mystère, et pour prix de ce qu'il voulait bien lui apprendre et faire, il lui avait demandé sa parole de conserver le chancelier dans toutes ses fonctions de chancelier et de garde des sceaux moyennant la parole qu'il avait du chancelier, dont il demeurait garant, de donner sa démission de la charge de secrétaire d'État, dès qu'il l'en ferait rembourser en entier ; qu'après une forte dispute, et la parole donnée pour le chancelier, le maréchal lui avait dit que M. du Maine était surintendant de l'éducation, et lui gouverneur avec toute autorité ; qu'il lui avait appris le codicille et ce qu'il portait, et que ce que le maréchal voulait bien faire était de n'en point profiter dans toute son étendue ; que cela avait produit une dispute fort vive sans être convenus de rien, quant au maréchal, mais bien quant au chancelier, qui là-dessus l'en avait remercié dans le cabinet du roi, confirmé la parole de sa démission de secrétaire d'État aux conditions susdites, et pour marque de reconnaissance lui avait là même montré le codicille.

J'avoue que je fus outré d'un commencement si

faible et si dupe, et que je ne le cachai pas à M. le duc d'Orléans, dont l'embarras avec moi fut extrême. Je lui demandai ce qu'il avait fait de son discernement, lui qui n'avait jamais mis de différence entre M du Maine et Mme la duchesse d'Orléans, dont il m'avait tant de fois recommandé de me défier et de me cacher, et si souvent répété par rapport à elle que nous étions dans un bois. S'il n'avait pas vu le jeu joué entre M. du Maine et Mme la duchesse d'Orléans pour lui faire peur par le maréchal de Villeroy, découvrir ce qu'ils auraient à faire, en découvrant comme il prendrait la proposition et la confidence de ce qui n'allait à rien moins qu'à l'égorger, et ne hasardant rien à tenter de conserver à si bon marché leur créature abandonnée, et l'instrument pernicieux de tout ce qui s'était fait contre lui, et dans une place aussi importante dans une régence dont ils prétendaient bien ne lui laisser que l'ombre.

Cette matière se discuta longuement entre nous deux ; mais la parole était donnée. Il n'avait pas eu la force de résister ; et avec tant d'esprit, il avait été la dupe de croire faire un bon marché par une démission, en remboursant, marché que le chancelier faisait bien meilleur en s'assurant du remboursement entier d'une charge qu'il sen-

tait bien qu'il ne se pouvait jamais conserver, et qui lui valait la sûreté de demeurer dans la plus importante place, tandis que le moindre ordre suffisait pour lui faire rendre les sceaux, l'exiler où on aurait voulu, et lui supprimer une charge qui, comme on l'a vu, ne lui coûtait plus rien depuis que le roi lui en avait rendu ce qu'elle avait été payée, lui qui sentait tout ce qu'il méritait de M. le duc d'Orléans, et qui avec la haine et le mépris de la cour, et du militaire, qu'il s'était si bien et si justement acquis, n'avait plus ni de bouclier ni de protection après le roi, du moment que son testament serait tacitement cassé, comme lui-même n'en doutait pas. Aux choses faites, il n'y a plus de remède ; mais je conjurai M. le duc d'Orléans d'apprendre de cette funeste leçon à être en garde désormais contre les ennemis de toute espèce, contre la duperie, la facilité, la faiblesse surtout de sentir l'affront et le péril du codicille, s'il en souffrait l'exécution en quoi que ce pût être.

Jamais il ne me put dire à quoi il en était là-dessus avec le maréchal de Villeroy. Seulement était-il constant qu'il n'avait été question de rien par rapport au duc du Maine, qui par conséquent se comptait demeurer maître absolu et indépendant

de la maison du roi civile et militaire, ce qui subsistant, peu importait de la cascade du maréchal de Villeroy, sinon au maréchal, mais qui faisait du duc du Maine un maire du palais, et de M. le duc d'Orléans un fantôme de régent impuissant et ridicule, et une victime sans cesse sous le couteau du maire du palais. Ce prince, avec tout son génie, n'en avait pas tant vu. Je laissai fort pensif et fort repentant d'une si lourde faute. Il reparla si ferme à Mme la duchesse d'Orléans qu'ils eurent peur qu'il ne tînt rien pour avoir trop promis. Le maréchal mandé par elle fila doux, et ne songea qu'à bien serrer ce qu'il avait saisi, en faisant entendre qu'à son égard il ne disputerait rien qui pût porter ombrage ; mais la mesure de la vie du roi se serrait de si près qu'il échappa aisément à plus d'éclaircissements, et que, par ce qui s'était passé dans le cabinet du roi, du chancelier et de M. le duc d'Orléans immédiatement, la bécasse demeura bridée à son égard, si j'ose me servir de ce misérable mot.

Le soir fort tard ne répondit pas à l'applaudissement qu'on avait voulu donner à la journée, pendant laquelle il [le roi] avait dit au curé de Versailles, qui avait profité de la liberté d'entrer, qu'il n'était pas question de sa vie, sur [ce] qu'il

lui disait que tout était en prières pour la demander, mais de son salut pour lequel il fallait bien prier. Il lui échappa ce même jour, en donnant des ordres, d'appeler le Dauphin le jeune roi. Il vit un mouvement dans ce qui était autour de lui. « Eh pourquoi ? leur dit-il, cela ne me fait aucune peine. » Il prit sur les huit heures du soir de l'élixir de cet homme de Provence. Sa tête parut embarrassée ; il dit lui-même qu'il se sentait fort mal. Vers onze heures du soir sa jambe fut visitée. La gangrène se trouva dans tout le pied, dans le genou, et la cuisse fort enflée. Il s'évanouit pendant cet examen. Il s'était aperçu avec peine de l'absence de Mme de Maintenon, qui ne comptait plus revenir. Il la demanda plusieurs fois dans la journée; on ne lui put cacher son départ. Il l'envoya chercher à Saint-Cyr ; elle revint le soir.

Le vendredi 30 août, la journée fut aussi fâcheuse qu'avait été la nuit, un grand assoupissement, et dans les intervalles la tête embarrassée. Il prit de temps en temps un peu de gelée et de l'eau pure, ne pouvant plus souffrir le vin. Il n'y eut dans sa chambre que les valets les plus indispensables pour le service, et la médecine, Mme de Maintenon et quelques rares apparitions du P. Tellier, que Bloin ou Maréchal envoyaient

chercher. Il se tenait peu même dans les cabinets non plus que M. du Maine. Le roi revenait aisément à la piété quand Mme de Maintenon ou le P. Tellier trouvaient les moments où sa tête était moins embarrassée; mais ils étaient rares et courts. Sur les cinq heures du soir, Mme de Maintenon passa chez elle, distribua ce qu'elle avait de meubles dans son appartement à son domestique, et s'en alla à Saint-Cyr pour n'en sortir jamais.

Le samedi 31 août la nuit et la journée furent détestables. Il n'y eut que de rares et de courts instants de connaissance. La gangrène avait gagné le genou et toute la cuisse. On lui donna du remède du feu abbé Aignan, que la duchesse du Maine avait envoyé proposer, qui était un excellent remède pour la petite vérole. Les médecins consentaient à tout, parce qu'il n'y avait plus d'espérance, Vers onze heures du soir on le trouva si mal qu'on lui dit les prières des agonisants. L'appareil le rappela à lui. Il récita des prières d'une voix si forte qu'elle se faisait entendre à travers celle du grand nombre d'ecclésiastiques et de tout ce qui était entré. A la fin des prières, il reconnut le cardinal de Rohan, et lui dit : « Ce sont là les dernières grâces de l'Église. » Ce fut

le dernier homme à qui il parla. Il répéta plusieurs fois : *Nunc et in hora mortis*, puis dit : « O mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir ! » Ce furent ses dernières paroles. Toute la nuit fut sans connaissance, et une longue agonie, qui finit le dimanche 1er septembre 1715, à huit heures un quart du matin, trois jours avant qu'il eût soixante-dix-sept ans accomplis, dans la soixante-douzième année de son règne.

Il se maria à vingt-deux ans (6), en signant la fameuse paix des Pyrénées en 1660. Il en avait vingt-trois, quand la mort délivra la France du cardinal de Mazarin ; vingt-sept, lorsqu'il perdit la reine sa mère en 1666. Il devint veuf à quarante-quatre ans en 1663, perdit Monsieur (7) à soixante-trois ans en 1701, et survécut tous ses fils et petits-fils, excepté son successeur, le roi d'Espagne, et les enfants de ce prince. L'Europe ne vit jamais un si long règne, ni la France un roi si âgé (8).

Par l'ouverture de son corps qui fut faite par Maréchal, son premier chirurgien, avec l'assistance et les cérémonies accoutumées, on lui trouva toute les parties si entières, si saines et tout si parfaitement conformé, qu'on jugea qu'il aurait vécu plus d'un siècle sans les fautes dont il a été

parlé qui lui mirent la gangrène dans le sang. On lui trouva aussi la capacité de l'estomac et des intestins double au moins des hommes de sa taille ; ce qui est fort extraordinaire, et ce qui était cause qu'il était si grand mangeur et si égal.

Ce fut un prince à qui on ne peut refuser beaucoup de bon, même de grand, en qui on ne peut méconnaître plus de petit et de mauvais, duquel il n'est pas possible de discerner ce qui était de lui ou emprunté ; et dans l'un et dans l'autre rien de plus rare que des écrivains qui en aient été bien informés, rien de plus difficile à rencontrer que des gens qui l'aient connu par eux-mêmes et par expérience et capables d'en écrire, en même temps assez maîtres d'eux-mêmes pour en parler sans haine ou sans flatterie, de n'en rien dire que dicté par la vérité nue en bien et en mal. Pour la première partie on peut ici compter sur elle; pour l'autre on tâchera d'y atteindre en suspendant de bonne foi toute passion.

CHAPITRE II

Caractère de Louis XIV. — Mme de La Vallière ; son caractère. — Le roi hait les sujets, est petit, dupe, gouverné en se piquant de tout le contraire. — L'Espagne cède la préséance. — Satisfaction de l'affaire des Corses. — Guerre de Hollande. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Siècle florissant. — Conquête en Hollande et de la Franche-Comté. — Honte d'Heurtebise. — Le roi prend Cambrai. — Monsieur bat le prince d'Orange à Cassel, prend Saint-Omer, et n'a pas depuis commandé d'armée. — Siège de Gand. — Expéditions maritimes. — Paix de Nimègue. — Luxembourg pris. — Gênes bombardée ; son doge à Paris. — Fin du premier âge de ce règne. — Guerre de 1668 et sa rare origine. — Honte de la dernière campagne du roi. — Paix de Turin, puis de Ryswick. — Fin du second âge de ce règne. — Vertus de Louis XIV. — Sa misérable éducation ; sa profonde ignorance. — Il hait la naissance et les dignités, séduit par ses ministres. — Superbe du roi, qui forme le colosse de ses ministres, sur la ruine de la noblesse. — Goût de Louis XIV pour les détails. — Avantages de ses ministres, qui abattent tout sous eux, et lui persuadant que leur puissance et leur grandeur n'es que la sienne, se font plus que seigneurs et tout-puissants. — Raison secrète de la préférence des gens de rien pour le ministère. — Nul vrai accès à Louis XIV, enfermé par ses ministres. — Rareté et utilité d'obtenir audience du roi. — Importance des grandes entrées. — Ministres. — Causes de la superbe du roi.

Il ne faut point parler ici des premières années [de Louis XIV]. Roi presque en naissant, étouffé par la politique d'une mère qui voulait gouverner, plus encore par le vif intérêt d'un pernicieux ministre, qui hasarda mille fois l'État pour son unique grandeur, et asservi sous ce joug tant que vécut son premier ministre, c'est autant de retranché sur le règne de ce monarque. Toutefois il pointait sous ce joug. Il sentit l'amour, il comprenait l'oisiveté comme l'ennemie de la gloire; il avait essayé de faibles parties de main vers l'un et vers l'autre; il eut assez de sentiment pour se croire délivré à la mort de Mazarin, s'il n'eut pas assez de force pour se délivrer plus tôt. C'est même un des beaux endroits de sa vie, et dont le fruit a été du moins de prendre cette maxime, que rien n'a pu ébranler depuis, d'abhorrer tout premier ministre, et non moins tout ecclésiastique dans son conseil. Il en prit dès lors une autre, mais qu'il ne put soutenir avec la même fermeté parce qu'il ne s'aperçut presque pas dans l'effet qu'elle lui échappât sans cesse, ce fut de gouverner par lui-même, qui fut la chose dont il se piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage, et qu'il exécuta le moins.

Né avec un esprit au-dessous du médiocre,

mais un esprit capable de se former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec les personnes du monde qui toutes en avaient le plus, et des plus différentes sortes, en hommes et en femmes de tout âge, de tout genre et de tous personnages.

S'il faut parler ainsi d'un roi de vingt-trois ans sa première entrée dans le monde fut heureuse en esprits distingués de toute espèce. Ses ministres au dedans et au dehors étaient alors les plus forts de l'Europe, ses généraux les plus grands, leurs seconds les meilleurs, et qui sont devenus des capitaines en leur école, et leurs noms aux uns et aux autres ont passé comme tels à la postérité d'un consentement unanime. Les mouvements dont l'État avait été si furieusement agité au dedans et au dehors, depuis la mort de Louis XIII, avaient formé quantité d'hommes qui composaient une cour d'habiles et d'illustres personnages et de courtisans raffinés.

La maison de la comtesse de Soissons (9), qui, comme surintendante de la maison de la reine, logeait à Paris aux Tuileries, où était la cour, qui y régnait par un reste de la splendeur du feu cardinal Mazarin, son oncle, et plus encore par

son esprit et son adresse, en était devenue le centre, mais fort choisi. C'était où se rendait tous les jours ce qu'il y avait de plus distingué en hommes et en femmes, qui rendait cette maison le centre de la galanterie de la cour, et des intrigues et des menées de l'ambition, parmi lesquelles la parenté influait beaucoup, autant comptée, prisée et respectée lors qu'elle est maintenant oubliée. Ce fut dans cet important et brillant tourbillon où le roi se jeta d'abord et, où il prit cet air de politesse et de galanterie qu'il a toujours su conserver toute sa vie, qu'il a si bien su allier avec la décence et la majesté. On peut dire qu'il était fait pour elle, et qu'au milieu de tous les autres hommes, sa taille, son port, les grâces, la beauté et la grande mine qui succéda à la beauté, jusqu'au son de sa voix et à l'adresse et la grâce naturelle et majestueuse de toute sa personne, le faisaient distinguer jusqu'à sa mort comme le roi des abeilles, et que, s'il ne fut né que particulier, il aurait eu également le talent des fêtes, des plaisirs et de la galanterie, et de faire les plus grands désordres d'amour. Heureux s'il n'eût eu que des maîtresses semblables à Mme de Lavallière (**10**) arrachée à elle-même par ses propres yeux, honteuse de l'être, encore plus des fruits de son

amour reconnus et élevés malgré elle modeste, désintéressée, douce, bonne au dernier point, combattant sans cesse contre elle-même, victorieuse enfin de son désordre par les plus cruels effets de l'amour et de la jalousie, qui furent tout à la fois son tourment et sa ressource, qu'elle sut embrasser assez au milieu de ses douleurs pour s'arracher enfin, et se consacrer à la plus dure et la plus sainte pénitence ! Il faut donc avouer que le roi fut plus à plaindre que blâmable de se livrer à l'amour, et qu'il mérite louange d'avoir su s'en arracher par intervalles en faveur de la gloire.

Les intrigues et les aventures que, tout roi qu'il était, il essuya dans ce tourbillon de la comtesse de Soissons, lui firent des impressions qui devinrent funestes, pour avoir été plus fortes que lui. L'esprit, la noblesse de sentiments, se sentir, se respecter, avoir le cœur haut, être instruit, tout cela lui devint suspect et bientôt haïssable. Plus il avança en âge, plus il se confirma dans cette aversion. Il la poussa jusque dans ses généraux et dans ses ministres, laquelle dans eux ne fut contre-balancée que par le besoin, comme on le verra dans la suite. Il voulait régner par lui-même. Sa jalousie là-dessus alla sans cesse jusqu'à la faiblesse. Il régna en effet dans le petit ; dans le

grand il ne put y atteindre ; et jusque dans le petit il fut souvent gouverné. Son premier saisissement des rênes de l'empire fut marqué au coin d'une extrême dureté, et d'une extrême duperie. Fouquet (11) fut le malheureux sur qui éclata la première ; Colbert fut le ministre de l'autre en saisissant seul toute l'autorité des finances,et lui faisant accroire qu'elle passait toute entre ses mains, par les signatures dont il l'accabla à la place de celles que faisait le surintendant, dont Colbert supprima la charge à laquelle il ne pouvait aspirer.

La préséance solennellement cédée par l'Espagne, et la satisfaction entière qu'elle fit de l'insulte faite à cette occasion par le baron de Vatteville, au comte depuis maréchal d'Estrades, ambassadeur des deux couronnes à Londres et l'éclatante raison tirée de l'insulte faite au duc de Créqui, ambassadeur de France, par le gouvernement de Rome, par les parents du pape et par les Corses de sa garde, furent les prémices de ce règne par soi-même.

Bientôt après, la mort du roi d'Espagne fit saisir à ce jeune prince avide de gloire une occasion de guerre, dont les renonciations si récentes, et si soigneusement stipulées dans le contrat de mariage de la reine ne purent le détourner. Il marcha en

Flandre ; ses conquêtes y furent rapides; le passage du Rhin fut signalé; la triple alliance de l'Angleterre, la Suède et la Hollande, ne fit que l'animer. Il alla prendre en plein hiver toute la Franche-Comté, qui lui servit à la paix d'Aix-la-Chapelle à conserver des conquêtes de Flandre en rendant la Franche-Comté.

Tout était florissant dans l'État tout y était riche. Colbert avait mis les finances ,la marine, le commerce, les manufactures, les lettres mêmes, au plus haut point ; et ce siècle, semblable à celui d'Auguste, produisait à l'envi des hommes illustres en tout genre, jusqu'à ceux même qui ne sont bons que pour les plaisirs.

Le Tellier et Louvois son fils, qui avaient le département de la guerre, frémissaient des succès et du crédit de Colbert, et n'eurent pas de peine à mettre en tête au roi une guerre nouvelle, dont les succès causèrent une telle frayeur à l'Europe que la France ne s'en a pu remettre, et qu'après y avoir pensé succomber longtemps depuis, elle en sentira le poids et les malheurs. Telle fut la véritable cause de cette guerre de Hollande à laquelle le roi se laissa pousser, et que son amour pour Mme de Montespan rendit si funeste à son État et à sa gloire. Tout conquis, tout pris, et

Amsterdam prête à lui envoyer ses clefs, le roi cède à son impatience, quitte l'armée, vole à Versailles, et détruit en un instant tout le succès de ses armes. Il répara cette flétrissure par une seconde conquête de la Franche-Comté, en personne qui pour cette fois est demeurée à la France.

En 1676, le roi retourna en Flandre, prit Condé et Monsieur, Bouchain. Les armées du roi et du prince d'Orange s'approchèrent si près et si subitement qu'elles se trouvèrent en présence, et sans séparation, auprès de la cense d'Heurtebise. Il fut donc question de décider si on donnerait bataille, et de prendre son parti sur-le-champ. Monsieur n'avait pas encore joint de Bouchain mais le roi était en cela supérieur à l'armée ennemie. Les maréchaux de Schomberg, Humières, La Feuillade, Lorges, etc. , s'assemblèrent à cheval autour du roi, avec quelques-uns des plus distingués d'entre les officiers généraux et des principaux courtisans pour tenir une espèce de conseil de guerre. Toute l'armée criait au combat, et tous ces messieurs voyaient bien ce qu'il y avait à faire, mais la personne du roi les embarrassait, et bien plus Louvois, qui connaissait son maître, et qui cabalait depuis deux heures que l'on commençait d'apercevoir où les choses en pourraient venir. Louvois, pour in-

timider la compagnie, parla le premier en rapporteur pour dissuader la bataille. Le maréchal d'Humières, son ami intime et avec une grande dépendance, et le maréchal de Schomberg, qui le ménageait fort, furent de son avis. Le maréchal de La Feuillade, hors de mesure avec Louvois, mais favori qui ne connaissait pas moins bien de quel avis il fallait être, après quelques propos douteux conclut comme eux. M. de Lorges, inflexible pour la vérité, touché de la gloire du roi, sensible au bien de l'État, mal avec Louvois comme le neveu favori de M. de Turenne tué l'année précédente, et qui venait d'être fait maréchal de France, malgré ce ministre, et capitaine des gardes du corps opina de toutes ses forces pour la bataille et il en déduisit tellement les raisons, que Louvois même et les maréchaux demeurèrent sans repartie. Le peu de ceux de moindre grade qui parlèrent après osèrent encore moins déplaire à Louvois ; mais, ne pouvant affaiblir les raisons de M. le marèchal de Lorges, ils ne firent que balbutier. Le roi, qui écoutait tout, prit encore les avis, ou simplement les voix, sans faire répéter ce qui avait été dit par chacun, puis, avec un petit mot de regret de se voir retenu par de si bonnes raisons, et du sacrifice qu'il faisait de ses désirs à ce qui était de l'a-

vantage de l'État, tourna bride, et il ne fut plus question de bataille.

Le lendemain, et c'est de M. le maréchal de Lorges que je le tiens, qui était la vérité même, et à qui je l'ai ouï raconter plus d'une fois et jamais sans dépit, le lendemain, dis-je, il eut occasion d'envoyer un trompette aux ennemis qui se retiraient. Ils le gardèrent un jour ou deux en leur armée. Le prince d'Orange le voulut voir, et le questionna fort sur ce qui avait empêché le roi de l'attaquer, se trouvant le plus fort, les deux armées en vue si fort l'une de l'autre, et en rase campagne, sans quoi que ce soit entre-deux. Après l'avoir fait causer devant tout le monde, il lui dit avec un sourire malin, pour montrer qu'il était tôt averti, et pour faire dépit au roi, qu'il ne manquât pas de dire au maréchal de Lorges qu'il avait grande raison d'avoir voulu, et si opiniâtrément soutenu la bataille; que jamais lui ne l'avait manqué si belle, ni était si aise que de s'être vu hors de portée de la recevoir; qu'il était battu sans ressource et sans le pouvoir éviter s'il avait été attaqué, dont il se mit en peu de mots à déduire les raisons. Le trompette, tout glorieux d'avoir eu avec le prince d'Orange un si long et si curieux entretien, le débita non-seulement à M. le maré-

chal de Lorges, mais au roi qui à la chaude le voulut voir, et de là aux maréchaux, aux généraux et à qui le voulut entendre, et augmenta ainsi le dépit de l'armée et en fit un grand à Louvois. Cette faute, et ce genre de faute, ne fit que trop d'impression sur les troupes et partout, excita de cruelles railleries parmi le monde et dans les cours étrangères. Le roi ne demeura guère à l'armée depuis, quoiqu'on ne fût qu'au mois de mai. Il s'en revint trouver sa maîtresse.

L'année suivante il retourna en Flandre, il prit Cambrai ; et Monsieur fit cependant le siège de Saint-Omer. Il fut au-devant du prince d'Orange qui venait secourir la place, lui donna bataille près de Cassel et remporta une victoire complète, prit tout de suite Saint-Omer, puis alla rejoindre le roi. Ce contraste fut si sensible au monarque que jamais depuis il ne donna d'armée à commander à Monsieur. Tout l'extérieur fut parfaitement gardé, mais dès ce moment la résolution fut prise, et toujours depuis bien tenue.

L'année d'après le roi fit en personne le siège de Gand, dont le projet et l'exécution fut le chef-d'œuvre de Louvois. La paix de Nimègue mit fin cette année à la guerre avec la Hollande, l'Espagne, etc. ; et au commencement de l'année suivante,

avec l'empereur et l'empire. L'Amérique, l'Afrique, l'Archipel, la Sicile ressentirent vivement la puissance de la France; et en 1684 Luxembourg fut le prix des retardements des Espagnols à satisfaire à toutes les conditions de la paix. Gênes bombardée se vit forcée à venir demander la paix par son doge en personne accompagné de quatre sénateurs, au commencement de l'année suivante. Depuis, jusqu'en 1688, le temps se passa dans le cabinet moins en fêtes qu'en dévotion et en contrainte. Ici finit l'apogée de ce règne, et ce comble de gloire et de prospérité. Les grands capitaines, les grands ministres au dedans et au dehors n'étaient plus, mais il en restait les élèves. Nous en allons voir le second âge qui ne répondra guère au premier, mais qui en tout fut encore plus différent du dernier.

La guerre de 1688 eut une étrange origine, dont l'anecdote, également certaine et curieuse, est si propre à caractériser le roi et Louvois son ministre qu'elle doit tenir place ici. Louvois, à la mort de Colbert, avait eu sa surintendance des bâtiments. Le petit Trianon de porcelaine, fait autrefois pour Mme de Montespan, ennuyait le roi qui voulait partout des palais. Il s'amusait fort à ses bâtiments. Il avait aussi le compas dans l'œil pour

la justesse, les proportions, la symétrie, mais le goût n'y répondait pas, comme on le verra ailleurs. Ce château ne faisait presque que sortir de terre, lorsque le roi s'aperçut d'un défaut à une croisée qui s'achevait de former, dans la longueur du rez-de-chaussée. Louvois, qui naturellement était brutal, et de plus gâté jusqu'à souffrir difficilement d'être repris par son maître, disputa fort et ferme, et maintint que la croisée était bien. Le roi tourna le dos, et s'alla promener ailleurs dans le bâtiment.

Le lendemain il trouve Le Nôtre, bon architecte, mais fameux par le goût des jardins qu'il a commencé à introduire en France, et dont il a porté la perfection au plus haut point. Le roi lui demanda s'il avait été à Trianon. Il répondit que non. Le roi lui expliqua ce qui l'avait choqué, et lui dit d'y aller. Le lendemain, même question, même réponse ; le jour d'après autant. Le roi vit bien qu'il n'osait s'exposer à trouver qu'il eût tort, ou à blâmer Louvois. Il se fâcha, et lui ordonna de se trouver le lendemain à Trianon lorsqu'il irait, et où il ferait trouver Louvois aussi. Il n'y eut plus moyen de reculer.

Le roi les trouva le lendemain tous deux à Trianon. Il y fut d'abord question de la fenêtre. Lou-



Bibl. Nat.

Louis XIV enfant

vois disputa, Le Nôtre ne disait mot. Enfin le roi lui ordonna d'aligner, de mesurer, et de dire après ce qu'il aurait trouvé. Tandis qu'il y travaillait, Louvois en furie de cette vérification, grondait tout haut, et soutenait avec aigreur que cette fenêtre était en tout pareille aux autres. Le roi se taisait et attendait, mais il souffrait. Quand tout fut bien examiné, il demanda au Nôtre ce qui en était ; et Le Nôtre à balbutier. Le roi se mit en colère et lui commanda de parler net. Alors Le Nôtre avoua que le roi avait raison, et dit ce qu'il avait trouvé de défaut. Il n'eut pas plutôt achevé que le roi, se tournant à Louvois, lui dit qu'on ne pouvait tenir à ses opiniâtretés, que sans la sienne à lui, on aurait bâti de travers, et qu'il aurait fallu tout abattre aussitôt que le bâtiment aurait été achevé. En un mot, il lui lava fortement la tête.

Louvois, outré de la sortie, et de ce que les courtisans, ouvriers et valets en avaient été témoins, arrive chez lui furieux. Il y trouva Saint-Pouange, Villacerf, le chevalier de Nogent, les deux Tilladet, quelques autres féaux intimes, qui furent bien alarmés de le voir en cet état. « C'en est fait, leur dit-il, je suis perdu avec le roi, à la façon dont il vient de me traiter pour une fenêtre.

Je n'ai de ressource qu'une guerre qui le détourne de ses bâtiments et qui me rende nécessaire, et par.. il l'aura. » En effet, peu de mois après il tint parole, et malgré le roi et les autres puissances il la rendit générale. Elle ruina la France au dedans, ne l'étendit point au dehors, malgré la prospérité de ses armes, et produisit au contraire des événements honteux.

Celui de tous qui porta le plus à plomb sur le roi fut sa dernière campagne qui ne dura pas un mois. Il avait en Flandre deux armées formidables supérieures du double au moins à celle de l'ennemi, qui n'en avait qu'une. Le prince d'Orange était campé à l'abbaye de Parc, le roi n'en était qu'à une lieue, et M. de Luxembourg avec l'autre armée à une demi-lieue de celle du roi, et rien entre les trois armées. Le prince d'Orange se trouvait tellement enfermé qu'il s'estimait sans ressource dans les retranchements, qu'il fit relever à la hâte autour de son camp, et si perdu qu'il manda à Vaudemont, son ami intime, à Bruxelles, par quatre ou cinq fois, et qu'il ne voyait nulle sorte d'espérance de pouvoir échapper, ni sauver son armée. Rien ne la séparait de celle du roi que ces mauvais retranchements, et rien de plus aisé ni de plus sûr que de le forcer avec

une des deux armées, et de poursuivre la victoire avec l'autre toute fraîche, et qui toutes deux étaient complètes, indépendamment l'une de l'autre, en équipages de vivres et d'artillerie à profusion.

On était aux premiers jours de juin; et que ne promettait pas une seule victoire au commencement d'une campagne ! Aussi l'étonnement fut-il extrême et général dans toutes les trois armées, lorsqu'on y apprit que le roi se retirait, et faisait deux gros détachements de presque toute l'armée qu'il commandait en personne : un pour l'Italie, l'autre pour l'Allemagne sous Monseigneur. M. de Luxembourg qu'il manda le matin de la veille de son départ pour lui apprendre ces nouvelles dispositions, se jeta à genoux, et tint les siens longtemps embrassés pour l'en détourner, et pour lui remontrer la facilité, la certitude et la grandeur du succès, en attaquant le prince d'Orange. Il ne réussit qu'à importuner, d'autant plus sensiblement, qu'il n'y eut pas un mot à lui opposer. Ce fut une consternation dans les deux armées qui ne se peut présenter. On a vu que j'y étais. Jusqu'aux courtisans, si aises d'ordinaire de retourner chez eux, ne purent contenir leur douleur. Elle éclata partout aussi librement que la surprise,

et à l'une et à l'autre succédèrent de fâcheux raisonnements.

Le roi partit le lendemain pour aller rejoindre Mme de Maintenon et les dames, et retourna avec elles à Versailles, pour ne plus revoir la frontière ni d'armées que pour le plaisir en temps de paix.

La victoire de Neerwinden, que M. de Luxembourg remporta six semaines après sur le prince d'Orange, que la nature, prodigieusement aidée de l'art en une seule nuit avait furieusement retranché, renouvela d'autant plus les douleurs et les discours, qu'il s'en fallait tout que le poste de l'abbaye de Parc ressemblât à celui de Neerwinden; presque tout que nous eussions les mêmes forces, et plus que tout que, faute de vivres et d'équipages suffisants d'artillerie, cette victoire pût être poursuivie.

Pour achever ceci tout à la fois, on sut que le prince d'Orange, averti du départ du roi, avait mandé à Vaudemont qu'il en avait l'avis d'une main toujours bien avertie, et qui ne lui en avait jamais donné de faux, mais que pour celui-là il ne pouvait y ajouter foi, ni se livrer à l'espérance : et par un second courrier, que l'avis était vrai, que le roi partait, que c'était à son esprit de vertige et d'aveuglement qu'il devait uniquement une si

inespérée délivrance. Le rare est que Vaudemont, établi longtemps depuis en notre cour, l'a souvent conté à ses amis, même à ses compagnies, et jusque dans le salon de Marly.

La paix qui suivit cette guerre, et après laquelle le roi et l'État aux abois soupiraient depuis longtemps, fut honteuse. Il fallut en passer par où M. de Savoie voulut, pour le détacher de ses alliés, et reconnaître enfin le prince d'Orange pour roi d'Angleterre, après une si longue suite d'efforts, de haine et de mépris personnels, et recevoir encore Portland, son ambassadeur, comme une espèce de divinité. Notre précipitation nous coûta Luxembourg ; et l'ignorance militaire de nos plénipotentiaires, qui ne fut point éclairée du cabinet, donna aux ennemis de grands avantages pour former leur frontière. Telle fut la paix de Ryswick, conclue en septembre 1697.

Le repos des armes ne fut guère que de trois ans, et on sentit cependant toute la douleur des restitutions de pays et de places que nous avions conquis, avec le poids de tout ce que la guerre avait coûté. Ici se termine le second âge de ce règne.

Le troisième s'ouvrit par un comble de gloire et de prospérité inouïe. Le temps en fut momen-

tané. Il enivra et prépara d'étranges malheurs, dont l'issue a été une espèce de miracle. D'autres sortes de malheurs accompagnèrent et conduisirent le roi au tombeau, heureux s'il n'eût survécu que peu de mois à l'avènement de son petit-fils à la totalité de la monarchie d'Espagne, dont il fut d'abord en possession sans coup férir. Cette dernière époque est encore si proche de ce temps qu'il n'y a pas lieu de s'y étendre. Mais ce qui a été retracé du règne du feu roi était nécessaire pour mieux faire entendre ce qu'on va dire de sa personne, en se souvenant toutefois de ce qui s'en trouve épars dans ces Mémoires, et ne se dégoûtant pas s'il s'y en trouve quelques redites, nécessaires pour mieux rassembler et former un tout.

Il faut encore le dire. L'esprit du roi était au-dessous du médiocre, mais très capable de se former. Il aima la gloire, il voulut l'ordre et la règle. Il était né sage, modéré, secret, maître de ses mouvements et de sa langue ; le croira-t-on? il était né bon et juste, et Dieu lui en avait donné assez pour être un bon roi, et peut-être même un assez grand roi. Tout le mal lui vint d'ailleurs. Sa première éducation fut tellement abandonnée, que personne n'osait approcher de

son appartement. On lui a souvent ouï parler de ces temps avec amertume, jusque-là qu'il racontait qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du Palais-Royal à Paris, où la cour demeurait alors.

Dans la suite, sa dépendance fut extrême. A peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellement ignorant, que les choses les plus connues d'histoire, d'événements, de fortunes, de conduites, de naissances, de lois, il n'en sut jamais un mot. Il tomba, par ce défaut, et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossières.

M. de La Feuillade plaignant exprès devant lui le marquis de Resnel, qui fut tué depuis lieutenant général et mestre de camp général de la cavalerie, de n'avoir pas été chevalier de l'ordre en 1661, le roi passa, puis dit avec mécontentement qu'il fallait aussi se rendre justice. Resnel était Clermont-Gallerande ou d'Amboise, et le roi, qui depuis n'a été rien moins que délicat là-dessus, le croyait un homme de fortune. De cette même maison était Monglat, maître de sa garde-robe, qu'il traitait bien et qu'il fit chevalier de l'ordre en 1661, qui a laissé de très bons Mémoires. Monglat avait épousé la fille du fils du chancelier

de Cheverny. Leur fils unique porta toute sa vie le nom de Cheverny, dont il avait la terre. Il passa sa vie à la cour, et j'en ai parlé quelquefois, ou dans les emplois étrangers. Ce nom de Cheverny trompa le roi, il le crut peu de chose ; il n'avait point de charge, et ne put être chevalier de l'ordre. Le hasard détrompa le roi à la fin de sa vie. Saint-Herem avait passé la sienne grand louvetier, puis gouverneur et capitaine de Fontainebleau, il ne put être chevalier de l'ordre. Le roi, qui le savait beau-frère de Courtin, conseiller d'État, qu'il connaissait, le crut par là fort peu de chose. Il était Montmorin, et le roi ne le sut que fort tard par M. de La Rochefoucauld. Encore lui fallut-il expliquer quelles étaient ces maisons, que leur nom ne lui apprenait pas.

Il semblerait à cela que le roi aurait aimé la grande noblesse, et ne lui en voulait pas égaler d'autre ; rien moins. L'éloignement qu'il avait pris de celle des sentiments, et sa faiblesse pour ses ministres, qui haïssaient et rabaissaient, pour s'élever, tout ce qu'ils n'étaient pas et ne pouvaient pas être, lui avait donné le même éloignement pour la naissance distinguée. Il la craignait autant que l'esprit ; et si ces deux qualités se trouvaient unies dans un même sujet,

et qu'elles lui fussent connues, c'en était fait.

Ses ministres, ses généraux, ses maîtresses, ses courtisans s'aperçurent, bientôt après qu'il fut le maître, de son faible plutôt que de son goût pour la gloire. Ils le louèrent à l'envi et le gâtèrent. Les louanges, disons mieux, la flatterie lui plaisait à tel point, que les plus grossières étaient bien reçues, les plus basses encore mieux savourées. Ce n'était que par là qu'on s'approchait de lui, et ceux qu'il aima n'en furent redevables qu'à heureusement rencontrer, et à ne se jamais lasser en ce genre. C'est ce qui donna tant d'autorité à ses ministres, par les occasions continuelles qu'ils avaient de l'encenser, surtout de lui attribuer toutes choses, et de les avoir apprises de lui. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout l'air de néant sinon par lui, étaient les uniques voies de lui plaire. Pour peu qu'on s'en écartât, on n'y revenait plus et c'est ce qui acheva la ruine de Louvois.

Ce poison ne fit que s'étendre. Il parvint jusqu'à un comble incroyable dans un prince qui n'était pas dépourvu d'esprit et qui avait de l'expérience. Lui-même, sans avoir ni voix ni musique, chantait dans ses particuliers, les endroits les plus à sa louange des prologues des opéras.

On l'y voyait baigné, et jusqu'à ses soupers publics au grand couvert, où il y avait quelquefois des violons, il chantonnait entre ses dents les mêmes louanges quand on jouait des airs qui étaient faits dessus.

De là ce désir de gloire qui l'arrachait par intervalles à l'amour ; de là cette facilité à Louvois de l'engager en de grandes guerres ; tantôt pour culbuter Colbert, tantôt pour se maintenir ou s'accroître, et de lui persuader en même temps qu'il était plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux, et pour les projets et pour les exécutions, en quoi les généraux l'aidaient eux-mêmes pour plaire au roi. Je dis les Condé, les Turenne, et à plus forte raison tous ceux qui leur ont succédé. Il s'appropriait tout avec une facilité et une complaisance admirable en lui-même, et se croyait tel qu'ils le dépeignaient en lui parlant. De là ce goût de revues, qu'il poussa si loin, que ses ennemis l'appelaient « le roi des revues », ce goût des sièges pour y montrer sa bravoure à bon marché, s'y faire retenir à force, étaler sa capacité, sa prévoyance, sa vigilance, ses fatigues, auxquelles son corps robuste et admirablement conformé était merveilleusement propre, sans souffrir de la faim, de la soif, du froid, du chaud, de la pluie,

ni d'aucun mauvais temps. Il était sensible aussi à entendre admirer, le long des camps, son grand air et sa grande mine, son adresse à cheval et tous ses travaux. C'était de ses campagnes et de ses troupes qu'il entretenait le plus ses maîtresses, quelquefois ses courtisans. Il parlait bien, en bons termes, avec justesse ; il faisait un conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit. Ses discours les plus communs n'étaient jamais dépourvus d'une naturelle et sensible majesté.

Son esprit, naturellement porté au petit, se plut en toutes sortes de détails. Il entra sans cesse dans les derniers sur les troupes : habillements, armements, évolutions, exercices, disciplines, en un mot, toutes sortes de bas détails. Il ne s'en occupait pas moins sur ses bâtiments, sa maison civile, ses extraordinaires de bouche ; il croyait toujours apprendre quelque chose à ceux qui en ces genres-là en savaient le plus, qui de leur part recevaient en novices des leçons qu'ils savaient par cœur il y avait longtemps. Ces pertes de temps, qui paraissaient au roi avec tout le mérite d'une application continuelle, étaient le triomphe de ses ministres, qui avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisaient venir comme de lui ce qu'ils voulaient eux-mêmes et qui conduisaient

le grand selon leurs vues et trop souvent selon leur intérêt, tandis qu'ils s'applaudissaient de le voir se noyer dans ces détails.

La vanité et l'orgueil, qui vont toujours croissant, qu'on nourrissait et qu'on augmentait en lui sans cesse, sans même qu'il s'en aperçût, et jusque dans les chaires par les prédicateurs en sa présence, devinrent la base de l'exaltation de ses ministres par-dessus toute autre grandeur. Il se persuadait par leur adresse que la leur n'était que la sienne, qui, au comble en lui, ne se pouvait plus mesurer, tandis qu'en eux elle l'augmentait d'une manière sensible, puisqu'ils n'étaient rien par eux-mêmes, et utile en rendant plus respectables les organes de ces commandements, qui les faisaient mieux obéir. De là les secrétaires d'État et les ministres successivement à quitter le manteau, puis le rabat, après l'habit noir, ensuite l'uni, le simple, le modeste, afin de s'habiller comme des gens de qualité ; de là à en prendre les manières, puis les avantages, et par échelons admis à manger avec le roi ; et leurs femmes, d'abord sous des prétextes personnels, comme Mme Colbert longtemps avant Mme de Louvois, enfin des années après elles, toutes à titre de droit des places de leur mari, manger et entrer

dans les carrosses, et n'être en rien différentes des femmes de la première qualité.

De ce degré, Louvois, sous divers prétextes, ôta les honneurs civils et militaires dans les places et dans les provinces à ceux à qui on ne les avait jamais disputés, et [en vint] à cesser d'écrire *monseigneur* aux mêmes, comme il avait toujours été pratiqué. Le hasard m'a conservé trois [lettres] de M. Colbert, lors contrôleur général, ministre d'État et secrétaire d'État, à mon père à Blaye, dont la suscription et le dedans le traitent de *monseigneur*, et que Mgr le duc de Bourgogne, à qui je les montrai, vit avec grand plaisir. M. de Turenne, dans l'éclat où il était alors, sauva le rang de prince de l'écriture, c'est-à-dire sa maison qui l'avait eu par le cardinal de Mazarin, et conséquemment les maisons de Lorraine et de Savoie, car les Rohan ne l'ont jamais pu obtenir, et c'est peut-être la seule chose où ait échoué la beauté de Mme de Soubise. Ils ont été plus heureux depuis. M. de Turenne sauva aussi les maréchaux de France pour les honneurs militaires ; ainsi pour sa personne il conserva les deux. Incontinent après, Louvois s'attribua ce qu'il venait d'ôter à bien plus grand que lui, et le communiqua aux secrétaires d'État. Il usurpa

les honneurs militaires, que ni les troupes, ni qui que ce soit, n'osa refuser à sa puissance d'élever et de perdre qui bon lui semblait ; et il prétendit que tout ce qui n'était point duc et officier de la couronne, ou ce qui n'avait point le rang de prince étranger ni le tabouret de grâce, lui écrivît *monseigneur*, et lui leur répondre dans la suscription : *très humble et très affectionné serviteur*, tandis que le dernier maître des requêtes, ou conseiller au parlement, lui écrivait *monsieur*, sans qu'il ait jamais prétendu changer cet usage.

Ce fut d'abord un grand bruit : les gens de la première qualité, les chevaliers de l'ordre, les gouverneurs et les lieutenants généraux des provinces, et, à leur suite, les gens de moindre qualité, et lieutenants généraux des armées se trouvèrent infiniment offensés d'une nouveauté si surprenante et si étrange. Les ministres avaient su persuader au roi l'abaissement de tout ce qui était élevé, et que leur refuser ce traitement c'était mépriser son autorité et son service, dont ils étaient les organes, parce que d'ailleurs, et par eux-mêmes, ils n'étaient rien. Le roi séduit par ce reflet prétendu de grandeur sur lui-même, s'expliqua si durement à cet égard, qu'il ne fut plus question que de ployer sous ce nouveau style, ou

de quitter le service, et de tomber en même temps ceux qui quittaient, et ceux qui ne servaient pas même, dans la disgrâce marquée du roi, et sous la persécution des ministres, dont les occasions se rencontraient à tous moments.

Plusieurs gens distingués qui ne servaient point, et plusieurs gens de guerre du premier mérite et des premiers grades, aimèrent mieux renoncer à tout et perdre leur fortune, et la perdirent en effet, et la plupart pis encore ; et dans la suite assez prompte, peu à peu personne ne fit plus aucune difficulté là-dessus.

De là l'autorité personnelle et particulière des ministres montée au comble, jusqu'en ce qui ne regardait ni les ordres ni le service du roi, sous l'ombre que c'était la sienne ; de là ce degré de puissance qu'ils usurpèrent ; de là leurs richesses immenses, et les alliances qu'ils firent tous à leur choix.

Quelque ennemis qu'ils fussent les uns des autres, l'intérêt commun les ralliait chaudement sur ces matières, et cette splendeur usurpée sur tout le reste de l'État dura autant que dura le règne de Louis XIV. Il en tirait vanité, il n'en était pas moins jaloux qu'eux ; il ne voulait de grandeur que par émanation de la sienne. Toute

autre lui était devenue odieuse. Il avait sur cela des contrariétés qui ne se comprenaient pas, comme si les dignités, les charges, les emplois avec leurs fonctions, leurs distinctions, leurs prérogatives n'émanaient pas de lui comme les places de ministres et les charges de secrétaire d'État qu'il comptait seules de lui, lesquelles pour cela il portait au faîte, et abattait tout le reste sous leurs pieds.

Une autre vanité personnelle l'entraîna encore dans cette conduite. Il sentait bien qu'il pouvait accabler un seigneur sous le poids de sa disgrâce, mais non pas l'anéantir, ni les siens, au lieu qu'en précipitant un secrétaire d'État de sa place, ou un autre ministre de la même espèce, il le replongeait lui et tous les siens dans la profondeur du néant d'où cette place l'avait tiré, sans que les richesses qui lui pourraient rester le pussent relever de son non-être. C'est là ce qui le faisait se complaire à faire régner ses ministres sur les plus élevés de ses sujets, sur les princes de son sang en autorité comme sur les autres, et sur tout ce qui n'avait ni rang, ni office de la couronne, en grandeur comme en autorité au-dessus d'eux. C'est aussi ce qui éloigna toujours du ministère tout homme qui pouvait y ajouter du

Bibl. Nat.

Mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Autriche

sien ce que le roi ne pouvait ni détruire ni lui conserver, ce qui lui aurait rendu un ministre de cette sorte en quelque façon redoutable et continuellement à charge, dont l'exemple du duc de Beauvilliers fut l'exception unique dans tout le cours de son règne, comme il a été remarqué en parlant de ce duc, le seul homme noble qui ait été admis dans son conseil depuis la mort du cardinal de Mazarin jusqu'à la sienne, c'est-à-dire pendant cinquante-quatre ans ; car, outre ce qu'il y aurait à dire sur le maréchal de Villeroy, le peu de mois qu'il y a été depuis la mort du duc de Beauvilliers jusqu'à celle du roi ne peut pas être compté, et son père n'a jamais entré dans le conseil d'État.

De là encore la jalousie si précautionnée des ministres, qui rendit le roi si difficile à écouter tout autre qu'eux, tandis qu'il s'applaudissait d'un accès facile, et qu'il croyait qu'il y allait de sa grandeur, de la vénération et de la crainte dont il se complaisait d'accabler les plus grands, de se laisser approcher autrement qu'en passant. Ainsi le grand seigneur comme le plus subalterne de tous états, parlait librement au roi en allant ou revenant de la messe, en passant d'un appartement à un autre, ou allant monter en carrosse ; les

plus distingués, même quelques autres, à la porte de son cabinet, mais sans oser l'y suivre. C'est à quoi se bornait la facilité de son accès. Ainsi on ne pouvoit s'expliquer qu'en deux mots, d'une manière fort incommode, et toujours entendu de plusieurs qui environnaient le roi, ou, si on était plus connu de lui, dans sa perruque, ce qui n'était guère plus avantageux. La réponse sûre était un *je verrai*, utile à la vérité pour s'en donner le temps, mais souvent bien peu satisfaisante moyennant quoi tout passait nécessairement par les ministres, sans qu'il pût y avoir jamais d'éclaircissement, ce qui les rendait les maîtres de tout, et le roi le voulait bien, ou ne s'en apercevait pas.

D'audiences à en espérer dans son cabinet, rien n'était plus rare, même pour les affaires du roi dont on avait été chargé. Jamais, par exemple, à ceux qu'on envoyait ou qui revenaient d'emplois étrangers, jamais à pas un officier général, si on en excepte certains cas très singuliers, et encore, mais très rarement, quelqu'un de ceux qui étaient chargés de ces détails de troupes où le roi se plaisait tant ; de courtes aux généraux d'armée qui partaient, et en présence du secrétaire d'État de la guerre, de plus courtes à leur retour, quel

quefois ni en partant, ni en revenant. Jamais de lettres d'eux qui allassent directement au roi sans passer auparavant par le ministre, si on en excepte quelques occasions infiniment rares et momentanées, et le seul M. de Turenne sur la fin, qui, ouvertement brouillé avec Louvois, et brillant de gloire et de la plus haute considération, adressait ses dépêches au cardinal de Bouillon, qui les remettait directement au roi, qui n'en étaient pas moins vues après par le ministre, avec lequel les ordres et les réponses étaient concertés.

La vérité est pourtant, que, quelque gâté que fût le roi sur sa grandeur et sur son autorité qui avaient étouffé toute autre considération en lui, il y avait à gagner dans ses audiences, quand on pouvait tant faire que de les obtenir, et qu'on savait s'y conduire avec tout le respect qui était dû à la royauté et à l'habitude. Outre ce que j'en ai su d'ailleurs, j'en puis parler par expérience. On a vu en leur temps ici que j'ai obtenu, et même usurpé [des audiences], et forcé le roi fort en colère contre moi, et toujours sorti, lui persuadé et content de moi, et le marquer après et à moi et à d'autres. Je puis donc aussi parler de ces audiences qu'on en avait quelquefois, par ma propre expérience.

Là, quelque prévenu qu'il fût, quelque mécontentement qu'il crût avoir lieu de sentir, il écoutait avec patience, avec bonté, avec envie de s'éclaircir et de s'instruire ; il n'interrompait que pour y parvenir. On y découvrait un esprit d'équité et le désir de connaître la vérité, et cela quoique en colère quelquefois, et cela jusqu'à la fin de sa vie. Là tout se pouvait dire, pourvu encore une fois que ce fût avec cet air de respect de soumission, de dépendance, sans lequel on se serait encore plus perdu que devant, mais avec lequel aussi, en disant vrai, on interrompait le roi à son tour, on lui niait cruellement des faits qu'il rapportait, on élevait le ton au-dessus du sien en lui parlant, et tout cela non seulement sans qu'il le trouvât mauvais, mais se louant après de l'audience qu'il avait donnée, et de celui qui l'avait eue, se défaisant des préjugés qu'il avait pris, ou des faussetés qu'on lui avait imposées, et le marquant après par ses traitements. Aussi les ministres avaient-ils grand soin d'inspirer au roi l'éloignement d'en donner, à quoi ils réussirent comme dans tout le reste.

C'est ce qui rendait les charges qui approchaient de la personne du roi si considérables, et ceux qui les possédaient si considérés, et des

ministres mêmes, par la facilité qu'ils avaient tous les jours de parler au roi, seuls, sans l'effaroucher d'une audience qui était toujours sue, et de l'obtenir sûrement, et sans qu'on s'en aperçût, quand ils en avaient besoin. Surtout les grandes entrées par cette même raison étaient le comble des grâces, encore plus que de la distinction, et c'est ce qui, dans les grandes récompenses des maréchaux de Boufflers et de Villars, les fit mettre de niveau à la pairie et à la survivance de leurs gouvernements à leurs enfants tous jeunes, dans le temps que le roi n'en donnait plus à personne.

C'est donc avec grande raison qu'on doit déplorer avec larmes l'horreur d'une éducation uniquement dressée pour étouffer l'esprit et le cœur de ce prince, le poison abominable de la flatterie la plus insigne qui le déifia dans le sein même du christianisme, et la cruelle politique de ses ministres qui l'enferma, et qui pour leur grandeur, leur puissance et leur fortune l'enivrèrent de son autorité, de sa grandeur, de sa gloire jusqu'à le corrompre, et à étouffer en lui, sinon toute la bonté, l'équité, le désir de connaître la vérité que Dieu lui avait donné, au moins l'émoussèrent presque entièrement, et empêchèrent sans cesse

qu'il fît aucun usage de ces vertus, dont son royaume et lui-même furent les victimes.

De ces sources étrangères et pestilentielles lui vint cet orgueil [tel] que ce n'est point trop de dire que, sans crainte du diable que Dieu lui laissa jusque dans ses plus grands désordres, il se serait fait adorer et aurait trouvé des adorateurs ; témoin en autres ces monuments si outrés, pour en parler même sobrement : sa statue de la place des Victoires, et sa païenne dédicace où j'étais, où il prit un plaisir si exquis ; et de cet orgueil tout le reste qui le perdit, dont on vient de voir tant d'effets funestes, et dont d'autres plus funestes encore se vont retrouver.

Saint-Simon, autre part, est revenu sur ce portrait de Louis XIV, reconnaissant qu'il avait un esprit meilleur « QU'AU DESSOUS DU MÉDIOCRE », *comme il vient de l'écrire. Voir, par exemple, le lumineux* « RACCOURCI DU RÈGNE » *qui termine l'Appendice de notre deuxième volume.*

CHAPITRE III

Jalousie et ambition de Louvois font toutes les guerres et [ainsi que] la haine implacable du roi pour le prince d'Orange. — Terrible conduite de Louvois pour embarquer la guerre générale de 1688. — Catastrophe de Louvois par deux belles actions après beaucoup d'étranges. — Grande action de Chamlay : son état ; son caractère. — Mort et disgrâce de Louvois, et de son médecin cinq mois après celle de Louvois.

Ce même orgueil, que Louvois sut si bien manier, épuisa le royaume par des guerres et par des fortifications innombrables. La guerre des Pays-Bas, à l'occasion de la mort de Philippe IV et des droits de la reine sa fille, forma la triple alliance. La guerre de Hollande, en 1670, effraya toute l'Europe pour toujours par le succès que le roi y eut, et qu'il abandonna pour l'amour. Elle fit revivre le parti du prince d'Orange, perdit le parti républicain, donna aux Provinces-Unies le

chef le plus dangereux par sa capacité, ses vues, sa suite, ses alliances, qui, par le superbe refus qu'il fit de l'aînée et de la moins honteuse des bâtardes du roi, le piqua au plus vif, jusqu'à n'avoir jamais pu se l'adoucir dans la suite par la longue continuité de ses respects, de ses désirs, de ses démarches, qui, par le désespoir de ce mépris, devint son plus personnel et son plus redoutable ennemi, et qui sut en tirer de si prodigieux avantages, quoique toujours malheureux à la guerre contre lui.

Son coup d'essai fut la fameuse ligue d'Augsbourg, qu'il sut former de la terreur de la puissance de la France, qui nourrissait chez elle un plus cruel ennemi. C'était Louvois, l'auteur et l'âme de toutes ces guerres, parce qu'il en avait le département, et parce que, jaloux de Colbert, il le voulait perdre en épuisant les finances, et le mettant à bout. Colbert trop faible pour pouvoir détourner la guerre, ne voulut pas succomber ; ainsi à bout d'une administration sage, mais forcée, et de toutes les ressources qu'il avait pu imaginer, il renversa enfin ses anciennes et vénérables barrières, dont la ruine devint nécessairement celle de l'État, et l'a peu à peu réduit aux malheurs qui ont tant de

fois épuisé les particuliers, après avoir ruiné le royaume. C'est ce qu'opérèrent ces places et ces troupes sans nombre qui accablèrent d'abord les ennemis, mais qui leur apprirent enfin à avoir des armées aussi nombreuses que les nôtres, et que l'Allemagne et le nord étaient inépuisables d'hommes, tandis que la France s'en dépeupla.

Ce fut la même jalousie qui écrasa la marine dans un royaume flanqué des deux mers, parce qu'elle était florissante sous Colbert et son fils, et qui empêcha l'exécution du sage projet d'un port à la Hogue, pour s'assurer d'une retraite dans la Manche, faute énorme qui bien des années après coûta à la France, au même lieu de la Hogue, la perte d'une nombreuse flotte qu'elle avait enfin remise en mer avec tant de dépense, qui anéantit la marine, et ne lui laissa pas le temps, après avoir été si chèrement relevée, de rétablir son commerce éteint dès la première fois par Louvois, qui est la source des richesses et pour ainsi dire l'âme d'un État dans une si heureuse position entre les deux mers.

Cette même jalousie de Louvois contre Colbert dégoûta le roi des négociations dont le cardinal de Richelieu estimait l'entretien continuel si nécessaire, aussi bien que la marine et le commerce,

parce que tous les trois étaient entre les mains de Colbert et de Croissy, son frère, à qui Louvois ne destinait pas la dépouille du sage et de l'habile Pomponne, quand il se réunit à Colbert pour le faire chasser.

Ce fut donc dans cette triste situation intérieure que la fenêtre de Trianon fit la guerre de 1688 ; que Louvois détourna d'abord le roi de rien croire des avis de d'Avaux, ambassadeur en Hollande, et de bien d'autres qui mandaient de la Haye positivement, et de bien d'autres endroits, le projet et les préparatifs de la révolution d'Angleterre, et nos armes de dessus les Provinces-Unies par la Flandre qui en auraient arrêté l'exécution pour les porter sur le Rhin, et par là embarquer sûrement la guerre. Louvois frappa ainsi deux coups à la fois pour ses vues personnelles : il s'assura par cette expresse négligence d'une longue et forte guerre avec la Hollande et l'Angleterre, où il était bien assuré que la haine invétérée du roi pour la personne du prince d'Orange ne souffrirait jamais sa grandeur et son établissement sur les ruines de la religion catholique et de Jacques II son ami personnel, tant qu'il pourrait espérer de renverser l'un et de rétablir l'autre ; et en même temps il profitait de la mort de l'électeur de

Cologne, qui ouvrait la dispute de l'élection en sa place, entre le prince Clément de Bavière son neveu et le cardinal de Furstemberg son coadjuteur, portés ouvertement chacun par l'empereur et par la France, et sous ce prétexte persuade au roi d'attaquer l'empereur et l'empire par le siège de Philippsbourg, etc. ; et pour rendre cette guerre plus animée et plus durable, fait brûler Worms, Spire, et tout le Palatinat jusqu'aux portes de Mayence dont il fait emparer les troupes du roi. Après ce subit début, et certain par là de la plus vive guerre avec l'empereur, l'empire, l'Angleterre et la Hollande, l'intérêt particulier de la faire durer lui fit changer le plan de son théâtre.

Pousser sa pointe en Allemagne dénuée de places et pleines de princes dont les médiocres États dépourvus n'auraient pu la soutenir, le menaçait de ce côté d'une paix trop prompte, malgré la fureur qu'il y avait allumée par ses cruels incendies. La Flandre, au contraire, était hérissée de places, où, après une déclaration de guerre il n'était pas aisé de pénétrer. Ce fut donc de la Flandre dont il persuada au roi de faire le vrai théâtre de la guerre, et rien en Allemagne qu'une guerre d'observation et de subsistance. Il

le flatta de conquérir des places en personne, et de châtier une autre fois les Hollandais qui venaient de mettre le prince d'Orange sur le trône du roi Jacques, réfugié en France avec sa famille, et engagea ainsi une guerre à ne point finir; tandis qu'elle eût été courte au moins avec l'empereur et l'empire, en portant brusquement la guerre dans le milieu de l'Allemagne, et demeurant sur la défensive en Flandre, où les Hollandais, contents de leurs succès d'Angleterre, n'auraient pas songé à faire des progrès parmi tant de places.

Mais ce ne fut pas tout. Louvois voulut être exact à sa parole : la guerre qu'il venait d'allumer ne lui suffit pas : il la veut contre toute l'Europe. L'Espagne inséparable de l'empereur, et même des Hollandais, à cause de la Flandre espagnole, s'était déclarée : ce fut un prétexte pour des projets sur la Lombardie, et ces projets en servirent d'un autre pour faire déclarer le duc de Savoie. Ce prince ne désirait que la neutralité, et comme le plus faible, de laisser passer à petites troupes limitées, avec ordre et mesure, ce qu'on aurait voulu par son pays en payant. Cela était difficile à refuser; aussi Catinat, déjà sur la frontière avec les troupes destinées à ce passage, eut-il

ordre d'entrer en négociation. Mais, à mesure qu'elle avançait, Louvois demandait davantage et envoyait d'un courrier à l'autre des ordres si contradictoires que M. de Savoie ni Catinat même n'y comprenaient rien. M. de Savoie prit le parti d'écrire au roi pour lui demander ses volontés à lui-même et s'y conformer.

Ce n'était pas le compte de Louvois qui voulait forcer ce prince à la guerre. Il osa supprimer la lettre au roi, et faire à son insu des demandes si exorbitantes, que les accorder et livrer tous ses États à la discrétion de la France était la même chose. Le duc de Savoie se récria, et offensé déjà du mépris de ne recevoir point de réponse du roi à lui directe, il se plaignit fort haut. Louvois en prit occasion de le traiter avec insolence, de le forcer par mille affronts à plus que de simples plaintes, et là-dessus fit agir Catinat hostilement, qui ne pouvait comprendre le procédé du ministre, qui, sans guerre avec la Savoie, obtenait au delà de ce qu'il se pouvait proposer.

Pendant cette étrange manière de négocier, l'empereur, le prince d'Orange et les Hollandais qui regardaient avec raison la jonction du duc de Savoie avec eux comme une chose capitale, surent en profiter. Ce prince se ligua donc avec eux par

force et de dépit, et devint par sa situation l'ennemi de la France le plus coûteux et plus redoutable, et c'est ce que Louvois voulait, et qu'il sut opérer.

Tel fut l'aveuglement du roi, telle fut l'adresse, la hardiesse, la formidable autorité d'un ministre le plus éminent pour les projets et pour les exécutions, mais le plus funeste pour diriger en premier ; qui, sans être premier ministre, abattit tout les autres, sut mener le roi où et comme il voulut, et devint en effet le maître. Il eut la joie de survivre à Colbert et à Seignelay, ses ennemis et longtemps ses rivaux. Elle fut de courte durée.

L'épisode de la disgrâce et de la fin d'un si célèbre ministre est trop curieuse pour devoir être oubliée, et ne peut être mieux placée qu'ici. Quoique je ne fisse que poindre lorsqu'elle arriva, et poindre encore dans le domestique, j'en ai été si bien informé depuis que je ne craindrai pas de raconter ici ce que j'en ai appris des sources, et dans la plus exacte vérité, parce qu'elles n'y étaient en rien intéressées.

La fenêtre de Trianon a montré un échantillon de l'humeur de Louvois ; à cette humeur qu'il ne pouvait contraindre se joignait un ardent désir de la grandeur et de la prospérité du roi et de sa

gloire, qui était le fondement et la plus assurée protection de sa propre fortune, et de son énorme autorité. Il avait gagné la confiance du roi à tel point qu'il eut la confidence de l'étrange résolution d'épouser Mme de Maintenon, et d'être un des deux témoins de cet affreux mariage. Il eut aussi le courage de s'en montrer digne en représentant au roi quelle serait l'ignominie de le déclarer jamais et de tirer de lui sa parole royale qu'il ne le déclarerait en aucun temps de sa vie, et de faire donner en sa présence la même parole à Harlay, archevêque de Paris, qui, pour suppléer aux bans et aux formes ordinaires, devait aussi comme diocésain être présent à la célébration.

Plusieurs années après, Louvois qui était toujours bien informé de l'intérieur le plus intime, et qui n'épargnait rien pour l'être fidèlememt et promptement, sut les manèges de Mme de Maintenon pour se faire déclarer ; que le roi avait eu la faiblesse de le lui promettre, et que la chose allait éclater. Il mande à Versailles l'archevêque de Paris, et, au sortir de dîner prend des papiers et s'en va chez le roi, et comme il faisait toujours, entre droit dans les cabinets. Le roi, qui allait se promener, sortait de sa chaise percée, et raccommodait encore ses chausses. Voyant Louvois à

l'heure qu'il ne l'attendait pas, il lui demande ce qui l'amène. « Quelque chose de pressé et d'important », lui répond Louvois d'un air triste qui étonna le roi, et qui l'engagea à commander à ce qui était toujours là de valets intérieurs de sortir. Ils sortirent en effet ; mais ils laissèrent les portes ouvertes, de manière qu'ils entendirent tout, et virent aussi tout par les glaces : c'était là le grand danger des cabinets.

Eux sortis, Louvois ne feignit point de dire au roi ce qui l'amenait. Ce monarque était souvent faux : mais il n'était pas au-dessus du mensonge. Surpris d'être découvert, il s'entortilla de faibles et transparents détours, et, pressé par son ministre, se mit à marcher pour gagner l'autre cabinet, où étaient les valets, et se délivrer de la sorte ; mais Louvois, qui l'aperçoit, se jette à ses genoux et l'arrête, tire de son côté une petite épée de rien qu'il portait, en présente la garde au roi, et le prie de le tuer sur-le-champ s'il veut persister à déclarer son mariage, lui manquer de parole ou plutôt à soi-même, et se couvrir aux yeux de toute l'Europe d'une infamie qu'il ne veut pas voir. Le roi trépigne, pétille, dit à Louvois de le laisser. Louvois le serre de plus en plus par les jambes, de peur qu'il ne lui échappe ; lui représente l'hor-

rible contraste de sa couronne, et de la gloire personnelle qu'il y a jointe, avec la honte de ce qu'il veut faire, dont il mourra après de regret et de confusion, en un mot fait tant qu'il tire une seconde fois parole du roi qu'il ne déclarera jamais ce mariage.

L'archevêque de Paris arrive le soir ; Louvois lui conte ce qu'il a fait. Le prélat courtisan n'en aurait pas été capable, et en effet ce fut une action qui se peut dire sublime, de quelque côté qu'elle puisse être considérée, surtout dans un ministre tout-puissant, qui tenait si fort à son autorité et à sa place, et, par cela même qu'il faisait, sentait tout le poids de celle de Mme de Maintenon, conséquemment tout celui de sa haine, s'il était découvert, comme il avait trop de connaissances pour se flatter que son action lui demeurât cachée. L'archevêque, qui n'eut qu'à confirmer le roi dans sa parole commune à Louvois et à lui, et qui venait d'être réitérée à ce ministre, n'osa lui refuser une démarche si honorable et sans danger. Il parla donc le lendemain matin au roi, et il en tira aisément le renouvellement de cette parole.

Celle du roi à Mme de Maintenon n'avait point mis de délai ; elle s'attendait à tous moments d'être déclarée. Au bout de quelques jours, inquiète de

ce que le roi ne lui parlait de rien là-dessus, elle se hasarda de lui en toucher quelque chose. L'embarras où elle mit le roi la troubla fort. Elle voulut faire effort; le roi coupa court sur les réflexions qu'il avait faites, les assaisonna comme il put, mais il finit par la prier de ne plus penser à être déclarée et à ne lui en parler jamais. Après le premier bouleversement que lui causa la perte d'une telle espérance, et si près d'être mise à effet son premier soin fut de rechercher à qui elle en était redevable. Elle n'était pas de son côté moins bien avertie que Louvois. Elle apprit enfin ce qui s'était passé, et quel jour, entre le roi et son ministre.

On ne sera pas surpris après cela si elle jura sa perte et si elle ne cessa de la préparer, jusqu'à ce qu'elle en vint à bout ; mais le temps n'y était pas propre. Il fallait laisser vieillir l'affaire avec un roi soupçonneux, et se donner le loisir des conjectures pour miner peu à peu son ennemi, qui avait toute la confiance de son maître, et que la guerre lui rendait si nécessaire.

Le personnage qu'avait fait l'archevêque de Paris ne lui échappa pas non plus, quelque léger qu'il eût été, et même après coup ; et c'est, pour le dire en passant, ce qui creusa peu àpeu la dis-

grâce qui s'augmenta toujours, dont les dégoûts continuels qui succédèrent à une faveur si déclarée et si longue abrégèrent peut-être ses jours, qui néanmoins surpassèrent de trois ans ceux de Louvois.

A l'égard de ce ministre, dont la sultane manquée avait plus de hâte de se délivrer, elle ne manqua aucune occasion d'y préparer les voies. Celle de ces incendies du Palatinat lui fut d'un merveilleux usage. Elle ne manqua pas d'en peindre au roi toute la cruauté ; elle n'oublia pas de lui en faire naître les plus grands scrupules, car le roi en était lors plus susceptible qu'il ne l'a été depuis. Elle s'aida aussi de la haine qui en retombait à plomb sur lui, non sur son ministre, et des dangereux effets qu'elle pouvait produire. Elle en vint à bout d'aliéner fort le roi et de le mettre de mauvaise humeur contre Louvois.

Celui-ci, non content des terribles exécutions du Palatinat, voulut encore brûler Trèves. Il le proposa au roi comme plus nécessaire encore que ce qui avait été fait à Worms et à Spire, dont les ennemis auraient fait leurs places d'armes, et qui en feraient une à Trèves, dans une position à notre égard bien plus dangereuse. La dispute s'échauffa sans que le roi pût ou voulût être per-

suadé. On peut juger que Mme de Maintenon après n'adoucit pas les choses.

A quelques jours de là, Louvois, qui avait le défaut de l'opiniâtreté, et en qui l'expérience avait ajouté de ne douter pas d'emporter toujours ce qu'il voulait, vint à son ordinaire travailler avec le roi chez Mme de Maintenon. A la fin du travail, il lui dit qu'il avait bien senti que le scrupule était la seule raison qui l'eût retenu de consentir à une chose aussi nécessaire à son service que l'était le brûlement de Trèves ; qu'il croyait lui en rendre un essentiel de l'en délivrer en s'en chargeant lui-même, et que, pour cela, sans lui en avoir voulu reparler, il avait dépêché un courrier avec l'ordre de brûler Trèves à son arrivée.

Le roi fut à l'instant, et contre son naturel, si transporté de colère, qu'il se jeta sur les pincettes de la cheminée, et en allait charger Louvois sans Mme de Maintenon, qui se jeta aussitôt entre-deux, en s'écriant : « Ah ! sire, qu'allez-vous faire ? » et lui ôta les pincettes des mains. Louvois cependant gagnait la porte. Le roi cria après lui pour le rappeler, et lui dit les yeux étincelants : Dépêchez un courrier tout à cette heure avec un contre-ordre, et qu'il arrive à temps, et sachez que votre tête en répond, si on brûle une seule

maison. » Louvois, plus mort que vif, s'en alla sur-le-champ.

Ce n'était pas dans l'impatience de dépêcher le contre-ordre ; il s'était bien gardé de laisser partir le premier courrier. Il lui avait donné ses dépêches portant l'ordre de l'incendie ; mais il lui avait ordonné de l'attendre tout botté au retour de son travail. Il n'avait osé hasarder cet ordre après la répugnance et le refus du roi d'y consentir, et il crut par cette ruse que le roi pourrait être fâché, mais que ce serait tout. Si la chose se fût passée ainsi par ce piège, il faisait partir le courrier en revenant chez lui. Il fut assez sage pour ne pas commettre à le dépêcher auparavant, et bien lui en prit. Il n'eut que la peine de reprendre ses dépêches et de faire débotter le courrier. Il passa toujours auprès du roi pour parti, et le second pour être arrivé assez à temps pour empêcher l'exécution.

Après une aussi étrange aventure, et aussi nouvelle au roi, Mme de Maintenon eut beau jeu contre le ministre. Une seconde action, louable encore, acheva sa perte. Il fit, dans l'hiver de 1690 à 1691, le projet de prendre Mons à l'entrée du printemps, et même auparavant. Comme tout ne se mesure que par comparaison, les finances abon-

dantes alors eu égard à ce qu'elles ont été depuis, mais fort courtes par l'habitude précédente d'y nager, engagèrent Louvois de proposer au roi de faire le voyage de Mons sans y mener les dames. Chamlay, qui était de tous les secrets militaires, même avec le roi, avertit Louvois de prendre garde à une proposition qui offenserait Mme de Maintenon, qui déjà ne l'aimait pas, et qui avait assez de crédit pour le perdre. Louvois trouva tant de dépense et tant d'embarras, au voyage des dames, qu'il préféra le bien de l'État et la gloire du roi à son propre danger, et le siège se fit par le roi, qui prit la place, et les dames demeurèrent à Versailles, où le roi les revint trouver aussitôt qu'il eut pris Mons. Mais comme c'est la dernière goutte d'eau qui fait répandre le verre, un rien arrivé à ce siège consomma la perte de Louvois.

Le roi, qui se piquait de savoir mieux que personne jusqu'aux moindres choses militaires, se promenant autour de son camp, trouva une garde ordinaire de cavalerie mal placée, et lui-même la replaça autrement. Se promenant encore le même jour l'après-dînée, le hasard fit qu'il repassa devant cette même garde, qu'il trouva placée ailleurs. Il en fut surpris, et choqué. Il demanda au

capitaine qui l'avait mis où il le voyait, qui répondit que c'était Louvois qui avait passé par là. « Mais, reprit le roi, ne lui avez-vous pas dit que c'était moi qui vous avais placé ? — Oui, sire, » répondit le capitaine. Le roi piqué se tourne vers sa suite et dit : « N'est-ce pas là le métier de Louvois ? il se croit un grand homme de guerre et savoir tout ; » et tout de suite replaça le capitaine avec sa garde où il l'avait mis le matin. C'était en effet une sottise et insolence de Louvois, et le roi avait dit vrai sur son compte. Mais il en fut si blessé qu'il ne put le lui pardonner, et qu'après sa mort, ayant rappelé Pomponne dans son conseil d'État, il lui conta cette aventure, piqué encore de la présomption de Louvois, et je la tiens de l'abbé de Pomponne.

De retour de Mons, l'éloignement du roi pour lui ne fit qu'augmenter, et à tel point que ce ministre si présomptueux, et qui au milieu de la plus grande guerre se comptait si indispensablement nécessaire, commença à tout appréhender. La maréchale de Rochefort, qui était demeurée son amie intime, étant allée avec Mme de Blansac sa fille, dîner avec lui à Meudon, qui me l'ont conté toutes les deux, il les mena à la promenade. Ils n'étaient qu'eux trois dans une petite calèche

légère qu'il menait. Elles l'entendirent se parler à lui-même, rêvant profondément, et se dire à diverses reprises : « Le ferait-il ? Le lui fera-t-on faire ? non ; mais cependant... non il n'oserait. » Pendant ce monologue il allait toujours, et la mère et la fille se taisaient, et se poussaient, quand tout à coup la maréchale vit les chevaux sur le dernier rebord d'une pièce d'eau, et n'eut que le temps de se jeter en avant sur les mains de Louvois pour arrêter les rênes, criant qu'il les menait noyer. A ce cri et ce mouvement, Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil, recula quelques pas, et tourna, disant qu'en effet il rêvait et ne pensait pas à la voiture.

Dans cette perplexité, il se mit à prendre des eaux les matins à Trianon. Le 16 juillet j'étais à Versailles pour une affaire assez sauvage, dont le roi avait voulu donner tout l'avantage à mon père, qui était à Blaye avec ma mère, contre Sourdis, qui commandait en chef en Guyenne, et que Louvois avait inutilement soutenu. Ce nonobstant, je fus conseillé de l'aller remercier, et j'en reçus autant de compliments et de politesses que s'il avait bien servi mon père. Ainsi va la cour. Je ne lui avais jamais parlé. Sortant le même jour du dîner du roi, je le rencontrai au fond d'une très

petite pièce qui est entre la grande salle des gardes et ce grand salon qui donne sur la petite cour des princes. M. de Marsan lui parlait, et il allait travailler chez Mme de Maintenon avec le roi, qui devait se promener après dans les jardins à Versailles à pied, où les gens de la cour avaient la liberté de le suivre. Sur les quatre heures après midi du même jour, j'allai chez Mme de Châteauneuf, où j'appris qu'il s'était trouvé un peu mal chez Mme de Maintenon, que le roi l'avait forcé de s'en aller, qu'il était retourné à pied chez lui, où le mal avait subitement augmenté ; qu'on s'était hâté de lui donner un lavement qu'il avait rendu aussitôt, et qu'il était mort en le rendant, et demandant son fils à Barbezieux, qu'il n'eut pas le temps de voir, quoiqu'il accourût de sa chambre.

On peut juger de la surprise de toute la cour. Quoique je n'eusse guère que quinze ans, je voulus voir la contenance du roi à un événement de cette qualité. J'allai l'attendre, et le suivis toute sa promenade. Il me parut avec sa majesté accoutumée, mais avec je ne sais quoi de leste et de délivré, qui me surprit assez pour en parler après d'autant plus que j'ignorais alors, et longtemps depuis, les choses que je viens de décrire. Je

remarquai encore qu'au lieu d'aller voir ses fontaines et de diversifier sa promenade, comme il faisait toujours, dans ces jardins, il ne fit jamais qu'aller et venir le long de la balustrade de l'orangerie, et d'où il voyait, en revenant vers le château, le logement de la surintendance où Louvois venait de mourir, qui terminait l'ancienne aile du château sur le flanc de l'orangerie, et vers lequel il regarda sans cesse toutes les fois qu'il revenait vers le château.

Jamais le nom de Louvois ne fut prononcé, ni pas un mot de cette mort si surprenante et si soudaine, qu'à l'arrivée d'un officier que le roi d'Angleterre envoya de Saint-Germain, qui vint trouver le roi sur cette terrasse, et qui lui fit de sa part un compliment sur la perte qu'il venait de faire. « Monsieur, lui répondit le roi d'un air et d'un ton plus que dégagés, faites mes compliments et mes remerciements au roi et à la reine d'Angleterre, et dites-leur de ma part que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins bien. » L'officier fit une révérence, et se retira, l'étonnement peint sur le visage et dans son maintien. J'observai curieusement tout cela, et que les principaux de ce qui était à sa promenade s'interrogeaient des yeux sans proférer une parole.

Barbezieux avait eu la survivance de secrétaire d'État, dès 1665, qu'il n'avait pas encore dix huit ans, lorsque son père la fit ôter à Courtenvaux son aîné, qu'il en jugea incapable. Ainsi Barbezieux, à la mort de Louvois, l'avait faite sous lui en apprenti commis près de six ans, et en avait vingt-quatre à sa mort, et cette mort arriva bien juste pour sauver un grand éclat. Louvois était, quand il mourut, tellement perdu qu'il devait être arrêté le lendemain et conduit à la Bastille. Quelles en eussent été les suites ? C'est ce que sa mort a scellé dans les ténèbres, mais le fait de cette résolution prise et arrêtée par le roi est certain, je l'ai su depuis par des gens bien informés ; mais ce qui demeure sans réplique, c'est que le roi même l'a dit à Chamillart, lequel me l'a conté. Or voilà ce qui explique, je pense, ce désinvolte du roi le jour de la mort de ce ministre qui se trouvait soulagé de l'exécution résolue pour le lendemain, et de toutes ses importunes suites.

Le roi, en rentrant de la promenade chez lui, envoya chercher Chamlay, et lui voulut donner la charge de secrétaire d'État de Louvois, à laquelle est attaché le département de la guerre. Chamlay remercia, et refusa avec persévérance. Il dit au roi qu'il avait trop d'obligation à Louvois, à son

amitié, à sa confiance, pour se revêtir de ses dépouilles au préjudice de son fils, qui en avait la survivance. Il parla de toute sa force en faveur de Barbezieux, s'offrit de travailler sous lui à tout ce à quoi on voudrait l'employer, et à lui communiquer tout ce que l'expérience lui aurait appris, et conclut par déclarer que, si Barbezieux avait le malheur de n'être pas conservé dans sa charge, il aimait mieux la voir en quelques mains que ce fût qu'entre les siennes, et qu'il n'accepterait jamais celle de Louvois et de son fils.

Chamlay était un fort gros homme, blond et court, l'air grossier et paysan, même rustre, et l'était de naissance, avec de l'esprit, de la politesse, un grand et respectueux savoir-vivre avec tout le monde,bon, doux, affable, obligeant, désintéressé, avec un grand sens et un talent unique à connaître les pays, et n'oublier jamais la position des moindres lieux, ni le cours et la nature du plus petit ruisseau. Il avait longtemps servi de maréchal des logis des armées, où il fut toujours estimé des généraux et fort aimé de tout le monde. Un grand éloge pour lui est que M. de Turenne ne put et ne voulut jamais s'en passer jusqu'à sa mort, et que, malgré tout l'attachement qu'il conserva pour sa mémoire, M. de Lou-

vois le mit dans toute sa confiance, M. de Turenne, qui l'avait fort vanté au roi, l'en avait fait connaître. Il était déjà entré dans les secrets militaires ; M. de Louvois ne lui cacha rien, et y trouva un grand soulagement pour les dispositions et les marches des troupes qu'il destinait secrètement aux projets qu'il voulait exécuter. Cette capacité, jointe à sa probité et à la facilité de son travail, de ses expédients, de ses ressources, le mirent de tout avec le roi, qui l'employa même en des négociations secrètes et en des voyages inconnus. Il lui fit du bien et lui donna la grand'croix de Saint-Louis. Sa modestie ne se démentit jamais, jusque-là qu'il fut surpris et honteux de l'applaudissement que reçut la belle action qu'il venait de faire, que le roi ne cacha pas, et que Barbezieux, à qui elle valut sa charge, prit plaisir de publier.

On sera moins surpris dans la suite, quand le roi et Mme de Maintenon seront plus développés, de leur voir confier à un homme de vingt-quatre ans une charge si importante, au milieu d'une guerre générale avec toute l'Europe, et au fils de ce ministre qu'ils allaient envoyer à la Bastille lorsque sa mort les prévint. Je joins ici le roi et Mme de Maintenon ensemble, parce que ce fut

elle qui perdit le père, elle qui fit donner la charge au fils. Le roi, à son ordinaire, passa chez elle après la conversation de Chamlay, et ce fut ce soir-là même que la résolution fut prise en faveur de Barbezieux.

La soudaineté du mal et de la mort de Louvois fit tenir bien des discours, bien plus encore quand on sut par l'ouverture de son corps qu'il avait été empoisonné. Il était grand buveur d'eau, et en avait toujours un pot sur la cheminée de son cabinet, à même duquel il buvait. On sut qu'il en avait bu ainsi en sortant pour aller travailler avec le roi, et qu'entre sa sortie de dîner avec bien du monde, et son entrée dans son cabinet pour prendre les papiers qu'il voulait porter à son travail avec le roi, un frotteur du logis était entré dans ce cabinet, et y était resté quelques moments seul. Il fut arrêté et mis en prison. Mais à peine y eut-il demeuré quatre jours, et la procédure commencée, qu'il fut élargi par ordre du roi, ce qui avait déjà été fait jeté au feu, et défense de faire aucune recherche. Il devint même dangereux de parler là-dessus, et la famille de Louvois étouffa tous ces bruits, d'une manière à ne laisser aucun doute que l'ordre très précis n'en eût été donné.

Ce fut avec le même soin que l'histoire du mé-

decin, qui éclata peu de mois après, fut aussi étouffée, mais dont le premier cri ne se put effacer. Le hasard me l'a très sincèrement apprise ; elle est trop singulière pour s'en tenir à ce mot, et pour ne pas finir par elle tout le curieux et l'intéressant qui vient d'être raconté sur un ministre aussi principal que l'a été M. de Louvois.

Mon père avait depuis plusieurs années un écuyer qui était un gentilhomme de Périgord, de bon lieu, de bonne mine, fort apparenté et fort homme d'honneur, qui s'appelait Clérand. Il crut faire quelque fortune chez M. de Louvois ; il en parla à mon père qui lui voulait du bien, et qui trouva bon qu'il le quittât pour être écuyer de Mme de Louvois, deux ou trois ans avant la mort de ce ministre. Clérand conserva toujours son premier attachement, et nous notre amitié pour lui, et il venait au logis le plus souvent qu'il pouvait. Il m'a conté, étant toujours à Mme de Louvois depuis la mort de son mari, que Séron, médecin domestique de ce ministre, et qui l'était demeuré de M. de Barbezieux, logé dans sa chambre au château de Versailles, dans la surintendance que Barbezieux avait conservée quoiqu'il n'eût pas succédé aux bâtiments, s'était barricadé dans cette chambre, seul, quatre ou cinq

mois après la mort de Louvois ; qu'aux cris qu'il y fit on était accouru à sa porte, qu'il ne voulut jamais ouvrir ; que ces cris durèrent presque toute la journée, sans qu'il voulût ouïr parler d'aucun secours temporel ni spirituel, ni qu'on pût venir à bout d'entrer dans sa chambre : que sur la fin on l'entendit s'écrier qu'il n'avait que ce qu'il méritait ; que ce qu'il avait fait à son maître ; qu'il était un misérable indigne de tout secours ; et qu'il mourût de la sorte en désespéré au bout de huit à dix heures, sans avoir jamais parlé de personne, ni prononcé un seul nom.

A cet événement les discours se réveillèrent à l'oreille, il n'était pas sûr d'en parler. Qui a fait faire le coup ? c'est ce qui est demeuré dans les plus épaisses ténèbres. Les amis de Louvois ont cru l'honorer en soupçonnant des puissances étrangères ; mais elles auraient attendu bien tard à s'en défaire, si quelqu'une avait conçu ce détestable dessein. Ce qui est certain, c'est que le roi en était entièrement incapable, et qu'il n'est rentré dans l'esprit de qui que ce soit de l'en soupçonner. Revenons maintenant à lui.

Surmené moralement et intellectuellement, démoralisé parce qu'il était en disgrâce, Louvois fut emporté par une attaque d'apoplexie.

CHAPITRE IV

Fautes de la guerre de 1668 et du camp de Compiègne. — Gens d'esprit et de mérite pesant au roi, cause de ses mauvais choix. — Fautes insignes de la guerre de la succession d'Espagne. — Extrémité de la France, qui s'en tire par la merveille de la paix d'Angleterre, qui fait celle d'Utrecht. — Bonheur du roi en tout genre. — Autorité du roi sans bornes. — Sa science de régner. — Sa politique sur le service, où il asservit tout et rend tout peuple. — Louvois éteint les capitaines, et en tarit le germe pour toujours par l'invention de l'ordre du tableau. — Pernicieuse adresse de Louvois et de son ordre du tableau. — Promotions funestement introduites. — Invention des inspecteurs. — Invention du grade de brigadier.

La paix de Ryswick semblait enfin devoir laisser respirer la France ; si chèrement achetée, si nécessairement désirée après de si grands et de si longs efforts. Le roi avait soixante ans, et il avait, à son avis, acquis toute sorte de gloire. Ses grands ministres étaient morts et ils n'avaient point laissé d'élèves. Les grands capitaines non

seulement l'étaient aussi, mais ceux qu'ils avaient formés avaient passé de même, ou n'étaient plus en âge ni en santé d'être comptés pour une nouvelle guerre ; et Louvois, qui avait gémi avec rage sous le poids de ses anciens chefs, avait mis bon ordre à ce qu'il ne s'en formât plus à l'avenir dont le mérite pût lui porter ombrage. Il n'en laissa s'élever que de tels qu'ils eussent toujours besoin de lui pour se soutenir. Il n'en put recueillir le fruit ; mais l'État en porta toute la peine, et de main en main la porte encore aujourd'hui.

A peine était-on en paix, sans avoir eu encore le temps de la goûter, que l'orgueil du roi voulut étonner l'Europe par la montre de sa puissance qu'elle croyait abattue, et l'étonna en effet. Telle fut la cause de ce fameux camp de Compiègne (12) où, sous prétexte de montrer aux princes ses petits-fils l'image de la guerre, il étala une magnificence et dans sa cour et dans toutes ses nombreuses troupes inconnue aux plus célèbres tournois, et aux entrevues des rois les plus fameuses. Ce fut un nouvel épuisement au sortir d'une si longue et rude guerre. Tous les corps s'en sentirent longues années, et il se trouva vingt ans après des régiments qui en étaient encore obérés ; on ne touche ici qu'en passant ce

camp trop célèbre. On s'y est étendu en son temps. On ne tarda pas d'avoir lieu de regretter une prodigalité si immense et si déplacée, et encore plus la guerre de 1688 qui venait de finir, au lieu d'avoir laissé le royaume se repeupler, et se refaire par un long soulagement, remplir cependant les coffres du roi avec lenteur, et les magasins de toute espèce, réparer la marine et le commerce, laisser par les années refroidir les haines et les frayeurs, séparer peu à peu des alliés si unis, et si formidables étant ensemble, et donner lieu avec prudence, en profitant des divers événements entre eux, à la dissolution radicale d'une ligue qui avait été si fatale, et qui pouvait devenir funeste. L'état de la santé de deux princes y conviait déjà puissamment : dont l'un par la profondeur de sa sagesse, de sa politique, de sa conduite, s'était acquis assez d'autorité et de confiance en Europe pour y donner le branle à tout ; et l'autre souverain de la plus vaste monarchie, qui n'avait ni oncles, ni tantes, ni frères, ni sœurs, ni postérité. En effet, moins de quatre ans après la paix de Ryswick, le roi d'Espagne mourut, et le roi Guillaume n'en pouvait presque plus, et ne le survécut guère.

Ce fut alors que la vanité du roi mit à deux

doigts de sa perte ce grand et beau royaume, dans les suites de ce grand événement qui fit reprendre les armes à toute l'Europe. C'est ce qu'il faut reprendre de plus loin.

On a dit que le roi craignait l'esprit, les talents, l'élévation des sentiments, jusque dans ses généraux et dans ses ministres. C'est ce qui ajouta à l'autorité de Louvois un moyen si aisé d'écarter des élévations militaires tout mérite qui lui pût être suspect, et d'empêcher, avec l'adresse qu'on expliquera plus bas, qu'il se formât des sujets pour remplacer les généraux.

A considérer ceux qui depuis que le roi se fût rendu suspect l'esprit et le mérite au temps et à l'occasion qui ont été rapportés, on ne trouvera qu'un bien petit nombre de courtisans en qui l'esprit n'ait pas été un obstacle à la faveur, si on en excepte ceux qui, personnages ou simples courtisans, l'avaient dompté par l'âge, et par l'habitude dans les premiers temps qui suivirent la mort du cardinal Mazarin, et qu'il n'avait pas choisis ni approchés de lui-même. M. de Vivonne, avec infiniment d'esprit, l'amusait sans se pouvoir faire craindre. Le roi en faisait volontiers encore cent contes plaisants. D'ailleurs il était frère de Mme de Montespan, et c'était un grand titre, quelque op-

posé que le frère parût à la conduite de la sœur, et de plus le roi l'avait trouvé premier gentilhomme de sa chambre. Il trouva de même M. de Créqui dans la même charge, qui le soutint, et dont la vie tout occupée de plaisir, de bonne chère du plus gros jeu, rassurait le roi, dans l'habitude de familiarité qu'il avait prise avec lui de jeunesse. Le duc du Lude, aussi premier gentilhomme de la chambre de ces premiers temps, tenait par les modes, le bel air, la galanterie, la chasse ; et au fond, pas un des trois n'avait rien qui pût se faire craindre par le genre de leur esprit, quoiqu'ils en eussent beaucoup, qui ne passa jamais celui de bons courtisans. La catastrophe de M. de Lauzun, dont l'esprit était d'une autre trempe, vengea le roi de l'exception ; et la brillante singularité de son retour ne lui réconcilia jamais qu'en apparence, comme on l'a vu par ce que le roi en dit, lors de son mariage, à M. le maréchal de Lorges. Des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, on en a parlé en leur lieu. Pour tous les autres, ils lui pesèrent tellement à la fin chacun, qu'il le fit sentir à la plupart, et qu'il se réjouit de leur mort comme d'une délivrance. Il ne put s'empêcher de s'en expliquer sur M. de La Feuillade, et sur M. de Paris, Harlay, et tout retenu et me-

suré qu'il était, il lui échappa de parler à Marly à table, et tout haut, où entre autres dames étaient les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, de la mort de Seignelay, leur frère, et de celle de Louvois comme d'un des grands soulagements qu'il eût reçus de sa vie.

Depuis ceux-là, il n'en eut que deux d'un esprit supérieur : le chancelier de Pontchartrain, qui longtemps avant sa retraite n'en était supporté qu'avec peine, et dont au fond, quoi qu'il en voulût montrer, il était aisé de voir qu'il fut ravi d'en être défait; et Barbezieux, dont la mort si prompte, à la fleur de l'âge et de la fortune fit pitié à tout le monde. On a vu en son lieu que dès le soir même le roi n'en put contenir sa joie, à son souper public à Marly.

Il avait été fatigué de la supériorité d'esprit et de mérite de ses anciens ministres, de ses anciens généraux, de ce peu d'espèces de favoris qui en avaient beaucoup. Il voulait primer par l'esprit, par la conduite dans le cabinet et dans la guerre, comme il dominait partout ailleurs. Il sentait qu'il ne l'avait pu avec ceux dont on vient de parler ; c'en fut assez pour sentir tout le soulagement de ne les avoir plus, et pour se bien garder d'en choisir en leur place qui pussent lui donner la même

jalousie. C'est ce qui le rendit si facile sur les survivances de secrétaire d'État, tandis qu'il s'était fait une loi de n'en accorder pas une autre charge, et qu'on a vu des novices et des enfants même, exercer, et quelquefois en chef, ces importantes fonctions, tandis que pour celles des moindres emplois, ou pour ceux-là mêmes qui n'avaient que le titre, il n'y avait point d'espérance. C'est ce qui fit que, lorsque les emplois de secrétaires d'État et ceux de ministres étaient à remplir, il ne consulta que son goût, et qu'il affecta de choisir des gens fort médiocres. Il s'en applaudissait même jusque-là qu'il lui échappait souvent de dire qu'il les prenait pour les former, et qu'il se piquait en effet de le faire.

Ces nouveaux venus lui plaisaient même à titre d'ignorance, et s'insinuaient d'autant plus auprès de lui qu'ils la lui avouaient plus souvent, qu'ils s'affectaient de s'instruire de lui jusque des plus petites choses. Ce fut par là que Chamillart entra si avant dans son cœur qu'il fallut tous les malheurs de l'État et la réunion des plus redoutables cabales pour forcer le roi à s'en priver, toutefois sans cesser de l'aimer toujours, et de lui en donner des marques en toute occasion le reste de sa vie. Il fut sur le choix de ses généraux comme sur

celui de ses ministres. Il s'applaudissait de les conduire de son cabinet ; il voulait qu'on crût que, de son cabinet, il commandait toutes ses armées. Il se garda bien d'en perdre la jalouse habitude, que Louvois lui avait inspirée, comme on le verra bientôt, et pourquoi, dont il ne put que pour des moments bien rares se résoudre d'en sacrifier la vanité aux inconvénients continuels qui sautaient aux yeux de tout le monde.

Tels étaient la plupart des ministres et tous les généraux à l'ouverture de la succession d'Espagne. L'âge du roi, son expérience, cette supériorité, non d'esprit ni de capacité ou de lumières, mais de poids, et de poids immense, sur des conseillers et des exécuteurs de cette sorte, l'habitude et le poison du plus mortel encens, confondit dès l'entrée tous les miracles de la fortune. La monarchie entière d'Espagne tomba sans coup férir entre les mains de son petit-fils; et Puységur, si tard devenu maréchal de France en 1735, eut la gloire du projet et de l'exécution de l'occupation de toutes les places espagnoles des Pays-Bas, toutes au même instant, toutes sans brûler une amorce, toutes en se saisissant et désarmant les troupes hollandaises, qui en formaient presque toutes les garnisons.

Le roi, dans l'ivresse d'une prospérité si surprenante, se souvint mal à propos du reproche que lui avait attiré l'injustice de ses guerres ; et que, de la frayeur qu'il avait causée à l'Europe s'était formées ces grandes unions sous lesquelles il avait pensé succomber. Il voulut éviter ces inconvénients ; et au lieu de profiter de l'étourdissement où ce grand événement avait jeté toutes les puissances, priver les Hollandais de tant de troupes de ces nombreuses garnisons, les retenir prisonniers, forcer les armes à la main toutes ces puissances désarmées, et non encore unies, à reconnaître par des traités formels le duc d'Anjou pour l'héritier légitime de tous les États que possédait le feu roi d'Espagne, et dont dès lors le nouveau roi se trouvait entièrement nanti, il se piqua de la folle générosité de laisser aller ces troupes hollandaises, et se reput de l'espérance insensée que les traités, sans les armes, feraient le même effet. Il se laissa amuser tant qu'il convint à ses ennemis de le faire, pour se donner le temps d'armer et de s'unir étroitement, après quoi il ne fut plus question que de guerre ; et le roi bien surpris, se vit réduit à la soutenir par tout, après s'être si grossièrement mécompté.

Il entama par une autre lourdise où un enfant

ne serait pas tombé. Il la dut à Chamillart, au maréchal de Villeroy et à la puissante intrigue des deux filles de Mme de Lislebonne. Ce fut l'entière confiance en Vaudemont, leur oncle, l'ennemi personnel du roi, autant que la distance le pouvait permettre, de l'insolence duquel en Espagne et en Italie, le roi n'avait pas dédaigné autrefois de se montrer très offensé, et jusqu'à l'en faire sortir, l'ami confident du roi Guillaume le plus ardent et le plus personnel de tous les ennemis que le roi s'était faits, et gouverneur de Milanais par ce même roi Guillaume et par la plus pressante sollicitation de l'empereur Léopold auprès du roi d'Espagne Charles II, enfin père d'un fils unique, qui se trouva, dès la première hostilité en Italie, la seconde personne de l'armée de l'empereur, et qui y est mort.

Il n'y avait celui qui ne vît clairement qu'il était averti de tout par son père. La trahison dura même après que ce fils fut mort, et tant qu'elle fut utile à Vaudemont, même avec grossièreté. Jamais le roi, son ministre, ni Villeroy, son général, n'en soupçonnèrent la moindre chose ; jamais la faveur, la confiance, les préférences pour Vaudemont ne diminuèrent ; jamais personne assez hardi pour oser ouvrir les yeux là-

dessus au roi, ni à son ministre. Catinat, trahi par Vaudemont et par M. de Savoie, y flétrit ses lauriers, et le maréchal de Villeroy, envoyé en héros pour réparer ses fautes, tomba lourdement dans leurs filets. Le duc de Vendôme, arrivé comme le réparateur, n'épargna pas M. de Savoie mais il avait de trop fortes raisons de ne toucher pas à Vaudemont; volonté ou duperie, peut-être tous les deux, de franc dessein de ne rien apercevoir.

La faiblesse du roi pour plaire à Chamillart sur La Feuillade, son gendre, duquel il avait été si éloigné, et dont il avait voulu empêcher le mariage, le fit tout d'un coup général d'armée, et lui confia le siège de Turin, c'est-à-dire la plus importante affaire de l'État. Tallard, si fait pour la cour, et si peu pour tout ce qui passe la petite intrigue, fut défait à Hochstedt, sans presque aucune perte que de ceux qui voulurent bien se rendre. Du fond de l'empire une armée entière, et les trois quarts de l'autre fut rechassée au deçà du Rhin, où tout de suite elles virent prendre Landau. Ce malheur avait été précédé de la délivrance du maréchal de Villeroy, que le roi se piqua de remettre en honneur. Il se fit battre à Ramillies, où sans perte à peine de deux mille hommes, il fut

rechassé du fond des Pays-Bas dans le milieu des nôtres, sans que rien le pût arrêter.

Restait l'espérance de l'Italie, où M. le duc d'Orléans fut enfin relever Vendôme, mandé pour sauver les débris de la Flandre. Mais le neveu du roi fut muni d'un tuteur, sans l'avis duquel il ne pouvait rien faire, et ce tuteur était une linotte qui lui-même aurait eu grand besoin d'en avoir un. Il n'eut jamais devant les yeux que la crainte de La Feuillade et de son beau-père. On a vu dans son lieu à quels excès ces ménagements le portèrent, les malheurs prévus et disputés par le jeune prince, dépité à la fin jusqu'à ne vouloir plus se mêler de rien, et la catastrophe qui suivit de si près.

Ainsi, après de prodigieux succès de toutes les sortes, l'infatigable faveur de Villeroy, celle de Tallard, la constante confiance en Vaudemont, les folles et ignorantes opiniâtretés de La Feuillade, le tremblant respect de Marsin pour lui jusqu'au bout, coûtèrent l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie en trois batailles, qui toutes les trois ensemble, ne coûtèrent pas elles-mêmes quatre mille morts.

L'engouement pour Vendôme et ses perverses vues acheva de tout perdre en Flandre.

En 1706, Tessé, par la levée du siège de Bar-

celone dans la même année que les défaites de Ramillies et de Turin, avait réduit le roi d'Espagne à traverser du Roussillon en Navarre par la France, et à voir l'archiduc proclamé dans Madrid en personne. Le duc de Berwick y rétablit les affaires, M. le duc d'Orléans ensuite. Elles s'y perdirent de nouveau par la perte de la bataille de Saragosse, qui ébranla une autre fois le trône de Philippe V, tandis qu'on nous enlevait les places en Flandre, et que la frontière s'y réduisait à rien. Qu'il y avait loin des portes d'Amsterdam et des conquêtes des Pays-Bas espagnole et hollandais à cette situation terrible !

Comme un malade qui change de médecins, le roi avait changé ses ministres, donné les finances à Desmarets, enfin la guerre à Voysin. Comme les malades aussi, il ne s'en trouvait pas mieux. La situation des affaires était alors si extrême, que le roi ne pouvait plus soutenir la guerre, ni parvenir à être reçu à faire la paix. Il consentait à tout : abandonner l'Espagne, céder sur ses frontières tout ce qu'on voudrait exiger. Ses ennemis se jouaient de sa ruine, et ne négociaient que pour se moquer. Enfin on a vu en son lieu le roi aux larmes dans son conseil, et Torcy très légère-

ment parti pour aller voir par lui-même à la Haye si, et de quoi on pouvait se flatter. On a vu aussi les tristes et les honteux succès de cette tentative, et l'ignominie des conférences de Gertruvdemberg qui suivirent, où sans parler des plus que très étranges restitutions, on n'exigeait pas moins du roi que de donner passage aux armées ennemies au travers de la France pour aller chasser son petits-fils d'Espagne, avec encore quatre places de sûreté en France entre leurs mains, dont Cambrai, Metz, la Rochelle, et je crois Bayonne, si le roi n'aimait mieux le détrôner lui-même à force ouverte, et encore dans un temps limité. Voilà où conduisit l'aveuglement des choix, l'orgueil de tout faire, la jalousie des anciens ministres et capitaines, la vanité d'en choisir de tels qu'on ne pût leur rien attribuer, pour ne partager la réputation de grand avec personne, la clôture exacte qui, fermant tout accès, jeta dans les affreux panneaux de Vaudemont, puis de Vendôme, enfin toute cette déplorable façon de gouverner qui précipita dans le plus évident péril d'une perte entière, et qui jeta dans le dernier désespoir ce maître de la paix et de la guerre, ce distributeur de couronnes, ce châtieur des nations ce conquérant, ce grand par excellence, cet homme

immortel pour qui on épuisait le marbre et le bronze, pour qui tout était à bout d'encens.

Conduit ainsi jusqu'au dernier bord du précipice avec l'horrible loisir d'en reconnaître toute la profondeur, la toute-puissante main qui n'a posé que quelques grains de sable pour bornes aux plus furieux orages de la mer, arrêta tout d'un coup la dernière ruine de ce roi si présomptueux et si superbe, après lui avoir fait goûter à longs traits sa faiblesse, sa misère, son néant. Des grains de sable d'un autre genre, mais grains de sable par leur ténuité, opérèrent ce chef-d'œuvre. Une querelle de femme chez la reine d'Angleterre pour des riens ; de là une intrigue, puis un désir vague et informe en faveur de son sang, détachèrent l'Angleterre de la grande alliance. L'excès du mépris du prince Eugène pour nos généraux donna lieu à ce qui se peut appeler pour la France la délivrance de Denain, et ce combat si peu meurtrier eut de telles suites qu'on eut enfin la paix, et une paix si différente de celle qu'on aurait ardemment embrassée, si les ennemis avaient daigné y entendre avant cet événement ; événement dans lequel on ne put méconnaître la main de Dieu, qui élève, qui abat, qui délivre, comme et quand il lui plaît.

Mais toutefois cette paix qui coûta bien cher à la France, et à l'Espagne la moitié de sa monarchie, ce fut le fruit de ce qui a été exposé, et depuis encore, de n'avoir jamais voulu se faire justice à soi-même dans les commencements de la décadence de nos affaires, avoir toujours compté les rétablir, et n'avoir jamais voulu alors, comme je l'ai rapporté en son lieu, céder un seul moulin de toute la monarchie d'Espagne ; autre folie dont on ne tarda guère à se bien repentir, et de gémir sous un poids qui se fait encore sentir, et se sentira encore longtemps par ses suites.

Ce peu d'historique, eu égard à un règne si long et si rempli, est si lié au personnel du roi qu'il ne se pouvait omettre pour bien représenter ce monarque tel qu'il a véritablement été. On l'a vu, grand, riche, conquérant, arbitre de l'Europe, redouté, admiré tant qu'ont duré les ministres et les capitaines qui ont véritablement mérité ce nom. A leur fin, la machine a roulé quelque temps encore, d'impulsion, et sur leur compte. Mais tôt après, le tuf s'est montré, les fautes, les erreurs se sont multipliées, la décadence est arrivée à grands pas, sans toutefois ouvrir les yeux à ce maître despotique si jaloux de tout faire et de tout diriger par lui-même, et qui semblait se dédom-



Bibl. Nat.

Marie-Thérèse d'Autriche

Épouse de Louis XIV

mager des mépris du dehors par le tremblement que sa terreur redoublait au dedans. Prince heureux s'il en fut jamais, en figure unique, en force corporelle, en santé égale et ferme, et presque jamais interrompue, en siècle si fécond et si libéral pour lui en tous genres qu'il a pu en ce sens être comparé au siècle d'Auguste; en sujets adorateurs prodiguant leurs biens, leur sang, leurs talents, la plupart jusqu'à la réputation, quelques-uns même leur honneur, et beaucoup trop leur conscience et leur religion pour le servir souvent même seulement pour lui plaire. Heureux surtout en famille s'il n'en avait eu que de légitime ; en mère contente de respects et d'un certain crédit ; en frère dont la vie anéantie par de déplorables goûts, et d'ailleurs futile par elle-même, se noyait dans la bagatelle, se contentait d'argent, se retenait par sa propre crainte et par celle de ses favoris, et n'était guère moins bas courtisan que ceux qui voulaient faire leur fortune ; une épouse vertueuse, amoureuse de lui, infatigablement patiente, devenue véritablement Française, d'ailleurs absolument incapable ; un fils unique toute sa vie à la lisière, qui à cinquante ans ne savait encore que gémir sous le poids de la contrainte et du discrédit, qui, environné et éclairé

de toutes parts, n'osait que ce qui lui était permis, et qui absorbé dans la matière ne pouvait causer la plus légère inquiétude ; un petit-fils dont l'âge et l'exemple du père, les brassières dans lesquelles ils étaient scellés, rassuraient contre les grands talents de l'aîné, sur la grandeur du second qui de son trône reçut toujours la loi de son aïeul dans une soumission parfaite, et sur les fougues de l'enfance du troisième qui ne tinrent rien de ce dont elles avaient inquiété ; un neveu qui, avec des pointes de débauches, tremblait devant lui, en qui son esprit, ses talents, ses velléités légères et les fous propos de quelques débordés qu'il ramassait, disparaissaient au moindre mot, souvent au moindre regard. Descendant plus bas, des princes du sang de même trempe, à commencer par le grand Condé, devenu la frayeur et la bassesse même, jusque devant les ministres, depuis son retour à la paix des Pyrénées. M. le Prince son fils, le plus vil et le plus prostitué de tous les courtisans, M. le Duc avec un courage plus élevé, mais farouche, féroce, par cela même le plus hors de mesure de pouvoir se faire craindre, et avec ce caractère, aussi timide que pas un des siens, à l'égard du roi et du gouvernement ; des deux princes de Conti si aimables,

l'aîné mort sitôt, l'autre avec tout son esprit, sa valeur, ses grâces, son savoir, le cri public en sa faveur jusqu'au milieu de la cour, mourant de peur de tout, accablé sous la haine du roi, dont les dégoûts lui coûtèrent enfin la vie.

Les plus grands seigneurs lassés et ruinés des longs troubles, et assujettis par nécessité. Leurs successeurs séparés, désunis, livrés à l'ignorance, au frivole, aux plaisirs, aux folles dépenses, et pour ceux qui pensaient le moins mal, à la fortune, et dès lors à la servitude et à l'unique ambition de la cour. Des parlements subjugués à coups redoublés, appauvris, peu à peu l'ancienne magistrature éteinte avec la doctrine et la sévérité des mœurs, farcis en la place d'enfants de gens d'affaires, de sots du bel air, ou d'ignorants pédants, avares, usuriers, aimant le sac, souvent vendeurs de la justice, et de quelques chefs glorieux jusqu'à l'insolence, d'ailleurs vides de tout. Nul corps ensemble, et par laps de temps, presque personne qui osât même à part soi avoir aucun dessein, beaucoup moins s'en ouvrir à qui que ce soit. Enfin jusqu'à la division des familles les plus proches parmi les considérables, l'entière méconnaissance des parents et des parentes, si ce n'est à porter les deuils les plus éloignés, peu à peu tous les

devoirs absorbés par un seul que la nécessité fit, qui fut de craindre et de tâcher à plaire. De là cette intérieure tranquillité jamais troublée que par la folie momentanée du chevalier de Rohan, frère du père de M. de Soubise, qui la paya incontinent de sa tête, et par ce mouvement des fanatiques des Cévennes qui inquiéta plus qu'il ne valut, dura peu et fut sans aucune suite, quoique arrivé en pleine et fâcheuse guerre contre toute l'Europe.

De là cette autorité sans bornes qui put tout ce qu'elle voulut, et qui trop souvent voulut tout ce qu'elle put, et qui ne trouva jamais la plus légère résistance, si on excepte des apparences plutôt que des réalités sur des matières de Rome, et en dernier lieu sur la constitution. C'est là ce qui s'appelle vivre et régner; mais il faut convenir en même temps qu'en glissant sur la conduite du cabinet et des armées jamais prince ne posséda l'art de régner à un si haut point. L'ancienne cour de la reine sa mère, qui excellait à la savoir tenir, lui avait imprimé une politesse distinguée, une gravité jusque dans l'air de galanterie, une dignité, une majesté partout qu'il sut maintenir toute sa vie, et lors même que vers sa fin il abandonna la cour à ses propres débris.

Mais cette dignité, il ne la voulait que pour lui, et que par rapport à lui ; et celle-là même relative, il la sapa presque toute pour mieux achever de ruiner toute autre et de la mettre peu à peu, comme il fit à l'unisson, en retranchant tant qu'il put toutes les cérémonies dont il ne retint que l'ombre, et certaines trop marquées pour les détruire, en semant même dans celles-là des zizanies qui les rendaient en partie à charge et en partie ridicules. Cette conduite lui servit encore à séparer, à diviser, à affermir la dépendance en la multipliant par des occasions sans nombre, et très intéressantes, qui, sans cette adresse, seraient demeurées dans les règles, et sans produire de disputes, et de recours à lui. Sa maxime encore n'était que de les prévenir, hors des choses bien marquées, et ne les point juger ; il s'en savait bien garder pour ne pas diminuer ces occasions qu'il se croyait si utiles. Il en usait de même à cet égard pour les provinces ; tout y devint sous lui litigieux et en usurpations, et par là il en tira les mêmes avantages.

Peu à peu il réduisit tout le monde à servir et à grossir sa cour, ceux-là mêmes dont il faisait le moindre cas. Qui était d'âge à servir n'osait différer d'entrer dans le service. Ce fut encore une

autre adresse pour ruiner les seigneurs, et les accoutumer à l'égalité, et à rouler pêle-mêle avec tout le monde.

Cette invention fut due à lui et à Louvois, qui voulait régner aussi sur toute seigneurie, et la rendre dépendante de lui, en sorte que les gens nés pour commander aux autres demeurèrent dans les idées et ne se trouvèrent plus dans aucune réalité.

Sous prétexte que tout service militaire est honorable, et qu'il est raisonnable d'apprendre à obéir avant que de commander, il assujettit tout, sans autre exception que des seuls princes du sang, à débuter par être cadets dans ses gardes du corps, et à faire tout le même service des simples gardes du corps, dans les salles des gardes, et dehors, hiver et été, et à l'armée. Il changea depuis cette prétendue école en celle des mousquetaires, quand la fantaisie de ce corps lui prit, école qui n'était pas plus réelle que l'autre, et où comme dans la première, il n'y avait dans la vérité rien du tout à apprendre qu'à se gâter, et à perdre du temps : mais aussi on s'y ployait par force à y être confondu avec toute sorte de gens et de toutes les espèces, et c'était là tout ce que le roi prétendait en effet de ce noviciat, où il fal-

lait demeurer une année entière dans la plus exacte régularité de tout cet inutile et pédantesque service, après laquelle il fallait essuyer encore une seconde école,laquelle au moins en pouvait être une. C'était une compagnie de cavalerie pour ceux qui voulaient servir dans la cavalerie, et pour ceux qui se destinaient à l'infanterie, une lieutenance dans le régiment du roi, duquel le roi se mêlait immédiatement, comme un colonel, et qu'il avait exprès fort distingué de tous les autres.

C'était une autre station subalterne où le roi retenait plus ou moins longtemps avant d'accorder l'agrément d'acheter un régiment qui lui donnait, et à son ministre, plus ou moins lieu d'exercer grâce ou rigueur, selon qu'il voulait traiter les jeunes gens sur les témoignages qu'il en recevait, et plus sous main qu'autrement, ou leurs parents encore, desquels la façon d'être avec lui, ou avec son ministre, influait entièrement là-dessus. Outre l'ennui et le dépit de cet état subalterne, et la naturelle jalousie les uns des autres à en sortir le plus tôt, c'est qu'il était peu compté pour obtenir un régiment, et non limité, et pour rien du tout en soi-même, parce qu'il fut établi que la première date d'où l'avancement dans les grades militaires serait compté était

celle de la commission de mestre de camp ou de colonel.

Au moyen de cette règle, excepté des occasions rares et singulières, comme d'action distinguée, de porter une grande nouvelle de guerre, etc., il fut établi que quel qu'on pût être, tout ce qui servait demeurait, quant au service et aux grades, dans une égalité entière.

Cela rendit l'avancement ou le retardement d'avoir un régiment bien plus sensible, parce que de là dépendait tout le reste des autres avancements, qui ne se firent plus que par promotions suivant l'ancienneté, qu'on appela *l'ordre du tableau*; de là tous les seigneurs dans la foule de tous les officiers de toute espèce; de là cette confusion que le roi désirait; de là peu à peu cet oubli de tous, et, dans tous, de toute différence personnelle et d'origine, pour ne plus exister que dans cet état de service militaire devenu populaire, tout entier sous la main du roi, beaucoup plus sous celle de son ministre, et même de ses commis, lequel ministre avait des occasions continuelles de préférer et de mortifier qui il voulait, dans le courant, et qui ne manquait pas d'en préparer avec adresse les moyens d'avancer ses protégés, malgré l'ordre du tableau, et

d'en reculer de même ceux que bon lui semblait.

Si d'ennui, de dépit, ou par quelque dégoût on quittait le service, la disgrâce était certaine ; c'était merveille si après des années redoublées de rebuts on parvenait à revenir sur l'eau. A l'égard de ce qui n'était point de la cour, et même du commun, outre que le roi y tenait l'œil lui-même, le ministre de la guerre en faisait son étude particulière, et de ceux-là, qui quittait, était assuré lui et sa famille d'essuyer dans sa province ou dans sa ville toutes les mortifications, et souvent les persécutions dont on pouvait s'aviser, dont on rendait les intendants des provinces responsables, et qui très ordinairement influaient sur les terres et sur les biens.

Grands et petits, connus et obscurs, furent donc forcés d'entrer et de persévérer dans le service, d'y être un vif peuple en toute égalité et dans la plus soumise dépendance du ministre de la guerre, et même de ses commis.

J'ai vu Le Guerchois, mort conseiller d'État, lors intendant d'Alençon, me montrer, à la Ferté, un ordre de faire recherche des gentils hommes de sa généralité qui avaient des enfants en âge de servir et qui n'étaient pas dans le service, de les presser de les y mettre, de les menacer même,

et de doubler et tripler à la capitation ceux qui n'obéiraient pas, et de leur faire toutes les sortes de vexations dont ils seraient susceptibles. Ce fut à l'occasion d'un gentilhomme qui était dans le cas, et pour qui j'avais de l'amitié, et que j'envoyai chercher, en effet, pour le résoudre. Le Guerchois fut intendant à Besançon, et il fut conseiller d'État dans les commencements de la régence.

Avant de finir ce qui regarde cette politique militaire, il faut voir à quel point Louvois abusa de cette misérable jalousie du roi de tout faire et de tout mettre dans sa dépendance immédiate, pour ranger tout lui-même sous sa propre autorité, et comment sa pernicieuse ambition a tari la source des capitaines en tout genre, et a réduit la France en ce point à n'en trouver plus chez elle, et à n'en pouvoir plus espérer parce que des écoliers ne peuvent apprendre que sous des maîtres, et qu'il faut que cette soumission se suive et se continue de main en main, attendu que la capacité ne se crée point par les hommes.

On a déjà vu les funestes obligations de la France à ce pernicieux ministre. Des guerres sans mesure et sans fin pour se rendre nécessaire, pour sa grandeur, pour son autorité, pour

sa toute-puissance. Des troupes innombrables, qui ont appris à nos ennemis à en avoir autant, qui, chez eux, sont inépuisables, et qui ont dépeuplé le royaume, enfin la ruine des négociations et de la marine, de notre commerce, de nos manufactures, de nos colonies, par sa jalousie de Colbert, de son frère et de son fils, entre les mains desquels était le département de ces choses, et le dessein trop bien exécuté de ruiner la France riche et florissante pour culbuter Colbert. Reste à voir comment il a, pour être pleinement maître, arraché les dernières racines des capitaines en France, et l'a mise radicalement hors de moyen d'en plus porter.

Louvois, désespéré du joug de M. le Prince et de M. de Turenne, non moins impatient du poids de leurs élèves, résolut de se garantir de celui de leurs successeurs, et d'énerver ces élèves mêmes. Il persuada au roi le danger de ne tenir pas par les cordons les généraux de ses armées, qui, ignorant les secrets du cabinet, et préférant leur réputation à toutes choses, pouvaient ne s'en pas tenir au plan convenu avec eux avant leur départ, profiter des occasions, faire des entreprises dont le bon succès troublerait les négociations secrètes, et les mauvais feraient un plus triste effet ; que

c'était à l'expérience et à la capacité du roi de régler non seulement les plans de campagne de toutes ses armées, mais d'en conduire le cours de son cabinet, et de ne pas abandonner le sort de ses affaires à la fantaisie de ses généraux, dont aucun n'avait la capacité, l'acquit ni la réputation de M. le Prince et de M. de Turenne, leurs maîtres.

Louvois surprit ainsi l'orgueil du roi, et, sous prétexte de le soulager, fit les plans des diverses campagnes, qui devinrent les lois des généraux d'armée, et qui peu à peu ne furent plus reçus à en contre dire aucun. Par même adresse, il les tint tous en brassière pendant le cours des campagnes jusqu'à n'oser profiter d'aucune occasion, sans en avoir envoyé demander la permission qui s'échappait presque toujours avant d'en avoir reçu la réponse. Par là Louvois devint le maître de porter ou non le fort de la guerre où il voulut et de lâcher ou retenir la bride aux généraux d'armée à sa volonté, par conséquent de les faire valoir ou les dépriser à son gré.

Cette gêne, qui justement dépita les généraux d'armée, causa la perte des plus importantes occasions, et souvent des plus sûres, et une négligence qui en fit manquer beaucoup d'autres.

Ce grand pas fait, Louvois inspira au roi cet ordre funeste du tableau, et ces promotions nombreuses par l'ancienneté, qui flatta cette superbe du roi de rendre toute condition simple peuple, mais qui fit aussi à la longue que toute émulation se perdit, parce que, dès qu'il fut établi qu'on ne montait plus qu'à son rang à moins d'événements presque uniques auxquels encore il fallait que la faveur fût jointe, personne ne se soucia plus de se fatiguer et de s'instruire, également sûr de n'avancer point hors de son rang, et d'avancer aussi par sa date, sans une disgrâce, qu'on se contentait à bon marché de ne pas encourir.

Cet ordre du tableau, établi comme on l'a vu, et par les raisons qui ont été expliquées, n'en demeura pas là. Sous prétexte que dans une armée les officiers généraux prennent jour à leur tour, M. de Louvois, qui voulait s'emparer de tout, et barrer toute autre voie que la sienne de pouvoir s'avancer, fit retomber cet ordre du tableau sur les généraux des armées. Jusqu'alors ils étaient en liberté et en usage de donner à qui bon leur semblait les détachements gros ou petits de leurs armées. C'était à eux, suivante la force et la destination du détachement, de choisir qui ils voulaient pour le commander, et nul officier général ni par-

ticulier n'était en droit d'y prétendre. Si le détachement était important, le général prenait ce qu'il croyait de meilleur parmi les officiers généraux pour le commander ; s'il était moindre, il choisissait un officier de moindre grade. Parmi ces derniers, les généraux d'armée avaient coutume d'essayer de jeunes gens qu'ils savaient appliqués et amoureux de s'instruire. Ils voyaient comment ils s'y prenaient à mener ces détachements, et les leur donnaient plus ou moins gros, et une besogne plus ou moins facile, suivant qu'ils avaient déjà montré plus ou moins de capacité. C'est ce qui faisait dire à M. de Turenne qu'il n'en estimait pas moins ceux qui avaient été battus ; qu'au contraire on n'apprenait bien que par là à prendre son parti une autre fois, et qu'il fallait l'avoir été deux ou trois fois pour pouvoir devenir quelque chose. Si les généraux d'armée reconnaissaient par ces expériences un sujet peu capable, ils le laissaient doucement ; s'ils y trouvaient du talent et de la ressource, ils le poussaient. Par là ils étaient toujours bien servis. Les officiers généraux et particuliers sentaient que leur réputation et leur fortune dépendaient de leur application, de leur conduite, de leurs actions ; que la distinction journelle y était attachée par la préférence ou

par le délaissement ; tout contribuait donc en eux à l'émulation de s'appliquer, d'apprendre, de s'instruire ; et c'était parmi les jeunes à faire leur cour à ceux qui étaient les plus employés pour être reçus par eux à s'instruire, et à s'en laisser accompagner dans les détachements pour les voir faire et apprendre sous eux. Telle fut l'école qui de plus en plus gros détachements, qui de plus en plus de besogne importante, conduisit au grand les élèves de ces écoles, et qui, suivant la capacité, forma cette foule d'excellents officiers généraux, et ce petit nombre de grands capitaines.

Les généraux d'armée qui rendaient compte d'eux à mesure par leurs dépêches, en rendaient un plus étendu à leur retour. Tous sentaient le besoin qu'ils avaient de ces témoignages pour leur réputation et pour leur fortune ; tous s'empressaient donc de les mériter, et de plaire, c'est-à-dire de se présenter à tout, et de soulager et d'aider, chacun selon sa portée, le général d'armée sous qui ils servaient, ou l'officier général dans le corps duquel ils se trouvaient détachés. Cela opérait une volonté, une application, une vigilance, dont le total servait infiniment au général et au succès de la campagne.

Ceux qui se distinguaient le plus cheminaient

aussi à proportion ; ils devenaient promptement lieutenants généraux, et presque tous ceux qui sont parvenus au bâton de maréchal de France, avant que Louvois le procurât, y étaient parvenus avant quarante ans. L'expérience a appris qu'ils en étaient bien meilleurs, et suivant le cours de la nature, ils avaient vingt-cinq ou trente ans à employer leurs talents à la tête des armées. Des guerriers de ce mérite ne ployaient pas volontiers sous Louvois ; aussi les détruisit-il, et avec eux leur pépinière ; ce fut par ce fatal ordre du tableau.

Il avait déjà réduit les généraux d'armée à recevoir de sa main les projets de campagne comme venant du roi. Il les avait exclus d'y travailler sans lui, et de s'expliquer de rien avec le roi, ni le roi avec eux qu'en sa présence, tant en partant qu'en revenant ; enfin il les avait mis à la lisière peu à peu, de plus en plus resserrée, à n'oser faire un pas, ni presque jamais oser profiter de l'occasion la plus glissante de la main, sans ordre ou permission, et les avait réduits sous les courriers du cabinet. Il alla plus loin.

Il fit entendre au roi que l'emploi de commander une armée était de soi-même assez grand pour ne devoir pas chercher à le rendre plus puissant par



Bibl. Nat.

FAGON *(Guy-Crescent)*
Premier médecin de Louis XIV
(1638-1718)

la facilité de s'attacher des créatures, et même les familles de ces créatures dont ils pouvaient s'appuyer beaucoup; que ce choix de faire marcher qui ils voulaient à l'armée était nécessaire avant ce sage établissement de l'ordre du tableau qui mettait tout en la main de Sa Majesté ; mais que désormais, l'ayant établi, il devait s'étendre à tout, et ne plus laisser de choix aux généraux d'armée qui devenait même injurieux aux officiers généraux et particuliers, puisque c'était montrer une préférence qui ne pouvait que marquer plus de confiance, par conséquent plus d'estime pour l'un que pour l'autre, qui n'était souvent que d'éloignement ou de caprice contre l'un, de fantaisie, d'amitié, ou de raison personnelle pour l'autre ; qu'il fallait donc que les officiers généraux et particuliers qui prenaient jour, ou qui étaient de piquet, en pareil grade les uns après les autres, suivant leur ancienneté, marchassent de même pour les détachements, sans en intervertir l'ordre à la volonté du général, et ôter par cet unisson tout lieu aux jalousies, et aux généraux de pousser et de reculer qui bon leur semblait.

Le goût du roi, fort d'accord avec les vues de son ministre qu'il n'aperçut pas, embrassa aisément sa proposition. Il en fit une règle qui a tou-

jours depuis été observée, de manière que si un général d'armée a un détachement délicat à faire, il est forcé de le donner au balourd qui est à marcher, et s'il s'en trouve plusieurs de suite, comme cela n'arrive que trop souvent, il faut qu'il en essuie le hasard ou qu'il fatigue ses troupes d'autant de détachements inutiles qu'il y a de balourds à marcher, jusqu'à celui qu'il veut charger du détachement important ; et si encore cela se trouvait un peu réitéré, ce seraient des plaintes et des cris à l'honneur et à l'injustice, dès que cela serait aperçu. On voit assez combien cet inconvénient est important pour une armée, mais l'essentiel est que cette règle est devenue la perte de l'école de la guerre, de toute instruction, de toute émulation. Il n'y a plus où, ni de quoi apprendre, plus d'intérêt de plaire aux généraux, ni de leur être d'aucune utilité par son application et sa vigilance. Tout est également sous la loi de l'ancienneté ou de l'ordre du tableau. On se dit qu'il n'y a qu'à dormir et faire ric à rac son service, et regarder la liste des dates, puisque rien n'avance que la date seule qu'il n'y a qu'à attendre en patience et en tranquillité, sans devoir rien à personne, ni à soi-même. Voilà l'obligation qu'a la France à Louvois qui a sapé toute formation de capitaines

pour n'avoir plus à compter avec le mérite, et que l'incapacité eût un continuel besoin de sa protection : voilà ce que le royaume doit à l'aveugle superbe de Louis XIV.

Les promotions introduites achevèrent de tout défigurer par achever de tout confondre : mérite, actions, naissance, contradictoire de tout cela moyennant le tour de l'ancienneté, et les rares exceptions que Louvois y sut bien faire dès en les établissant, pour ceux qu'il voulut avancer, comme aussi pour ceux qu'il voulut reculer ou dégoûter. Le prodigieux nombre de troupes que le roi mettait en campagne servit à grossir et à multiplier les promotions; et ces promotions devenues bien plus fréquentes et bien plus nombreuses depuis, ont accablé les armées d'un nombre sans mesure de tous les grades. Un autre inconvénient en est résulté : c'est qu'à force d'officiers généraux et de brigadiers, c'est merveille s'ils marchent chacun trois ou quatre fois dans toute une campagne, et ce n'en est pas une s'ils ne marchent qu'une fois ou deux. Or, sans leçon, sans école, quel moyen reste-t-il d'apprendre et de se former que de se trouver souvent en besogne pour s'instruire, si l'on peut, par la besogne même, à force de voir et de faire?

et ils n'y sont jamais, et ils n'y peuvent être.

Une autre chose a mis le comble à ce désordre et à l'ignorance de la guerre : ce sont les troupes d'élite. J'appelle ainsi dans l'infanterie les régiments des gardes françaises et suisses, et le régiment du roi; dans la cavalerie, la maison du roi et la gendarmerie. Le roi, pour les distinguer, y a confondu tous les grades, et y a fait presque dans chaque promotion une fourmilière d'officiers généraux. Les officiers de ces corps ne peuvent même apprendre le peu que font les autres, parce que tout avancés qu'ils sont, ils ne font jamais que le service de lieutenant ou de capitaine d'infanterie et de cavalerie, qui est celui de l'intérieur de leurs corps. Si on les fait servir d'officiers généraux, ils sautent immédiatement à ce service sans en avoir vu ni appris quoi que ce soit, ni du service encore des gardes qui sont entre-deux. On laisse à penser de celui qu'ils peuvent rendre, et de l'embarras que cette multiplication, qui se peut dire foule, cause dans une armée par eux-mêmes et par leurs équipages.

Et après tout cela on est surpris d'avoir tant de maréchaux de France, et si peu à s'en servir, et dans une immensité d'officiers généraux un nombre si court qui sache quelque chose, et de

n'en pouvoir discerner aucun à mettre en chef, ou le bâton de maréchal de France à la main, qu'à titre de son ancienneté. De là le malheur des armées, et la honte d'avoir recours à des étrangers fort nouveaux pour les commander, et sans espérance d'y pouvoir former personne. Les maîtres ne sont plus, les écoles sont éteintes, les écoliers disparus, et avec eux tout moyen d'en élever d'autres. Mais le pouvoir sans bornes des secrétaires d'État de la guerre, qui tous ont bien soutenu là-dessus les errements de Louvois, est un dédommagement que qui y pourrait chercher du remède trouve apparemment suffisant. Le roi a craint les seigneurs et a voulu des garçons de boutique ; quel est le seigneur qui eût pu porter un coup si mortel à la France pour son intérêt et sa grandeur ?

Après tant de montagnes devenues vallées sous le poids de Louvois, il trouva encore des collines à abattre ; un souffle de sa bouche en vint à bout. Les régiments étaient sous la disposition de leurs colonels dans l'infanterie, la cavalerie, les dragons. Leur fortune dépendait de les tenir complets, bons, exacts dans le service, et leur honneur de les avoir vaillants et bien composés ; leur estime d'y vivre avec justice et désintéressement,

en bons pères de famille; et l'intérêt des officiers, de leur plaire et d'acquérir leur estime, puisque leur avancement et tout détail intérieur dépendait d'eux. Aussi était-ce aux colonels à répondre de leurs régiments en toutes choses, et ils étaient punis de leurs négligences et de leurs injustices, s'il s'en trouvait dans leur conduite. Cette autorité, quoique si nécessaire pour le bien du service, si peu étendue, on peut ajouter encore si subalterne, déplut à Louvois. Il voulut l'ôter aux colonels et l'usurper.

Il se servit pour y réussir de ce faible du roi pour tous les petits détails. Il l'entretint de ceux des troupes, des inconvénients qu'il lui forgea de les laisser à la discrétion des colonels, trop nombreux pour pouvoir tenir un œil sur chacun d'eux aussi ouvert et aussi vigilant qu'il serait nécessaire: enfin il lui proposa d'établir des inspecteurs choisis parmi les colonels les plus appliqués et les plus entendus au détail des troupes, qui les passeraient en revue dans les districts qui leur seraient distribués, qui examineraient la conduite des colonels et des officiers, qui recevraient leur plaintes, et celles même des soldats cavaliers et dragons, qui entreraient dans les détails pécuniaires avec autorité, dans celui du mérite, du dé-

mérite, du service de chacun, qui examineraient et régleraient provisoirement les disputes, et ce qui regarderait l'habillement et l'armement sur tout le complet ; les chevaux et leurs équipages, qui rendraient un compte exact de toutes ces choses deux ou trois fois l'année au roi, c'est-à-dire à lui-même, sur lequel on réglerait toutes choses avec connaissance de cause dans les régiments, et on connaîtrait exactement le service, la conduite et le mérite, l'esprit même des corps, des officiers qui les composaient et des colonels, pour décider avec lumière de leur avancement, de leurs punitions et de leurs récompenses.

Le roi, charmé de ces nouveaux détails et de la connaissance qu'il allait acquérir si facilement de cette immensité d'officiers particuliers qui composaient toutes ses troupes, donna dans le piège, et en rendit par là Louvois le maître immédiat et despotique. Il sut choisir les inspecteurs qui lui convenaient ;c'étaient des grâces de plus qu'il se donnait à répandre. Dans le peu qu'il laissa ces inspecteurs rendre compte au roi pour l'en amuser, et les autoriser dans les commencements, il eut grand soin de voir tout auparavant avec eux, et de leur faire leur leçon, qu'ils étaient d'autant plus obligés de suivre à la lettre, qu'il était tou-

jours présent au compte qu'ils rendaient au roi.

En même temps il usa d'une autre adresse pour empêcher que les inspecteurs ne pussent lui échapper. Sous prétexte de l'étendue des frontières et des provinces où les troupes étaient répandues l'hiver et de l'éloignement des différentes armées, l'été, les unes des autres, il établit un changement continuel des mêmes inspecteurs, qui ne voyaient jamais plusieurs fois de suite les mêmes troupes, de peur qu'ils n'y prissent trop d'autorité, tellement qu'ils ne furent utiles qu'à ôter toute autorité aux colonels, et inutiles pour toute autre chose, même pour l'exécution de ce qu'ils avaient ordonné ou réformé, puisqu'ils ne pouvaient le voir ni le suivre, et que c'était à un autre inspecteur à s'en informer qui le plus souvent y était trompé, ne pouvait deviner et ordonnait tout différemment.

Ce fut un cri général dans les troupes. Les colonels généraux et les mestres de camp généraux de la cavalerie et des dragons, surtout le commissaire général de la cavalerie, qui en était l'inspecteur général, en perdirent le peu d'autorité qu'ils avaient pu sauver des mains de Louvois qui l'avait presque tout anéantie, et qui par ce dernier coup en fit de purs fantômes. Les colonels

ne demeurèrent guère autre chose ; les officiers sensés se dégoûtèrent de dépendre désormais de ces espèces de passe-volants qui ne pouvaient les connaître ; d'autres par diverses raisons furent bien aises de ne plus dépendre de leurs colonels.

On n'osa rien dans cette primeur où Louvois, les yeux ouverts et le fouet à la main, châtiait rudement le moindre air de murmure, plus encore de dépit. Mais après lui on commença à sentir dans les troupes tout le faux d'un établissement qui ne fit que s'accroître en nombre, et diminuer en considération. On crut y remédier en faisant des officiers généraux directeurs de cavalerie et d'infanterie, avec les inspecteurs sous eux. Ce ne fut que plus de confusion dans les ordres et les détails, plus de cabales dans les régiments, plus de négligence dans le service. Les colonels, devenus incapables de faire ni bien ni mal, furent peu comptés dans leurs régiments, peu en état, par conséquent, d'y bien faire faire le service, et les plus considérables peu en volonté de se donner une peine désagréable et infructueuse. Sous prétexte de l'avis des inspecteurs, le bureau, c'est-à-dire le ministre de la guerre, et bien plus ses principaux commis, disposèrent peu à peu des emplois des régiments, sans nul égard pour ceux

que les colonels proposaient, tellement que le dégoût, la confusion, le dérèglement, le désordre, se glissèrent dans les troupes, où ce ne fut plus que brigues, souplesses, souvent querelles et divisions toujours mécontentements et dégoûts.

C'est ce qui a comblé les désastres de nos dernières guerres, mais à quoi l'autorité et l'intérêt du bureau empêchera toujours d'apporter le remède unique, qui serait de remettre les choses à cet égard comme elles étaient avant cette destructive invention. Mais elle fit passer toute l'autorité particulière et pour ainsi dire domestique, entre les mains de Louvois. Il en savait trop pour n'en avoir pas senti les funestes conséquences, mais il ne songeait qu'à lui, et ne souffrit pas longtemps que les inspecteurs rendissent compte au roi ; il se chargea bientôt de le faire seul pour eux; et ses successeurs ont bien su se maintenir dans cette possession, excepté des occasions fort rares, momentanées et toujours en leur présence.

Louvois imagina une autre nouveauté pour se rendre encore plus puissant et plus l'arbitre des fortunes militaires : ce fut le grade de brigadier, inconnu jusqu'à lui dans nos troupes, et avec qui on aurait pu se passer utilement de faire connaissance. Les autres troupes de l'Europe n'en ont

eu que depuis fort peu de temps. L'ancien des colonels de chaque brigade la commandait ; et dans les détachements, les plus anciens colonels qui s'y trouvaient commandés y faisaient le service, qui a depuis été attribué à ce grade. Il est donc inutile et superflu, mais il servit à retarder l'avancement de ce premier grade au-dessus des colonels, par conséquent à Louvois à en avoir un de plus à avancer ou à reculer qui bon lui semblerait, et dans la totalité des grades, à rendre le chemin plus difficile et plus long, à arriver plus tard à celui de lieutenant général, et à retarder le bâton à l'âge plus que sexagénaire, où alors on n'avait ni l'acquis ni la force de lutter avec le secrétaire d'État ni de lui faire le plus léger ombrage.

On n'en a vu depuis d'exception que le dernier maréchal d'Estrées, pour la marine, par un hasard heureux d'avoir eu de bonne heure la place de vice-amiral de son père ; et par terre, le duc de Berwick, que son mérite seul n'eût jamais avancé sans la transcendance de sa qualité de bâtard. On a senti et on sentira longtemps encore ce que valent ces généraux sexagénaires, et des troupes abandonnées à elles-mêmes sous le nom des inspecteurs et sous la férule du bureau, c'est-à-dire

sous l'ignorant et l'intéressé despotisme du secrétaire d'État de la guerre, et sous celui d'un roi trop véritablement muselé. Venons maintenant à un autre genre de politique de Louis XIV.

CHAPITRE V

La cour pour toujours à la campagne; raisons de cette politique. — Origine de Versailles. — Le roi veut une grosse cour. — Ses adresses pour la rendre et la maintenir telle. — Application du roi à être informé de tout. Police; délations. — Secret des postes. — Le roi se pique de tenir sa parole, est fort secret, se plaît aux confiances. — Singulière histoire là-dessus. — Art personnel du roi à rendre tout précieux. — Sa retenue ; sa politesse mesurée. — Patience du roi, et précision et commodité de son service et de sa cour. — Crédit et familiarité des valets. — Jalousie du roi pour le respect rendu à ceux qu'il envoyait. — Récit bien singulier sur le duc de Montbazon. — Grâces naturelles du roi en tout. — Son adresse; son air galant, grand, imposant. — Politique du plus grand luxe. — Son mauvais goût. — Le roi ne fait rien à Paris, abandonne Saint-Germain, s'établit à Versailles, veut forcer la nature. — Ouvrages de Maintenon. — Marly.

La cour fut un autre manège de la politique du despotisme. On vient de voir celle qui divisa, qui humilia, qui confondit les plus grands, celle qui éleva les ministres au-dessus de tous, en autorité

et en puissance par-dessus les princes du sang, en grandeur même par-dessus les gens de la première qualité, après avoir totalement changé leur état. Il faut montrer les progrès en tous genres de la même conduite dressée sur le même point de vue.

Plusieurs choses contribuèrent à tirer pour toujours la cour hors de Paris, et à la tenir sans interruption à la campagne. Les troubles de la minorité, dont cette ville fut le grand théâtre, en avaient imprimé au roi l'aversion, et la persuasion encore que son séjour y était dangereux, et que la résidence de la cour ailleurs rendrait à Paris les cabales moins aisées par la distance des lieux, quelque peu éloignés qu'ils fussent, et en même temps plus difficiles à cacher par les absences si aisées à remarquer. Il ne pouvait pardonner à Paris sa sortie fugitive de cette ville la veille des Rois (1649), ni de l'avoir rendue, malgré lui, témoin de ses larmes, à la première retraite de Mme de la Vallière. L'embarras des maîtresses, et le danger de pousser de grands scandales au milieu d'une capitale si peuplée, et si remplie de tant de différents esprits, n'eut pas peu de part à l'en éloigner. Il s'y trouvait importuné de la foule du peuple à chaque fois qu'il sortait, qu'il rentrait,

qu'il paraissait dans les rues; il ne l'était pas moins d'une autre sorte de foule de gens de la ville, et qui n'était pas pour l'aller chercher assidûment plus loin. Des inquiétudes aussi, qui ne furent pas plutôt aperçues que les plus familiers de ceux qui étaient commis à la garde, le vieux Noailles, M. de Lauzun, et quelques subalternes, firent leur cour de leur vigilance, et furent accusés de multiplier exprès de faux avis, qu'ils se faisaient donner pour avoir occasion de se faire valoir et d'avoir plus souvent des particuliers avec le roi; le goût de la promenade et de la chasse, bien plus commodes à la campagne qu'à Paris, éloigné des forêts et stérile en lieux de promenades; celui des bâtiments qui vint après, et peu à peu toujours croissant, ne lui en permettait pas l'amusement dans une ville où il n'aurait pu éviter d'y être continuellement en spectacle; enfin l'idée de se rendre plus vénérable en se dérobant aux yeux de la multitude, et à l'habitude d'en être vu tous les jours, toutes ces considérations fixèrent le roi à Saint-Germain bientôt après la mort de la reine sa mère.

Ce fut là où il commença à attirer le monde par les fêtes et les galanteries, et à faire sentir qu'il voulait être vu souvent.

L'amour de Mme de la Vallière, qui fut

d'abord un mystère, donna lieu à de fréquentes promenades à Versailles, petit château de cartes alors bâti par Louis XIII ennuyé, et sa suite encore plus, d'y avoir souvent couché dans un méchant cabaret à rouliers et dans un moulin à vent excédés de ses longues chasses dans la forêt de Saint-Léger et plus loin encore, loin alors de ces temps réservés à son fils où les routes, la vitesse des chiens et le nombre gagé des piqueurs et des chasseurs à cheval a rendu les chasses si aisées et si courtes. Ce monarque ne couchait jamais ou bien rarement à Versailles qu'une nuit, et par nécessité ; le roi son fils pour être plus en particulier avec sa maîtresse, plaisirs inconnus au juste, au héros, digne fils de saint Louis, qui bâtit ce petit Versailles.

Ces petites parties de Louis XIV y firent naître peu à peu ces bâtiments immenses qu'il y a faits ; et leur commodité pour une nombreuse cour, si différente des logements de Saint-Germain, y transporta tout à fait sa demeure peu de temps avant la mort de la reine. Il y fit des logements infinis, qu'on lui faisait sa cour de lui demander, au lieu qu'à Saint-Germain, presque tout le monde avait l'incommodité d'être à la ville, et le peu qui était logé au château y était étrangement à l'étroit.

Les fêtes fréquentes, les promenades particulières à Versailles, les voyages furent des moyens que le roi saisit pour distinguer et pour mortifier en nommant les personnes qui à chaque fois en doivent être, et pour tenir chacun assidu et attentif à lui plaire. Il sentait qu'il n'avait pas à beaucoup près assez de grâces à répandre pour faire un effet continuel. Il en substitua donc aux véritables d'idéales, par la jalousie, les petites préférences qui se trouvaient tous les jours, et pour ainsi dire, à tous moments par son art. Les espérances que ces petites préférences et ces distinctions faisaient naître, et la considération qu'il s'en tirait, personne ne fut plus ingénieux que lui à inventer sans cesse ces sortes de choses. Marly, dans la suite, lui fut en cela d'un plus grand usage, et Trianon où tout le monde, à la vérité pouvait lui aller faire sa cour, mais où les dames avaient l'honneur de manger avec lui, et où à chaque repas elles étaient choisies; le bougeoir qu'il faisait tenir tous les soirs à son coucher par un courtisan qu'il voulait distinguer, et toujours entre les plus qualifiés de ceux qui s'y trouvaient, qu'il nommait tout haut au sortir de sa prière. Le justaucorps à brevet fut une autre de ses inventions. Il était bleu doublé de rouge avec les parements

et la veste rouge, brodé d'un dessin magnifique or et un peu d'argent, particulier à ces habits. Il n'y en avait qu'un nombre, dont le roi, sa famille, et les princes du sang étaient; mais ceux-ci, comme le reste des courtisans, n'en avaient qu'à mesure qu'il en vaquait. Les plus distingués de la cour par eux-mêmes ou par la faveur les demandaient au roi, et c'était une grâce que d'en obtenir. Le secrétaire d'État ayant la maison du roi en son département en expédiait un brevet, et nul d'eux n'était à portée d'en avoir. Ils furent imaginés pour ceux, en très petit nombre, qui avaient la liberté de suivre le roi aux promenades de Saint-Germain à Versailles sans être nommés, et depuis que cela cessa, ces habits ont cessé aussi de donner aucun privilège, excepté celui d'être portés quoiqu'on fût en deuil de cour ou de famille pourvu que le deuil ne fût pas grand ou qu'il fût sur ses fins, et dans les temps encore où il était défendu de porter de l'or et de l'argent. Je ne l'ai jamais vu porter au roi, à Monseigneur ni à Monsieur, mais très souvent aux trois fils de Monseigneur et à tous les princes ; et jusqu'à la mort du roi, dès qu'il en vaquait un, c'était à qui l'aurait entre les gens de la cour les plus considérables, et si un jeune seigneur l'obtenait c'était une grande

distinction. Les différentes adresses de cette nature qui se succédèrent les unes aux autres, à mesure que le roi avança en âge, et que les fêtes changeaient ou diminuaient, et les attentions qu'il marquait pour avoir toujours une cour nombreuse on ne finirait point à les expliquer.

Non seulement il était sensible à la présence continuelle de ce qu'il y avait de distingué, mais il l'était aussi aux étages inférieurs. Il regardait à droite et à gauche à son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartements, dans ses jardins de Versailles, où seulement les courtisans avaient la liberté de le suivre ; il voyait et remarquait tout le monde, aucun ne lui échappait, jusqu'à ceux qui n'espéraient pas même être vus. Il distinguait très bien en lui-même les absences de ceux qui étaient toujours à la cour, celles des passagers qui y venaient plus ou moins souvent ; les causes générales ou particulières de ces absences, il les combinait, et ne perdait pas la plus légère occasion d'agir à leur égard en conséquence. C'était un démérite aux uns, et à tout ce qu'il y avait de distingué, de ne faire pas de la cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais ou comme jamais. Quand il s'agissait de

quelque chose pour eux : « Je ne le connais point, » répondait-il fièrement. Sur ceux qui se présentaient rarement : « C'est un homme que je ne vois jamais; » et ces arrêts-là étaient irrévocables. C'était un autre crime de n'aller point à Fontainebleau, qu'il regardait comme Versailles, et pour certaines gens de ne demander pas pour Marly, les uns toujours, les autres souvent, quoique sans dessein de les y mener, les uns toujours ni les autres souvent ; mais si on était sur le pied d'y aller toujours, il fallait une excuse valable pour s'en dispenser, hommes et femmes de même. Surtout il ne pouvait souffrir les gens qui se plaisaient à Paris. Il supportait assez aisément ceux qui aimaient leur campagne, encore y fallait-il être mesuré ou avoir pris ses précautions avant d'y aller passer un temps un peu long.

Cela ne se bornait pas aux personnes en charges ou familières, ou bien traitées, ni à celles que leur âge ou leur représentation marquait plus que les autres. La destination seule suffisait dans les gens habitués à la cour. On a vu sur cela, en son lieu, l'attention qu'eut le roi à un voyage que je fis à Rouen pour un procès, tout jeune que j'étais, et à m'y faire écrire de sa part par Pontchartrain pour en savoir la raison.

Louis XIV s'étudiait avec grand soin à être bien informé de ce qui se passait partout, dans les lieux publics, dans les maisons particulières, dans le commerce du monde, dans le secret des familles et des liaisons. Les espions et les rapporteurs étaient infinis. Il en avait de toute espèce plusieurs qui ignoraient que leurs délations allassent jusqu'à lui, d'autres qui le savaient, quelques-uns qui lui écrivaient directement en faisant rendre leurs lettres par les voies qu'il leur avait prescrites, et ces lettres-là n'étaient vues que de lui,et toujours avant toutes autres choses, quelques autres enfin qui lui parlaient quelquefois secrètement dans ces cabinets, par les derrières. Ces voies inconnues rompirent le cou à une infinité de gens, sans qu'ils en aient jamais pu découvrir la cause, souvent très injustement, et le roi une fois prévenu ne revenait jamais, ou si rarement que rien ne l'était davantage.

Il avait encore un défaut bien dangereux pour les autres, et souvent pour lui-même par la privation de bons sujets. C'est qu'encore qu'il eût la mémoire excellente et pour reconnaître un homme du commun qu'il avait vu une fois, au bout de vingt ans, et pour les choses qu'il avait sues, et qu'il ne confondait point, il n'était pourtant

pas possible qu'il se souvînt de tout, au nombre infini de ce qui chaque jour venait à sa connaissance. S'il lui était revenu quelque chose de quelqu'un qu'il eût oublié de la sorte, il lui restait imprimé qu'il y avait quelque chose contre lui, et c'en était assez pour l'exclure. Il ne cédait point aux représentations d'un ministre, d'un général, de son confesseur même, suivant l'espèce de chose ou de gens dont il s'agissait. Il répondait qu'il ne savait plus ce qui lui en était revenu, mais qu'il était plus sûr d'en prendre un autre dont il ne lui fût rien revenu du tout.

Ce fut à sa curiosité que les dangereuses fonctions du lieutenant de police furent redevables de leur établissement. Elles allèrent depuis toujours croissant. Ces officiers ont tous été sous lui plus craints, plus ménagés, aussi considérés que les ministres, jusque par les ministres mêmes, et il n'y avait personne en France, sans en excepter les princes du sang, qui n'eût intérêt de les ménager, et qui ne le fît. Outre les rapports sérieux qui lui revenaient par eux, il se divertissait d'en apprendre toutes les galanteries et toutes les sottises de Paris. Pontchartrain, qui avait Paris et la cour dans son département, lui faisait tellement sa cour par cette voie indigne, dont son

père était outré, qu'elle le soutint souvent auprès du roi, et de l'aveu du roi même, contre de rudes atteintes auxquelles sans cela il aurait succombé, et on l'a su plus d'une fois par Mme de Maintenon, par Mme la duchesse de Bourgogne, par M. le comte de Toulouse, par les valets intérieurs.

Mais la plus cruelle de toutes les voies par laquelle le roi fut instruit bien des années, avant qu'on s'en fût aperçu, et par laquelle l'ignorance et l'imprudence de beaucoup de gens continua toujours encore de l'instruire, fut celle de l'ouverture des lettres. C'est ce qui donna tant de crédit aux Pajot et aux Roullier qui en avaient la ferme qu'on ne put jamais ôter, ni les faire guère augmenter par cette raison si longtemps inconnue, et qui s'y enrichirent si énormément tous, aux dépens du public et du roi même.

On ne saurait comprendre la promptitude et la dextérité de cette exécution. Le roi voyait l'extrait de toutes les lettres où il y avait des articles que les chefs de la poste, puis le ministre qui la gouvernait, jugeaient devoir aller jusqu'à lui, et les lettres entières quand elles en valaient la peine par leur tissu, ou par la considération de ceux qui étaient en commerce. Par là les gens principaux de la poste, maîtres et commis, furent en

état de supposer tout ce qu'il leur plut et à qui il leur plut ; et comme peu de chose perdait sans ressource, ils n'avaient pas besoin de forger ni de suivre une intrigue. Un mot de mépris sur le roi ou sur le gouvernement, une raillerie, en un mot, un article de lettre spécieux et détaché, noyait sans ressource, sans perquisition aucune, et ce moyen était continuellement entre leurs mains. Aussi à vrai et à faux est-il incroyable combien de gens de toutes les sortes en furent plus ou moins perdus. Le secret était impénétrable, et jamais rien ne coûta moins au roi que de se taire profondément et de dissimuler de même.

Ce dernier talent, il le poussa souvent jusqu'à la fausseté, mais avec cela jamais de mensonge et il se piquait de tenir parole. Aussi ne la donnait-il presque jamais. Pour le secret d'autrui, il le gardait aussi religieusement que le sien. Il était même flatté de certaines confessions et de certaines confidences et même confiance ; et il n'y avait maîtresse, ministre ni favori qui pût y donner atteinte, quand le secret les aurait même regardés.

On a su, entre beaucoup d'autres, l'aventure fameuse d'une femme de nom, lequel a toujours été pleinement ignoré et jusqu'au soupçon même,

qui séparée, de lieu depuis un an d'avec son mari, se trouvant grosse et sur le point de le voir arriver de l'armée, à bout enfin de tous moyens fit demander en grâce au roi une audience secrète dont qui que ce soit ne put s'apercevoir, pour l'affaire du monde la plus importante. Elle l'obtint. Elle se confia au roi dans cet extrême besoin, et lui dit que c'était comme au plus honnête homme de son royaume. Le roi lui conseilla de profiter d'une si grande détresse pour vivre plus sagement à l'avenir, et lui promit de retenir sur-le-champ son mari sur la frontière, sous prétexte de son service, tant et si longtemps qu'il ne pût avoir aucun soupçon, et de ne le laisser revenir sous aucun prétexte. En effet il en donna l'ordre le jour même à Louvois, et lui défendit non seulement tout congé, mais de souffrir qu'il s'absentât un seul jour du poste qu'il lui assignait pour y commander tout l'hiver. L'officier qui était distingué, et qui n'avait rien moins que souhaité, encore moins demandé, d'être employé l'hiver sur la frontière, et Louvois qui y avait aussi peu pensé, furent également surpris et fâchés. Il n'en fallut pas moins obéir à la lettre et sans demander pourquoi, et le roi n'en a fait l'histoire que bien des années après et que lorsqu'il fut bien

sûr que les gens que cela regardait ne se pouvaient plus démêler, comme en effet ils n'ont jamais pu l'être, pas même du soupçon le plus vague ni le plus incertain.

Jamais personne ne donna de meilleure grâce et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son souris même, jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et la majesté, à qui la rareté et la brièveté de ses paroles ajoutait beaucoup. S'il les adressait à quelqu'un, ou de question, ou de choses indifférentes, toute l'assistance le regardait; c'était une distinction dont on s'entretenait et qui rendit toujours une sorte de considération. Il en était de même de toutes les attentions et les distinctions, et des préférences, qu'il donnait dans leurs proportions. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne ; et s'il avait à reprendre, à réprimander ou à corriger, ce qui était fort rare, c'était toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sècheresse, jamais avec colère, si on excepte l'unique aventure de Courtenvaux, qui a été racontée en son lieu, quoiqu'il ne fût pas exempt de colère ; quelquefois avec un air de sévérité.

Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses, quand elles passaient, le « Je verrai, » et dans ses manières. Ces étages divers se marquaient exactement dans sa manière de saluer et de recevoir les révérences, lorsqu'on partait ou qu'on arrivait. Il était admirable à recevoir différemment les saluts à la tête des lignes à l'armée ou aux revues. Mais surtout pour les femmes rien n'était pareil. Jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre, et qu'il connaissait pour telles, comme cela arrivait, souvent à Marly. Aux dames, il ôtait son chapeau tout à fait, mais de plus ou moins loin ; aux gens titrés, à demi, et le tenait en l'air ou à son oreille quelques instants plus ou moins marqués. Aux seigneurs, mais qui l'étaient, il se contentait de mettre la main au chapeau. Il l'ôtait comme aux dames pour les princes du sang. S'il abordait des dames, il ne se couvrait qu'après les avoir quittées. Tout cela n'était que dehors, car dans la maison il n'était jamais couvert. Ses révérences plus ou moins marquées, mais toujours légères, avaient une grâce et une majesté incomparables,

jusqu'à sa manière de se soulever à demi à son souper pour chaque dame assise qui arrivait, non pour aucune autre, ni pour les princes du sang ; mais sur les fins cela le fatiguait, quoiqu'il ne l'ait jamais cessé, et les dames assises évitaient d'entrer à son souper, quand il était commencé. C'était encore avec la même distinction qu'il recevait le service de Monsieur, et de M. le duc d'Orléans, des princes du sang; à ces derniers, il ne faisait que marquer, à Monseigneur de même, et à Mgrs ses fils par familiarité ; des grands officiers, avec un air de bonté et d'attention.

Si on lui faisait attendre quelque chose à son habiller, c'était toujours avec patience. Exact aux heures qu'il donnait pour toute sa journée ; une précision nette et courte dans ses ordres. Si dans les vilains temps d'hiver qu'il ne pouvait aller dehors, qu'il passât chez Mme de Maintenon un quart d'heure plus tôt qu'il n'en avait donné l'ordre, ce qui ne lui arrivait guère, et que le capitaine des gardes en quartier ne s'y trouvât pas, il ne manquait point de lui dire après que c'était sa faute à lui d'avoir prévenu l'heure, non celle des capitaines des gardes de l'avoir manquée. Aussi, avec cette règle qui ne manquait jamais, était-il servi avec la dernière exactitude, et elle

était d'une commodité infinie pour les courtisans.

Il traitait bien ses valets, surtout les intérieurs. C'était parmi eux qu'il se sentait le plus à son aise, et qu'il se communiquait le plus familièrement, surtout aux principaux. Leur amitié et leur aversion a souvent eu de grands effets. Ils étaient sans cesse à portée de rendre de bons et de mauvais offices ; aussi faisaient-ils souvenir de ces puissants affranchis des empereurs romains, à qui le sénat et les grands de l'empire faisaient leur cour, et ployaient sous eux avec bassesse. Ceux-ci dans tout ce règne, ne furent ni moins comptés ni moins courtisés. Les ministres même les plus puissants les ménageaient ouvertement ; et les princes du sang, jusqu'aux bâtards, sans parler de tout ce qui est inférieur, en usaient de même. Les charges des premiers gentilshommes de la chambre furent plus qu'obscurcies par les premiers valets de chambre, et les grandes charges ne se soutinrent que dans la mesure que les valets de leur dépendance ou les petits officiers très subalternes approchaient nécessairement plus ou moins du roi. L'insolence aussi était grande dans la plupart d'eux, et telle qu'il fallait savoir l'éviter, ou la supporter avec patience.

Le roi les soutenait tous, et il racontait quel-

quefois avec complaisance qu'ayant dans sa jeunesse envoyé, pour je ne sais quoi, une lettre au duc de Montbazon, gouverneur de Paris, qui était en une de ses maisons de campagne près de cette ville, par un de ses valets de pied, il y arriva comme M. de Montbazon allait se mettre à table, qu'il avait forcé ce valet de pied de s'y mettre avec lui, et le conduisit, lorsqu'il le renvoya, jusque dans la cour, parce qu'il était venu de la part du roi.

Il ne manquait guère aussi de demander à ses gentilshommes ordinaires, quand ils revenaient de sa part de faire des compliments de conjouissance ou de condoléances aux gens titrés, hommes et femmes, mais à nuls autres, comment ils avaient été reçus ; et il aurait trouvé bien mauvais qu'on ne les eût pas fait asseoir, et conduits fort loin, les hommes en carrosse.

Rien n'était pareil à lui aux revues, aux fêtes, et partout où un air de galanterie pouvait avoir lieu par la présence des dames. On l'a déjà dit, il l'avait puisée à la cour de la reine sa mère, et chez la comtesse de Soissons ; la compagnie de ses maîtresses, l'y avait accoutumé de plus en plus ; mais toujours majestueuse, quoique quelquefois avec de la gaieté, et jamais devant le

monde rien de déplacé ni de hasardé; mais jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, toute sa contenance, tout mesuré, tout décent, noble, majestueux, et toutefois très naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure donnait une grande facilité. Aussi, dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé; et il fallait commencer par s'accoutumer à le voir, si en le haranguant on ne voulait s'exposer à demeurer court. Ses réponses en ces occasions étaient toujours courtes, justes, pleines et très rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritait. Le respect aussi qu'apportait sa présence en quelque lieu qu'il fût imposait un silence et jusqu'à une sorte de frayeur.

Il aimait fort l'air et les exercices, tant qu'il en put faire. Il avait excellé à la danse (**13**), au mail, à la paume. Il était encore admirable à cheval à son âge. Il aimait à voir faire toutes ces choses avec grâce et adresse. S'en bien ou mal acquitter devant lui était mérite ou démérite. Il disait que de ces choses qui n'étaient point nécessaires, il ne s'en fallait pas mêler, si on ne les faisait pas bien. Il aimait fort à tirer, et il n'y avait

point de si bon tireur que lui, ni avec tant de grâces. Il voulait des chiennes couchantes excellentes ; il en avait toujours sept ou huit dans ses cabinets, et se plaisait à leur donner lui-même à manger pour s'en faire connaître. Il aimait fort aussi à courre le cerf, mais en calèche, depuis qu'il s'était cassé le bras en courant à Fontainebleau, aussitôt après la mort de la reine. Il était seul dans une manière de soufflet, tiré par quatre petits chevaux, à cinq ou six relais, et il menait lui-même à toute bride, avec une adresse et une justesse que n'avaient pas les meilleurs cochers et toujours la même grâce à tout ce qu'il faisait. Ses postillons étaient des enfants depuis neuf ou dix ans jusqu'à quinze, et il les dirigeait.

Il aima en tout la splendeur, la magnificence, la profusion. Ce goût il le tourna en maxime par politique, et l'inspira en tout à sa cour. C'était lui plaire que de s'y jeter en tables, en habits, en équipages, en bâtiments, en jeu. C'étaient des occasions pour qu'il parlât aux gens. Le fond était qu'il tendait et parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur, et pour certaines parties en nécessité, et réduisit ainsi peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. Il y trouvait



Bibl. Nat.

Henriette-Anne d'Angleterre

(Duchesse d'Orléans)

encore la satisfaction de son orgueil par une cour superbe en tout, et par une plus grande confusion qui anéantissait de plus en plus les distinctions naturelles.

C'est une plaie qui, une fois introduite, est devenue le cancer intérieur qui ronge tous les particuliers, parce que de la cour il s'est promptement communiqué à Paris et dans les provinces et les armées, où les gens en quelque place ne sont comptés qu'à proportion de leur table et de leur magnificence, depuis cette malheureuse introduction qui ronge tous les particuliers, qui force ceux d'un état à pouvoir voler, à ne pas s'y épargner pour la plupart, dans la nécessité de soutenir leur dépense ; et par la confusion des états, que l'orgueil, que jusqu'à la bienséance entretiennent, qui par la folie du gros va toujours en augmentant, dont les suites sont infinies, et ne vont à rien moins qu'à la ruine et au renversement général.

Rien, jusqu'à lui, n'a jamais approché du nombre et de la magnificence de ses équipages de chasse et de toutes ses autres sortes d'équipages. Ses bâtiments, qui les pourrait nombrer ? En même temps, qui n'en déplorera pas l'orgueil, le caprice, le mauvais goût ? Il abandonna Saint-Germain, et ne fit jamais à Paris ni ornement ni

commodité, que le pont Royal, par pure nécessité, en quoi, avec son incomparable étendue, elle est si inférieure à tant de villes dans toutes les parties de l'Europe.

Lorsqu'on fit la place Vendôme, elle était carrée. M. de Louvois en vit les quatre parements bâtis. Son dessein était d'y placer la bibliothèque du roi, les médailles, le balancier, toutes les académies, et le grand conseil qui tient ses séances encore dans une maison qu'il loue. Le premier soin du roi, le jour de la mort de Louvois, fut d'arrêter ce travail, et de donner ses ordres pour faire couper à pans les angles de la place en la diminuant d'autant, de n'y placer rien de ce qui y était destiné, et de n'y faire que des maisons, ainsi qu'on la voit.

Saint-Germain, lieu unique pour rassembler les merveilles de la vue, l'immense plain-pied d'une forêt toute joignante, unique encore par la beauté de ses arbres, de son terrain, de sa situation, l'avantage et la facilité des eaux de source sur cette élévation, les agréments admirables des jardins, des hauteurs et des terrasses, qui les unes sur les autres ne pouvaient si aisément conduire dans toute l'étendue qu'on aurait voulu, les charmes et les commodités de la Seine, enfin une ville toute

faite et que sa position entretenait par elle-même, il l'abandonna pour Versailles, le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux, sans vue, sans bois, sans eau, sans terre, parce que tout y est sable mouvant ou marécage, sans air par conséquent qui n'y peut être bon.

Il se plut à tyranniser la nature, à la dompter à force d'art et de trésors. Il y bâtit tout l'un après l'autre, sans dessin général ; le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé. Son appartement et celui de la reine y ont les dernières incommodités, avec les vues de cabinets et de tout ce qui est derrière les plus obscures, les plus enfermées, les plus puantes. Les jardins dont la magnificence étonne, mais dont le plus léger usage rebute, sont d'aussi mauvais goût. On n'y est conduit dans la fraîcheur de l'ombre que par une vaste zone torride, au bout de laquelle il n'y a plus, où que ce soit, qu'à monter et à descendre ; et avec la colline, qui est fort courte, se terminent les jardins. La recoupe y brûle les pieds, mais sans cette recoupe on y enfoncerait ici dans les sables, et là dans la plus noire fange. La violence qui y a été faite partout à la nature repousse et dégoûte malgré soi. L'abondance des eaux forcées et ramassées de toutes parts les rend vertes, épaisses

bourbeuses; elles répandent une humidité malsaine et sensible, une odeur qui l'est encore plus. Leurs effets, qu'il faut pourtant beaucoup ménager, sont incomparables ; mais de ce tout, il résulte qu'on l'admire et qu'on fuit. Du côté de la cour, l'étranglé suffoque, et ses vastes ailes s'enfuient sans tenir à rien. Du côté des jardins, on jouit de la beauté du tout ensemble, mais on croit voir un palais qui a été brûlé, où le dernier étage et les toits manquent encore. La chapelle qui l'écrase, parce que Mansart voulait engager le roi à élever le tout d'un étage, a de partout la triste représentation d'un immense catafalque. La main-d'œuvre y est exquise en tous genres, l'ordonnance nulle, tout y a été fait pour la tribune, parce que le roi n'allait guère en bas, et celles des côtés sont inaccessibles, par l'unique défilé qui conduit à chacune. On ne finirait point sur les défauts monstrueux d'un palais si immense, et si immensément cher, avec ses accompagnements qui le sont encore davantage.

Orangerie, potagers, chenils, grande et petite écuries pareilles, commun prodigieux ; enfin une ville entière où il n'y avait qu'un très misérable cabaret, un moulin à vent, et ce petit château de cartes que Louis XIII y avait fait pour n'y plus

coucher sur la paille, qui n'était que la contenance étroite et basse autour de la cour de marbre, qui en faisait la cour, et dont le bâtiment du fond n'avait que deux courtes et petites ailes. Mon père l'a vu et y a couché maintes fois. Encore ce Versailles de Louis XIV, ce chef-d'œuvre si ruineux et de si mauvais goût, et où les changements entiers des bassins et des bosquets ont enterré tant d'or qui ne peut paraître, n'a-t-il pu être achevé.

Parmi tant de salons entassés l'un sur l'autre, il n'y a ni salle de comédie, ni salle de banquets, ni de bal ; et devant et derrière il reste beaucoup à faire. Les parcs et les avenues, tous en plants, ne peuvent venir. En gibier, il faut y en jeter sans cesse ; en rigole de quatre et cinq lieues de cours, elles sont sans nombre ; en murailles enfin qui, par leur immense contour, enferment comme une petite province du plus triste et du plus vilain pays du monde.

Trianon, dans ce même parc, et à la porte de Versailles, d'abord maison de porcelaine à aller faire des collations, agrandie après pour y pouvoir coucher, enfin palais de marbre, de jaspe et de porphyre avec des jardins délicieux ; la ménagerie vis-à-vis, de l'autre côté de la croisée du ca-

nal de Versailles, toute de riens exquis, et garnie de toutes sortes d'espèces de bêtes à deux et à quatre pieds les plus rares ; enfin Clagny, bâtit pour Mme de Montespan en son propre, passé au duc du Maine, au bout de Versailles, château superbe avec ses eaux, ses jardins, son parc ; des aqueducs dignes des Romains de tous les côtés, l'Asie ni l'antiquité n'offrent rien de si vaste, de si multiplié, de si travaillé, de si superbe, de si rempli de monuments les plus rares de tous les siècles, en marbre les plus exquis de toutes sortes, en bronzes, en peintures ; en sculptures, ni de si achevé des derniers.

Mais l'eau manquait quoi qu'on pût faire, et ces merveilles de l'art en fontaines tarissaient, comme elles font encore à tous moments, malgré la prévoyance de ces mers de réservoirs qui avaient coûté tant de millions à établir et à conduire sur le sable mouvant et sur la fange. Qui l'aurait cru ? ce défaut devint la ruine de l'infanterie. Mme de Maintenon régnait, on parlera d'elle à son tour. M. de Louvois alors était bien avec elle, on jouissait de la paix. Il imagina de détourner la rivière d'Eure, contre Chartres et Maintenon, et de la faire venir tout entière à Versailles. Qui pourra dire l'or et les hommes que la tenta-

tive obstinée en coûta pendant plusieurs années. Jusque-là qu'il fût défendu, sous les plus grandes peines, dans le camp qu'on y avait établi et qu'on y tint très longtemps, d'y parler des malades, surtout des morts, que le rude travail et plus encore l'exhalaison de tant de terres remuées tuaient! combien d'autres furent des années à se rétablir de cette contagion! combien n'en ont pu reprendre leur santé pendant le reste de leur vie! Et toutefois non seulement les officiers particuliers, mais les colonels, les brigadiers, et ce qu'on y employa d'officiers généraux, n'avaient pas, quels qu'ils fussent, la liberté de s'en absenter un quart d'heure, ni de manquer eux-mêmes un quart d'heure de service sur les travaux. La guerre enfin les interrompit en 1688, sans qu'ils aient été repris depuis; il n'en est resté que d'informes monuments qui éterniseront cette cruelle folie.

A la fin, le roi, lassé du beau et de la foule, se persuada qu'il voulait quelquefois du petit et de la solitude. Il chercha autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût. Il visita plusieurs endroits, il parcourut les coteaux qui découvrent Saint-Germain et cette vaste plaine qui est au bas où la Seine serpente et arrose tant de gros lieux et de richesses en quittant Paris. On le pressa de

s'arrêter à Lucienne, où Cavoye eut depuis une maison dont la vue est enchantée, mais il répondit que cette heureuse situation le ruinerait, et que, comme il voulait un rien, il voulait une situation qui ne lui permît pas de songer à y rien faire.

Il trouva derrière Lucienne un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, enfermé de collines de toutes parts, extrêmement à l'étroit, avec un méchant village sur le penchant d'une de ces collines qui s'appelait Marly. Cette clôture sans vue, ni moyen d'en avoir, fit tout son mérite. L'étroit du vallon où on ne se pouvait étendre y en ajouta beaucoup. Il crut choisir un ministre, un favori, un général d'armée. Ce fut un grand travail que dessécher ce cloaque de tous les environs qui y jetaient toutes leurs voiries et d'y apporter des terres. L'ermitage fut fait. Ce n'était que pour y coucher trois nuits, du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, avec une douzaine au plus de courtisans en charges les plus indispensables.

Peu à peu l'ermitage fut augmenté ; d'accroissement en accroissement les collines taillées pour faire place et y bâtir, et celle du bout largement emportée pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite. Enfin, en bâtiments, en jardins,

en eaux, en aqueducs, en ce qui est si connu et si curieux sous le nom de machine de Marly, en parc, en forêt ornée et renfermée, en statues, en meubles précieux, Marly est devenu ce qu'on le voit encore ; tout dépouillé qu'il est depuis la mort du roi. En forêts toutes venues, et touffues qu'on y a apportées en grands arbres de Compiègne, et de bien plus loin sans cesse, dont plus des trois quarts mouraient et qu'on remplaçait aussitôt, en vastes espaces de bois épais et d'allées obscures subitement changées en immenses pièces d'eau d'où on se promenait en gondoles ; puis remises en forêts à ne pas voir le jour dès le moment qu'on les plantait ; je parle de ce que j'ai vu en six semaines ; en bassins changés cent fois ; en cascades de même, à figures successives et toutes différentes ; en séjours de carpes, ornés de dorures et de peintures les plus exquises, à peine achevées ; rechangées et rétablies autrement par les mêmes maîtres, et cela une infinité de fois ; cette prodigieuse machine dont on vient de parler avec ses immenses aqueducs, ses conduites et ses réservoirs monstrueux, uniquement consacrée à Marly, sans plus porter d'eau à Versailles ; c'est peu dire que Versailles, tel qu'on l'a vu n'a pas coûté Marly. Que si l'on ajoute les dépenses de ces

continuels voyages qui devinrent au moins égaux à ceux de Versailles, souvent presque aussi nombreux et tout à la fin de la vie du roi le séjour le plus ordinaire, on ne dira point trop sur Marly seul en comptant par milliards. Telle fut la fortune d'un repaire de serpents et de charognes, de crapeaux et de grenouilles, uniquement choisi pour n'y pouvoir dépenser. Tel fut le mauvais goût du roi en toutes choses et ce plaisir superbe de forcer la nature, que ni la guerre la plus pesante, ni la dévotion ne put émousser.

Fin des chapitres de Saint-Simon
contenus dans le tome I

VOIR LES DERNIERS CHAPITRES

TOME II

APPENDICE

DES CHAPITRES

du Ier volume

LOUIS XIV ET ANNE D'AUTRICHE

(1) Louis XIV, dit *Dieudonné*, et le *Grand*, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né à Saint-Germain-en-Laye le 5 septembre 1638, à onze heures vingt-deux minutes du matin. Roi le 14 mai 1643 sous la tutelle de sa mère. Déclaré majeur le 8 septembre 1651. Sacré le 16 juin 1654. Mort à Versailles le 1er septembre 1715.

EUT POUR FEMMES :

1° *Marie-Thérèse d'Autriche*, fille de Philippe IV, roi d'Espagne et d'Élisabeth de France. Née à l'Escurial le 10 septembre 1638. Mariée en 1660. Morte le 30 juillet 1683, à Versailles.

2° *Françoise d'Aubigné* née à Niort le 28 novembre 1635. Mariée en mai 1652 à Paul Scarron. Veuve en octobre 1660. Marquise de Maintenon en 1674. Épousée secrètement par Louis XIV dans les premiers mois de 1684. Mourait le 15 avril 1719 à Saint-Cyr.

Enfants légitimes, tous de *Marie-Thérèse* :

1° Louis, dit *Monseigneur* ou le *Grand Dauphin*, né à Fontainebleau le 1er novembre 1661. Mort à Meudon le 14 avril 1711. De sa *première femme*, Marie Christine de Bavière, il eut trois fils : 1° Louis, *duc de Bourgogne*, qui fut le père de Louis XV : Philippe, *duc d'Anjou*, roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V, mort en 1746 ; Charles, *duc de Berri*, mort en 1714. Vers 1694, le Dauphin épousait secrètement Marie-Émilie Joly de Choin qui mourut en 1744.

2° *Anne-Élisabeth*, née au Louvre le 18 novembre 1662 ; morte le 30 décembre suivant.

3° *Marie-Anne*, née au Louvre le 16 novembre 1664 ; morte le 26 décembre suivant.

4° *Marie-Thérèse*, née à Saint-Germain-en-Laye le 2 janvier 1667 ; morte le 1er mars 1672.

5° *Philippe*, duc d'Anjou, né à Saint-Germain-en-Laye le 5 août 1668 ; mort le 10 juillet 1671.

6° *Louis-François*, duc d'Anjou, né à Saint-Germain-en-Laye le 14 juin 1672 ; mort le 4 novembre suivant.

Enfants illégitimes :

De la Duchesse de Lavallière morte en 1710 :

1° Louis, *de Bourbon*, né à Paris le 27 décembre 1663, mort en juillet 1666.

2° Marie-Anne, *de Bourbon*, dite *Mlle de Blois*, née à Vincennes le 17 octobre 1666. Légitimée en 1667.

Mariée en 1680 à Louis-Armand de Bourbon, *prince de Conti*. Morte en 1739.

3° Louis *de Bourbon*, *comte de Vermandois*, né à Saint-Germain-en-Laye le 2 octobre 1667. Légitimé en 1669. Amiral de France. Mort en 1683.

4° Un enfant mort-né.

De Mademoiselle de Fontanges :

Un enfant mort en... ?

De Madame de Montespan :

1° Un enfant, mort jeune.

2° Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, né le 21 mars en 1670. Légitimé en 1673. Marié en 1692, à Anne-Louise de Bourbon. Mort à Sceaux le 14 mai 1736.

3° Louis-César de Bourbon, comte de Vexin. Né à Paris le 20 juin 1672. Légitimé en 1673. Abbé de Saint-Germain-des-Prés. Mort le 16 juin 1743.

4° Louise-Marie de Bourbon, dite Mlle de Tours. Née et légitimée en janvier 1676. Morte le 15 septembre 1681.

5° Françoise-Marie de Bourbon, dite Mlle de Blois. Née et légitimée en 1677 et en 1681. Mariée en 1692 à Philippe d'Orléans, devenu le *Régent*. Morte en 1749.

6° Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse. Né en juin 1678. Amiral de France. Légitimé en 1681. Marié à Marie-Victoire-Sophie de Noailles qui lui donnait le duc de Penthièvre. Mort à Rambouillet en 1737.

A propos de ces « bâtards » Saint-Simon écrit non dans ses *Mémoires*, mais dans son : *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, Éd. Faugère, Paris, Hachette, 1880, pp. 98-104.

« ... Tous ces faits sont si récents qu'ils ne peuvent être oubliés de personne. Je me contenterai de les toucher légèrement pour ne pas discontinuer de montrer jusqu'au bout combien sont pernicieux les amours déclarés de nos rois et combien funestes les détestables fruits de ces déplorables amours. Deux maîtresses publiquement aimées en même temps et publiquement montrées telles, c'est l'inouï sérail devant lequel Louis XIV tint sa cour prosternée pendant plusieurs années en présence de la reine son épouse. Les enfants qu'il eut de celle qui était fille furent légitimés et reconnus malgré elle. Malheureusement ces légitimations d'enfants de mères libres étaient ordinaires, mais celles des doubles adultérins étaient encore tellement inconnues, qu'elle l'est encore aujourd'hui dans toute l'Europe, même en Espagne où un reste de mœurs moresques a rendu les lois si indulgentes aux bâtards, et si fort au delà de celle de tous les pays chrétiens. Ce qui n'était donc pas dans l'être fut produit par la corruption du cœur et l'adresse de l'esprit d'Harlay, lors procureur général et depuis premier président, cynique austère, mascarade de sénateur des plus heureux temps, dont l'ambition était sans bornes, et qui jamais ne connut rien capable de l'arrêter. Le cauteleux magistrat n'osa présenter de front de quoi



Bibl. Nat.

Fouquet *(Nicolas)*
(1615-1680)

effrayer le Parlement qui n'était pas mort encore. Il s'avisa de le surprendre et y réussit...

« D'immenses bénéfices furent la part d'un enfant contrefait qui ne vécut pas, et du chevalier de Vendôme, avec le grand prieuré de France. L'amour fit un pareil patrimoine à une autre Mademoiselle, la cousine germaine du roi, n'était pas déprise de M. de Lauzun qui était depuis longtemps enfermé à Pignerol. Elle en paya la liberté par des donations prodigieuses qu'elle fut souvent, depuis, fort pressée d'augmenter. L'amirauté rétablie enrichit l'autre. Le duc de Chaulnes ne put survivre au troc forcé de son gouvernement de Bretagne contre celui de Guyenne ni sa femme à lui. Celui du Languedoc sortit sans échange des mains des princes du sang pour passer successivement à deux bâtards ; la Provence leur fut confirmée. Les galères, l'artillerie, les Suisses et les Grisons, les carabiniers mis exprès en corps, passèrent entre leurs mains. Le roi qui ne se complaisait qu'aux enfants de sa personne, qui ne pouvaient être que ce qu'il les faisait, au contraire, des Princes légitimes, enfants de l'État et grands sans lui par leur être, ne voulut des deux faire qu'une seule famille. Jamais bâtarde de roi si grandement mariée que l'avait été la duchesse d'Elbœuf. Il les maria toutes à des princes de son sang, et à son neveu même, malgré lui, malgré les hauts cris et publics de Madame, malgré la honte et la répugnance de Monsieur. Que dirait-on de particuliers dont l'un épouserait la bâtarde et doublement adultérine du

frère de son père ? Le refus très net, que fit le prince d'Orange, de celle qui épousa depuis le prince de Conti lui coûta l'inimitié complète du roi, toute sa vie, qu'il ne pût jamais diminuer par tout ce qu'il tenta pendant bien des années. Le désespoir de ne se le pouvoir réconcilier le jeta aux ennemis de la France, dont cette haine particulière a causé l'union de toute l'Europe contre la France, dont l'esprit dure encore, et toutes les guerres et les malheurs dont par enchaînement, nous ne sommes pas encore sortis.

« On ferait un juste volume du seul catalogue des notes sur le registre du secrétaire d'État et de la maison du roi, des brevets, des déclarations, des édits qu'ils ont obtenus, et un curieux récit des entreprises qui leur ont ouvert le chemin à l'interversion de tout ordre, de toute règle, de toutes lois. La déclaration d'Henri IV pour César de Vendôme en fut l'exemple et le fondement. L'incroyable, quoiqu'exactement vrai, c'est que tout ce qui leur a été accordé depuis a été contre le goût et la volonté de Louis XIV, et le fruit du pouvoir de sa vieille épouse et du bâtard dont elle avait été la mie, à qui il avait sacrifié sa mère, qui toutes les deux, fort diversement, ne l'oublièrent jamais. Le dernier cran où ils parvinrent du vivant de Monseigneur et de Monseigneur le duc de Bourgogne, fit une scène si étrange entr'eux et le roi qui leur déclara en leur présentant ce bien-aimé, et un si grand mouvement dans la Cour et partout, qu'il fut sur le point dès le lendemain de détruire ce qu'il avait fait, et que cette mie eût besoin de la plus

grande adresse pour en parer le coup. Une telle ambition ne souffrit guère plus de dix-huit mois d'inquiétude. Il n'y a pas le temps ici de parler de ses progrès depuis la mort de ces princes, dont le premier pas fut de géant un mois après la mort de Monseigneur, et qui après celle du Dauphin son fils et de la Dauphine qui n'y était pas moins opposée devint une apothéose...

« Le roi fit si bien qu'excepté le roi d'aujourd'hui, la branche d'Espagne et la seule Mlle de la Roche-sur-Yon, il n'est aucun prince ni princesse de sang qui ne sorte en directe des amours du roi et de Mme de Montespan. Disons donc hardiment que si Henri IV est le premier qui eût élevé ses bâtards ; s'il rompit le premier en faveur du duc de Vendôme, les premières barrières des lois, tout à la fin de sa vie, qui de fait furent rétablies à sa mort, et le sont demeurées jusqu'en 1694, il n'a fait que montrer un bien pernicieux exemple et bien faible encore en comparaison de Louis XIV et que si Henri IV a fait ses bâtards trop grands, Louis XIV a fait des siens des tyrans et des dieux... »

Louis XIV, lui-même, fût-il un bâtard ?

Téméraire qui l'affirmerait : non moins téméraire qui le nierait. Depuis bientôt trois siècles : *Historici certant et adhuc sub judice lis est*, comme le dit Horace en parlant non des historiens, il est vrai, mais des grammairiens. Le père de Louis XIV fut-il Louis XIII, ou le maréchal d'Ancre, ou Buckingham ou Comminges ou Richelieu? Voir : CABANÈS : *Les*

Indiscrétions de l'Histoire. Louis XIV étant né en septembre 1638, la conception aurait eu lieu vers la fin de l'année 1637 : or à cette époque la reine habitait le Val-de-Grâce, et non le Louvre. Mais, ce n'est point là une chose absolument probante. Puis, c'est le parallèle physique et moral que fait le docteur Raspail, je crois, entre le père — le *pater is est quem nuptia demonstrant* — et le fils. Louis XIII a le visage allongé, le front haut, les sourcils arqués sur la ligne horizontale, les yeux grandement fendus, le nez long et assez gros, le menton quelque peu fuyant, la lèvre supérieure haute, la lèvre inférieure grosse et un brin pendante, l'occiput développé, peu de cervelet et de virilité. Les portraits qui restent de lui marquent la bonté; il est faible jusqu'à parfois être cruel parce qu'il craint de n'être pas assez ferme. Il aimait la France comme un héritage qu'il tenait de ses pères. Il était de taille élancée ; il était courageux. Louis XIV, au contraire,

Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage ;

il ne voit en la France que l'État — alors l'État c'est lui — et cet État il le traite en pays conquis.

Il est un peu lourd de formes, il a les hanches rebondies, les membres charnus. Son visage est ovale dans le sens latéral ; front étroit, sourcils étroits, « qui convergent en dedans » yeux vifs, nez aquilin ; menton court et évincé : lèvre supérieure brève, lèvre inférieure ascendante et bien proportionnée, occiput développé; cervelet volumineux ; exubérance de vi-

rilité, ses traits révèlent une certaine dureté de cœur et d'égoïsme. Évidemment Louis XIV n'a, dans ce parallèle aucun trait de son père ; mais, ce parallèle, surtout physique, que vaut-il ? Quelle est la rigoureuse précision de ressemblance d'après les portraits que nous avons de ces deux rois ? On trouve presque toujours des arguments en faveur d'une thèse, dans les deux sens, lorsque rien d'incontestablement exact ne l'a pas assise dans sa vérité exacte. Une épigramme et comme il en courut sur cette naissance ! — Voir : A. Meyac, *Historiette de Louis XIII*, dans Rois, Grandes dames et beaux esprits d'autrefois. A. Michel, édit. — une épigramme n'est pas une preuve ; mais elle n'est pas toujours une dénégation, surtout si l'on en croit ce proverbe assez sage : « pas de fumée sans feu ». — Voir dans ce volume : à la fin de *l'Appendice* n° 8, la pièce : La vie de Louis XIV.

Reproduirons-nous cette page de *Gazeau de Vautibault* dans les d'Orléans au tribunal de l'Histoire en faisant bien observer que cet historien, qu'emporte sa haine contre les d'Orléans, n'est pas toujours impartial et, qu'alors, ses « sources » sont parfois quelque peu mélangées.

« Voici comment, *Michelet*, écrit-il, raconte la fourberie pieuse qui se déroulait et avait plein succès. Le 8 décembre 1637, Caussin fit près du roi Louis XIII la démarche dernière et le suprême effort contre Richelieu. Angoulême, vieux courtisan, avertit celui-ci qui, le matin du 9 vit le roi, le reprit, exigea la promesse qu'il renverrait Caussin. Le roi

reconquis et forcé, rentrant en esclavage, partit de Saint-Germain pour fuir la cour et les reproches muets de Mlle d'Hautefort pour s'excuser à Mlle de La Fayette, alors retirée au couvent de la visitation, se proposant de la voir à Paris, mais de ne pas revenir, de continuer le faubourg Saint-Antoine et d'aller coucher à Saint-Mandé, chez les Condé amis de Richelieu.

« Tout cela ne fut pas si prompt qu'on ne put faire avertir Mlle de La Fayette pour qu'elle retint le roi, l'empêcha d'aller s'endurcir et s'obstiner dans ce désert, pour qu'enfin en ce jour suprême, s'il se pouvait, elle fondit son cœur. La reine courut après le roi ; sous je ne sais quel prétexte de dévotion, elle vint au Louvre attendre, souper, se coucher et profiter peut-être de ce qu'aurait fait La Fayette. La partie était extraordinairement montée. La reine n'avait pas caché sa vive inquiétude. Des couvents étaient en prières ; on le sut le lendemain. La jeune La Fayette, innocente complice d'une affaire si peu innocente fit d'autant mieux ce qu'on voulait. Elle tint le roi Louis XIII longtemps, très longtemps, tant que ce fut le soir. On devine bien ce qu'elle dit. Elle pria pour la reine, supplia, et pour le roi même, pour sa conscience, pour son salut. Noël allait venir. Pourrait-il bien dans un tel jour où le Christ vint apporter la paix, ne pas donner la paix à sa femme, à sa famille, à la France en péril, s'il lui venait un Dauphin ? Dernier point délicat où cet enfant de dix-sept ans ne pût ne pas rougir... Louis XIII qui semblait

de bois sortit pourtant si animé qu'il s'en allait éperdu à Saint-Maur par une nuit glacée, un effroyable temps d'hiver. Le bonhomme Guitaut, capitaine des gardes qui, depuis quatre heures se morfondait à l'attendre, lui demanda lamentablement s'il était d'un roi chrétien de faire courir ses gens par ce temps-là. Le roi n'entendait rien. Deux fois, trois fois, il fit la sourde oreille, quoi qu'on lui dît et répétât que la reine, avec un bon feu, était au Louvre, qui, bien volontiers, lui donnerait à coucher, à souper. Enfin, l'obstination de Guitaut l'emportait. Tout entier au rêve de La Fayette, à ses brûlantes paroles, à son image enflammée du rayon de Dieu, il se laissa mener au Louvre. Tout était prêt et il soupa... Le journal de son médecin ne va pas, malheureusement, jusque-là; nous saurions quel fut son menu, quel dessert, si les fameux *dia voletti* y furent servis, ou les breuvages d'illusion qu'on donnait au sabbat. Quoi qu'il en soit, le roi couchait au Louvre dans le lit de la reine et s'en allait le matin. Quand elle se leva pour dîner, un supérieur de moines se trouva sur la route pour lui annoncer que la nuit, un simple, un bon frère lai, avait su par révélation ce bonheur de la France. Et il lui dit en souriant : *Votre Majesté est enceinte.* Toute la cour était pour la reine. On entoura le roi, on le félicita, on le persuada. Eh ! que ne peut la sainte Vierge ? N'était-ce pas elle-même que, ce jour-là, il avait vue en Mlle de La Fayette, toute divine et transfigurée ?

« Le petit complot avait réussi. Vainqueur de

l'Étranger, Richelieu reprenant ses hostilités contre Anne d'Autriche, il fallait à toute force sauver la reine, d'autant plus la sauver que le cardinal-ministre poussait le roi au divorce. Donc, pour échapper à ce formidable péril, il n'y avait qu'un moyen pour la reine: devenir enceinte et faire croire au roi qu'il « était pour quelque chose dans l'opération, en le rapprochant d'elle, ne fût-ce qu'une fois. Anne d'Autriche et ses complices avaient compté pour jouer le coup, sur l'incurable infirmité d'esprit de Louis XIII et sa caducité précoce qui déjà dégénérait en décrépitude... »

Alors, selon la formule bien connue, il fallait « que le pavillon couvrit la marchandise » et nous venons de voir comment il l'aurait couverte. A cette époque, Anne d'Autriche approchant de la quarantaine, n'était plus la femme séduisante qu'elle était lors de ses vingt printemps. Ses cheveux d'un blond autrichien avaient quelque peu bruni. Elle prenait de la lourdeur, nourrissant un peu trop sa beauté d'automne, mangeant beaucoup, buvant beaucoup — nous verrons bientôt quel énorme mangeur fut Louis XIV — faisant trois à quatre gros repas dans une journée, se levant tard, et indolente. Elle n'en était pas encore, toutefois, cette *grosse suissesse* dont parle le cardinal de Retz ; et, comme elle était grasse, son incomparable blancheur n'en ressortait que davantage. Sanguine, assez orgueilleuse, prompte à s'irriter, elle était cependant très faible. Elle avait le cœur amoureux et ne savait guère « se garder... »

Son entourage la disait *toute bonne*. « Prenez un air rêveur, oubliez-vous à admirer sa belle peau et sa jolie main, vous en ferez tout ce que vous voudrez » disait Retz à Mme de Chevreuse. Cette main et cette peau furent et sont restées célèbres. Voir : dans *Rois, grandes Dames, Beaux esprits d'Autrefois*, le portrait très flatté que Mme de Motteville fait d'Anne d'Autriche, portrait auquel sert d'ombre terrible le cancer qu'elle avait au sein et d'où se dégageait une odeur insupportable ; voir aussi dans ce volume, *appendice IX*, le mariage secret, si, toutefois, cependant, il y eut mariage d'Anne d'Autriche avec Mazarin.

Nous revenons à la naissance de Louis XIV en reprenant notre citation.

« ... Lorsque naquit celui qui fut Louis XIV on aurait voulu que Louis XIII fût ému, qu'il montrât des entrailles de père. La Hautefort ne s'épargna point pour l'ébranler, le mettre en mouvement. La reine eut beau crier, on eut beau lui dire qu'elle était en danger, Louis XIII resta calme et paisible. Il subit patiemment le miracle, mais se montra totalement désintéressé de la chose ; n'en fut pas mieux pour sa femme qu'il refusa d'embrasser, comme c'était l'usage après l'accouchement. Il semble qu'une lueur traversa son cerveau obscurci, qu'il entrevit, un instant, tout le ridicule de sa situation. Il ne fut pourtant pas inhumain pour l'enfant. La Hautefort pleurant et lui reprochant sa froideur : « Qu'on sauve le petit, lui dit-il, vous aurez lieu de

vous consoler de la mère. » Il se fût consolé sans peine, ajoute *Michelet*, de voir crever son Espagnole La dame qui a écrit son histoire, assure que, toute la nuit, pendant que la reine criait, il se fit lire l'histoire des rois veufs qui, comme Assuérus, épousèrent leurs sujettes. La sujette française était là, cette vive Gascogne qui le tenait alors : Mlle de Hautefort.

« Si le mari ne crut pas à sa paternité, personne non plus, n'y crut dans son entourage. Vallot, le médecin d'Anne d'Autriche, n'était aucunement convaincu que l'enfant fût légitime. Nous lisons dans son *Journal manuscrit:* « Dieu par grâce particulière nous a donné un roi (Louis XIV), si accompli, si plein de bénédictions, en ce temps où toute la France avait presque perdu toutes les assurances d'une si heureuse succession, et lorsque le roi son père, Louis XIII, d'heureuse mémoire commençait à se ressentir d'une *faiblesse singulière causée avant l'âge par ses longues fatigues et l'opiniâtreté d'une longue maladie qui l'avait réduit en état de ne pouvoir espérer une plus longue vie ni une plus parfaite guéson*, de sorte que l'on avait sujet, durant la grossesse de la reine-mère, d'appréhender que ce royal enfant ne se ressentît de la faiblesse du roi son père, ce qui indubitablement serait arrivé si la bonté du tempérament de la reine et son tempérament héroïque n'avaient rectifié l'impression de ces premiers principes. » Ce paragraphe en style d'apothicaire, renferme, sous son obscurité et son embarras, qui n'attestent pas autant l'ignorance de l'écrivain que la

préoccupation du courtisan, le germe d'une révélation historique : ce mystère qui, dès sa naissance, planait sur le berceau de Louis XIV, qu'à l'Étranger on aurait appelé *le grand bâtard*. Voir les nombreux « couplets » contre « la légitimité de l'enfant, puis, entre tant et tant d'autres références : *Harmonie de l'Amour et de la Justice de Dieu. Amours d'Anne d'Autriche et de Louis XIII. Le véritable père de Louis XIV. Portraits historiques des hommes célèbres du Dannemarck. The royal cuckold or great bastard...* »

« Quel fut son père ? M. le comte de Comminges. « Il est curieux de savoir, écrit *Michelet*, quels serviteurs de confiance entouraient notre reine à ce moment : l'époque de la conception. Son écuyer Patrocle la trahissait, elle ne l'ignorait pas ; de la Port était à la Bastille. Au total, l'homme sûr à qui la reine se pouvait fier, c'était Guitaut, capitaine de ses gardes. Guitaut n'était pas jeune et il avait souvent la goutte. Il devait être suppléé, dans ces moments, par celui qui avait la survivance de sa charge, son neveu Comminges, un beau jeune homme, brave et spirituel, vrai héros de roman. C'est lui, pendant la Fronde à qui la reine donna la périlleuse commission d'arrêter l'idole du peuple, le conseiller Broussel, mais, Mazarin, jaloux sans doute, ne le laissa pas près de la reine ; il l'envoyait en Italie ».

« ... Le fils de Comminges fut, comme son frère consanguin Louis XIV, « plus fort que libertin »

écrit Saint-Simon. Il était d'une grosseur énorme, de beaucoup d'esprit, d'assez de lettres, d'honneur et de valeur, fort du grand monde. Le petit-fils de Comminges ne servit guère que de volontaire. Il fut toujours aide-de-camp de Louis XIV qui, malgré ses mœurs et son peu d'assiduité, ne le voyait jamais sans lui parler, sans le traiter avec familiarité et distinction ; « en mémoire d'Anne d'Autriche ». Il était aussi fort grand et de fort bonne mine : c'est en 1712 qu'il mourut. Fils d'un Comminges et d'Anne d'Autriche, on conçoit que Louis XIV ait eu continuel besoin de femmes au point d'user de servantes et de jardinières, aussi bien que de filles d'honneur et de princesses. « Il était fort débauché, tout lui était bon pourvu que ce fussent des femmes : paysannes, filles de jardiniers, femmes de chambre, femmes de qualités: *Lettre de la duchesse d'Orléans 24 décembre* 1716. » Son ardeur inextinguible avait pour cause non seulement la robusticité qu'il tenait de Comminges, mais encore les chagrins de la malheureuse Anne, au moment de la conception. En effet, dit le bibliophile Lacroix, « Louis XIV avait dans le sang une âcreté qui se révèle dès sa naissance par des gales et des érésypèles sans que les médecins parvinssent à détruire ce principe d'éruption cutanée. C'était là le foyer de ses amours... »

« Il ne ressemblait pas plus à Comminges qu'à Louis XIII ; il ressemblait à Buckingham, mais lourdement ». C'est que « le premier amant selon Lucas (voir son ouvrage, *Hérédité*) détermine souvent le

type des enfants futurs qui naîtront de ses successeurs ». «Évidemment, ajoute *Michelet*, la Reine qui toute sa vie garda la vision de Buckingham, l'eut présent à l'esprit au moment de la conception. »

La citation tout longue qu'elle soit n'apparaît point probante : elle s'est trop inspirée des pamphlets contemporains. Sans doute intervient Michelet ; mais cet admirable historien est trop souvent un visionnaire, et son histoire n'est alors en maintes et maintes pages qu'un merveilleux poème. Or comme le dit Horace :

. . . . *Pictoribus atque poetis*
Quidlibet audendi semper fuit œqua potestas.

On se rappelle les couplets sur le maréchal d'Ancre où l'on s'étonne que Louis XIV ne fut pas venu au monde noir absolument.

Si la reine allait avoir
Un enfant dans le ventre,
Il serait bien noir
Car il serait d'Ancre.
O guéridon, guéridon, dondaine
O guéridon, guéridon, dondon.

Voici maintenant ceux que l'on faisait sur Richelieu, l'un des nombreux pères putatifs, nous l'avons dit : Voir Richelieu dans *Tallament des Réaux.*

Son père le roi des Français
Tous les jours faisait des souhaits
Pour que la reine vint enceinte,
Il priait les saints et les saintes ;

Le cardinal priait aussi
Et beaucoup mieux y réussit.

Les mœurs de Richelieu autorisaient vraiment cette supposition. Ses amours, même « malheureuses », furent nombreuses ; et surtout « il avait la réputation de ne guère payer les demoiselles », et firent surtout scandale ses « intrigues » avec l'une de ses nièces, Mlle de Pont-Courlay.

Voir aussi : *Les amours d'Anne d'Autriche épouse de Louis XIII avec M. le C. D. R. le véritable père de Louis XIV, aujourd'hui roi de France*: Cologne 1693. Il faut voir l'ingéniosité naïve, mieux vaudrait dire audacieuse, du pamphlétaire. A l'un des bals qu'avait donné Richelieu, la reine remarquait un jeune seigneur : M. le C. D. R. comte de Rivière : elle dansait avec lui. Voilà que l'idée vient à Richelieu, au Père Joseph et à Parisatis de les faire coucher ensemble : amusements de cour ! On dit à la Reine Anne d'Autriche : « Gaston doit ce soir coucher avec une femme de chambre; prenez sa place et lorsque Gaston viendra vous rirez de lui. Anne accepte. « Le C. D. R. entre en robe de chambre et se met au lit avec elle. La reine avait à peine ouvert les yeux pour voir l'idole de son âme qui se trouvait plus proche d'elle. Le C... la tenait déjà embrassée avec une passion et une ardeur qu'on peut mieux penser que dire. La reine fut tellement enchantée et sa résolution tellement vaincue, qu'elle n'eut ni yeux, ni mains, ni souffle pour lui résister. Le C... ne trouvant aucune résistance s'en donne au cœur

joie et l'amour plusieurs sacrifices. La passion de la reine s'échauffant à mesure que les embrassements continuaient, elle devint une parfaite bigote en matière de plaisirs comme elle l'avait été en matière de religion... » et neuf mois après, c'était dans la France entière, pour fêter la naissance d'un Dauphin, des feux de joie, auxquels Louis XIII s'associait « faisant même rendre des actions de grâces ». — Quelle misère que toute cette invention !

L'histoire, aujourd'hui, mieux avertie, ne fait plus de Louis XIII un roi quelconque d'intelligence veule, n'ayant d'autre volonté que celle de Richelieu. Voir dans A. Meyrac : *Rois, grandes Dames et Beaux esprits d'Autrefois*, A. Michel, édit. *l'Historiette de Louis XIII*, d'après Tallemant de Reaux. Le coup de poignard de Ravaillac en tuant le père (Henri IV), atteignait le fils (Louis XIII) aux sources profondes et à peu près uniques de sa sensibilité. En matière sentimentale nul, et moins encore, nulle, ne pourra se vanter d'avoir accaparé son âme.

Il conservera une intelligence presque toujours remarquablement lucide, un mutisme sur lui-même, fait de clairvoyance, de pudeur et de dédain... Il a mesuré en silence l'incapacité des ministres, le désordre des affaires ; très vraisemblablement il a étudié Richelieu. Avec fermeté, il lui remet la fortune de l'État. Il la lui laissera. Henri IV et Richelieu sont les deux pôles de sa vie. L'un fut l'affection de son cœur, l'autre, l'affection de sa raison. Avec tous

ses défauts, avec toutes ses faiblesses, peut-être, en fin d'analyse, mérite-t-il ce nom de *Louis le Juste* que le hasard seul lui avait donné... Voir : Noël Aymès, *La France de Louis XIII*, Paris, 1909 : *Nouvelle librairie nationale.*

FAGON

(2) Saint-Simon fait de Fagon un portrait flatteur, et ce n'est pas son habitude.

« Mme de Maintenon, qui voulait tenir le roi par toutes les avenues, et qui considérait celle d'un premier médecin habile et homme d'esprit comme une des plus importantes, à mesure que le roi viendrait à vieillir et sa santé à s'affaiblir, sapait depuis longtemps Daquin, et saisit ce moment de la prise si forte qu'il donna sur lui et de la colère du roi ; elle le résolut à le chasser, et en même temps à prendre Fagon en sa place. Ce fut un mardi, jour de la Toussaint, qui était le jour du travail chez elle de Pontchartrain, qui outre la marine avait Paris, la cour et la maison du roi en son département. Il eut donc ordre d'aller le lendemain avant sept heures du matin chez Daquin, lui dire de se retirer sur-le-champ à Paris; que le roi lui donnait six mille livres de pension, et à son frère, médecin ordinaire, trois

mille livres pour se retirer aussi, et défense au premier médecin de voir le roi et de lui écrire. Jamais le roi n'avait tant parlé à Daquin que la veille à son souper et à son coucher, et n'avait paru le mieux traiter. Ce fut donc pour lui un coup de foudre qui l'écrasa sans ressource. La cour fut fort étonnée et ne tarda pas à s'apercevoir d'où cette foudre partait, quand on vit, le jour des Morts, Fagon déclaré premier médecin par le roi même qui le lui dit à son lever, et qui apprit par là la chute de Daquin à tout le monde qui l'ignorait encore, et qu'il n'y avait pas deux heures que Daquin lui-même l'avait apprise. Il n'était point malfaisant, et ne laissa pas à cause de cela d'être plaint et d'être même visité dans le court intervalle qu'il mit à s'en aller à Paris.

« Fagon était un des beaux et des bons esprits de l'Europe, curieux de tout ce qui avait trait à son métier, grand botaniste, bon chimiste, habile connaisseur en chirurgie, excellent médecin et grand praticien. Il savait d'ailleurs beaucoup ; point de meilleur physicien que lui ; il entendait même bien les différentes parties des mathématiques. Très désintéressé, ami ardent, mais ennemi qui ne pardonnait point, il aimait la vertu, l'honneur, la valeur, la science, l'application, le mérite, et chercha toujours à l'appuyer sans autre cause ni liaison, et à tomber aussi rudement sur tout ce qui s'y opposait, que si on lui eût été personnellement contraire. Dangereux aussi parce qu'il se prévenait très aisément en toutes choses, quoique fort éclairé, et qu'une fois prévenu, il ne revenait

presque jamais; mais s'il lui arrivait de revenir, c'était de la meilleure foi du monde, et faisait tout pour réparer le mal que sa prévention avait causé. Il était l'ennemi le plus implacable de ce qu'il appelait charlatans, c'est-à-dire des gens qui prétendaient avoir des secrets et donner des remèdes, et sa prévention l'emporta beaucoup trop loin de ce côté-là. Il aimait sa faculté de Montpellier, et en tout la médecine jusqu'au culte. A son avis il n'était permis de guérir que par la voie commune des médecins reçus dans les facultés dont les lois et l'ordre lui étaient sacrés; avec cela délié courtisan, et connaissant parfaitement le roi, Mme de Maintenon, la cour et le monde. Il avait été le médecin des enfants du roi, depuis que Mme de Maintenon en avait été gouvernante; c'est là que leur liaison s'était formée. De cet emploi il passa aux enfants de France, et ce fut d'où il fut tiré pour être premier médecin. Sa faveur et sa considération, qui devinrent extrêmes, ne le sortirent jamais de son état ni de ses mœurs, toujours respectueux et toujours à sa place. »

AU PHYSIQUE ET AU MORAL

(3) Louis XIV eut toujours un appétit prodigieux, alors que Marie-Thérèse ne faisait plutôt que « grignoter ». La duchesse d'Orléans, princesse palatine, mère du Régent écrit : « Le roi, feu Monsieur, Mgr le Dauphin, et M. le duc de Berri, étaient de grands mangeurs. J'ai vu souvent le roi manger quatre pleines assiettes de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiette de salade, deux grandes tranches de jambon, du mouton au jus et à l'ail, une assiette de pâtisserie, et puis encore du fruit et des œufs durs ». Il tenait de sa mère cette fringale. « Aux premières cuillerées de potage l'appétit s'ouvrait et il mangeait si prodigieusement et si solidement, soir et matin, et si également encore, qu'on ne s'accoutumait point à le voir. » Un vendredi de juin, étant indisposé, fatigué, abattu, « au point qu'il ne put faire maigre, il voulut bien qu'on ne lui

servît à dîner que des croûtes — sorte de « bouchées à la reine » — un potage aux pigeons et trois poulets rôtis; le soir, il prit du bouillon avec du pain et point de viande ». Et comme « cela passa mal » on ne lui donna, le lendemain, « que des croûtes, un potage avec une volaille, et trois poulets rôtis dont il mangea, comme le vendredi, quatre ailes, les blancs et une cuisse ». C'était son menu de malade; ajoutons que passée la quarantaine il fut presque constamment malade.

L'estomac n'est point courtisan. Même si l'on s'appelle Louis XIV, quand on se bourre de nourriture, qu'on a de mauvaises dents, qu'on ne prend pas la peine où le temps de mâcher il faut souvent avoir recours au médecin. Fallot, Daquin et Fagon tinrent successivement un journal fort curieux mais qui dépoétise un brin ce « roi-soleil ». N'apparaît plus ici le Louis XIV de l'histoire officielle, le brillant cavalier qu'aimèrent les dames, l'éclatant souverain dont toute la personne revêt une incomparable majesté, et dont aucun courtisan ne peut supporter le regard. Il aurait été d'abord, un jeune homme faible, malsain, lymphatique, vieux avant l'âge; puis, bientôt, un vieillard morose sujet aux vertiges et aux indigestions, tourmenté par sa fistule dont on l'opérait — opération qui eut un retentissement européen — les rhumatismes, la gravelle, la goutte, les fièvres, les dents qu'il eut horriblement mauvaises — d'où certaine puanteur qui s'exhalait de sa bouche, son palais perforé laissant suinter de l'humeur. Sans compter

les dégoûts, les chagrins, les désillusions qui l'accablèrent à la fin de son règne.

Malgré tout, dans ces immenses appartements de Versailles, où roi sénile, sans cesse médicamenté, saigné, purgé et gelé en face de la Maintenon, il reste esclave de l'étiquette. En public, il ne fléchit pas un instant sous le poids qui l'écrase. Il impose jusqu'à la fin le respect et l'obéissance passive. « On devrait servir Dieu comme on sert le roi », écrit Mme de Sévigné. Mourant, il soutient de ses mains débiles tout l'appareil du pouvoir qu'il emportera dans la tombe.

Aux yeux de la cour alors, Louis XIV n'est plus un « être humain ». C'est un monument, immuable dans sa grandeur, qui personnifie la royauté, et qui semble devoir toujours rester debout. « Me pensiez vous donc immortel ? » dit-il, agonisant, à ceux qui pleuraient autour de lui. Chamfort nous a conservé cette étonnante exclamation d'un courtisan : « Après la mort du roi on peut tout croire ! » Lorsque fut ouvert le corps de ce « nouveau Dieu fait homme », son estomac stupéfiait ceux qui le virent, « et aussi ses boyaux, par leur volume et leur étendue ; au double de l'ordinaire, d'où lui vint d'être si grand mangeur et si égal ». Voir : FRANKLIN, *Vie privée d'autrefois*, LA CUISINE.

CHAMILLARD

(4) Saint-Simon nous raconte comment Chamillard, qui fut si médiocre au Secrétariat de la guerre avait conquis les bonnes grâces et, plus tard, la faveur signalée du roi.

« C'était, dit-il, un homme grand qui marchait en dandinant, et dont la physionomie ouverte ne disait mot que de la douceur et de la bonté et tenait parfaitement parole... Il était de bon commerce et fort honnête homme. Il aimait le jeu, mais un jeu de commerce, et jouait bien tous les jeux. Cela l'initia un peu hors de sa robe ; mais sa fortune fut d'exceller au billard. Le roi, qui s'amusait fort de ce jeu, dont le goût lui dura fort longtemps, y faisait presque tous les soirs d'hiver des parties avec M. de Vendôme et M. le Grand, et tantôt le maréchal de Villeroy, tantôt le duc de Grammont. Ils surent que Chamillard y jouait fort bien, ils voulurent en essayer à Paris. Ils en furent si contents, qu'ils en parlèrent

au roi, et le vantèrent tant, qu'il dit à M. le Grand de l'amener la première fois qu'il irait à Paris. Il vint donc, et le roi trouva qu'on ne lui en avait rien dit de trop. M. de Vendôme et M. le Grand l'avaient pris en amitié et en protection encore plus que les deux autres, et firent en sorte qu'il fut admis une fois pour toutes dans la partie du roi, où il était le plus fort de tous. Il s'y comporta si modestement et si bien, qu'il plut au roi et au courtisan dont il se trouva protégé à l'envi au lieu d'en être moqué, comme il arrive à un nouveau venu inconnu et de la ville. Le roi le goûta de plus en plus, et il en parla tant à Mme de Maintenon qu'elle le voulut voir. Il s'en tira si bien avec elle, que, peut-être pour flatter le goût du roi, elle lui dit de la venir voir quelquefois, et à la fin elle le goûta autant pour le moins que le roi. Malgré ses voyages continuels à Versailles où il ne couchait point, il fut assidu les matins au palais, et continua d'y rapporter. Cela lui acquit l'affection de ses confrères, qui lui surent gré de faire son métier comme l'un d'eux, et de vivre avec eux à l'ordinaire, sans donner dans l'impertinence qui suit souvent les distinctions en beaucoup de gens, et cela lui fit un mérite à la cour et auprès du roi. Peu à peu il se fit des amis, et le roi voulut qu'il fût maître des requêtes, pour être plus libre et plus en état d'être avancé. Alors, il lui donna un logement au château, chose fort extraordinaire pour un homme comme lui, et même unique. C'était en 1686. Trois ans après il fut nommé intendant de Rouen. Il pria le roi, avec qui

déjà il était très librement, de vouloir bien ne le pas éloigner de lui; mais le roi lui dit que c'était pour cela même qu'il l'envoyait à Rouen qui est si proche, et il lui permit de venir de temps en temps passer six semaines à Versailles. Il le mena à Marly et le mit de son jeu au brelan et à d'autres. Il prit des croupiers parce que le jeu était gros : il y fut heureux... »

LE PÈRE TELLIER

(**5**) Quelques traits tant soit peu rudes de Saint-Simon, sur le P. Tellier qui fut le dernier confesseur du roi.

« Le P. Tellier était entièrement inconnu au roi ; il n'en avait su le nom que parce qu'il se trouva sur une liste de cinq ou six jésuites que le P. de La Chaise avait faite de sujets propres à lui succéder. Il avait passé par tous les degrés de la compagnie, professeur, théologien, recteur, provincial, écrivain. Il avait été chargé de la défense du culte de Confucius et des cérémonies chinoises, il en avait épousé la querelle, il en avait fait un livre qui pensa attirer d'étranges affaires à lui et aux siens, et qui, à force d'intrigues et de crédit à Rome, ne fut mis qu'à l'index; c'est en quoi j'ai dit qu'il avait fait pire que le P. Le Comte, et qu'il est surprenant que malgré cette tare il ait été confesseur du roi.

« Sa vie était dure par goût et par habitude, il ne

connaissait qu'un travail assidu et sans interruption; il l'exigeait pareil des autres sans aucun égard, et ne comprenait pas qu'on en dût avoir. Sa tête et sa santé étaient de fer, sa conduite en était aussi, son naturel cruel et farouche. Confit dans les maximes et dans la politique de la société, autant que la dureté de son caractère s'y pouvait ployer, il était profondément faux, trompeur, caché sous mille plis et replis, et quand il put se montrer et se faire craindre, exigeant tout, ne donnant rien, se moquant des paroles les plus expressément données lorsqu'il ne lui importait plus de les tenir, et poursuivant avec fureur ceux qui les avaient reçues. C'était un homme terrible qui n'allait à rien moins qu'à destruction, à couvert et à découvert, et qui, parvenu à l'autorité, ne s'en cacha plus.

« Dans cet état, inaccessible même aux jésuites, excepté à quatre ou cinq de même trempe que lui, il devint la terreur des autres; et ces quatre ou cinq même n'en approchaient qu'en tremblant, et n'osaient le contredire qu'avec de grandes mesures, et en lui montrant que par ce qu'il se proposait il s'éloignait de son objet, qui était le règne despotique de sa société, de ses dogmes, de ses maximes, et la destruction radicale de tout ce qui y était non seulement contraire, mais de tout ce qui n'y serait pas soumis jusqu'à l'abandon aveugle.

« Le prodigieux de cette fureur jamais interrompue d'un seul instant par rien, c'est qu'il ne se proposa jamais rien pour lui-même, qu'il n'avait ni parents,

ni amis, qu'il était né malfaisant, sans être touché d'aucun plaisir d'obliger, et qu'il était de la lie du peuple et ne s'en cachait pas; violent jusqu'à faire peur aux jésuites les plus sages, et même les plus nombreux et les plus ardents jésuites, dans la frayeur qu'il ne les culbutât jusqu'à les faire chasser une autre fois.

« Son extérieur ne promettait rien moins, et tint exactement parole; il eût fait peur au coin d'un bois. Sa physionomie était ténébreuse, fausse, terrible; les yeux ardents, méchants, extrêmement de travers : on était frappé en le voyant.

« A ce portrait exact et fidèle d'un homme qui avait consacré corps et âme à sa compagnie, qui n'eut d'autre nourriture que ses plus profonds mystères, qui ne connut d'autre Dieu qu'elle, et qui avait passé sa vie enfoncé dans cette étude, du génie et de l'extraction qu'il était, on ne peut être surpris qu'il fût sur tout le reste grossier et ignorant à surprendre, insolent, impudent, impétueux, ne connaissant ni monde, ni mesure, ni degrés, ni ménagements, ni qui que ce fût, et à qui tous moyens étaient bons pour arriver à ses fins. Il avait achevé de se perfectionner à Rome dans les maximes et la politique de sa société, qui pour l'ardeur de son naturel et son raide avait été obligée de le renvoyer promptement en France, lors de l'éclat que fit à Rome son livre mis à l'index. »

« La première fois qu'il vit le roi dans son cabinet, après lui avoir été présenté, il n'y avait que Bloin et

Fagon dans un coin. Fagon, tout voûté et appuyé sur son bâton, examinait l'entrevue et la physionomie du personnage, ses courbettes et ses propos. Le roi lui demanda s'il était parent de MM. Le Tellier. Le père s'anéantit : « Moi, sire, répondit-il, parent de MM. Le Tellier ! je suis bien loin de cela ; je suis un pauvre paysan de basse Normandie, où mon père était un fermier. » Fagon, qui l'observait jusqu'à n'en rien perdre, se tourna en dessous à Bloin, et faisant effort pour le regarder . « Monsieur, lui dit-il en lui montrant le jésuite, quel sacré... ! » et haussant les épaules se remit sur son bâton. Il se trouva qu'il ne s'était pas trompé dans un jugement si étrange d'un confesseur. Celui-ci avait fait toutes les mines, pour ne pas dire les singeries hypocrites d'un homme qui redoutait cette place, et qui ne s'y laissa forcer que par obéissance à sa compagnie. »

MARIAGE DE LOUIS XIV. LA REINE

(6) Ce mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Espagne fut l'un des plus somptueux, des plus retentissants de notre très longue Monarchie; et les courtisans d'alors n'envièrent pas moins l'île des Faisans, sur la Bidassoa, d'avoir vu s'accomplir cette union que, jadis, les Pères de l'Église glorifièrent Bethléem d'avoir vu naître le Christ.

« L'île de Conférence, écrivait en 1660 le chanoine Mathieu Montreuil, se nomme l'île des Faisans; la rivière qui l'entoure : Bidassoa. Je vois bien que c'est une île et une rivière qui, cette année, ont fait fortune. Elles vont prendre, sans doute, le titre d'île et rivière de la Paix; ou quelqu'autre plus auguste. Il me semble rencontrer une Marion ou une Manon quelconque à qui il est arrivée une heureuse aventure et qui se fait appeler Madame, gros comme le bras ».

Ce chanoine qui comparaît l'île des Faisans à la

paysanne que des faveurs princières auraient abaissée jusqu'à l'humiliation, ou, en ce temps, élevée au rang si convoité de maîtresse royale, nous a laissé, du mariage de Louis XIV un récit fort curieux, encore que des moins connus; écrit dans le style maniéré, mais agréable, de Voiture « poussé dans le dernier tendre » spirituellement gracieux malgré son affectation. Nous semblons avoir, aujourd'hui, perdu le secret de ces petits riens charmants, monnaie fausse de l'esprit, sans doute et qui, cependant, payaient bien des choses. Le bibliophile, à présent, les découvre ou les retrouve, avec autant de joie qu'un numismate une médaille précieuse. Daté du 26 septembre 1660, c'est à Mademoiselle M..., qu'il est adressé.

« Je partis à trois heures de Saint-Jean-de-Luz pour aller coucher à Saint-Sébastien. J'avais avec moi un de mes amis qui parle fort bien espagnol. Quand nous eûmes traversé Fontarabie, nous arrivâmes à un gros bourg fermé de portes et de murailles : c'est Renteria. Quelques-unes des maisons furent brûlées et ruinées pendant la guerre, lorsque nous assiégeâmes Fontarabie. On voit bien qu'elles étaient en pierres de taille et magnifiques. Les rues sont pavées comme les jeux de paume de Paris. Mais, Mademoiselle, ce ne sont toujours que de beaux restes et c'est une triste chose que cela. Songez à vous pendant que vous êtes jeune. Voilà comment vous serez dans trente ans et moi dans vingt. Nous rencontrâmes dans un carrefour de ce village un

français qui nous fit grand' honte. Il était tellement ivre qu'ayant mis l'épée à la main sans sujet il tomba de cheval et attira un cercle d'espagnols autour de nous. C'est une chose si extraordinaire de trouver ici un homme pris de vin que c'est à peu près comme si en France, une fille aussi aimable, aussi sage, aussi pleine d'esprit que vous, couchait avec un grand garçon. Quiconque s'est enivré une fois n'a jamais aucune charge. Ils montrent bien en cela qu'ils sont plus raisonnables que nous puisqu'ils ne permettent pas qu'on perde même un instant la raison, sans perdre aussitôt l'honneur; j'entends à force de boire, car à force d'aimer c'est autre chose. Deux dames nous invitèrent à nous rafraîchir, et si gracieusement, que nous ne pûmes nous en défendre. Il n'y avait rien de plus propre que leurs verres en forme de tasse; la neige entourait les soucoupes. Leur boisson est aussi froide que leur cœur est chaud, et les femmes de ce pays ne sauraient vivre sans glace et sans amour. On craint la stérilité de la glace comme en France nous redoutons celle du blé et du vin. Tel moine qui résiste à l'austérité du cilice et du jeûne ne saurait supporter de boire chaud. Les paysannes sont plus belles, plus propres et mieux habillées que chez nous. Telle villageoise est si ajustée, d'une taille si majestueuse, que si nous n'eussions vu que son corps et son visage, et qu'on nous eût caché ce qu'elle portait sur la tête, au lieu de deviner que c'était un panier, nous eussions juré que c'était une couronne. Pour les dents elles les ont fort



Vue et perspective du château de Vaux-le-Vicomte



belles, selon la coutume de tous les pays chauds, mais seulement chez les pauvres, car les filles de qualité, les bourgeoises même un peu coquettes, les ont gâtées à cause de leur fard. On dirait qu'elles ne savent pas que c'est un bijou qui se doit nettoyer, et je pense qu'elles s'imaginent qu'elles ne servent qu'à manger et qu'elles ne sont pas faites pour être baisées ou vues. Presque tous les yeux sont noirs, brillants, amoureux et, dès lors, fort beaux; et cela me fait juger qu'une fille qui est passionnément aimée doit aimer de même. La nuit nous surprit non loin de Saint-Sébastien. Quand je vis le soleil couché, je considérai de plus près les Pyrénées, les vallons, les bois de haute-fûtaie, les herbes, les fleurs, les herbes de senteur, les jasmins et les genêts d'Espagne. Que tout cela m'eût semblé beau sans la réflexion que je faisais de votre absence ! Le lendemain j'allai à la messe. Les grands d'Espagne y causent comme en France, mais un peu plus bas... »

Partons de ce dernier trait pour en arriver au mariage.

C'est le 3 juin 1660 que l'évêque de Pampelune le célèbrait; mais par procuration. Dom Louis de Haro qui épousait l'infante au nom du roi de France, avançait la main, la fiancée tendit la sienne, puis la mettait dans celle de son père. Philippe IV, alors, se découvrit devant sa fille et la salua « reine d'Espagne » — « Ce que vous avez ouï dire, ajoute Montreuil, que celui qui épouse une princesse comme procureur au nom du roi, met une jambe dans le lit de la reine

n'est peut-être pas faux et peut avoir été en usage autrefois, mais je vous assure que Dom Louis de Haro n'a rien fait d'approchant dans cette cérémonie ».

Il y eut bal merveilleux le soir à Saint-Jean-de-Luz. Philippe IV y assistait. Il avait un habit gris tout brodé d'argent. Un gros diamant retroussait son chapeau d'où pendait une perle — deux pièces de la couronne, d'une rare beauté. — Le diamant se nommait *le Miroir du Portugal* et la perle *la Pélégrine*. L'infante le suivait, vêtue de satin blanc en dentelles avec de petits nœuds de lames d'argent et, fort parée, à la mode d'Espagne. Elle avait pourtant d'assez vilains bijoux et était coiffée de faux cheveux. Le bal ne fut point de longue durée, parce qu'il commençait fort tard. On y remarquait : Monsieur, frère du roi, la princesse de Bade, le duc de Créquy, la duchesse de Valentinois, la fameuse et turbulente cousine de Louis XIV, la « grande Mademoiselle qui, ayant beaucoup de grâces en toutes choses en montrait encore d'avantage en dansant. Elle était alors en deuil, mais vingt rangs de perles en écharpe sous sa gorge lui faisaient ce petit deuil plus propre et plus cher que celui que pourraient rêver nos élégantes ». Louis XIV envoyait le lendemain son cadeau de noces à Marie-Thérèse : une cassette pleine de pierreries précieuses, confiée aux soins de M. de Créquy. « C'était un grand coffre de calembour, garni d'or, dans lequel on mit tout ce qu'on put imaginer de diamants : des montres, des heures, des

gants et miroirs, des boîtes-à-mouches, pastilles, petits flacons; toutes sortes d'étuis à ciseaux, couteaux, cure-dents, de tout petits tableaux en miniature; des croix, des chapelets, des bracelets, des bagues, des crochets de toutes sortes; tout cela d'un grand prix et dans un petit coffre. L'on y mit aussi des perles, des pendants d'oreilles, des pierreries en grand nombre, à la réserve de celles de la couronne, parce qu'elles ne sortent jamais du royaume et que les reines ne les peuvent avoir en propre. L'on croira fort aisément qu'il n'y eut jamais un si beau, ni si magnifique présent, ni si galant. » La jeune reine, en demoiselle bien éduquée, n'acceptant qu'autorisée de sa mère, n'ouvrait pas la cassette. Elle la confiait à sa dame d'honneur mais, toutefois, en gardait soigneusement la clef.

A deux heures de l'après-midi, la reine-mère, Anne d'Autriche, qu'accompagnait Monsieur, arrivait à l'île de la Conférence, où Philippe IV et Marie-Thérèse les rejoignait bientôt. « Le roi d'Espagne pencha la tête vers les cheveux de sa sœur, mais ne l'embrassa point; ce qui semblait étrange entre frère et sœur : mais ainsi le voulait, en ce temps, le protocole. Et pourtant la joie de se revoir leur avait mis les larmes aux yeux. » Puis, apparaissait au loin un cavalier accourant à toute bride : c'était le roi de France. Celui qui tout botté, tout éperonné, une cravache à la main, avait fait trembler le Parlement pensa s'évanouir lorsqu'il aperçut celle qui devait être sa femme. N'osant bouger, après avoir mis pied à terre, il avançait timide-

ment la tête entre les épaules de Mazarin et de Louis de Haro, et regarda longuement Marie-Thérèse, pâlissant de minute en minute. Marie-Thérèse rougit, baissa les yeux. Petite comédie qui avait été comme réglée d'avance, pour ne point trahir l'incognito prétendu de Louis XIV que le roi d'Espagne salua légèrement, de même qu'il eût salué un gentilhomme sans importance.

« Après l'entrevue, je retournai à Fontarabie. Le soir, à soleil couché nous allâmes, mon ami et moi, nous promener derrière la maison du roi. Aux fenêtres de l'infante parurent quelques demoiselles qui faisaient et recevaient des signes de trois jeunes gentilshommes espagnols postés aux pieds de la muraille. Ils agitèrent des mouchoirs, jetèrent des baisers et des œillades avec la main et firent des compliments dans lesquels entrèrent plus de dix soleils, vingt étoiles et trente roses. Mon ami croyant me réjouir se moqua de cette façon de faire l'amour; je n'en pus rire de bon cœur car avec vous, Mademoiselle, je suis en état de vous aimer un an durant, de bien plus loin que cela. »

Dans cette ville où pour eux tout était réjouissance, nos deux amis se promenèrent longtemps. Ici ils rencontraient des Bayonnaises, « qui commencent à se ressentir des ardeurs du soleil. Leur teint est un peu brun, elles ont les yeux brillants, sont aimables, caressantes, et leur esprit est vif. Elles portaient toutes un petit cochon sous les bras, comme nous portons de petits chiens. Il est vrai qu'ils étaient

fort décrassés, et qu'ils avaient le col entouré de rubans de diverses couleurs ». C'étaient aussi des « Espagnoles facilement reconnaissables » ; desquelles la comtesse d'Aulnoy écrit : « Ces filles sont grandes, leur taille est fine, le teint bruni, les cheveux noirs et lustrés comme du jais ; elles les nattent et les laissent tomber sur leurs épaules avec quelques rubans qui les attachent ; elles ont sur la tête une espèce de petit voile de mousseline brodée de fleurs d'or et de soie qui voltige et qui couvre la gorge ; elles portent des pendants d'oreilles d'or et de perles, et des colliers de corail ; elles ont des espèces de justaucorps, comme nos Bohémiennes, dont les manches sont fort serrées. Je vous assure qu'elles me charmèrent. L'on m'a dit que ces filles au pied marin nageaient comme des poissons et qu'elles ne souffraient entre elles ni hommes ni femmes mariées. C'est une espèce de petite République où elles viennent de tous côtés et leurs parents les y envoient jeunes. Quand elles veulent se marier, elles vont à la messe à Fontarabie. C'est la ville la plus proche du lieu qu'elles habitent et c'est là que les jeunes gens viennent se chercher une femme à leur gré. Celui qui veut s'engager dans l'Hyménée va chez les parents de sa maîtresse leur déclarer ses sentiments, règler tout avec eux ; et cela étant fait on en donne avis à la fille ; si elle en est contente, elle se retire chez eux où la noce se fait... »

Le 6 juin entrevue officielle des deux rois. Ils se complimentèrent mutuellement, jurèrent la paix et

la signèrent. Ils avaient chacun leur évangile, leur table, leur écritoire, et ne se servirent même pas du crucifix. La paix signée, Mazarin donna le signal pour qu'on tirât le canon ; c'était d'ouvrir la fenêtre du cabinet au bout de la « salle de la Conférence ». M. de Maupoux, major du régiment des gardes, commanda le feu. Les Espagnols répondirent de l'autre côté de la rivière, et supérieurement à nous ; « quoique leurs troupes fussent plus petites deux fois que les nôtres et moins lestes quatre. Pourtant leurs gardes du corps sont assez florissants. Ils sont deux cents, tous avec des habits et des manteaux de velours jaune. Le reste me parut peu de chose. Leurs soldats ordinaires sont si mal faits qu'il semble qu'on ait défendu sous peine de vie à tous hommes de bonne mine d'y entrer. Quelques-uns ont des plumes et tous en devraient avoir pour cacher leurs chapeaux, dont le meilleur ne pourrait servir en France qu'à faire un épouvantail aux oiseaux ».

C'est alors seulement que la cour de France put reconnaître pour sa reine, l'infante d'Espagne. Les adieux furent touchants. Marie-Thérèse se jetait aux pieds de son père et pleurait abondamment. Il resta calme. Mais, lorsqu'il fut seul il entrait dans l'église de Fontarabie et lui aussi, pleura. Quand il en sortit il rencontra sous le porche de nombreux pauvres, déguenillés, qui, tous, sanglotaient, on ne sait trop pourquoi. Ce spectacle l'émut tellement que, ne pouvant retenir ses dernières larmes, il se prenait à gémir avec « cette canaille en haillons ».

Laissons à sa douleur ce royal éploré pour, en toute hâte revenir, à Saint-Jean-de-Luz. Nous y arrivons au moment même où défile le cortège. « La plume de notre chanoine se « refuse à décrire, parce qu'elle y serait inhabile, pareille magnificence ». Tous les chevaux avaient des plumes et des aigrettes ; les cavaliers, les couvertures, les chapeaux, les habits, les housses, étaient si chamarrés de broderies que « tout cela sentait le Cyrus à plein nez ». — On voit que Mathieu Montreuil est un lecteur, plutôt des romans à la mode que de son bréviaire... « Il y a au moins pour deux millions de broderies parmi les gens de la cour, dit un des assistants à M. le Cardinal. — Ce n'est qu'un million pour les courtisans et un million pour les marchands, » répondit Mazarin, voulant expliquer ainsi qu'au jour de l'échéance une bonne moitié des courtisans se trouverait insolvables. Ces beaux seigneurs furent, en effet, poursuivis par leurs créanciers jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, et l'un d'eux était forcé de vendre deux moulins pour solder un haut-de-chausses.

Le 9 juin se célébrait, officiellement, à Saint-Jean-de-Luz le mariage de Louis XIV, roi de France, avec sa cousine germaine Marie-Thérèse, infante d'Espagne.

Le roi était vêtu d'un habit et d'un manteau de brocart d'or, tout couvert de grandes dentelles noires qui « faisaient un charmant mélange des traits de l'Amour avec ceux de sa Majesté ». La reine était habillée à la française, « d'une manière qui montrait

que les Grâces ne restaient pas muettes en une aussi belle occasion ». Son manteau était de velours violet, où les fleurs de lys d'or étaient semées à profusion, doublé d'hermine. En diamant était la couronne royale. L'évêque de Bayonne officia. Longue fut la cérémonie, et tellement accablante, que la reine, dès qu'elle eut pris fin, se retirait exténuée de fatigue dans les appartements qui lui avaient été préparés, et le roi... dans les siens.

Il n'en devait pas être de même, le soir. « Leurs Majestés et Monsieur, soupèrent en public, sans plus de cérémonie qu'à l'ordinaire et le roi, le repas terminé, demandait tout aussitôt à se coucher. Marie-Thérèse dit, les larmes aux yeux : *es muy temporano* ; et comme on lui apprit que le roi l'attendait : *presto, presto, que el reyne espera* ; obéissance si ponctuelle qu'on la pouvait déjà soupçonner être mêlée de passion ».

Le lendemain, Anne d'Autriche, envoyait à son frère, Philippe IV, « une horloge sonnante, à mettre sur la table, toute couverte de diamants assez gros pour rendre ce cadeau digne de celui qui le recevait. En retour le roi envoyait à sa sœur des gants d'Espagne : encore étaient-ils mauvais. La reine de France en fut honteuse parce que « sans se soucier du don elle aurait souhaité pour la gloire de l'Espagne que ce présent eût été plus magnifique ». Mazarin jetait « au peuple des médailles d'or et d'argent, ayant sur l'une des faces l'effigie de la reine et du roi, sur l'autre Saint-Jean-de-Luz, avec cette devise : *non loetior alter* ; et, assure la chronique, « rien ne put au-

tant réjouir le peuple que cette éclatante largesse ».

— Évidemment ce ne sont que les « à côtés » du mariage; mais, comme ils nous apparaissent encore spirituels et pimpants !

« Louis XIV n'aima jamais la reine épousée par raison d'État, et qui n'eut pour lui plaire un moment — elle était presque naine, grasse, entassée — que sa jeunesse, son air d'enfant, et l'adoration qu'elle avait pour « son maître ». Transportée de la cour triste d'Espagne à celle qui s'épanouissait autour du jeune roi au Louvre, à Saint-Germain, ou à Fontainebleau, elle garda l'air dépaysée. Elle ne sut jamais bien le français. Elle prononçait *ou* au lieu de *u*; disait *eschevois* au lieu de chevaux; *ouna servilietta*, au lieu d'une serviette, *Santa Biergen*, au lieu de la Sainte Vierge. Elle n'avait point d'esprit; on ne se gênait pas pour parler de « sa bêtise ». Le roi s'était cru quitte envers elle, et même généreux, par quelque affection qu'il lui donna : l'habitude qu'il garda du lit commun et de grands égards...

« Le roi ne trouva nulle part des raisons de se gêner. La reine qui fut mise par lui à un dur régime se fâcha plus d'une fois, fit des scènes de ménage, pleura, mais s'accoutuma. Il fallut bien qu'elle tolérât la présence, le voisinage, le perpétuel coudoiement des maîtresses et qu'elle reconnût leurs enfants pour des princes enfants du Roi, après qu'ils lui avaient été présentés comme tels. Malgré des colères contre les *poutes* du Roi, elle fut bonne pour ses rivales. A la prise de voile de La Vallière elle était très émue.

Elle condescendait à demander des services à Madame de Montespan, comme de lui faire laisser une de ses femmes de chambre espagnoles, que le roi avait renvoyées. En 1675, pendant que l'on croyait les deux amants séparés pour toujours elle prit la peine de consoler la marquise par des attentions qu'elle eut pour elle et l'un de ses enfants malade. L'année d'après, alors qu'elle était détrompée, pourtant, elle eut l'idée de l'amener aux Carmélites du faubourg Saint-Germain. Et la reine put entendre Mme de Montespan causer avec Mlle de La Vallière : « Êtes-vous aussi aise qu'on le dit ? » demanda Mme la marquise. « Non, répondit sœur Louise de la Miséricorde, je ne suis pas aise, mais je suis contente ». La marquise parla fort du roi : « Que voulez-vous que je lui dise pour vous ? » demanda-t-elle. Sœur Louise répondit d'un ton et d'un air tout aimable : « Tout ce que vous voudrez ». Mme de Sévigné a raconté cette scène et d'autres encore qui lui paraissaient « des choses difficiles à comprendre ». Mais la reine ne s'étonnait plus. Elle était reconnaissante au roi de ses moindres retours envers elle. Elle en montrait de la joie et même aimait qu'on la plaisantât : alors « elle riait de bon cœur et frottait ses petites mains l'une dans l'autre ». Quand elle eut le roi pour elle toute seule, grâce à Mme de Maintenon, elle « se déclara dans un contentement parfait, et ne désirant plus rien au monde ». Une mort brusque la ravit à cet état de félicité parfaite. LAVISSE, *Histoire de France*, t. VII, pp, 384-87.

— « Marie-Thérèse, écrit Mme de *Caylus*, dans ses *Souvenirs*, mourut en quelques jours, d'une maladie qu'on ne crut pas d'abord, considérable, mais une saignée, faite mal à propos, fit rentrer l'humeur d'un clou dont on s'était à peine aperçu. Cette princesse perdit la vie dans le temps que les années et la piété du roi la lui rendaient heureuse. Il avait des attentions auxquelles elle n'était pas accoutumée; il la voyait plus souvent, il cherchait à l'amuser, et comme elle attribuait cet heureux changement à Mme de Maintenon, elle l'aima, elle lui donna toutes les marques de considération qu'elle pouvait imaginer...

« J'ai ouï dire à Mme de Maintenon qu'un jour, le roi ayant envoyé chercher la reine; la reine pour ne point paraître seule en sa présence voulut qu'elle la suivît; mais elle ne fit que la conduire jusqu'à la porte de la chambre où elle prit la liberté de la pousser pour la faire entrer; et remarqua un si grand tremblement dans toute sa personne que ses mains, même, tremblaient de timidité. C'était un effet de la passion vive qu'elle avait toujours eu pour le roi son mari et que les maîtresses avaient rendue si longtemps malheureuse. Il fallait aussi, que le confesseur de cette princesse n'eût point d'esprit et ne fût qu'un cagot, ignorant des véritables devoirs de chaque état. J'en juge par une lettre de Madame de Maintenon, à l'abbé Gobelin, où elle lui dit : « je suis ravie que le monde loue ce que fait le Roi, si la Reine avait un directeur comme vous, il n'y a point de bien qu'on

ne dût espérer de l'union de la famille royale; mais, on eut toutes les peines du monde sur le *medianoche* à persuader son confesseur qui la conduit par un chemin plus propre, selon moi, à une carmélite, qu'à une reine.

« Enfin, soit par la faute du confesseur, soit par la timidité de la reine, ou par la violence, comme je l'ai dit, d'une passion si longtemps malheureuse, il faut avouer qu'elle n'avait rien en elle de ce qui pouvait la faire aimer, et qu'au contraire le roi avait en lui toutes les qualités les plus propres à plaire sans être capable d'aimer beaucoup. Presque toutes les femmes lui avaient plu, excepté la sienne, dont il exerça la vertu par les galanteries; car d'ailleurs, le roi ne manqua jamais à la considération qu'il devait à la reine, et eut toujours pour elle des égards qui l'auraient rendue heureuse, si, quelque chose avait pu la dédommager d'un cœur qu'elle croyait lui être dû... »

Deux épigrammes :

Contenter la reine
Dans l'amoureux déduit,
Et tout d'une haleine
Du travail de la nuit
Aller chez La Vallière,
Passer tout le jour
En amour
Pareille affaire
Etonnerait un peu le grand Saucourt.

Saucourt passait pour être l'un des plus rudes...

jouteurs de son époque. Il faut dire, aussi, que Marie-Thérèse n'était pas de celles qui vous poussent aux combats d'amour : excellente et vertueuse femme, certes !, mais niaise; grosse, petite, de vilaines dents gâtées et noircies par l'abus du chocolat. D'une peau très blanche et d'un tempérament très sain. Est-ce sa faute si ses enfants arrivèrent malingres et mal préparés à la lutte physique pour la vie? « Le roi, dit la Princesse Palatine, n'apportait à la reine que la rinçure de ses verres » ; et si le roi coucha toujours avec Marie-Thérèse, mais non, comme son tempérament espagnol l'aurait souhaité, il est évident « que la reine remarquait bien quand il était allé courir par-ci par-là ».

Dites-nous La Vallière,
Quand Louis est en rut
Va-t-il, de sa matière,
Vous porter le tribut ?
— Oui, le roi, tout de braise
Me l'apporte, tout droit,
Et, la pauvre Thérèse
N'en a qu'à lèche-doigt.

MONSIEUR, FRÈRE DU ROI. LA FRANCE ITALIANISÉE. HENRIETTE D'ORLÉANS

(7) *Monsieur* est Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, né en 1640, mort en 1701. Eut contre le roi certaine méfiance, alors qu'il le croyait amoureux, et point du tout platonique, de sa première femme Henriette d'Angleterre. En 1675 il contribuait aux succès de nos armées dans les Pays-Bas, en assiégeant Saint-Omer qui fut obligé de capituler; en battant le Prince d'Orange à Cassel; faisant ainsi preuve d'un courage, d'un talent militaire que personne ne lui soupçonnait, et, dont Louis XIV prit ombrage.

Nous lisons dans les curieux *Mémoires* de Primi-Visconti *sur la Cour de Louis* XIV.

« Entre temps eut lieu la bataille de Cassel entre Monsieur et le Prince d'Orange, la prise de Cambrai sous les ordres du Roi et celle de Saint-Omer, sous la direction de Monsieur. Il fallait voir la joie des parisiens pour la victoire de Monsieur, car la ville de

Paris l'aimait beaucoup ; la Cour, au contraire, aurait mieux aimé que Monsieur eût perdu la bataille et l'on disait que le Roi aurait donné volontiers dix millions, pour avoir passé le Rhin en personne ou pour avoir livré la bataille à Urtebise près de Cassel, n'ayant jamais fait que des sièges. Le maréchal d'Humières commandait la droite de l'Armée de Monsieur. Il me dit qu'il avait attaqué les Hollandais quelque temps avant Monsieur parce que celui-ci n'avait pas encore fini d'ajuster sa perruque devant la glace. Il est vrai que Monsieur s'habillait et faisait toilette en campagne, comme s'il devait se rendre au bal. Beaucoup de courtisans m'ont confirmé qu'il allait tout fardé et indolent au feu et aux endroits les plus périlleux tout comme s'il allait voir Mlle de Grancey. Il a une bravoure si naturelle qu'il semble ignorer ce que c'est que la mort ; et pourtant il a l'air d'une femme, étant toujours en train de se farder. Il se pare avec beaucoup de rubans et de bijoux ; il ne porte jamais de chapeaux pour ne pas abîmer sa perruque et comme il est petit, il porte des chaussures à haut talon si bien qu'il semble perché et je ne sais comment il peut se tenir debout... »

Et en effet dit Saint-Simon, « Monsieur était tout petit homme, ventru, monté sur des échasses tant ses souliers étaient hauts... toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une longue perruque toute étalée en devant, noire et poudrée, et des rubans partout où il en pouvait mettre, plein de toutes sortes de par-

fums et, en toutes choses, la propreté même. On l'accusait de mettre imperceptiblement du rouge, le nez fort long, la bouche et les yeux beaux, le visage plein, mais fort long... »

La duchesse d'Orléans, Princesse Palatine, sa seconde femme, le dépeint comme suit dans une de ses lettres : « sans avoir un air ignoble, Monsieur était très petit; il avait les cheveux noirs comme du jais, les sourcils épais et bruns, un visage fort long et très étroit, un grand et gros nez, une très petite bouche et de vilaines dents. Il avait les manières d'une femme plutôt que d'un homme; il n'aimait qu'à jouer, tenir un cercle, bien manger, danser et faire sa toilette, en un mot tout ce qu'aiment les femmes, il dansait bien mais à la manière des femmes ».

Puis superstitieux au possible, mais d'une superstition bien singulière, « cette fille fardée, minaudière et coquette » ainsi que l'appelle Michelet. « Il m'a fait rire une fois de bien bon cœur, écrit encore la duchesse d'Orléans. Il apportait toujours au lit un chapelet auquel était attaché une grande quantité de médailles, qui faisaient un gros fracas sous ses couvertures. Soupçonnant qu'il promenait ses reliques et ses images de la Vierge dans un pays qui leur était inconnu, je me levai tout doucement, un soir, le saisis par le bras et lui dis en riant : Je vous y prends; vous ne sauriez le nier. — Il se mit à rire et dit — Vous qui avez été huguenote, vous ne savez quelle efficacité ont les images et les reliques de la sainte Vierge, elles garantissent de tout maléfice les par



Bibl. Nat.

Marquise de Montespan
(Françoise-Athenaïs de Rochechouart)

ties qu'on se frotte. — Je vous demande pardon, répondis-je, mais, vous ne me persuaderez point que c'est honorer la Vierge que de promener son image sur les parties destinées à ôter la virginité. Il ne put s'empêcher de rire et dit : « Je vous prie, n'en parlez à personne ! »

« Il passait tout son temps — nous reprenons ici le portrait que Saint-Simon fait de Monsieur — à se parer, à parer, coiffer et habiller les femmes et les filles de la reine, et ses jeunes favoris. Car son goût n'était pas celui des femmes, il ne s'en cachait même pas; ce goût lui avait donné le Chevalier de Lorraine pour maître et il le demeura toute sa vie. Avec plus de monde que d'esprit, et nulle lecture, quoique avec une connaissance étendue et juste des maisons, des naissances et des alliances, il n'était capable de rien. Personne de si mou de corps et d'esprit, de plus faible, de plus timide, de plus trompé, de plus gouverné, ni de plus méprisé par ses favoris, et très souvent de plus malmené par eux. Tracassier et incapable de garder aucun secret, soupçonneux, défiant, semant des noises dans sa cour pour brouiller, pour savoir, souvent aussi pour s'amuser, et redisant des uns aux autres. Avec tant de défauts destitués de toutes vertus, un goût abominable que ses dons et les fortunes qu'il fit à ceux qu'il avait pris en fantaisie avaient rendu public avec le plus grand scandale, et qui n'avait point de bornes pour le nombre ni pour le temps. Ceux-là avaient tout de lui, le traitaient souvent avec beaucoup d'insolence, et lui donnaient

souvent aussi de fâcheuses occupations pour arrêter les brouilleries de jalousies horribles : et tous ces gens-là ayant leurs partisans rendaient cette petite cour très orageuse, sans compter les querelles de cette troupe de femmes décidées de la cour de Monsieur, la plupart fort méchantes, et presque toutes plus que méchantes dont Monsieur se divertissait en entrant dans toutes ces misères-là.

« Quoiqu'il fût difficile d'être plus timide et plus soumis qu'était Monsieur avec le roi, jusqu'à flatter ses ministres et auparavant ses maîtresses, il ne laissait pas de conserver avec un grand air de respect l'air de frère et des façons libres et dégagées. En particulier il se licenciait bien d'avantage, il se mettait toujours dans un fauteuil, et n'attendait pas que le roi lui dît de s'asseoir. Au cabinet, après le souper du roi,il n'y avait aucun prince assis que lui, non pas même Monseigneur; mais pour le service, et pour s'approcher du roi ou le quitter, aucun particulier ne le faisait avec plus de respect, et il mettait naturellement de la grâce et de la dignité en toutes ses actions les plus ordinaires. Il ne laissait pas de faire au roi par-ci par-là des pointes, mais cela ne durait pas; et comme son jeu, Saint-Cloud et ses favoris lui coûtaient beaucoup, avec de l'argent que le roi lui donnait il n'y paraissait plus. Jamais pourtant il n'a pu se ployer à Mme de Maintenon, ni se passer d'en lâcher de temps en temps quelques bagatelles au roi, et quelques brocards au monde. Ce n'était pas sa faveur qui le blessait, mais d'imaginer que la

Scarron étaient devenue sa belle-sœur : cette pensée lui était insupportable.

Il était extrêmement glorieux, mais sans hauteur, fort sensible et fort attaché à tout ce qui lui était dû... »

Saint-Simon ne nous parle ici que du Chevalier de Lorraine, mais Monsieur, on se l'imagine sans peine, eut bien d'autres... amants; autant peut-être qu'un homme qui n'est pas homosexuel a de maîtresses. Rappellerons-nous entre cent et cent ce couplet d'une chanson qui lui donne pour « maîtres » — c'est le mot de Saint-Simon, — deux danseurs de l'Opéra.

Que Monsieur a d'amour
Quand il voit Faure
Danser à la suite de Flore !
Que Monsieur a d'amour
Quand il voit Faure,
Danser avec Pécour.

Flore : dans l'entrée du prologue de l'Opéra d'*Atis*.

En ce temps de sodomistes, Monsieur, frère du roi, exagéra la sodomie. Ce vice odieux était alors courant et même si courant qu'il se pouvait montrer, s'étaler au grand jour sans qu'il y eût scandale. Personne ne s'en étonnait, personne ne s'en offusquait, d'autant moins que ces mœurs grecques étaient renouvelées de haut, depuis Condé jusqu'au général de Vendôme qui, dit Saint-Simon : « y fut plus salement plongé toute sa vie que tout autre, et si publiquement que lui-même n'en faisait pas plus de façon que de la plus légère et de la plus ordinaire galanterie sans que le roi qui l'avait toujours su, l'eût jamais

trouvé mauvais ni qu'il en eût été bien moins avec lui. Ce scandale le suivit toute sa vie à la cour, à Anet, aux armées. Ses valets et des officiers subalternes satisfirent toujours cet horrible goût, étaient connus pour tels, et comme tels étaient courtisés des familiers de M. de Vendôme et de ce qui voulait s'avancer auprès de lui. On a vu avec quelle audacieuse effronterie il fit publiquement le grand remède, par deux fois prit congé pour l'aller faire, qu'il fut le premier qui l'eût osé, et que sa santé devint la nouvelle de la cour, et avec quelle bassesse elle y entra, à l'exemple du roi, qui n'aurait pas pardonné à un fils de France ce qu'il ménagea avec une faiblesse si étrange et si marquée pour Vendôme ».

Nous renvoyons au *Recueil de Maurepas* ceux qui pourraient avoir la curiosité de connaître les nombreuses épigrammes décochés contre les sodomistes, parmi lesquels fut, également, le célèbre musicien Lulli : on s'imagine qu'il nous serait assez difficile de les reproduire. Voici celle qui courut *sur la mort de Philippe d'Orléans.*

Philippe est mort la bouteille à la main
Le proverbe est fort incertain
On dit que l'homme meurt, comme il vit d'ordinaire.
Il nous montre bien le contraire
Car s'il fut mort comme il avait vécu,
Il serait mort la.......

Nous n'osons continuer. Voir le *Recueil de Maurepas.*

Monsieur mourut foudroyé par une indigestion

apoplectique, « un soir à souper en offrant un verre de madère à une femme gracieuse ». Il n'eut plus dès lors, un seul rayon de connaissance. Son confesseur le père Trévoux accourut à son chevet; les courtisans ne purent réprimer un sourire lorsqu'ils entendirent ce père crier en vain : « Monsieur, monsieur, ne connaissez-vous pas le bon petit père Trévoux qui vous parle ? » Déclaré perdu, Philippe « fut jeté sur son lit de repos dans son cabinet et, alors abandonné de toute la cour ».

— Monsieur qui « toujours préféra aux belles quelques-uns de ses amis » eut, de temps en temps, des velléités d'amour naturel, mais,qui jamais ne durèrent. Il faillit aimer Madame d'Olonne, la duchesse de Roquelaure et, même, passa pour être officiellement sa maîtresse, Madame de Grancey. « Elle avait été belle, dit Saint-Simon, et âgée, elle croyait encore l'être, moyennant force rouge et blanc et les parures de la jeunesse. Elle avait été extrêmement du grand monde, fort galante et avait longtemps gouverné le Palais-Royal, sous le stérile personnage de maîtresse de Monsieur, qui avait d'autres goûts, qu'il crut, un temps, masquer par là, et en effet, par le pouvoir entier qu'elle eut toujours sur le Chevalier de Lorraine. Elle ne paraissait guère à la cour, qui n'était pas son terrain ».

La princesse d'Orléans, duchesse Palatine, écrivait le 10 août 1718 :

« Madame de Grancey était la femme la plus sotte du monde. Feu Monsieur feignit d'être amoureux

d'elle ; mais, si elle n'avait pas eu d'autre amant, elle aurait, certes, conservé toute sa bonne réputation. Il ne s'est jamais passé rien de mal entre eux ; elle-même disait que s'il venait à se trouver seul avec elle, il se plaignait aussitôt d'être malade; il disait avoir mal de tête ou mal de dents. Un jour, la dame lui proposa une liberté singulière. Monsieur mit vite ses gants; j'ai vu souvent qu'on le plaisantait à cet égard, et j'en ai bien ri. Cette Grancey avait une fort belle figure et une belle taille lorsque je vins en France, et tout le monde n'avait pas pour elle le même dédain que Monsieur; car avant que le Chevalier de Lorraine ne fût son amant, elle avait déjà eu un enfant. »

L'épouse prend ici la défense de l'époux, mais, nous le verrons bientôt, elle n'eut pas toujours la même sollicitude.

« Après la mort de mon mari, écrit-elle, *lettre du 4 juillet* 1719, je n'ai revu la Grancey qu'une seule fois. Elle me rencontrait au jardin. Quand elle devint laide elle fut désespérée. Il s'était opéré en elle un changement si affreux que personne ne pouvait la reconnaître. Son beau nez était devenu très gros, long et couvert de bourgeons, elle mettait une mouche, cela faisait un effet étrange ; le blanc et le rouge, ne tenant plus sur sa figure, s'écaillaient. Ses yeux étaient creux et battus, on peut se figurer l'altération que cela produisait sur son visage... Quand elle mourut, elle s'écria : « Ah ! mon Dieu, faut-il que je meure, je n'ai de la vie songé à la mort ! » Elle n'avait jamais rien

fait que jouer avec ses amants, jusqu'à trois ou six heures du matin, se régaler, fumer du tabac, et puis faire ce qui était son métier ordinaire. Lorsqu'elle perdit son temps critique, elle se désespéra et s'écria : « Je deviens vieille et ne pourrai plus avoir d'enfants ». Cela a fait rire tout le monde ; ses amis et ses ennemis. Une fois elle avait eu dispute avec Mme de Bouillon, l'une des nièces de Mazarin. Le soir, il prit envie à la Grancey de se cacher dans l'embrasure d'une croisée de cette dame qui, ne croyant pas être écoutée, s'entretenait avec la Marquise d'Alluye, de la vie déréglée de la Grancey dont, en effet, il n'y avait pas grand éloge à faire. Elle dit que la Grancey avait eu tort de donner la vérole à ce pauvre Contade, et autres choses semblables. Aussitôt la Grancey se précipite dans la chambre et se met à injurier Mme de Bouillon comme une poissarde. Celle-ci qui ne garda pas le silence répliqua, et l'on entendit de belles choses. Madame de Bouillon alla se plaindre ensuite à la Grancey, d'abord pour s'être introduite la nuit dans son embrasure et, en second lieu, pour l'avoir insultée chez elle. Monsieur gronda la Grancey, lui dit que c'était de sa faute si elle s'était attirée ce désagrément et lui enjoignit de se raccommoder. La Grancey dit : « Puis-je me raccommoder avec Mme de Bouillon après tout le mal qu'elle a dit de moi ! » Ayant réfléchi un peu, elle ajouta : « Oui, je le puis, car elle n'a jamais dit que j'étais laide ». « Elles se sont ensuite embrassées et ont fait la paix. »

Telles sont les singulières « grandes » dames du

« grand » siècle. La Marquise d'Alluye, la duchesse de Bouillon, Mme de Grancey, fille du Maréchal; et c'est le lieu de dire : « par celles-ci apprenez à connaître les autres ».

« Madame d'Alluye, dit Saint-Simon, était une femme qui n'était point méchante; qui n'avait d'intrigues que de galanterie, mais qui les aimait tant que, jusqu'à sa mort, elle était le rendez-vous et la confidente des galanteries de Paris, dont, tous les matins, les intéressés lui rendaient compte. Elle aimait le monde et le jeu passionnément, avait peu de bien et le réservait pour son jeu. Le matin, tout en discourant avec les galants qui lui contaient les nouvelles de la ville, ou les leurs, elle envoyait chercher une tranche de pâté ou de jambon, quelquefois un peu de salé ou des petits pâtés, et les mangeait. Le soir, elle allait souper et jouer où elle pouvait, rentrait à quatre heures du matin, et a vécu de la sorte grasse et fraîche, sans nulle infirmité jusqu'à plus de quatre-vingts ans qu'elle mourut d'une assez courte maladie, après une aussi longue vie, sans souci, sans contrainte et uniquement de plaisir. D'estime, elle ne s'en était jamais mise en peine, sinon d'être sûre et secrète au dernier point; avec cela, tout le monde l'aimait, mais il n'allait guère de femmes chez elle ».

De la duchesse de Bouillon, Saint-Simon écrit :

« M. de Bouillon avait eu une assez grande maladie à Versailles, dont on crut même qu'il ne reviendrait pas. Lorsqu'il se trouva en état de changer d'air,

il alla le prendre à Clichy. Mme de Bouillon l'y alla voir de bonne heure le mercredi 20 juin 1714. En entrant dans sa chambre elle se trouva si mal et si subitement, qu'elle tomba à ses pieds et y mourut à l'instant même. Elle avait eu deux ou trois attaques d'apoplexie si légères qu'elles furent traitées d'indigestion, et qu'elle ne prit aucune sorte de précaution. Elle avait soixante-huit ans, et on voyait encore en elle de la beauté et mille agréments. Cet épouvantable spectacle fut regardé de tout le monde comme une amende honorable à son mari de sa conduite, dont elle ne s'était jamais contrainte un moment, au point qu'elle ne voyait que très peu de femmes qui n'avaient rien à perdre, mais la meilleure et la plus florissante compagnie en hommes, dont sa maison, d'où elle ne sortait guère, était le rendez-vous, avec grand jeu et grande chère. Mais, sur la fin elle était devenue avare, et avait éclairci sa compagnie par son humeur, sa mauvaise chère, et se faire donner à souper partout où elle pouvait. »

Puis ce couplet d'un *Noël*, sur Mme de Grancey et la comtesse de Maré, sa sœur :

Laissez baiser vos filles,
Illustre maison de Grancey;
Laissez baiser filles,
Leur cœur est bien placé ;

Leur bonheur n'eut jamais d'égal.
C'est lui qui fait, par leur canal,
Couler chez vous le sang royal ;

Ces deux beautés si tendres
Pouvaient-elles dans leur saison
Vous procurer deux gendres
De meilleure maison ?

NOËL.

Sur quelques autres de ces « princesses » ce mot n'était point pris ironiquement, car il s'agit ici de véritables « princesses du sang » ou de « demi-sang » comme l'on dit pour les étalons.

Messager fidèle
Qui reviens de la cour
Apprends-nous des nouvelles ;
Qu'y fait-on chaque jour ?
Chacun, à l'ordinaire
Y passe mal son temps ;
Les gens du ministère
Y sont seuls contents.

Que fait le grand Alcandre
Au milieu de la paix ?
N'a-t-il plus le cœur tendre ?
N'aimera-t-il jamais ?
L'on ne sait plus qu'en dire ;
Ou l'on n'ose en parler ;
Si ce grand cœur soupire,
Il sait dissimuler.

Est-il vrai qu'il s'ennuie
Partout, hors en un lieu, (*Maintenon.*)
Qu'il y passe la vie
Sans chercher le milieu ?

Si nous en voulons croire
Au moins ce qu'on en dit,
Il y fait son histoire,
Mais sa plume est son V...

Sa Superbe Maîtresse (*Montespan*.)
Est-elle d'accord ?
Voit-elle avec tristesse
La rigueur de son sort ?
L'on dit qu'elle en murmure
Et que, sans ses enfants,
Elle ferait figure
Avec les mécontents.

Que fait dans son bel âge
Monseigneur le Dauphin ?
Est-il toujours si sage ?
Va-t-il son même train ?
Il n'aime que la chasse,
Cela lui coûte peu ;
Quand ce plaisir le lasse
Il revient à son feu.

Madame la Dauphine
A-t-elle du pouvoir,
Comme l'on s'imagine
Qu'elle en devrait avoir ?
Son pouvoir se publie ;
Mais l'on s'aperçoit bien
Que sans la comédie
Elle ne pourrait rien.

La divine princesse,
La charmante Conti,
A-t-elle la tendresse
Toujours de son parti ?

Elle en a de son père
Et peu de son époux ;
Mais, pour Monsieur son frère
Il en a pour eux tous.

La princesse de Nantes (*fille de Montespan.*)
Fait-elle du fracas ?
Est-elle bien contente
De ses tendres appas ?
Elle a sujet de l'être
Si le duc de Bourbon
Qui commence à paraître
Lui fait changer de nom (*petit-fils de Condé.*)

Du colonel des Suisses (*le duc du Maine.*)
Ne direz-vous rien ?
Fait-il ses exercices ?
Y réussit-il bien ?
Il a beaucoup d'adresse,
Grand esprit et grand cœur,
Fierté, beauté, jeunesse,
Et de la belle humeur.

Que fait-on chez les dames (*dames en général.*)
Dans ce charmant séjour ?
Le commerce des flammes
Y règne-t-il toujours ?
Les amants sans ressource
Font voir, pour leur malheur,
Peu d'argent dans leur bourse,
Peu d'amour dans leur cœur.

Des dames renommées (*D'Olonne, Mek-*
Ne dit-on que cela? *lenbourg, de Fiesque.*)
Sont-elles réformées ?
Ont-elles dit hola !

Chez les aventurières
L'amour règne toujours ;
Ainsi que les rivières
Celles-là vont leur cours.

En est-il d'assez fières
Pour se faire prier ?
D'autres assez sévères
Pour ne rien octroyer ?
Dans toutes les ruelles
De différents états
L'on a vu les plus belles
Faire les premiers pas.

Comment font les coquettes
Qui n'ont d'agrément,
Et qui comme allumettes
Brûlent pour un amant ?
Dans le siècle où nous sommes
Chacun est indigent
Elles trouvent des hommes
Quand elles ont de l'argent.

AUTRES CHANSONS

Sur quelques dames de la Cour.

Comtesse de Crussol
Ut, ré, mi, fa, sol
Je veux dire en musique
Que vous avez eu
La, sol, fa, mi, ré, ut
Plus d'amants qu'Angélique.

Maréchal de Créquy
Voici la Saint-Rémy;
Parle-lui d'amourette,
Ne demeure pas court
Comme à Fleuricourt
Lui contant la fleurette.

Une dame du temps
Qui ne croit nullement
A la métempsycose,
Disait en saluant
Le béni Sacrement :
Dieu vous garde d' la rose.

Belle de Montbazon,
Vous avez eu raison
D'en vouloir à nos princes
De Lorraine et de Bourbon,
Ils vous ont mise en renom
Dans toutes vos provinces.

Petite Bellebat
Fiesque est au grabat
De cette nuit dernière ;
Vous l'avez trop tenu
Dans vos bras, tout nu,
Il s'en plaindra à sa mère.

Madame d'Étissac
L'honneur est au bissac,
Vous êtes décriée,
Bellebat nous a dit
Qu'étant dans son lit
Vous l'en avez priée.

Belle Guémenée
Soissons vous a laissée
Avec son inconstance;
Mais des yeux de travers
Vous ont mis à l'envers
Sans grande résistance.

Monaco est baisée
Par Effiat le chagrin;
Grancey est embrassée
Du chevalier lorrain;
Louvigny est lassée
De n'être point troussée :
Elle prend Manican
Et le petit Marsan.

Voulez-vous tirer raison
Du Démon du royaume ?
Cousez la bouche et le c...
De la putain qui a nom
La Baume, La Baume, La Baume.

L'on dit fort plaisamment
De Mme Bernières
Qu'elle avait le c... si grand
Qu'on la f... par devant
Derrière, derrière, derrière

A ce que dit Saint-Aubin,
Coulanges a la peau douce,
Chezières y va le matin
Et le soir son grand cousin
La Trousse, la Trousse, la Trousse

Fuyons des hommes l'amour
Et les grandes paroles ;
A défaut du grand Saucourt
Le verre de Luxembourg
Console, console, console.

Si Saint Germain f... en c...
Il imite son père.
Mais si le drôle est f...
C'est qu'il imite en vertu
Sa mère, sa mère, sa mère

Mascaron fait voir à tous
Une éloquence extrême :
Mesdames ce n'est pas tout,
Car s'il prêche bien, il f...
De même, de même, de même.

Sanguin m'a dit que Sourdies
Aime tant la débauche
Qu'elle va jusqu'en son lit,
Et lui dit prenant son v...
Chevauche, chevauche, chevauche.

Le duc de Luxembourg, dit la note du manuscrit d'où cette chanson est extraite, se servait d'un ... en verre pour ne pas se déshonorer auprès des dames en demeurant court.

SUR PLUSIEURS PERSONNES DE LA COUR ET DE LA VILLE DE L'UN ET DE L'AUTRE SEXE.

Je suis Bossue et pas trop grimacière ;
J'ai l'esprit médisant.
Au jeu d'amour si je suis façonnière
C'est que j'ai le c... trop grand ;
Mais je le sais rétrécir par derrière,
J'ai deux boutonnières, moi,
J'ai deux boutonnières.

J'ai peu d'esprit, la taille courte et grosse,
J'ai les tétons pendants,
J'ai le marcher comme une vieille rosse,
J'ai passé cinquante ans.
Je parle trop, je suis un peu boiteuse ;
Je suis la Fosseuse, moi,
Je suis la Fosseuse.

Je suis Tracy, vaillant capitaine ;
Je n'ai pas le teint beau,
Je suis amant d'une petite naine
Qu'on appelle du Vau,
Mon chagrin est qu'elle fait la mauvaise,
Lorsque je la baise, moi,
Lorsque je la baise.

La Crussol dit : mon cœur ne te tourmente,
Ce n'est que vision,
Car, entre nous, il y a de la fente
Sans faire incision.
Je ne suis point traitresse ni menteuse,
Je suis large et creuse, moi,
Je suis large et creuse.

J'ai deux amants qui payent la Paulette
En me rendant leurs vœux ;
Mon mari craint, me connaissant coquette
Que je les rende heureux ;
Je suis leur poulette, moi,
Mais malgré lui sans craindre qu'on caquette
Je suis leur poulette.

N'ai-je pas droit sans qu'on me le dispute
De passer pour putain ?
Plus de cent fois j'ai fait la culbute
Avec mon cousin ;
L'on m'a battu, l'on a cassé mes vitres,
N'ai-je pas mes titres, moi,
N'ai-je pas mes titres ?

Baisez, baisez, trop charmante princesse
Pendant vos plus beaux jours ;
Si quelque fat s'en vient à Votre Altesse
Faire de sots discours :
Répondez-lui, sans faire la honteuse,
Suis-je pas Chevreuse, moi,
Suis-je pas Chevreuse ?

SUR MADAME DE LIONNE

Quand à sa fille on allait,
Il fallait
Que la mère prit son droit ;
Puis elle disait : Ma mie,
Je t'en réponds sur ma vie.
Pour aiguiser l'appétit

Le déduit
Se passait au même lit
Entre Béthune et la mère,
Sault et la jeune commère.

Un jour la Lionne, dit-on,
Trouva Saint-Paul en caleçon,
Qui portant son sac et ses quilles,
Venait sans crainte du hola
Car du polville
Il n'en était point ce jour-là.
D'abord il voulut faire gilles.
Si vous cherchez ma fille
Profitez du rendez-vous,
Faisons cocu mon époux.
Puis je le laisse avec vous ;
Si vous cherchez ma fille,
Je suis mère facile.

Le Polville *était une boisson anti-aphrodisiaque.*

Biron notre Doyenne
S'endort malaisément,
A moins qu'elle ne tienne
Le v... de son amant !
Flon flon, Larira dondaine
Flon flon, Larira dondon.

Grammont, pendant l'absence
Du malheureux Créquy,
Tu fais bien pénitence,
Car tu n'as point de v...
Flon, flon.......

La Force, si charmante,
Quoi, tu commences donc,
En imitant ta tante
A faire tout de bon
Flon, flon...

Ces trois « dames » étaient « filles d'honneur » de la femme du Dauphin.

Ces quelques chansons nous paraissent suffire pour l'exemple; et encore entre maintes et maintes que nous ont conservées les Recueils du temps, imprimés ou manuscrits, n'avons-nous choisi que les plus « avouables ». Reproduire, le *Noël*

Halluye, soyez chaste,
Vous avez assez foutu
. . . .

ou la *Parodie de Psyché* et la *réponse :*

Dépêchez, préparez vos v.....
Il n'importe, grands ou petits.
. . . .

serait vouloir faire de la pornographie; et tel n'a jamais été le but poursuivi dans ces appendices où, sans appuyer trop lourdement, il nous aura suffi d'indiquer les mœurs singulières du « grand siècle ».

Renvoyons aussi pour ces « honnestes dames » de la Cour à la Carte du pays de Braquerie. « Le pays des Braques (*les dames galantes*) a les Cornutes (*les

maris) à l'Orient; les Ruffiens (*les amants*) au couchant et la Prudomague (*la Pruderie*) au septentrion. Le pays est de fort grande étendue, et fort peuplé par les colonies nouvelles qui s'y font tous les jours. La terre y est si mauvaise que, quelque soin qu'on apporte à la cultiver, elle est presque toujours stérile. Les peuples y sont fainéants et ne songent qu'à leurs plaisirs. Quand ils veulent cultiver leurs terres ils se servent des Ruffiens leurs voisins qui ne sont séparés d'eux que par la fameuse rivière de Carogne... Dans le pays des Braques, il y a plusieurs rivières. Les principales sont la Carogne et la Coquette ; la Précieuse sépare les Braques de la Prudomagne. La source de toutes ces rivières vient du pays des Cornutes. La plus grosse et la plus marchande est la Carogne qui va se perdre avec les autres dans la mer de Cocuage. Les meilleures villes du pays sont sur cette rivière... » Suivent alors la nomenclature et la description de ces villes.

. . . .

« Chevreuse, qui est une grande place fort ancienne (*Marie de Rohan*), pour le présent toute délabrée dont les logements sont tous découverts. Elle est néanmoins assez forte des dehors, mais, de dedans, mal gardée. Elle a été autrefois très fameuse et fort marchande; elle trafiquait en plusieurs royaumes; et maintenant la citadelle est toute ruinée par la quantité de sièges qu'on y a fait pour la prendre. On dit qu'elle s'est souvent rendue à discrétion. Le peuple y est d'une humeur fort changeante et fort incom-

mode. Elle eut plusieurs gouverneurs; elle en est mal pourvue à présent... »

. . . .

« Le Tillet, grande ville ouverte de tous côtés (*la fille du président Bailleul, mariée au Seigneur du Tillet*). Le peuple en est grossier, le terroir gras et assez beau; cependant, on remarque qu'un homme raisonnable n'y a jamais pu demeurer deux jours. Mais, comme il y a dans le monde plus de sots que d'honnêtes gens, le lieu n'est jamais vide. »

. . . .

« Olonne. C'est un chemin fort passant. On y donne le couvert à tous ceux qui le demandent; à la charge d'autant. Il faut bien payer de sa personne, ou de sa bourse. »

. . . .

La France devenue italienne.

Pourquoi, revenant aux « goûts » de Monsieur, tant de sodomie, alors ? Il faut lire le petit pamphlet : La France devenue italienne. Nous y voyons aux prises, tout d'abord, trois grands seigneurs qui vont se disputer, même en « jetant leurs femmes par-dessus bord », la gloire d'être le chef des pédérastes.

« La facilité de toutes les dames avait rendu leurs charmes si méprisables à la jeunesse qu'on ne savait presque plus, à la Cour, ce que c'était de les regarder ; la débauche y régnait plus qu'en aucun lieu du monde et quoique le roi eût témoigné plusieurs fois une horreur inconcevable pour ces sortes de plaisir, il n'y avait qu'en cela qu'il ne pouvait être obéi. Le vin, et ce que je n'ose dire, étaient si fort à la mode qu'on ne regardait presque plus ceux qui recherchaient à passer leur temps plus agréablement, et quelque penchant qu'ils eussent à vivre selon l'ordre de la nature, comme le nombre était plus grand

de ceux qui vivaient dans le désordre, leur exemple les pervertissait tellement qu'ils ne demeuraient pas longtemps dans les mêmes sentiments.

« La plupart des gens de qualité étaient non seulement de ce caractère, mais il y avait encore des princes; ce qui fâchait extraordinairement le roi; ils se cachaient cependant autant qu'ils pouvaient pour ne point lui déplaire, et cela les obligeait à courir toute la nuit, espérant que les ténèbres leur seraient favorables. Mais le roi, qui était averti de tout, sut qu'un jour après son coucher ils étaient venus à Paris où ils avaient fait une telle débauche qu'il y en avait beaucoup qui s'étaient retournés saouls dans leurs carrosses. Et comme cela s'était passé dans un cabaret, il prit sujet, de là, d'en faire une grande mercuriale à un jeune prince qui s'y était trouvé, en qui il prenait intérêt. Il lui dit que, du moins, s'il était assez malheureux pour être adonné au vin, il but chez lui tout son soûl et non pas dans un endroit comme celui-là, qui était de toutes façons si indigne pour une personne de sa naissance.

« Le reste de la cabale n'essuya pas les mêmes reproches parce qu'il n'y en avait pas un qui touchât le roi de si près, mais, en récompense, il leur témoigna un si grand mépris qu'ils furent bien mortifiés. Et, à la vérité, ils furent quelque temps sans oser rien faire qu'en cachette; mais, comme leur caractère ne leur permettait pas de se contraindre longtemps, il en revinrent bientôt à leur inclination qui les portait à faire les choses avec plus d'éclat.

« Pour ne pas s'attirer, néanmoins, la colère du roi, ils jugèrent à propos de faire serment, et de le faire faire à tous ceux qui entreraient dans leur confrérie, de renoncer à toutes les femmes; car, ils accusaient un d'entre eux d'avoir révélé leurs mystères à une dame avec qui il était bien, et ils croyaient que c'était par là que le roi apprenait tout ce qu'ils faisaient. Ils résolurent même de ne plus les admettre dans leur compagnie; mais s'étant présenté pour y être reçu et ayant juré de ne plus voir cette femme, on lui fit grâce pour cette fois, à condition que s'il y retournait il n'y aurait plus de miséricorde. Là, ce fut la première règle de leur confrérie; mais la plupart ayant dit que leur ordre allant devenir bientôt aussi grand que celui de Saint-François, il était nécessaire d'en établir de solides et auxquelles on serait obligé de se tenir, le reste approuva cette résolution et il ne fut plus question que de choisir celui qui travaillerait à ce formulaire. Les avis furent partagés là-dessus, et comme on voyait bien que c'était proprement déclarer chef de l'ordre celui à qui l'on donnerait ce soin, chacun brigua la voix et fit paraître de l'émulation pour un si bel emploi. Manicamp, le duc de Grammont et le Chevalier de Tailladet, étaient ceux qui faisaient le plus de bruit dans le chapitre et qui prétendaient s'attribuer cet honneur, à l'exclusion l'un de l'autre; Manicamp, parce qu'il avait plus d'expérience qu'aucun dans le métier; le duc de Grammont parce qu'il était duc et pair, et qu'il ne manquait pas aussi d'acquit; pour ce qui est du che-

valier de Tailladet il fondait ses prétentions sur ce qu'étant chevalier de Malte, c'était une qualité si essentielle pour être parfaitement débauché, que quelque avantage qu'eussent les autres, comme ils n'avaient pas celui-là, il était sûr qu'il les surpasserait de beaucoup dans la pratique des vertus.

« Comme ils avaient tous trois du crédit dans le chapitre, on eut de la peine à s'accorder sur le choix ; et quelqu'un ayant été d'opinion qu'ils devaient donner des reproches les uns contre les autres, afin que l'on choisît après cela celui qui serait le plus parfait, chacun approuva cette méthode. Et le chevalier de Tailladet, prenant la parole en même temps, dit qu'il était ravi qu'on eût pris cette voie et qu'elle allait lui faire obtenir ce qu'il désirait; que Manicamp aurait pu, autrefois, entrer en concurrence avec lui, et qu'il ne l'aurait pas trouvé étrange, parce que le bruit était qu'il avait eu de grandes qualités; mais qu'aujourd'hui que ses forces étaient énervées, c'était un abus que de le vouloir constituer en charge, à moins que l'on ne déclarât que ce que l'on en ferait, ne tirerait à aucune conséquence pour l'avenir; qu'en effet, il n'avait plus rien de bon que la langue, et que toutes les autres parties de son corps étaient mortes en lui.

« Manicamp ne put souffrir qu'on lui fît ainsi son procès en aussi bonne compagnie et, ayant peur après cela que personne ne le voulût plus approcher, il dit qu'il n'était pas encore si infirme qu'il n'eût rendu quelque service à la maréchale d'Estrées, sa sœur;

qu'elle en avait été assez contente pour ne pas chercher parti ailleurs; que ceux qui la connaissaient savaient pourtant bien qu'elle ne se satisfaisait pas de si peu de chose, et que puisqu'elle ne s'était pas plainte, c'était une marque qu'il valait mieux qu'on ne disait.

« Il y en eut qui voulurent dire que cette raison n'était pas convaincante, et qu'une femme qui avait pris un mari à quatre-vingt-quinze ou seize ans n'était point partie capable d'en juger; mais ceux qui connaissaient son tempérament leur imposèrent silence et soutinrent qu'elle s'y connaissait mieux que personne.

« Le chevalier de Tailladet fut un peu dépaysé par cette réponse; néanmoins il dit encore beaucoup de choses pour soutenir son droit et, entre autres, qu'il avait eu affaire à Manicamp et qu'il n'avait pas éprouvé cette grande vigueur dont il faisait tant parade. On fut obligé de l'en croire sur sa parole, et il s'éleva un murmure dans la compagnie qui fit juger à Manicamp que son affaire n'irait pas bien. Quand ce murmure fut apaisé, le chevalier de Tailladet reprit la parole et dit qu'à l'égard du duc de Grammont, il y avait un péché originel qui l'excluait de ses prétentions; qu'il aimait trop sa femme, et que comme cela était incompatible avec la chose dont il s'agissait, il n'avait point d'autres reproches à faire contre lui.

« Le duc de Grammont qui ne s'attendait pas à cette insulte, ne balança pas un moment sur la ré-

ponse qu'il avait à faire; et comme il savait qu'il n'y a rien de tel que de dire la vérité, il avoua de bonne foi que cela avait été autrefois, mais que cela n'était plus. La raison qu'il en rapporta fut qu'il s'était mépris à son tempérament; qu'il avait attribué les faveurs qu'il en avait obtenues avant son mariage au penchant qu'elle avait pour lui; mais que celles qu'elle avait données depuis à son valet de chambre, lui ayant fait connaître qu'il était impossible de répondre d'une femme, il lui avait si bien ôté son amitié qu'il lui avait fait succéder le mépris; que c'était pour cela qu'il avait renoncé à l'amour du beau sexe, lequel avait eu autrefois son étoile, et qui l'aurait peut-être encore si l'on y pouvait prendre quelque confiance; que, quoiqu'il fût fils d'un père et cadet d'un frère qui avaient eu tous deux de grandes parties pour obtenir les premières dignités de l'ordre, il était cependant moins redevable de son mérite à ce qu'il avait hérité d'eux, qu'à son dépit; que Dieu se servait de toutes choses pour attirer à la perfection; qu'ainsi bien loin de murmurer contre sa providence pour les sujets de chagrin qu'il lui envoyait, il avouait tous les jours qu'il lui en était bien redevable.

« Le chevalier de Tailladet n'eut rien à répondre à cela, et chacun crut que l'humilité du duc de Grammont, jointe à sa sincérité si grande ferait faire réflexion aux avantages qu'il avait par dessus les autres, soit pour le charme de sa personne ou par le rang qu'il tenait. En effet, il allait obtenir tout d'une voix la chose pour laquelle on était alors assemblé, si le

comte de Tallard, ne se fut avisé de dire que l'ordre allait devenir trop fameux pour n'avoir qu'un grand-maître ; que tous trois étaient dignes de cette charge, et qu'à l'exemple de celui de Saint-Lazare, où l'on venait d'établir plusieurs grands prieurs, on ne pouvait manquer de les choisir tous trois.

« Chacun qui prétendait à son tour de parvenir à cette dignité, approuva cette opinion; mais comme on fit réflexion que dans quelque établissement que ce soit, c'est dans les commencements où l'on a particulièrement besoin d'esprit, on résolut de faire choix d'un quatrième, parce que les trois autres n'étaient pas soupçonnés de pouvoir jamais faire une hérésie nouvelle. Le choix tomba sur le marquis de Biran, homme qui avait plus d'esprit qu'il n'était gros; mais dont la trop grande jeunesse l'eût exclus de cet honneur sans le besoin qu'on en avait. D'abord que l'élection fut faite on les pria de travailler tous quatre aux règles de l'ordre, dont le principal but consistait de bannir les femmes de leur compagnie. Pour pouvoir vaquer à une chose si sainte, ils quittèrent non seulement la cour, mais encore la ville de Paris, où ils craignaient de recevoir quelque distraction et, étant enfermés dans une maison de campagne, ils donnèrent rendez-vous aux autres, deux jours après, leur promettant qu'il ne leur en fallait pas davantage pour être inspirés. En effet, chacun les étant aller trouver au bout de ce temps-là, on trouva qu'ils avaient rédigé par écrit ces règles, dont voici les articles :

I. *On ne recevrait plus dorénavant, dans l'ordre, des personnes qui ne fussent visitées par les grands-maîtres, pour voir si toutes les parties de leur corps étaient saines, afin qu'ils puissent supporter les austérités.*

II. *Qu'ils feraient vœu d'obéissance et de chasteté à l'égard des femmes, et que si aucun y contrevenait, il serait chassé de la compagnie sans pouvoir y rentrer sous quelque prétexte que ce fût.*

III. *Que chacun serait admis indifféremment dans l'ordre sans distinction de qualité, laquelle n'empêcherait point qu'on ne se soumît aux rigueurs du noviciat, qui durerait jusqu'à ce que la barbe fût venue au menton.*

IV. *Que si aucun des frères se mariait, il serait obligé de déclarer que ce n'était que pour le bien de ses affaires, ou parce que ses parents l'y obligeaient, ou parce qu'il fallait laisser un héritier. Qu'il ferait serment en même temps de ne jamais aimer sa femme, de ne coucher avec elle que jusqu'à ce qu'il en eût un, et que cependant il en demanderait permission, laquelle ne lui pourrait être accordée que pour un jour de la semaine.*

V. *Qu'il diviserait les pères en quatre classes, afin que chaque grand prieur en eût autant l'un que l'autre. Et qu'à l'égard de ceux qui se présenteraient pour entrer dans l'ordre, les quatre grands prieurs les auraient à tour de rôle, afin que la jalousie ne pût donner atteinte à leur union.*

VI. *Qu'ils se diraient les uns aux autres tout ce qui*

se serait passé en particulier, afin que, quand il viendrait une charge à vaquer, elle ne s'accordât qu'au mérite, lequel serait reconnu par ce moyen.

VII. *Qu'à l'égard des personnes indifférentes, il ne serait pas permis de leur révéler les mystères, et que quiconque le ferait en serait privé lui-même pendant huit jours et même davantage, si le grand-maître dont il dépendrait le jugeait à propos.*

VIII. *Que néanmoins on pourrait s'ouvrir à ceux qu'on aurait espérance d'attirer dans l'ordre ; mais qu'il faudrait que ce fût avec tant de discrétion que l'on fût sûr du succès avant que de faire cette démarche.*

IX. *Que ceux qui amèneraient des frères au couvent jouiraient des mêmes prérogatives, pendant deux tours, dont les grands-maîtres jouissaient ; bien entendu, néanmoins, qu'ils laisseraient passer les grands-maîtres devant et se contenteraient d'avoir ce qu'on aurait desservi de dessus leur table.*

C'est ainsi que les règles de l'ordre furent dressées et, ayant été lues en présence de tout le monde, elles furent approuvées généralement à la réserve que quelques-uns furent d'avis que l'on apportât quelque tempérament à l'égard des femmes, crime qu'ils voulaient n'être pas traité à la dernière rigueur, mais pour lequel ils souhaitaient qu'on pût obtenir grâce, après, néanmoins, qu'on l'aurait demandé en plein chapitre et observé quelque forme de pénitence. Mais tous les grands-maîtres se trouvèrent si zélés que

ceux qui avaient ouvert cette opinion pensèrent être chassés sur-le-champ; et, s'ils n'avaient témoigné un grand repentir on ne leur aurait jamais pardonné leur faute.

« On célébra, dans cette maison de campagne, de grandes réjouissances pour être venu à bout si facilement d'une si grande entreprise ; et après bien des choses qui se passèrent et qu'il est bon de taire, on convint que les chevaliers porteraient une croix entre la chemise et le justaucorps, où il y aurait élevé en bosse un homme qui foulerait une femme au pied, à l'exemple des croix de Saint-Michel, où l'on voit que ce saint foule aux pieds le démon. Après que l'on eut accompli ces saints mystères, chacun s'en revint à Paris, et quelqu'un n'ayant pas gardé le secret, il se répandit bientôt un bruit de tout ce qui s'était passé dans cette maison de campagne, de sorte que les uns excités par leur inclination, les autres par la nouveauté du fait, s'empressèrent d'entrer dans l'ordre.

« Un prince dont il ne m'est pas permis de révéler le nom, ayant eu ce désir, fut présenté au chapitre par le marquis de Biran et, ayant demandé à être relevé des cérémonies, on lui fit réponse que cela ne se pouvait et qu'il fallait qu'il montrât l'exemple aux autres. Tout ce qu'on fit pour lui, c'est qu'on lui accorda qu'il choisirait celui des grands-maîtres qui lui plairait le plus; et il choisit celui qui l'avait présenté; ce qui fit grand dépit aux autres, qui le voyaient jeune, beau et bien fait.



Bibl. Nat.

Réception du Roi d'Angleterre à Saint-Germain-en-Laye (7 janvier 1680)

« Cette grâce fut encore suivie d'une autre qu'on lui accorda, savoir : qu'il pourrait choisir de tous les frères celui qui lui serait le plus agréable, dont la plupart commencèrent néanmoins à murmurer, disant que puisqu'on violait sitôt les règlements, tout serait bientôt perverti. Mais, on leur fit réponse que ces règles, quelque étroites qu'elles pussent être, pouvaient subir quelque modification à l'égard d'une personne de si grande qualité : que, quoiqu'on eût dit qu'elles seraient égales pour tout le monde, c'est qu'on n'avait pas cru qu'il se dût présenter un prince d'un si haut rang; que comme à Malte les princes de maison souveraine étaient naturellement chevaliers grands-croix, il était bien juste qu'ils eussent pareillement quelque privilège dans leur ordre; autrement qu'ils n'y entreraient pas, ce qui ne leur apporterait pas grand honneur.....

« Mais, comme le trop grand zèle est nuisible en toutes choses, le Roi fut bientôt averti de ce qui se passait, et que même on avait séduit un autre prince, en qui il prenait encore plus d'intérêt qu'en celui dont je viens de parler. Le Roi qui haïssait à la mort ces sortes de débauches, voulut beaucoup de mal à tous ceux qui en étaient accusés; mais eux, qui ne croyaient pas qu'on les en pût convaincre, se présentèrent devant lui comme auparavant, jusqu'à ce que s'étant informé plus particulièrement de la chose, il en relégua quelques-uns dans des villes éloignées de la Cour, fit donner le fouet à l'un de ces princes en sa présence, envoya l'autre à Chantilly — qui appar-

tenait au prince de Condé — et enfin témoigna une si grande aversion pour tous ceux qui y avaient trempé que personne n'osa parler pour eux.

« Le chevalier de Tailladet, qui était cousin germain du marquis de Louvois, se servit de la faveur de ce ministre pour obtenir sa grâce, et lui protesta si bien qu'il était innocent qu'il en fut parler sur l'heure même à Sa Majesté. Mais Elle, qui ne croyait pas légèrement, ne s'en voulut point rapporter à ce qu'il disait et remit à lui faire réponse quand il en serait instruit plus particulièrement. Pour cet effet il fit appeler le jeune prince qui avait eu le fouet, et lui ayant commandé, en présence du marquis de Louvois, de lui dire la vérité, le marquis de Louvois fut si fâché d'entendre que le chevalier de Tailladet lui avait menti, qu'il s'en fut du même pas lui dire tout ce que la rage et le dépit étaient capables de lui inspirer......

« La cabale fut dissipée... Mais, quelque pouvoir qu'eût le roi, il lui fut impossible d'arracher de l'esprit de la jeunesse la semence de débauche qui y était trop fortement enracinée pour être sitôt éteinte. Cependant les dames firent de grandes réjouissances de ce qui venait d'arriver; et quelques-unes des croix de ces messieurs étant tombées entre leurs mains, elles les jugèrent dignes du feu, quoique ce fût une faible vengeance pour elles. — Ces croix représentaient un homme terrassant une femme dans la posture de Saint-Michel. — Après cela elles crurent que cette jeunesse serait obligée de revenir à elles; mais

cette jeunesse se jeta dans le vin, de sorte que, tous les jours, on ne faisait qu'entendre parler de ses excès. Cependant, quelque débauche qu'elle fît, pas une n'approcha de celle qui fut faite dans un honnête lieu où, après avoir traité à la mode d'Italie, celles des courtisanes qui lui parurent les plus belles, elle en prit une par force, lui attacha les bras et les jambes aux quenouilles du lit, puis, lui ayant mis une fusée dans un endroit que la bienséance ne permet pas de nommer, elle y mit le feu impitoyablement, sans être touché des cris de cette misérable qui se désespérait... » — Voir sur la sodomie au XVIII[e] siècle et la fête de nuit que donnèrent « *les enfonceurs de palissade* », notre premier volume : LE RÉGENT, SES FILLES ET SES MAÎTRESSES. — A. Michel, éditeur.

A propos de ce dédain pour les femmes, qui fut un des signes caractéristiques de cette époque et du siècle suivant, du moins dans sa première moitié, PRIMI-VISCONTI, dans ses *Mémoires*, déjà cités, écrit, semblant rendre Louis XIV responsable, quelque peu, mais il faut dire malgré soi, de cette homosexualité :

« La Feuillade était amoureux de la comtesse de Grammont. Il me fit cette confidence et j'étais, à la Cour le seul à le savoir, car il est discret, non pas à cause des dames, mais à cause du roi, parce que, ainsi qu'il me le dit, le roi n'aime pas les amoureux qu'il regarde comme esclaves de leur passion. Aussi la mode veut maintenant qu'un courtisan amoureux

soit considéré comme ridicule : les dames, autrefois, étaient l'objet de soumissions et de révérences; aujourd'hui on marche sur leurs jupes les pieds pleins de boue; il est honteux de leur donner la main et rarement on les salue. Aussi peu à peu, par la politique du Roi, la Cour devient un couvent de religieux et de religieuses. Je parle de ce que l'on voit à l'extérieur; quant au reste, Dieu seul le sait et quelque peu seulement les confesseurs. Pour ce qui est du respect envers les dames, il est si faible, que j'ai vu beaucoup de gens se moucher, se peigner devant des personnes de qualité, et au cercle de la Reine, tandis qu'elle parlait... »

Que penser de cela ? Louis XIV fut sans cesse, avec toutes les femmes, d'une exceptionnelle et même affectée courtoisie ; et ne voyons-nous pas, du moins au commencement du règne, que les filles d'honneur de la Reine-Mère, de Marie-Thérèse et de Madame paraissent avoir formé, en leur ensemble, une galante pépinière d'amoureuses... au choix ! surtout pour le roi, qui outre Monsieur, eut d'autres homosexuels dans sa famille; par exemple son petit-fils le duc de Bourgogne, père de Louis XV, « passionné, a dit Saint-Simon, pour toute espèce de volupté et des femmes, ce qui est rare, à la fois, avec un autre penchant tout aussi fort ».

Et n'est-ce pas l'occasion de rappeler ici ce que le marquis de La Vallière, le frère de celle qui fut la maîtresse du roi, disait à Primi-Visconti, — le mémorialiste que nous citons dans nos appendices —

un jour qu'il l'avait entraîné dans une chambre : « Monsieur, en Espagne, les moines; en France les grands; en Italie, tout le monde ». Ce marquis, de La Vallière étant mort d'une maladie à l'anus, Mme de Sévigné écrivait : « M. de La Vallière est mort je ne sais comment; je hais toujours que les hommes aient mal au derrière. »

Le roi Louis XIV — il faut le dire à sa gloire — eut toujours en horreur la sodomie et les sodomistes. Tous ses efforts tendirent à la faire disparaître, tout au moins de son entourage. Mais elle était si fortement enracinée que les châtiments les plus rigoureux ne purent qu'à peine l'effleurer. Puis, dans cette « bougrerie », de si influents personnages — dont le chef était le frère du roi — que le monarque fut obligé parfois de « ne rien savoir » et dut se contenter « d'une indignation et d'un dégoût platoniques », cependant bien sincères, contre ces mœurs sodomistes.

Une tentative n'avait-elle pas été faite, alors qu'il était jeune, bien jeune, pour l'enrôler dans « la confrérie ». C'est du moins ce que laisse supposer une révélation assez mystérieuse, que La Porte nous a confié en une page de ses *Mémoires*. Il raconte que le jour de la Saint-Jean de 1652, le roi ayant dîné chez le cardinal Mazarin, lui parut, le soir, plus triste et plus chagrin qu'à son ordinaire. « Et, comme nous le déshabillions (*La Porte était son valet de chambre*), l'attentat manuel qu'on venait de commettre sur sa personne parut si visiblement, que Bontemps le père

et Moreau le virent comme moi. Mais, plus prudents, ils se turent. Le roi était fort triste, ce qui était une marque assurée qu'il n'avait pas consenti à ce qui s'était passé et qu'il n'en aimait pas l'auteur. La chose était si terrible que je demeurais cinq jours à balancer ; mais considérant qu'il y avait de mon honneur et de ma conscience de ne pas prévenir, par un avertissement, de semblablesaccidents, je le dis à la reine; mais comme je ne lui nommai pas l'auteur de la chose, n'en ayant pas la certitude, cela fut cause de ma perte... »

*
* *

CONTRE LES BOUGRES DE LA COUR

Contre les bougres de France
Pon, patapon, tarare pon pon.
Nous verrons, au premier jour
A la ville et à la cour
Publier cette défense
Pon patapon, tarare pon pon.

On suit de bien près la piste
De tous les anticonistes
Pon, patapon,tarare pon pon.
Les dames, dans leur chagrin
Travaillent soir et matin
Pour en composer la liste.

Grammont fait une partie
Pour aller en Italie
Pon patapon, tarare pon pon.

Ceux qui furent du repas
Y suivront bientôt ses pas
Pon patapon, tarare pon pon.

Dans ce repas agréable
L'amiral devient traitable
Pon patapon, tarare pon pon.
Des convives secondé
Se leva bientôt de table,
Pon patapon, tarare pon pon.

Après certain badinage
L'amiral tourna visage
Pon patapon, tarare pon pon.
Celui qui fut son vainqueur
En reçut beaucoup d'honneur ;
Chacun lui rendit hommage
Pon patapon, tarare pon pon.

Biran dont la beauté brille
Surtout lorsqu'il est en fille
Pon patapon, tarare pon pon,
Voudrait pour tous ces appas
Avoir été du repas ;
Il eut conduit le quadrille
Pon patapon, tarare pon pon.

Tilladet, bouffi de gloire
En a toujours fait accroire
Pon, patapon, tarare pon pon.
Louvois qui prend son parti
En aura le démenti,
Car il est sur le mémoire
Pon patapon, tarare pon pon.

Les Roncis ont mis leur père
Dans une extrême colère
Pon patapon, tarare pon pon.
On peut bien, dit-il, choisir
De l'un ou l'autre plaisir ;
Pourvu qu'on sache se taire
Pon patapon,tarare pon pon.

Mailly, sans cette aventure
Était en bonne figure
Pon patapon,tarare pon pon.
Il est au rang des proscrits.
Son frère a dans ses écrits
Un secret pour la brûlure
Pon patapon, tarare pon pon.

La Ferté dans son jeune âge
Était amoureux d'un page
Pon patapon, tarare pon pon.
Mais une nouvelle amour
Fait qu'on le souffre à la cour ;
Biran dit qu'il n'est pas sage
Pon patapon, tarare pon pon.

Mimur était sans reproche
Mais enfin on le chevauche
Pon patapon, tarare pon pon.
Il est déchu, par malheur,
Du titre d'enfant d'honneur ;
Il est enfant de débauche
Pon patapon, tarare pon pon.

On sait ce que signifie « aller en Italie ». Le sodomiste « MONSIEUR », *frère du roi, était appelé parfois « Le chevalier italien »*

∴

SUR BAPTISTE LULLY, SURINTENDANT DE LA MUSIQUE DU ROY

Baptiste est fils d'une meunière,
Personne n'en saurait douter ;
Il chevauche comme un meunier
Toujours sur le derrière.

Un jour l'Amour dit à sa mère
Pourquoi ne suis-je pas vêtu ?
Si Baptiste me voit tout nu
C'en est fait de mon derrière.

Vénus dit : Qu'est-ce que tu penses ?
Quand même tu serais vêtu,
Si Baptiste l'a résolu
Il faudra que tu danses !

SUR LE PÈRE LACHAISE, CONFESSEUR DU ROY

Les jeunes gens de votre cour
De leur corps font folie,
Et se régalent tour à tour
Des plaisirs d'Italie.
Autrefois pareille action
Eût mérité la braise ;
Mais ils ont un trop bon patron
Dans le père La Chaise.

SUR LE DUC DE VENDOME

Vendôme animé par son frère
Par Charmerault, par Barbezière,
Devient d'un commerce fâcheux ;
Sans raison, il s'emporte, il gronde ;
Mais, quand il n'agit plus par eux
C'est le meilleur bougre du monde

POUR METTRE SOUS LE PORTRAIT DU DUC DE VENDOME

Ce héros que tu vois ici représenté
Favori de Vénus, favori de Bellone,
Prit la vérole et Barcelone
Toutes deux du mauvais côté.

Henriette d'Angleterre.

La première femme de Monsieur fut Henriette-Anne d'Angleterre, née le 16 juin 1644, de Charles I[er] Stuart et de Marie de France, sœur de Louis XIII. Parler de Madame c'est toujours rester au cœur même de notre sujet : *Les maîtresses de Louis XIV*, le roi « ayant respiré de près le charme subtil d'Henriette d'Angleterre » et jouant, pour donner le change, l'amoureux d'une des filles d'honneur de la princesse, Louise de La Vallière, une Tourangelle de dix-sept printemps, dont le teint était blanc et rose, les yeux bleus très doux, la taille mince et quasi-frêle, la lente démarche embellie d'une boiterie légère.

Ce « faux semblant » royal nous est raconté dans une petite « plaquette » HISTOIRE DE L'AMOUR FEINTE DU ROI POUR MADAME.

« Vous m'avouerez, ma chère — c'est Henriette qui parle — qu'il est plaisant qu'une princesse de

mon rang ait été le jouet d'une petite fille comme La Vallière; cependant c'est ce qui m'est arrivé, et ce que je vais vous apprendre... Vous saurez que peu de temps après que je fus mariée à Monsieur, lequel je ne pus jamais bien aimer, le roi qui, je pense, était de même pour la reine, me venait voir assez souvent et se plaignait peu galamment de l'inutilité de son cœur, et que, depuis le départ de Madame de Colonne, il était bien des moments dans la vie qui lui semblaient longs. Il nous disait cela souvent en présence de tout à fait belles femmes, et, quoique nous ne le trouvassions pas obligeant, c'était à qui le divertirait le mieux. Un jour qu'il était bien plus ennuyé qu'à l'ordinaire, M. de Roquelaure, pour le tirer de sa rêverie, s'avisa, malheureusement, de lui faire une plaisanterie, de ce qu'une de mes filles était charmée de lui, en le contrefaisant, et disait qu'elle ne voulait plus voir le roi, pour le repos de son cœur, et mille choses de cette nature qu'effectivement La Vallière disait. Comme vous savez qu'il donne l'air goguenard à tout ce qu'il dit, il réussit fort à divertir le roi et toute la compagnie; il demanda qui elle était; mais, comme il ne l'avait pas remarquée, il ne s'en informa pas davantage ; seulement, il prit grand plaisir aux bouffonneries du sieur Roquelaure.

« Trois jours après, le roi sortant de sa chambre vit passer Mlle de Tonnay-Charente, Gabrielle de Rochechouart; il dit à Roquelaure : « Je voudrais bien que ce fût celle-là qui m'aimât. — Non, Sire, lui dit-il, mais la voilà » en lui montrant La Vallière

à laquelle il dit en notre présence, à tous, d'un ton fort plaisant : « Eh ! venez, mon illustre aux yeux mourants, qui ne savez aimer à moins qu'un monarque ! » Cette raillerie la déconcerta ; elle ne revint pas de cet embarras, quoique le roi lui fît un grand salut et lui parlât le plus civilement du monde. Il est certain qu'elle ne plût point ce jour-là au roi ; mais il ne voulut pourtant point qu'on en raillât.

« Six jours après il advint mieux pour elle, car elle l'entretint fort civilement deux heures durant ; et ce fut cette conversation fatale qui l'engagea. Comme il eût eu honte de venir voir chez moi cette fille sans me voir, que fit-il ? Il trouva moyen de faire dire à toute sa cour qu'il était amoureux de moi ; il en parlait incessamment ; il louait mon air, ma beauté, et enfin de toutes mes amies je fus saluée de cette nouvelle. Cependant, il ne m'en donnait point d'autres preuves que d'être continuellement chez moi, et, dès qu'il voyait quelqu'un, d'être attaché à mon oreille, à me dire des bagatelles ; et, après cela, il retombait dans des chagrins épouvantables. Il me mettait souvent sur le chapitre de la belle, en m'obligeant de lui dire jusqu'aux moindres choses ; et comme je croyais que ce n'était que par ce qu'on lui en avait dit, et que d'ailleurs, j'étais bien aise de le divertir, je l'en entretenais autant qu'il voulait. Il la voyait souvent en particulier, et prenait quelquefois un ton de raillerie pour autoriser ses conversations ; mais, pour peu que je continuasse, je voyais bien par la mine qu'il faisait, quand quelqu'un la choquait, qu'il n'était

pas content. Il la faisait venir souvent et il était bien plus agréable et fournissait davantage à la conversation que lorsqu'elle n'y était pas. Cependant, concevez que j'en étais la malheureuse, ne voyant presque plus personne, de peur qu'on avait de lui déplaire. Il n'y avait que le pauvre comte de Guiche qui venait toujours hardiment me voir. Bon Dieu ! que j'étais aveuglée !

« Il me souvient qu'un jour que Mademoiselle de Tonnay-Charente avait la fièvre, que La Vallière était auprès d'elle, d'abord que le roi le sut, il en fut tout ému et se leva pour l'aller quérir. Le comte me dit : « Ah ! que le roi, madame, est honnête homme s'il n'a point d'amour ! » Je vous avoue que je ne le croyais pas, quoique chacun dit le contraire; la jeune reine, même, me le persuadait bien mieux que les autres par sa froideur pour moi, qu'elle prétendait venir de ce que j'avais ri un soir qu'elle pensa tomber ici en dansant. Monsieur m'en donna aussi des attaques à la chasse; en vérité, quand j'y pense, nos deux illustres se divertissaient bien de ma simplicité; mais achevons.

« Un jour que la comtesse de Maure me vint voir, La Vallière lui demanda si elle n'avait point vu la Tonnay-Charente qui était sortie pour l'aller voir. Vous connaissez bien l'esprit de la comtesse qui était sa particulière amie; elle trouva que La Vallière ne parlait pas comme elle devait de sa parente et de son amie; elle s'en plaignit à moi. Je vous avoue que, dans mon âme, je trouvai le caprice de cette dame

plaisant, de trouver à redire qu'on n'avait point dit Mademoiselle de Tonnay-Charente; mais comme j'avais gardé un dépit sacré contre La Vallière, de ce que le soir précédent le roi l'avait presque toujours entretenue, je lui en fis un si grand bruit en la reprenant aigrement devant Madame de Maure, en lui disant que je faisais grande différence d'elle avec toutes mes filles, et que je la trouvais fort entendue depuis quelque temps, qu'elle en pleura de rage et de chagrin. Ce qui l'outragea plus sensiblement c'est qu'elle nous avait entendu la railler avec mépris de sa prétendue passion pour le roi, et comme vous savez que Madame de Maure décidait souverainement de tout elle la traita de fille qui, à la fin, aimerait les héros des romans.

« Nous n'avions pas encore décidé ce chapitre que le roi entra dans ma chambre. Je vous avoue que dans ce moment il me parut plus aimable que tout ce que j'ai jamais vu. Mais, Dieu ! que cette aimable joie se dissipa bientôt lorsqu'il aperçut La Vallière entrer par une autre porte les yeux gros et rouges à force de pleurer. Non, je n'entreprendrai point de vous dire quel fut ce changement qu'il tâcha de cacher, pour lui dire en riant qu'il l'aimait assez pour vouloir savoir ses chagrins. Je pense qu'elle lui fit bien ma cour ; il sortit un moment après disant qu'il m'avait vue et que c'était assez. Il revint cependant le soir avec la Reine-Mère qui était suivie de plusieurs de nos dames. Elle nous montra un bracelet de diamants d'une beauté admirable, au milieu duquel

était un petit chef-d'œuvre. C'était une petite miniature qui représentait Lucrèce; le visage en était de cette belle Italienne qui a tant fait de bruit dans l'univers; la bordure en était magnifique et, enfin, toutes tant que nous étions de dames eussions tout donné pour avoir ce bijou. A quoi bon le dissimuler ? Je vous avoue que je le crus à moi et que je n'avais qu'à faire connaître au roi que j'en avais envie pour qu'il le demandât à la Reine, car tout autre que lui ne l'aurait jamais pu obtenir d'elle. En effet, je ne manquai rien pour lui persuader qu'il me ferait un présent fort agréable, s'il me le donnait. Il était si triste qu'il ne me répondit rien. Cependant, il le prit des mains de Madame de Soissons qui le tenait et l'alla montrer à toutes nos filles. Il s'adressait à La Vallière pour lui dire que nous en mourions toutes d'envie, et ce qu'elle en trouvait; elle lui répondit d'un ton languissant, précieux et admirable. Le roi n'eut pas la patience, ni la prudence d'attendre à le demander qu'il fût hors de chez moi; car, avec un grand sérieux, il vint prier la reine de le lui troquer; et elle le lui donnait avec bien de la joie. Dieu sait quelle fut la mienne lorsque je le lui vis entre les mains !

« Après que tout le monde fut parti, je ne pus m'empêcher de dire à toutes mes filles que je serais bien attrapée si je n'avais pas le lendemain ce bijou à mon lever. La Vallière rougit et ne répondit rien; un moment après elle partit et la Tonnay-Charente la suivit doucement. Elle vit La Vallière comme je vous vois regarder ce bracelet, le baiser, puis le met-



Bibl. Nat.

Duchesse de Fontanges

tre dans sa poche, lorsque la Tonnay-Charente l'empêcha par un cri qu'elle fit, à dessein de lui faire peur. Je pense qu'elle en eut aussi; mais, après s'être remise, elle ne chercha point de finesse, elle lui dit : « Eh bien, Mademoiselle, vous voyez que vous avez le secret du roi entre vos mains; c'est une chose délicate, pensez-y plus d'une fois. » Voici la Tonnay-Charente aux prières de lui dire la vérité de toute cette intrigue. La Vallière lui dit sans façon les choses au point qu'elles en étaient; après quoi elle écrivit toute cette aventure au roi.

« Le lendemain il vint chez moi, vers les deux heures, et parla près d'une heure à elle. Il voulut, dès ce jour-là la tirer de chez moi. Elle ne le voulut pas. Il souhaita qu'elle prît ces boucles d'oreille et cette montre et qu'elle entrât dans ma chambre avec tous ses atours; ce qu'elle fit. Je lui demandai devant le roi qui lui pouvait avoir donné cela, « Moi », répondit le roi, peu civilement. Je demeurai muette ; mais comme le roi voulait que j'allasse à Versailles, et que j'y menasse cette créature, j'attendis à la chapitrer devant les Reines. Assurément que le Roi s'en douta; et ce fut ce même jour qu'il nous fit cette incivilité à toutes, de nous laisser à la pluie qui survint dans ce temps-là pour donner la main à La Vallière, à laquelle il couvrit la tête de son chapeau. Ainsi, il se moqua de nos desseins, et ne fit plus secret d'une chose dont nous prétendions faire bien du mystère. Jugez après cela de l'obligation que je dois avoir au roi... »

Ce « flirtage » de Louis XIV et d'Henriette d'Orléans allait-il jusqu'à l'adultère? Ce n'est point probable. « L'attachement que le roi avait pour Madame, dit Mme de La Fayette : HISTOIRE DE MADAME HENRIETTE D'ANGLETERRE, commença bientôt à faire du bruit et à être interprété diversement. La reine-mère en eut d'abord beaucoup de chagrin ; il lui parut que Madame lui ôtait absolument le roi et qu'il lui donnait toutes les heures qui avaient accoutumé d'être pour elle. La grande jeunesse de Madame lui persuada qu'il serait facile d'y remédier et que, lui faisant parler par l'abbé de Montaigu et que par quelques personnes qui pouvaient avoir crédit sur son esprit, elle l'obligerait à se tenir plus attachée à sa personne... » De son côté « Madame vit avec quelque chagrin que le roi s'attachait véritablement à La Vallière. Ce n'est peut-être pas qu'elle en eût ce qu'on pourrait appeler de la jalousie ; mais, elle eût été bien aise qu'il n'eût pas eu de véritable passion et qu'il eût conservé pour elle une sorte d'attachement qui, sans avoir la violence de l'amour, en eût la complaisance et l'agrément... » Mme de La Fayette est bien discrète ; à moins qu'elle ne soit trop subtile et d'une psychologie trop raffinée.

Allait-il aussi jusqu'à l'adultère le flirtage de Madame avec le comte de Guiche ? N'aurait-elle pas eu, d'ailleurs, maintes et maintes excuses puisque, dit encore Mme de La Fayette, *le miracle d'enflammer le cœur de Monsieur n'était réservé à aucune femme du monde*. Pour ces « amours » avec de Guiche

nous renvoyons, surtout à l'Histoire de Madame Henriette d'Angleterre et encore à ces deux petits libellés du temps : Le Palais Royal ou les amours de Madame de Lavallière ; et : La Princesse ou les amours de Madame qui nous donne ce portrait de la duchesse d'Orléans : « elle a un certain air languissant, et quand elle parle à quelqu'un, comme elle est toute aimable, on dirait qu'elle demande le cœur, quelque indifférente chose qu'elle puisse dire. Cette douceur est un puissant charme pour un homme sensible, comme l'était le comte de Guiche ; la beauté et le rang de la personne élevèrent dans son âme tant de brillantes espérances qu'il n'envisagea les périls de son entreprise que pour s'en promettre plus de gloire ». Toujours est-il que si La Vallière était légèrement boiteuse, Henriette d'Angleterre était légèrement bossue. « Sa taille n'était pas sans défaut », nous apprend Mme de Motteville, qui ajoute : « elle avait le don de plaire, elle était l'ornement de la cour ». Plus franche, Mlle de Montpensier dit : « elle avait trouvé le moyen de se faire louer sur sa belle taille, quoiqu'elle fût bossue et Monsieur même ne s'en aperçut qu'après l'avoir épousée ». N'y a-t-il pas un brin d'exagération, n'y a-t-il pas quelque petite « rosserie » de femme ?

La mort d'Henriette d'Angleterre est longtemps restée l'un des problèmes les plus compliqués, mais aussi les plus attrayants de notre histoire. Il faut surtout en apprendre les détails dans le dramatique récit qu'en fait Mme de Lafayette ; mais voici comment Saint-Simon raconte ce dramatique épisode : « Ma-

dame était à Saint-Cloud, qui, pour se rafraîchir, prenait depuis quelque temps, sur les sept heures du soir, un verre d'eau de chicorée. Un garçon de sa chambre avait soin de la faire. Il la mettait dans une armoire d'une des antichambres de Madame avec son verre, etc. Cette eau de chicorée était dans un pot de faïence ou de porcelaine, et il y avait toujours auprès d'autre eau commune, en cas que Madame trouvât celle de chicorée trop amère, pour la mêler. Cette antichambre était le passage public pour aller chez Madame, où il ne se tenait jamais personne, parce qu'il y en avait plusieurs. Le marquis d'Effiat avait épié tout cela. Le 29 juin 1670, passant par cette antichambre, il trouva le moment qu'il cherchait, personne dedans, et il avait remarqué qu'il n'était suivi de personne qui allât aussi chez Madame; il se détourne, va à l'armoire, l'ouvre, jette son boucon, puis entendant quelqu'un, s'arme de l'autre pot d'eau commune, et comme il le remettait, le garçon de la chambre, qui avait le soin de cette eau de chicorée, s'écrie, court à lui, et lui demande brusquement ce qu'il va faire à cette armoire. D'Effiat, sans s'embarrasser le moins du monde, lui dit qu'il lui demande pardon, mais qu'il crevait de soif, et que sachant qu'il y avait de l'eau là-dedans, lui montrant le pot d'eau commune, il n'a pu résister à en aller boire. Le garçon grommelait toujours, et l'autre toujours l'apaisant et s'excusant, entre chez Madame, et va causer comme les autres courtisans, sans la plus légère émotion. Ce qui suivit, une heure après, n'est pas de

mon sujet, et n'a que trop fait de bruit par toute l'Europe.

« Madame étant morte le lendemain 30 juin, à trois heures du matin, le roi fut pénétré de la plus grande douleur. Apparemment que dans la journée il eut des indices, et que ce garçon de chambre ne se tut pas, et qu'il y eut notion que Purnon, premier maître d'hôtel de Madame, était dans le secret, par la confidence intime où, dans son bas étage, il était avec d'Effiat. Le roi couché, il se relève, envoie chercher Brissac, qui dès lors était dans ses gardes et fort sous sa main, lui commande de choisir six gardes du corps bien sûrs et secrets, d'aller enlever le compagnon, et de le lui amener dans ses cabinets par les derrières. Cela fut exécuté avant le matin. Dès que le roi l'aperçut, il fit retirer Brissac et son premier valet de chambre, et prenant un visage et un ton à faire la plus grande terreur : « Mon ami, lui dit-il en le regardant depuis les pieds jusqu'à la tête, écoutez-moi bien : si vous m'avouez tout, et que vous me répondiez vérité sur ce que je veux savoir de vous, quoi que vous ayez fait, je vous pardonne, et il n'en sera jamais mention. Mais prenez garde à ne me pas déguiser la moindre chose, car si vous le faites, vous êtes mort avant de sortir d'ici. Madame n'a-t-elle pas été empoisonnée ? — Oui, sire, répondit-il. — Et qui l'a empoisonnée, dit le roi, et comment l'a-t-on fait ? » Il répondit que c'était le chevalier de Lorraine qui avait envoyé le poison à Beuvron et à d'Effiat, et lui conta ce que je viens d'écrire. Alors, le

roi redoublant d'assurance de grâce et de menace de mort : « Et mon frère, dit le roi, le savait-il ? — Non, sire, aucun de nous trois n'était assez sot pour le lui dire : il n'a point de secret; il nous aurait perdus. » A cette réponse, le roi fit un grand ha ! comme un homme oppressé et qui tout d'un coup respire. « Voilà, dit-il, tout ce que je voulais savoir. Mais m'en assurez-vous bien ? » Il rappela Brissac et lui commanda de ramener cet homme quelque part, où tout de suite il le laissât aller en liberté. C'est cet homme lui-même qui l'a conté, longues années depuis, à M. Joly de Fleury, procureur général du parlement, duquel je tiens cette anecdote. »

Crime politique, avait-on répété bien bas, bien bas, tout d'abord, dans lequel auraient été compromis Turenne, et Mme de Coatquen, sa maîtresse, laquelle avait aussi des « complaisances » pour le chevalier de Lorraine, le « mignon » du roi. La vérité est que Madame mourut — « Madame se meurt ! Madame est morte ! » s'écriait Bossuet, dans son « apostrophe » poignante — d'une péritonite aiguë, conséquence immédiate d'une perforation, par ulcère simple, de l'estomac. Voir : pp. 249-283. Paris, Hachette, 1906; FUNCK BRENTANO : *le drame des poisons.*

Henriette d'Angleterre — Le comte de Guiche
Louis XIV.

« Le flirtage d'Henriette d'Angleterre avec Louis XIV, nous sommes-nous demandés, alla-t-il

jusqu'à l'adultère ? » et ses amours avec le comte de Guiche furent-ils coupables? Préciser, affirmer, serait chose bien délicate, bien difficile.

Évidemment *Gazeau de Vautibault* dans ses d'ORLÉANS AU TRIBUNAL DE L'HISTOIRE est un de ceux qui croient au double adultère, et revenant alors sur cet amusant petit problème d'histoire galante — duquel nous avons dit tout à l'heure « il faut beaucoup en prendre et beaucoup en laisser » — nous allons citer, mais avec toutes les réserves que déjà nous fîmes à propos de ces citations — malgré la puissante intervention de Michelet — quelques pages de cet historien.

« Ce fut le 30 mars 1660, vingt jours après la mort de Mazarin, que Philippe épousa Madame Henriette, fille de Charles Ier, décapité en 1649 et de Mme Henriette de France, fille de Henri IV. Celle-ci, petite brunette, vive, agréable, sensuelle et galante, violemment brouillonne et têtue avait, en compagnie d'un amant, quitté l'Angleterre et le triste, grondeur, irrascible qu'était Charles Ier pour se réfugier à Paris où elle vécut fort mal ; battue par son bel Anglais, qu'elle épousa, pillée par lui dès qu'il lui venait un peu d'argent. Voilà la moralité que sa fille eut sous les yeux ; elle passait ainsi son enfance et son adolescence avec ses deux frères, Charles II et Jacques, qu'elle aima tendrement. Charles II, qui n'eut jamais ni cœur ni âme, adora toujours cette petite sœur si aimante. Pour rétablir, affermir Charles II, elle eût voulu épouser Louis XIV ; mais elle ne fut jamais la femme matérielle qu'il fallait à ce roi ; en 1660, sur-

tout, elle était maigre et il n'appréciait pas la joliesse de cette aimable enfant : « J'ai peu d'appétit, disait-il, pour les petits os des Saints Innocents. » Pour arriver à la Restauration anglaise, on fit en sorte qu'Henriette épousât, au moins, Philippe, frère du roi : ce qu'elle fit à l'âge de dix-sept ans. Henriette avait beaucoup d'esprit, un cœur doux et charmant. Toute sa personne, dit *Michelet*, était composée de grâces : chacun de ses gestes était séduction. Il était impossible d'avoir plus d'enjouement dans les manières, plus de paroles obligeantes dans la bouche, plus de volupté dans le regard. D'une extrême bonté, elle n'était que bienveillance. Toute douceur, lumière et sympathie pour tous, elle annonçait, en outre, à peine mariée, une maturité d'intelligence singulière. Avec toutes ces qualités, « elle n'avait nul principe ; on lui avait inculqué que tout devoir était une bassesse. Corrompue naïvement d'enfance, fatalement, innocemment, presque, elle avait en elle toutes les misères des deux monarchies. On disait généralement à la Cour qu'elle était la sœur incestueuse du débauché Charles II, vendu à Louis XIV ; d'après les lettres de la seconde duchesse d'Orléans, elle eut aussi des relations avec un bâtard de Charles II, le duc de Monmouth. Telle était la femme qui fut livrée au « roi de Sodome » et aux gens de sa cour pour subir leurs tortures morales durant dix longues années, et finir par être empoisonnée — *nous avons dit que l'Histoire a rejeté cette accusation* — par ces scélérats, à l'âge de vingt-six ans.

« Elle était frêle quand elle se maria. Ce fut donc un bonheur pour elle d'avoir un mari qui n'aimait pas les femmes et qui, selon toute apparence, sauverait à la sienne les fatigues de la maternité. Elle se trouvait donc avoir une fille pour mari. Il était resté encore enfant. Il recevait bien Henriette, mais comme un camarade qui l'amuserait et sur qui il essaierait les modes. Il n'imaginait pas avoir à lui dire autre chose. Il la montrait, voulait qu'on la trouvât jolie et, par moments, craignait qu'elle ne le fût trop et plus que lui, qu'elle ne lui enlevât ses petits amis, Guiche, Marsillac et autres : c'était sa seule jalousie.

« Les deux époux allèrent, d'abord, loger aux Tuileries. Toute la France y afflua. Il n'y eut personne que ne surprirent l'agrément, la civilité, l'esprit d'Henriette. Tous les hommes ne pensaient qu'à lui faire la cour et toutes les femmes qu'à lui plaire : *Voir Madame de La Fayette.* L'affluence fut d'autant plus grande aux Tuileries, que le roi commençait à y aller tous les jours. Louis XIV avait, jadis, refusé d'épouser Henriette, parce qu'elle était maigre et qu'il fallait à son tempérament sensuel, lourd, épais, une femme matérielle. Mais sa beauté s'était rénovée depuis lors : elle avait, à défaut de charmes opulents, l'attrait singulier de ceux qui ne doivent pas vivre. Louis XIV s'éprit de sa cousine germaine et belle-sœur, et la nouvelle Cour des Tuileries « se remplissait de plaisirs par la présence continuelle du roi. Ils prirent même un caractère de turpitude dont il n'est pas permis à toutes les plumes de retracer l'énormité :

Laurentie, *Histoire des ducs d'Orléans* ». Ces mœurs étonnaient médiocrement, en ce temps, « où les Condé, les Nevers étaient ouvertement amoureux de leurs sœurs » où les mœurs italiennes et turques, adoptées d'Henri III, moquées sous Henri IV, reprises sous Mazarin, pratiquées par les Condé, par les Conti triomphaient à la cour de Philippe, duc d'Orléans : *Michelet*. Le chef de la branche d'Orléans fut en butte aux railleries, aux sarcasmes de toute la cour : c'est qu'il était incapable d'aimer. « Le miracle d'enflammer son cœur n'était réservé à aucune femme du monde. » Tel était son caractère qu'il avait toujours songé « plus à faire admirer sa beauté de tout le monde qu'à s'en servir pour se faire aimer des femmes, quoiqu'il fût continuellement avec elles. Son amour-propre ne le rendait capable d'attachement que pour lui-même. Il n'y eut jamais qu'une femme qui parut lui plaire davantage que les autres; ce fut Mme de Thianges; mais leur commerce fut plutôt une confidence libertine qu'une véritable galanterie. En un mot, la jalousie dominait chez Monsieur. Un jour Mme de Fiennes le salua de ce compliment : « Monseigneur, vous ne déshonorez pas les femmes qui vous hantent; mais elles vous déshonorent. » Il fut ravi en voyant que le roi s'était épris d'Henriette, pensant qu'elle le protégerait, que par elle il aurait ce que ses favoris voulaient et ce que Louis XIV lui refusait : un apanage, la royauté du Languedoc. Quant à Henriette elle avait, dès le premier jour, trouvé fort ridicule son mariage avec cet homme-femme. Marie-

Thérèse avait un mauvais tempérament; elle tenait d'une race malsaine, d'un père usé qui avait trente à quarante bâtards; et ses enfants ne vécurent guère généralement. Elle pouvait mourir. Sa survivance revenait incontestablement à Mme Henriette. La belle Henriette devenait à son tour la reine, si elle faisait rompre son mariage. « Philippe n'y ferait aucun obstacle et la quitterait même avec joie pour épouser le Languedoc et y trôner avec ses favoris. » La cour s'étant alors installée à Fontainebleau, le duc et la duchesse d'Orléans durent s'y rendre. « La joie de Philippe fut au comble lorsqu'il vit le roi ne pouvoir plus se passer d'Henriette, arranger tout pour elle; les chasses, les bals, et la rendre enfin la vraie reine. » Les promenades solitaires de Louis XIV — c'était en juin 1661 — duraient fort tard la nuit et jusqu'au jour. Madame n'objectait rien, ni l'opinion ni sa santé. Louis XIV n'y pensait pas. Ce monstrueux égoïste, qui poussait ce vice jusqu'à ne pas manquer son tiré habituel de l'après-midi le jour même que moururent le dernier de ses enfants et petits-enfants empoisonnés, eut toute sa vie l'insensibilité de l'homme bien portant qui ne ménage en rien les faibles. C'était, à cette époque, un jeune homme à cheveux bruns, à petites moustaches, à l'air sec et positif, avec la lèvre autrichienne de grand-mangeur; une bouche déplaisante, sensuelle et lourde et qui accusait aussi le mépris de l'espèce humaine. Mais Mme Henriette qui, dès l'enfance, voyait en lui le roi; celui de qui pouvait dépendre le sort de sa famille, de ses

frères, « serait morte plutôt que de désobéir en aucune chose à ce prince qui croyait Dieu en lui et faillit plus tard à se faire adorer comme une divinité ». A la cour tous tournaient autour d'elle, et parmi eux, on voyait papillonner le fils de l'ancien amant d'Anne d'Autriche, l'ambassadeur Buckingham ainsi que le joli comte de Guiche qui était bien plus agréable que Louis XIV. « La familiarité donnait au comte de Guiche l'entrée chez Philippe aux heures les plus particulières. Ce favori du prince voyait ainsi Henriette à tous les moments et Monsieur prenait, de plus, le soin de lui faire admirer ses charmes : *Mémoires de La Fayette* ».

« Henriette devint grosse et elle fut très malade. Or Louis XIV n'aimait pas les malades : il la délaissa. D'autre part, Anne d'Autriche, la belle-mère, était furieuse de l'ascendant que prenait Henriette sur Louis. Elle poussait Philippe à la jalousie. Philippe devint surtout envieux de l'influence prépondérante que conquérait sa femme à la Cour. Sur les excitations continuelles de la belle-mère « la haine de Philippe contre son frère ne fit que s'accroître. Il criait; Anne d'Autriche criait avec lui. Par leurs intrigues Louis XIV fut travaillé de toutes parts. Olympe Mancini, abandonnée également, se joignait à la cabale. On fit observer au roi, bien connu par son orgueil, que Marie-Thérèse sa femme, qui était enceinte, pouvait, sous le coup des chagrins, tromper les espérances de l'État. On lui fit valoir, en tant que grossièrement superstitieux, les lois de la religion. Surtout

on exalta devant lui, étant donnée toute sa vanité, le génie d'Henriette qui ambitionnait de le gouverner. On insista sur ce point que, pour le moins, on croirait partout qu'il était mené par elle. Ce dernier argument frappa juste. Il s'entendit avec Henriette, et ils convinrent que pour aller chez elle, il ferait semblant d'être épris d'une de ses demoiselles d'honneur : la petite La Vallière. Voir : *L'Amour feinte du roi pour Madame*. Puis après de nombreuses et curieuses petites intrigues auprès de Louis XIV et de La Vallière, les courtisans d'Anne d'Autriche et de Philippe, unis aux complaisants des plaisirs du roi et aux dévots, réussirent à engager Louis XIV et La Vallière par des serments d'amour dans les salons de Mme Henriette, et par l'intermédiaire du bouffon de Roquelaure. Le premier règne d'Henriette avait duré trois mois : Mai, Juin, Juillet 1661 ; la cabale de Philippe gagnait à ce que le roi eût pour maîtresse, au lieu d'une femme de grand mérite, et bien supérieure à Louis XIV, « une jeune sotte timide à l'excès, perdue dans son amour, ne sachant rien autre, ne voulant rien savoir, ne se mêlant de rien ».

« Henriette ne manifestait pas de jalousie, mais se rejetait en partie sur le comte de Guiche. Il y avait chez « Monsieur » et chez « Madame » deux petites cours jalouses qui se faisaient une lutte bizarre, étrangement immorale : celle de Madame ; celle de la fille minaudière, fardée, coquette qu'on appelait Monsieur. Les jolis jeunes gens qu'aimaient Monsieur devaient se décider. Guiche passa du côté de Madame. Le

chevalier de Lorraine opta pour Monsieur : il eut la honte et l'argent : *Michelet.* Philippe en « fit une très mauvaise mine à Guiche, bien qu'il fût alors amoureux autant qu'il pouvait l'être de Mme Valentinois. Elle était la sœur du comte de Guiche. Il prit pour nouveau favori le prince de Marcillac, frère aîné du duc de Roquelaure. Il en devint tellement jaloux que Marcillac étant, à son tour, tombé amoureux de Mme Henriette, il le renvoyait de sa maison : *Madame de La Fayette.*

« L'intrigue d'Henriette avec Guiche fut très longue. La Palatine ,seconde femme de Philippe, rapporte à ce sujet un trait piquant. Madame étant à un rendez-vous avec Guiche chez Mme de Chaumont, gouvernante de ses enfants, avait mis le valet Launois en faction. Soudain,Philippe arrive, Launois jette un cri d'appel aux amants, court au-devant de Philippe et avec la tête lui heurte le nez si violemment que, Monsieur commence à saigner fort. Mme Henriette et Mme de Chaumont accourent tout effrayées avec des mouchoirs et les placent sur la tête du blessé ; elles l'entourent, en même temps, avec habileté. Guiche qui s'était caché derrière la porte, s'esquive. Monsieur voyait fuir quelqu'un; mais il s'imagina que c'était Launois qui fuyait de peur..... »

CHANSON DE 1666

Sur l'air : *Un chapeau de paille.*

SUR Mme HENRIETTE

Dans mon amour plus d'une chose blesse
Mon bon petit époux;
Je suis pourtant une bonne princesse.
J'ai des attraits si doux
Que,si j'osais, je n'en serais pas chiche
Au comte de Guiche, moi, au comte de Guiche.
. . . .

CHANSON DE 1668

Sur l'air: *Par le comte de Guiche*

Que de coups, belle princesse
Vos yeux doux
Lancent sur nous.
Si le rang du sang nous défend la tendresse
Peut-on pas, hélas !
Soupirer tout bas ?
. . . .

CHANSON DE 1668

Sur l'air : *Par Mme Henriette*

POUR LE COMTE DE GUICHE

(*Airs et paroles faits sur son clavecin*)

Tout ce que l'on voit au monde
Ne respire que l'amour ;

L'onde amoureuse de l'onde
La suit et lui fait sa cour,
Les aimables violettes
Ne sont-ce pas les amourettes
Du zéphyr et du printemps?

(8). LES ADIEUX DE LOUIS XIV

Enfin Louis le Grand est mort,
La Parque a fait un noble effort;
Elle vient de trancher sa vie ;
Toute l'Europe en est ravie.

Sentant son heure approcher
Les grands il envoya chercher,
Puis après sans cérémonie,
Dit ces mots à la compagnie.

Je vais rejoindre mes parents
Qui m'attendent depuis longtemps.
Je voudrais, avant ce voyage,
Détruire ici leur héritage.

Adieu reine Maintenon,
Autrefois veuve de Scarron,
Vos conseils et votre prudence
Mériteraient bien la régence,

Recevez mes embrassements,
Dauphin ; mais, dans fort peu de temps
Je vous attends sur le rivage ;
Philippe aura soin du voyage. 1

Adieu mon neveu d'Orléans ;
Vous avez de si grands talents
Pour succéder à ma couronne
Que déjà je vous l'abandonne.

Pardonnez-moi, ma belle-sœur. 2
Vous avez encore sur le cœur
D'une bâtarde l'alliance.
N'est-elle pas du sang de France ?

Adieu duchesse de Berry. 3
Il vous faudrait un bon mari
Pour soutenir votre dépense ;
Prenez parti dans la finance.

Adieu, nouveaux princes du sang. 4
Que je fis à la Montespan ;
Mais, étais-je seul à les faire ?
N'auriez-vous point eu plus d'un père !

Trois Dauphins vous ont éprouvés,
Pour votre gloire est-ce assez?
Sinon, voici le quatrième,
Agissez avec lui de même.

Tâchez de conserver le nom,
Le glorieux nom de Bourbon,
Prenez garde qu'un téméraire,
De d'Antin ne vous fasse frère. 5

Pour vous, j'ai renversé les lois;
C'est le privilège des rois.
J'en jouissais avec assurance,
Plus qu'aucun autre roi de France.

Et pour vous prince de Condé
Vous n'êtes qu'un prince hasardé,
Henri IV, mon cher grand-père,
Connaissait bien tout ce mystère.

Vous, bossu prince de Conti,
Du même endroit êtes sorti.
Admirez la haute naissance
De ces princes du sang de France.

Adieu docile parlement
A qui j'ai donné fort souvent,
Pour récompenser ses suffrages
Tant d'augmentation de gages !

Dévôt clergé, prélats français,
Soyez toujours soumis aux rois,
Aux dépens de vos consciences;
Vous en aurez la récompense.

Très sainte Constitution
Que je crois sans restriction ;
Je ne sais pourtant qui l'a faite
Du pape ou du diable en cachette.

Adieu Jansénisme maudit,
Desmaretz,qu'on fasse un édit,
Pour en purger la terre;
Je vais le porter à Saint-Pierre.

Père Tellier, ne craignez rien,
Je vous le dis, tout ira bien,
Votre doctrine est trop commode
Pour n'être pas toujours de mode. 6

Je meurs, je vas en paradis,
Vous me l'avez toujours promis;
Saint Ignace est en sentinelle
Je l'entends et vois qui m'appelle. 7

*
* *

Peuples, courez voir en pleurant
L'homme de Diogène;
La mort, à son char triomphant
A Saint-Denis l'emmène.
Que de filles se souviendront
D'avoir vu son convoi la nuit! 8
. . . .

(1) Philippe d'Orléans — le régent — aurait, du moins on le disait tout bas, bien bas, empoisonné le duc et la duchesse de Bourgogne, père et mère de Louis XV. Pourquoi n'aurait-il pas empoisonné Louis XV ? Inutile d'insister sur ces accusations ridiculement calomnieuses. (2) La belle-sœur est Élisabeth-Charlotte d'Orléans, princesse palatine, deuxième femme de Monsieur et mère du régent. (3 et 4) Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, veuve de Charles de France, duc de Berry, troisième fils du grand Dauphin: elle était la fille cadette du régent ; les scandales de sa vie sont plus que célèbres. Les nouveaux princes du sang sont les fils légitimés qu'il avait eu (voir *Appendice*) de Mme de Montespan.

Le duc d'Antin se trouvait être le « demi-frère » des légitimés, parce qu'il était le seul enfant légitime de Mme de Montespan. (6) Allusion à la morale trop facile des Jésuites. Elle faisait de la religion une affaire d'opportunité, de bienséance pas trop encombrante pour les « gens du monde ». (7) Ignace de Loyola qui fonda l'ordre des Jésuites. (8) Duclos dit dans ses *Mémoires secrets sur la Régence* : « Louis XIV avait ordonné qu'aussitôt après sa mort on conduisît le jeune roi à Vincennes à cause de la salubrité de l'air. Le Régent le désirait pour être plus à portée de Paris et de ses plaisirs. Les médecins de la cour plus commodément logés à Versailles qu'ils ne le seraient à Vincennes trouvaient que l'air le plus pur était celui du lieu qui leur était le plus commode et toute la domesticité, par le même intérêt, approuvait la médecine. Le Régent manda les médecins de Paris qui par des raisons peut-être aussi désintéressées que celles des médecins de Versailles se déclarèrent pour Vincennes ; et le roi y fut conduit le 9 sans traverser Paris. Le même jour, le corps de Louis XIV fut porté à l'office Saint-Denis. L'affluence fut prodigieuse dans la plaine. On y vendait toutes sortes de mets et de rafraîchissements. On y voyait de toutes parts le peuple danser, chanter, boire, se livrer à une joie scandaleuse, et plusieurs eurent l'indignité de vomir des injures en voyant passer le char qui renfermait le corps ».

DERNIERS MOMENTS DE LOUIS XIV

Or, apprenez, peuple français,
La mort du plus grand de nos rois.
Je vais conter la manière.
Dont il a fini sa carrière.

D'un mal très dangereux atteint,
Il appela son médecin; 1
Mais las! pour ce pauvre monarque
Mieux eût valu mander la Parque.

Cet Esope malencontreux,
Cet Esculape monstrueux,
Pour conserver si chère tête
Fit assembler mainte autre bête.

De leur homicide sabbat
Patience est le résultat.
Cependant du malheureux sire
Le mal à chaque instant empire.

Sentant donc son mal aggraver
Sa conscience il veut laver ;

Et pour la nettoyer bien vite
L'humble Le Tellier le visite.

Sire, dit-il premièrement,
Ne devez-vous rien? — Non vraiment;
Desmaretz, qui bien me seconde
Dit qu'il a payé tout le monde.

Des amours de la Montespan,
Mon cœur, mais en vain se repent;
Toujours, malgré sa repentance,
Je sens remords de conscience.

Rassurez-vous, dit le docteur,
Cela n'est rien, sur mon honneur,
Ne l'avez-vous pas bien payée?
— Oui — La faute est donc pardonnée.

Mais dit le roi, pour Maintenon,
Dois-je l'épouser tout de bon ?
— Non certes, répondit le Père;
Jamais vous ne la fîtes mère!

Donnez-moi l'absolution?
Ah ! de la Constitution, 2
Dit le faux saint rendez-moi maître,
Et ce prélat envoyez paître.

Sans cela, point de Paradis;
Et, de par Dieu, je vous le dis;
Sire, pour une bagatelle
Ne perdez la gloire éternelle.

Hé bien, reprit le grand Bourbon,
Soit! mon Père, j'y consens donc.

Taillez, rognez ; à votre zèle
Je remets la sainte querelle.

Aux bénéfices même encor 3
Vous nommerez après ma mort ;
Donnez-les, à votre ordinaire,
A gens d'une vie exemplaire.

Lors harangua d'un soin égal
Tous les princes du sang royal,
Même le Dauphin en personne, 4
Et Maintenon, la toute bonne.

Je meurs, dit-il, car tout prend fin,
Vous,prince, parlant au Dauphin,
Vivez, imitez votre père,
Régnez en paix, jamais en guerre.

Vous,Monsieur le duc d'Orléans, 5
Pour mon fils régentez céans ;
Desmaretz je vous recommande
Homme de probité très grande.

Et vous, cher objet de mes vœux,
Je vous fais mes derniers adieux ;
Louis vous regrette, mignonne,
Bien plus qu'il ne fait sa couronne.

Vous tous, princes petits et grands,
Soyez unis en tous les temps.
Vous êtes tous parents, je pense ;
Vivez en bonne intelligence.

A temps se tût le potentat,
Ayant si bien réglé l'État

Qu'on dirait, vu son indigence,
Qu'en ce jour il a pris naissance.

Deux ou trois jours après cela
Un empirique le traita...... 6
Mais que l'heure ou non soit venue,
Comme bourreau médecin tue.

Or, voilà notre bon roi mort !
Priez donc pour lui Dieu bien fort.
Qu'il lui fasse miséricorde,
Et place à son âme il accorde.

Mais priez aussi, d'un grand cœur,
Qu'au médecin, au confesseur,
Il donne pour leur récompense
Dedans l'enfer pleine indulgence.

Toujours cependant sous son nom,
L'on publie édits sans façon ;
Mais, s'il en avait rendu d'autres
Il serait au rang des apôtres.

(1) Son médecin était alors Fagon. Il le fut de 1649 à 1715. Les précédents avaient été : Cousinot, 1643-1646 ; Vaultier, 1646-1652 ; Vallot, 1652-1671 ; d'Aquin, 1671-1693. Saint-Simon accuse Fagon d'avoir laissé mourir le roi, par impéritie, plus tôt qu'il ne devait mourir — il mourut à soixante-dix-sept ans — par ignorance et « n'ayant jamais connu le véritable tempérament de Louis XIV ».

. . . .
Sans cet ignorant médecin,
Qui de Louis fut l'assassin,
Nos maux auraient duré sans fin.

Mettez Le Tellier *in pace*
Que Fagon soit récompensé
Il a le royaume sauvé.
. . . .

dit la chanson : *le Deuil de Louis XIV* — Voir aussi *Cabanès :* LES MORTS MYSTÉRIEUSES DE L'HISTOIRE (2e série). A Michel, éditeur. « Le procès-verbal d'autopsie montra, contrairement aux assertions de Saint-Simon, que la mort de Louis XIV n'était pas imputable à ses médecins et plus spécialement à Fagon que le mémorialiste avait nommément désigné mais qu'elle était le résultat d'une gangrène sénile ou diabétique. »

(2) Voir sur Le Tellier et la Constitution, la pièce : *Vie de Louis XIV*.

(3) Le Tellier présentait à la nomination qu'en faisait le roi les candidats aux bénéfices vacants. « Il exclut autant qu'il lui fut possible, dit Saint-Simon, tout homme connu et de nom, et ne voulut que des va-nu-pieds, et des valets à tout faire, gens obscurs à mille lieues d'obtenir ce qu'on leur donnait et qui se dévouaient sans réserve aux volontés du confesseur »,

(4 et 5) Le Dauphin est le futur Louis XV, fils du

duc de Bourgogne et alors arrière-petit-fils du roi qui va mourir. Le duc d'Orléans (Philippe, 1674-1723), est le régent, fils de Monsieur, frère du roi, et d'Élisabeth de Bavière sa seconde femme; la première, dont il n'eut pas d'enfants, ayant été Henriette d'Angleterre, la fameuse : « Madame se meurt ! Madame est morte ! »

(6) Cet empirique se nommait Brun, et venait de Marseille. Voici ce qu'en dit Duclos dans ses *Mémoires secrets sur la Régence.* « Il se présentait avec un élixir qu'il annonçait comme un remède sur la gangrène qui faisait beaucoup de progrès à la jambe du roi. Les médecins n'espérant plus rien de son état lui laissèrent prendre quelques gouttes de cet élixir qui parut le ranimer ; mais il retomba bientôt ». *Mathieu Marais* nous apprend, dans son journal, qu'au ciel de lit de la couche royale où fut exposé le corps de Louis XIV était peint le portrait de Mme de Montespan.

LA VIE DE LOUIS XIV

En ce qui concerne dans cette « pièce extraite du *Recueil Clairambault-Maurepas* ». Paris, Quantin, 1879» l'allusion insidieuse faite à la filiation illégitime de Louis XIV. Voir: « Historiette de Louis XIII » dans notre volume, 1[er] série: *Rois, grandes Dames et beaux esprits d'autrefois,* Paris, A. Michel, 1910; et aussi, dans ce volume : la fin de l'Appendice n° 1 : « Louis XIV lui-même fût-il un bâtard, etc., etc. ». L'impitoyable et malicieux cancanier Tallemant des Réaux ne laisse planer aucun doute«sur la résistance d'Anne d'Autriche aux désirs impatients du tout-puissant cardinal ». Voici d'ailleurs ce que dit Tallemant :

« Le cardinal haïssait Monsieur — Gaston d'Orléans l'oncle de celui qui devait être Louis XIV — et craignant, vu le peu de santé que le roi avait, qu'il ne parvînt à la couronne, il fit dessein de gagner la reine et de lui aider à faire un Dauphin. Pour parvenir à

son but, il la mit, sans qu'elle sût d'où cela venait, fort mal avec le roi et avec la reine-mère, jusque-là qu'elle était fort maltraitée de l'un et de l'autre. Après il lui fit dire par Mme de Fargis, dame d'atours, que si elle voulait, il la tirerait bientôt de la misère dans laquelle elle vivait. La reine qui ne croyait point que ce fût lui qui la fit maltraiter, pensa d'abord que c'était par compassion, qu'il lui offrait son assistance, souffrit qu'il lui écrivît, et lui fit même réponse, car elle ne s'imaginait pas que ce commerce produisît autre chose qu'une simple galanterie. Le cardinal qui voyait quelque acheminement à son affaire, lui fit proposer par la même Mme de Fargis de consentir qu'il tînt auprès d'elle la place du roi ; que si elle n'avait point d'enfant elle serait toujours méprisée, et que le roi, malsain, comme il l'était, ne pouvant vivre longtemps ; on la renverrait en Espagne ; au lieu que si elle avait un fils du cardinal, et le roi venant à mourir bientôt, comme cela était infaillible, elle gouvernerait avec lui, car il ne pourrait avoir que les mêmes intérêts, étant père de son enfant. La reine rejeta bien loin cette proposition... Le cardinal fit tout ce qu'il put pour la voir une fois dans le lit mais il n'en put venir à bout.... »

Le « confesseur » est, ici, le P. Tellier, jésuite. A son influence il faut attribuer une grande part des mesures plus que rigoureuses prises par Louis XIV contre les Jansénistes et les Protestants. « Il eût fait peur au coin d'un bois. Sa physionomie était fausse, ténébreuse, terrible ; les yeux ardents, mé-

chants, extrêmement de travers ; on était frappé en le voyant » : Voir l'appendice 5 le portrait qu'en a fait Saint-Simon. A son instigation fut établie par Clément XI la *Constitution Unigenitus* qui condannait cent une proposition extraites des *Réflexions morales* du Père Quenel. Cette *Constitution* divisa pendant tout un long siècle l'Église de France.

Or écoutez mes chers amis,
Le très véritable récit,
L'histoire de notre monarque ;
Et vous jugerez si la Parque
A bien ou mal fait de trancher
La trame d'un prince si cher.

Son père, le roi des Français,
Tous les jours faisait des souhaits
Pour que la reine vînt enceinte :
Il priait les saints et les saintes :
Le cardinal priait aussi :
Et beaucoup mieux y réussit.

Au bout de neuf mois vint au jour
Un petit enfant de l'amour ;
Avec des dents longues et belles ;
Lors, on consulta son étoile.
Et, dès ce temps-là l'on prédit
Qu'il mangerait grands et petits.

D'abord sur ses mamans tetons
S'exerça ce maître glouton
Et leur montrant ses dents cruelles,
Il leur déchirait les mamelles ;
Chacune d'elles le quitta,
Puis une louve l'allaita.

Quand il commença de régner,
Il aurait dû se faire aimer
Pour démentir la prophétie;
Mais elle n'est que trop accomplie,
Car il n'a cessé de ronger
Pour nous faire tous enrager.

Nous lui prêtâmes notre argent,
En beaux louis, bons écus blancs;
Croyant qu'il serait honnête homme;
Car nous savons à présent comme
C'est être fou de se fier
A des gens que l'on ne peut coffrer.

Il nous vendit de ses billets,
Qu'il disait être bons effets
Pour avoir cours dans le commerce
Et pour payer toutes ses dettes.
Mais à présent ce beau papier
Ne peut servir qu'à s'essuyer.

Les uns le nomment Louis le Grand,
Et d'autres Louis le Tyran,
Louis le Banqueroutier, Louis l'Injuste.
Et c'est raisonner assez juste;
Car n'eût autre raison jamais
Qu'en disant : voulons et nous plaît!

Ce prince n'avait pas, pourtant,
Le cœur dur comme un diamant,
Car il aimait la demoiselle
Quand il était jeune cervelle;
Puis, étant devenu barbon,
Il prit la veuve Scarron.

Le confesseur qui le savait,
Pour pénitence lui donnait
D'exterminer les Jansénistes,
Dont en poche il avait les listes;
Et chaque péché pardonnait
Pour une lettre de cachet.

En deux mots, voici le portrait
De ce directeur si parfait:
Cet homme qui passe sa vie
De Jésus en la compagnie,
Moi je crois bien qu'il la trahit
Car il a l'air de l'Antechrist.

Oh ! la plaisante invention
Que cette Constitution !
Elle était pleine d'indulgence
Elle exemptait de pénitence.
Louis y avait tant de foi
Qu'à tout moment il la baisoit.

Ce prince ayant régné longtemps
Malgré nous et malgré nos dents.
Fut attaqué de maladie
Qui menaçait beaucoup sa vie.
Il regarda venir la mort
Comme ferait un esprit fort.

Il composa dans son lit
Son dernier tome des édits ;
Il régla toute la finance
De ce pauvre peuple de France ;
Tous ses billets il retira
Et c'est ainsi qu'il s'acquitta.

On fit venir des médecins;
Mais, soit qu'ils n'y connussent rien,
Ou que par esprit de prudence
Voulussent délivrer la France,
Ils l'ont mis dans le monument,
A notre grand contentement.

Aussitôt son trépassement,
On l'ouvrit d'un grand ferrement;
On ne lui trouva point d'entraille,
Son cœur était pierre de taille,
Son esprit était tout gâté,
Et tout le reste gangrené.

Avec la Constitution,
Son cœur enfermé dans du plomb
Fut envoyé chez les Jésuites;
Par un beau trait de politique
De droit il leur appartenait,
Et puis personne n'en voulait.

Sitôt qu'il fut enseveli,
On le portait à Saint-Denis
Sans pompe et sans magnificence,
Afin d'éviter la dépense;
Car à son fils il n'a laissé
Pas de quoi se faire enterrer.

Or, prions le doux Jésus
Qu'il envoie au-devant de lui
Ses anges rangés en bataille;
Car, on assure que le diable,
Le regardant comme son bien
Doit l'enlever sur le chemin!

« *Une louve l'allaita* »,dit la chanson : ce fut Perrette Dufour qui, nous apprend Maurepas, «ressemblait à une louve ». Son fils fut évêque de Tulle. Elle épousait Étienne Amelin, voiturier de Poissy. Quand elle maria sa fille le roi lui donna douze mille livres. Dans une salle du Musée de Versailles on voit un portrait de Perrette Amelin tenant dans ses bras son nourrisson emmailloté. Louis XIV eut neuf nourrices. La première fut Élisabeth Ancel, femme de Jean Longuet, sieur de la Giraudière procureur du roi au bureau des finances d'Orléans. Mais elle ne suffisait pas longtemps à l'avidité du Dauphin qui, trois mois après sa naissance en était à sa troisième nourrice. « Celles qui n'avaient pas assez de lait pour contenter sa faim, il leur mordait le bout des seins jusqu'au sang », dit le médecin Dionis; Né en septembre 1638, il avait dès janvier 1639 « épuisé et lassé ses neuf nourrices. » De Paris Grotius écrivait à Van-Baerle : « Le Dauphin ne se borne pas à tarir ses nourrices, il les déchire par ses morsures! Aux voisins de la France à se défier d'une si précoce rapacité ! » Ce même Louis XIV, plus tard, devait avoir de si mauvaises dents! — Voir Franklin, l'Enfant, dans la *Vie privée d'autrefois*. Paris, Plon et Nourrit, 1896.

Saint-Simon nous a donné le résultat de l'autopsie que Maréchal faisait du corps de Louis XIV. Il mourut de gangrène sénile; maladie alors à peu près inconnue. Étaient gangrenés la cuisse gauche, les muscles du bas-ventre et le mal terrible « montait

jusqu'à la gorge ». — Voir encore cette autopsie et le « procès-verbal » des derniers moments de Louis XIV dans *Cabanès :* Les morts mystérieuses de l'Histoire : 2e série. — A. Michel, éditeur.

MAZARIN ET SES NIÈCES

MAZARIN ET ANNE D'AUTRICHE

(9) Le cardinal avait un essaim de nièces dont aucune n'était vraiment belle, mais qui, italiennes, vives d'esprit, hardies et enhardissantes furent pour le jeune roi de dangereuses compagnes dans sa vie familière de chaque jour. L'aînée, Olympe Mancini, du même âge que le roi, mais très formée, la poitrine opulente, exerça sur Louis XIV, dès 1655, une attraction que l'on remarquait. Olympe ne sut pas attendre. A l'amourette royale elle préférait un joli mariage avec le prince Eugène de Savoie, le comte de Soissons. Et le roi qui la vit se marier sans douleur ni chagrin voleta vers une autre conquête. « Rien, dit Saint-Simon, n'était pareil à la splendeur de la comtesse de Soissons de chez qui le roi ne bougeait avant et après son mariage, et qui était la maîtresse de la cour, des fêtes et des grâces jusqu'à ce que la crainte d'en partager l'empire avec les maî-

tresses, la jeta dans une folie qui la fit chasser avec Vardes et le comte de Guiche... Dans le temps que les amours de Mme de La Vallière et du roi commençaient, Madame la comtesse voulut les rompre. Elle prit une enveloppe d'un paquet du roi d'Espagne à la reine, et avec Vardes concerta une lettre comme du roi d'Espagne à la reine, qui lui donnait avis des amours de Mlle de La Vallière et du roi .. Cette lettre fut adressée à la señora Molina, espagnole, pour la rendre à la reine. Elle la donna au roi qui jugea que c'était une lettre supposée... Elle fit sa paix et obtint son retour par la démission de sa charge qui fut donnée à Mme de Montespan... Elle se trouva si mêlée dans l'affaire de la Voisin, pour ses poisons et ses maléfices qu elle s'enfuit en Flandres... De Flandres elle passait en Espagne où les princes étrangers n'ont ni rang, ni distinction. Elle ne put donc apparaître en aucun lieu publiquement et moins au palais qu'ailleurs... Elle mourut à Bruxelles dans le plus grand délaissement, pauvre et méprisée de tout le monde, même fort peu considérée du prince Eugène, son célèbre fils... » Saint-Simon, qui n'aima point la comtesse de Soissons, est très dur pour elle. Voir surtout l'ouvrage si complet de A. Renée, *les Nièces de Mazarin* et, aussi, pour l'aventure de la lettre : Lemoine et Lichtenberger, *De La Vallière à Montespan.*

Dans l'entourage d'Anne d'Autriche une jeune fille à qui ses cheveux blonds et ses yeux bleus sous des sourcils noirs faisait un visage aux traits expressifs, Mlle de La Mothe-Argencourt « avait une façon de

parler qui plaisait au roi ». Il s'en éprit, se montra pressant, non plus comme l'enfant qui courtisait Olympe Mancini, mais, dit Mme de Motteville « comme un homme amoureux qui n'était plus sage ». La Mothe-Argencourt, à peu près livrée par sa mère, se défendit par honnêteté naturelle; résistance qui donnait à la reine et à Mazarin le temps d'intervenir. Anne d'Autriche confessa son fils dans son oratoire et, malgré le froid glacial, l'envoyait passer la semaine à Vincennes, auprès de l'Éminence, qui travaillait à le convaincre que la belle ingénue s'était raillée de sa passion avec ses amies et peut-être avec ses amants. Le dépit du roi mit fin à toutes ses velléités d'amourette. « On fait tant de contes dans le monde, disait le lendemain Mazarin à Mlle de Montpensier, que si l'on y ajoutait foi, on serait très malheureux. Ne dit-on pas que le roi est amoureux de Mlle La Mothe-Argencourt, que la reine et moi sommes au désespoir? Je vous assure que si nous l'étions, nous serions bientôt consolés, car cet amour-là est, je crois, déjà passé. »

Mais la reine-mère et le cardinal n'en jugèrent pas moins très sage de l'envoyer à l'armée qui assiégeait Dunkerque. Louis, dans la force de l'adolescence, se jeta comme un fou dans les fatigues et les imprudences. En parcourant à cheval les sables brûlants aux jours les plus chauds de l'été, en restant imprudemment au serein, ou dans les marécages du fort de Mardick, en abusant de la limonade et des confitures il gagnait une fièvre pernicieuse qui faillit le

tuer. Alors qu'entouré de ses courtisans il agonisait à Calais, il entrevit « une grande fille en larmes qui se tuait de pleurer ». Il la connaissait, mais n'avait jamais trop fait attention à elle : c'était la seconde nièce de Mazarin. Les femmes la disaient laide. Très maigre, brune de peau, le front large, les traits irréguliers mais accentués, les yeux noirs d'une vivacité extraordinaire, la jeune fille lui parut belle, tant il sentit qu'elle l'aimait. Il revenait à Paris. Olympe de Soissons, alors, comprit vite qu'elle avait perdu tout crédit sur le roi, et parce qu'elle s'avisait de faire allusion aux sentiments d'amour qu'il avait pour sa sœur, il la traita, toute une soirée, où ils se rencontrèrent, comme une personne qu'il n'aurait jamais ni vue ni connue.

Marie Mancini avait de l'esprit. Elle s'en servait et n'employait pas d'autres armes. Bientôt la cour, pour elle, n'eut plus assez de fêtes. A Fontainebleau ce n'étaient que promenades sur l'eau, avec les violons, promenades en calèche. Le soir, danse jusqu'à minuit. Elle était la reine de tous ces « galas ». On s'amusait d'abord de ce qui semblait être « enfantillage de deux petits enfants », Anne d'Autriche ne demandant pas mieux qu'une passion innocente occupât Louis jusqu'à l'heure où l'on songerait à le marier. Mais bientôt toute la cour comprit que la passionnette était plus sérieuse qu'elle ne l'avait supposée. C'était justement à cette heure que les projets de mariage allaient être en sérieuse et diplomatique considération. Trois princesses semblaient se disputer les chan-

ces et l'honneur d'être reine de France. Henriette d'Angleterre, qui fut la première femme de Monsieur; l'infante Marie-Thérèse d'Espagne; et Marguerite de Savoie qui, alliée aux Mazarins, paraissait tenir le premier rang. A celle-ci, naturellement, le cardinal songea tout d'abord, et Louis XIV paraissait vouloir l'accepter; mais Marie Mancini lui signifiait, rudement, que « c'était une honte de se laisser donner à si laide femme ». En ce même moment, Pimentel, envoyé de la cour d'Espagne, faisait savoir au cardinal, par l'entremise de Colbert, que sa Cour s'empresserait d'accorder à Louis XIV la main de Marie-Thérèse. Combien Anne d'Autriche, la mère, bénissait alors cette intervention de Marie Mancini qui détournait ainsi de la Savoyarde les désirs incertains de son fils! Elle ne se doutait point, d'ailleurs, que la jeune Italienne, audacieuse et tenace, avait résolu d'être reine de France. Mazarin qui n'ignorait pas ces rêves ambitieux et dorés laissait faire, se réservant d'abandonner la partie pour peu qu'elle devînt difficile à gagner ou dangereuse. Il n'en parlait alors à la reine-mère que comme une irréalisable songerie de jeune fille. Anne d'Autriche se cabra. Mazarin alors se mettait ostensiblement en travers « de ce projet aussi romanesque ». Le roi pria, supplia. Il voulut pour femme Marie Mancini. Le cardinal aussitôt expédiait sa nièce au Brouage, avec pour caméristе, Mme de Venel. On leur permit à peine les adieux. « Sire, dit Marie, vous êtes roi et vous m'aimez, et pourtant vous souffrez que je parte ! »

« Qu'on se représente le coup de foudre ! — dit Arvide Barine dans sa charmante Marie de Mancini : *Princesses et grandes dames.* Paris, Hachette, 1905. — Le chagrin du roi fut d'abord assez doux. Il pleurait et, cependant, écoutait sa mère. Mais quand il vit Marie, ses sombres transports, ses sanglots, sa peine amère; quand il entendit ses reproches, ses plaintes déchirantes il eut un accès de désespoir. Il courut chez la reine et le cardinal — étaient-ils mariés ? — leur déclara « qu'il leur était impossible de la voir souffrir pour l'amour de lui » qu'il voulait l'épouser, qu'il les priait et les suppliait. Il se mit à genoux devant eux, montrait une douleur si vraie que sa mère en fut toute émue. Mazarin demeura ferme, répondit qu'il était le maître de sa nièce et qu'il la poignarderait plutôt que de s'élever par une si grande trahison ». Le roi redoubla ses larmes, ses serments de n'épouser qu'elle. Toutefois, il laissa faire. Quant à Marie, sa douleur fut farouche.

Elle n'entend ni pleurs, ni conseil, ni raison,
Elle implore à grands cris le fer et le poison.

Telle Racine nous représente Bérénice chassée de Rome par Titus; telle nous apparut aux yeux du Louvre, puis de la France, l'impétueuse Mancini chassée de Paris. On sait que la pièce de Racine passe pour avoir été la traduction poétique du drame amoureux qui se dénouait au Brouage. On sait encore que la tragédie de Bérénice est traitée communément d'élégiaque, parce qu'on commence seule-

ment à s'apercevoir que Racine, loin d'être le « doux Racine », est vigoureux jusqu'à la brutalité. On ne voit pourtant pas ce qu'une maîtresse abandonnée peut dire de plus à l'homme qui la quitte que ce que Bérénice dit à Titus. Elle le dit en vers et dans un langage magnifique, mais les sentiments qu'elle exprime sont aussi violents que ceux, par exemple, de la Sapho, d'Alphonse Daudet. Il faut relire dans Racine ces scènes passionnées et puissantes, depuis l'instant où Bérénice s'élance avec furie dans son appartement :

Eh bien! il est donc vrai que Titus m'abandonne !
Il faut nous séparer ! Et c'est lui qui l'ordonne !

La suite du dialogue est admirable de vérité. Jamais on n'a mieux observé la succession des sentiments chez la femme délaissée; et cela devait être, car jamais traduction poétique ne fut plus fidèle; en fait témoignage tout ce que les contemporains nous rapportent des adieux de Louis XIV et de Marie de Mancini.

« Bérénice commence par reprocher à Titus sa déloyauté. Pourquoi l'avoir encouragée, puisqu'il ne comptait pas l'épouser, au lieu de lui dire tout de suite :

Ne donne point un cœur qu'on ne peut recevoir.

L'attendrissement succède aux reproches et, dès qu'elle le voit troublé, amolli; elle s'efforce d'en profiter.

Ah ! Seigneur ! s'il est vrai, pourquoi nous séparer ?

Il refuse de se laisser reprendre. Elle le menace d'aller se tuer, sort, en effet, mais ne tarde guère à revenir, voyant que Titus ne l'a point rappelée. C'est alors le tour des injures :

.....Pourquoi vous montrer à ma vue ?
Pourquoi venir encore aigrir mon désespoir ?
N'êtes-vous pas content ? Je ne veux plus vous voir.

Elle passe de l'emportement à l'ironie méprisante :

Êtes-vous pleinement content de votre gloire ?
Avez-vous bien promis d'oublier ma mémoire ?

« De nouveau Bérénice éclate en reproches, fond en larmes « se laisse tomber sur un siège ». La Sapho de Daudet se roule sur le sol. Simple forme d'éducation. Chez toutes deux c'est la crise de nerfs finale, à laqu'elle n'a point manqué Marie Mancini.

« L'épisode dont s'inspirait Racine pour le dénouement de sa *Bérénice* se passait au Brouage en septembre 1659 ; et nous sommes en ce moment, 22 juin, au Louvre. Marie est encore en pleines fureurs. Elles furent excessives, comme tout ce qui sortait de ce volcan. Le roi, hors de lui, pleurait et criait avec elle, redoublait ses serments et, en même temps, parmi ses gémissements, la conduisait à son carrosse de voyage. Le mot célèbre qu'alors elle lui adressait est le seul que Racine ait affaibli. Bérénice dit à Titus :

Vous êtes empereur, seigneur, et vous pleurez !

Mme de Motteville et Mme de La Fayette font dire à

Marie Mancini : « Vous pleurez et vous êtes le maître » ce qui, déjà, est plus énergique. Mais la réalité fut plus vive encore. Marie rapporte dans ses *Mémoires* qu'elle dit au roi : « Sire ! vous êtes roi, vous m'aimez et pourtant vous souffrez que je parte. » Sur quoi, m'ayant répondu par un silence, je lui déchirai une manchette, en le quittant, lui disant : Ha ! je suis abandonnée ! » Voilà la vraie Marie Mancini. Quand elle voit que c'en est fait et que le roi ne la retient pas, elle saute sur lui, arrache ses dentelles d'un air rageur, avec ce cri de dépit : « Ha ! je suis abandonnée ! Elle rappelle Sapho plus que Bérénice ». Voir aussi la tragédie de Corneille, *Tite et Bérénice* ; ces deux pièces furent écrites sur la demande d'Henriette d'Angleterre.

Il est vrai que d'amant au désespoir, Louis était assez vite devenu fiancé plein d'entrain. Voir pp. 16-20 l'agréable volume : *Savine et Bournand*, FOUQUET, *surintendant général des Finances*. Paris, Michaud.

Être l'oncle de la reine ! Mazarin ne le voulut pas. Ce n'était point un songe creux que Mazarin, capable de renoncer aux avantages solides pour la vaine gloire. Il avait la puissance et l'argent, il entendait les garder ; l'élévation de sa nièce au trône de France ne l'aurait point du tout consolé de leur perte. C'est une idée qu'il faut sans cesse avoir présente pour se démêler dans le jeu compliqué que le cardinal joua pendant la crise. De Brienne, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, indique la situation avec une justesse parfaite lorsqu'il écrit dans ses *Mémoi-*

res : « Quoique m'ait pu dire cette Éminence, si le mariage de sa Majesté eût pu se faire avec sa nièce et que son Éminence y eût trouvé ses sûretés, il est certain qu'il ne s'y serait pas opposé ». *Y trouver des sûretés* ! Tout était là ! Sans scrupules, ambitieux mais sagace ; tel était l'oncle. A la nièce appartenait de ne le pas effaroucher. Marie ne connaissait pas la prudence. Elle était trop fantasque, trop emportée pour être astucieuse.

Dès que Marie Mancini n'est plus la maîtresse du roi, ou même sa prétendue fiancée, elle ne nous appartient plus. Il nous suffira de dire, alors, sans détails autres, qu'elle se mariait — ou plutôt que Louis XIV la mariait, aussitôt que Mazarin fut mort : — *Pure e crepato* : enfin il est crevé, s'écria la famille — la mariait au connétable Colonna demeuré en Italie, renvoyait l'épousée rejoindre son mari, et que, depuis, ses aventures furent assez retentissantes. « Elle eut la douleur, rapporte Mme de La Fayette, de se voir ainsi, chassée de France par le roi... Cette douleur, elle la soutint avec beaucoup de constance et même avec assez de fierté ; mais au premier lieu où elle se couchait, en sortant de Paris, elle se trouvait si peinée de son chagrin et de l'extrême violence qu'elle s'était faite, qu'elle pensa y demeurer ». Elle n'en mourut point et arrivait à Milan où le connétable Colonna, fort beau cavalier et fort honnête homme « but à son tour le philtre de cette magicienne et s'en assota ». L'aversion qu'elle lui témoigna fut quinteuse et maussade, tout d'abord. Il la fit vivre dans une féerie, reine

de cent fêtes données pour lui plaire; il « fut propre et galant »; il eut « des soins et des complaisances qui ne se peuvent exprimer ». Avec patience, il supporta rebuts et dédains. « Mais, enfin, il fut récompensé; et, un beau matin, il remplaçait le prince de Lorraine dans le cœur de sa femme, avec la fougue et la soudaineté qui, chez elle, était la règle... Néanmoins, il lui restait toujours l'idée fixe qu'il lui suffirait d'un regard pour bouleverser Louis XIV, pour le jeter à ses pieds, repentant, vaincu. Aussi ne se lassait-elle pas d'essayer obstinément de rentrer en France. Le roi fut obligé d'envoyer aux frontières l'ordre de lui fermer les passages. » Elle parvenait à les franchir, mais plus tard, beaucoup plus tard, en 1705. « Cette connétable, dit Saint-Simon, s'avisa de débarquer en Provence; elle y fut plusieurs mois, sans permission d'approcher plus près; enfin elle l'obtint, à condition qu'elle ne mettrait pas les pieds à Paris, beaucoup moins à la cour. Elle vint à Passy. Hors sa famille, elle ne connaissait plus personne..., l'ennui lui prit d'être si mal accueillie et, d'elle-même s'en retournait assez promptement ».

Louis XIV, lorsqu'il lui « faisait fermer les passages », craignit-il que se rouvrît en son cœur ce premier amour de sa jeunesse? Qui sait? Que serait-il advenu? Car chose singulière, ce « laideron » de quatorze ans, qui paraissait à la cour « un prodige de laideur », noire, dégingandée, décharnée, ayant des bras et un cou qui n'en finissaient plus, à la bouche grande et plate (*Que Deodatus est heureux*!...)

sans espoir de charme, était devenue, vers la quarantaine, l'une des plus jolies femmes de son temps. « Taille belle, teint clair et net, yeux vifs et d'expression touchante, cheveux et dents admirables et, avec cela, certain petit air agité qui lui seyait ». Voir dans *Histoire amoureuse des Gaules*, Ed. Livet, Paris, Junet MDCCCLVII : *Les agréments de la jeunesse de Louis* XIV *ou son amour pour Mlle de Lancini. — Les amours de Mlle de La Vallière*, t. II et t. IV. *Le tombeau des amours de Louis le Grand et ses dernières galanteries*, où nous est ainsi racontée la célèbre « scène des adieux ».

« Je reviens à l'ardente passion du roi... je veux suivre toutes les démarches qu'il a faites dans ses amourettes et dire que rien dans la vie ne l'a touché si sensiblement que la possession d'une personne aimable. Mademoiselle de Mancini, avec son air commun, mais de l'esprit comme un ange, fit passer à ce prince des heures charmantes. Souvent Mme de Venelle les surprenait dans leurs conversations touchantes ; mais il faut dire à la vérité que leurs joies n'ont été qu'imparfaites. Notre prince l'aurait épousée sans les oppositions du cardinal de Mazarin qui était prié de la reine-mère et qui lui fit promettre, un jour qu'il souhaitait d'elle des preuves de son amour, qu'il empêcherait la chose. — « Ce que je vous demande, lui disait la reine, n'est pas une si grande assurance de votre passion que vous croyez ; car si le roi épouse votre nièce, de l'humeur que je lui connais, il ne manquera jamais à la répudier et vous serez mal avec

lui, ce qui me chagrinera plus que le mariage, quoique mes desseins soient entièrement ruinés pour la paix, si le roi n'épouse pas la fille du roi d'Espagne.

« Le cardinal trouva la pensée de la reine admirable et lui promit tout afin de posséder son cœur. Cependant le roi a toujours marqué une aversion si extraordinaire pour ce démariage, et il l'a déclaré si souvent, qu'il donne bien lieu de croire qu'il ne se serait pas voulu servir de ce méchant usage. Notre sublime cardinal maria enfin sa nièce au duc de Colonna, dans le dessein de faire mieux sa cour à la reine, qui l'en remerciait avec les manières les plus tendres du monde. Notre jeune monarque pleura, cria, se jeta aux pieds du cardinal et l'appela son papa; mais, hélas! il était destiné que les deux amants se sépareraient. Cette amante affligée étant pressée de partir et montant en carrosse, dit fort spirituellement à son amant qu'elle voyait dans une douleur accablante : « Vous pleurez et vous êtes roi ! pourtant je suis malheureuse et je pars dès ce moment ! ». Le roi pensa mourir de chagrin, par la cruelle séparation de sa chère mignonne; mais, comme ce prince était encore jeune, il se consola plus facilement, et son cœur ne demeura pas longtemps dans la tranquillité. Nous le verrons par la suite... »

Les raisons qu'invoqua Mazarin pour éloigner le roi de sa nièce ne sont pas, on le devine bien, celles qu'allègue le pamphlet. Certaines lettres de l'Éminence, à ce sujet, sont très nettes et très caractéristiques. On y trouve qu'il cherchait « à former le jeune

monarque aux affaires, loin de l'en éloigner » comme on l'a dit si souvent : « Vous verrez ce que j'écris à M. le Tellier, prenant la peine de lui écrire les moindres choses en détail afin que le roi en soit informé et s'instruise comme il faut et lui-même mette les mains à ses affaires : *lettre à la Reine du* 22 *août* 1659. » — « Je suis ravi de ce que vous me mandez de l'application du Confident (le roi) aux affaires, car je ne souhaite rien au monde avec plus de passion que de le voir capable de gouverner ce grand royaume : *Lettre à la Reine du* 26 *août* 1659 ». — « Je vous avoue que je ressens une peine extrême d'apprendre, par tous les avis qui se reçoivent généralement de tous côtés, de quelle manière on parle de vous dans un temps que vous m'avez fait l'honneur de me déclarer que vous étiez résolu d'avoir une extrême application aux affaires et de mettre tout en œuvre pour devenir en toutes choses le plus grand roi de la terre. *Lettre du* 16 *juillet* 1659 *au roi.* »

« Le bec amoureux » du fameux *Alleluia* « Que Déodatus est heureux est « le bec » de Marie Mancini « à la grande bouche aux dents blanches » et non « celui » comme on le croit trop communément de Mlle de La Vallière.

Que Déodatus est heureux,
De baiser ce bec amoureux,
Qui d'une oreille à l'autre va :
Alleluia!

Si le roi venait à mourir,
Monsieur ne se pourrait tenir

De dire, en chantant : *Libera* .
Alleluia !

La reine veut un autre v...,
Mais on n'en a pas à crédit,
Et la pauvrette maille n'a :
Alleluia !

Le Mazarin est bien lassé
De f.... un c... si bas percé,
Qui sent si fort le faguena :
Alleluia !

La d'Orléans et la Vandy
Se servent de godemichis ;
De v... pour elles il n'y a :
Alleluia !

La Mothe disait l'autre jour
A Richelieu : faisons l'amour.
Embrassons-nous, et cætera :
Alleluia !

Chemerault lui disait : fripon
Prenez-moi la m... du c...
Et laissez l'autre motte-là :
Alleluia !

Si vous voulez savoir pourquoi
On f... la Bonnœuil malgré soi,
Du c... de son calibre il n'y a :
Alleluia !

A Clérembault, disait Gourdon
Mettez-moi le v... dans le c...,

Pour voir comme cela fera :
Alleluia !

Je ue sais comme quoi Fouilloux
Peut avoir f.... tant de coups
Sans avoir jamais mis bas :
Alleluia !

Quand d'Alluy ne la f... pas bien,
Elle lui dit : Foutu vilain,
La vérole a passé par là :
Alleluia !

De Menneville et de Brion
S'il sort jamais un embryon,
Fils de son père il ne sera :
Alleluia !

Quand Marsillac au monde vint,
Pour défaire les Philistins
Mâchoire d'âne il apporta :
Alleluia !

MAZARIN ET ANNE D'AUTRICHE

Anne d'Autriche et Mazarin étaient-ils mariés? nous sommes nous demandés, alors que nous rapportions ce qu'Arvède Barine disait de Bérénice et de Marie. Voici sa réponse à cette question.

« Beaucoup de contemporains les ont cru mariés secrètement. Il n'y avait pas d'obstacle absolu, Mazarin étant cardinal laïque. En l'absence de toute preuve les historiens se sont divisés et ne se mettront jamais d'accord. Les uns font valoir la dévotion de la reine. qui ne se serait point accommodée d'un amant ; les autres son orgueil qui ne se serait point accommodée d'un beau-père bonnetier. Des deux côtés on s'appuie sur les écrits du temps, et la balance serait égale si les partisans du mariage n'avaient un argument d'un grand poids. Les premiers temps passés Mazarin cessa de se gêner avec la reine. Les empressements et les caresses se mélangèrent de rudesses et de négligences, qui sentaient le mari. Il se montra tel qu'il

était:grondeur et désagréable. « Jamais, dit sa nièce, le cardinal n'eut les manières plus douces en public « et si rudes dans le domestique. Anne d'Autriche «passa du Mazarin obséquieux et souriant du public, «au Mazarin bourru du « domestique ».Et cela donne à penser. Quoi qu'il en soit, l'affection de la reine pour Mazarin était si profonde qu'elle y puisa la force de le défendre envers et contre tous, elle naturellement indolente. Elle était hors d'elle quand il s'éloignait. « Ses sens sont tout effarés », écrit un libelle du temps ; et c'est l'expression juste. Nous n'avons pas à rappeler ici les luttes de la Fronde, et combien de fois Mazarin aurait succombé sans le dévouement et la fidélité de la reine. Il ne fut sauvé que par les prodiges de l'amour, et il le sentit. On conçoit ce qu'une pareille pensée inspire de confiance à l'homme sauvé ».

Encore, et ce sera la dernière que nous ferons de cet historien, une citation prise à Gazeau de Vautibault : *Les d'Orléans au tribunal de l'Histoire.*

Naturellement il est affirmatif, trop affirmatif. Aussi lui préférons nous le doute très sage d'Arvède Barine. « En l'absence de toutes preuves — preuves irréfutables, naturellement — les historiens se sont divisés et ne se mettront jamais d'accord » ; d'autant moins d'accord que « des deux côtés on s'appuie sur les écrits du temps ». Les lettres citées peuvent, tout aussi bien, être d'amant à maîtresse.

Qu'on ne nie pas, écrit donc Gazeau de Vautibault, « qu'on ne nie pas les relations d'Anne d'Autriche

et de Mazarin. En 1643, ils se mariaient alors que le cadavre de Louis XIII était encore tout chaud. Dans la Correspondance du cardinal de Mazarin, qu'a publiée Ravenel, on trouve plusieurs passages exprimant pour Anne d'Autriche la passion de l'amant heureux. De plus dans deux lettres, jusqu'alors inédites, Mazarin ne cache pas sa jalousie à son égard. Puis cette autre lettre publiéé par le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France.* On y lit : « Mon Dieu ! que je serais heureux et vous satisfaite, si vous pouviez voir mon cœur, ou si je pouvais vous écrire ce qui en est et seulement la moitié des choses que je me suis proposé ; vous n'auriez pas grand peine, en ce cas, à tomber d'accord que jamais il n'y eut amitié approchante à celle que j'ai pour vous. Je vous avoue que je ne me fusse pas imaginé qu'elle allât jusqu'à m'ôter toute sorte de contentement lorsque j'emploie le temps à autre chose qu'à songer à vous, mais cela est à un tel point qu'il me serait impossible d'agir en quoi que ce pût être, si je ne crois d'en user ainsi pour votre service. Je voudrais, aussi, vous pouvoir exprimer la haine que j'ai pour ces indiscrets qui travaillent sans relâche pour faire que vous m'oubliiez, et empêcher que nous ne nous voyions plus ; en un mot, elle est proportionnée à l'affection que j'ai pour vous. Ils se trompent bien s'ils espèrent voir en nous les effets de l'absence ». Wacklenaer, dans les *Mémoires sur Mme de Sévigné*, signale une lettre, conservée à la Bibliothèque nationale : elle est écrite, même l'adresse, par Anne

d'Autriche. Cynique, comme une femme ne l'est guère, elle appelle *l'homme*, le « mâle », avouant « qu'elle n'en peut plus ». Et l'on devine pourquoi.

« La Princesse Palatine, écrit, le 22 septembre 1718 : « La reine-mère, veuve de Louis XIII, a fait encore bien pis que d'aimer le cardinal de Mazarin ; *elle l'a épousé* ». Le 22 juillet 1722, elle écrit encore : « La reine mère était fort tranquille au sujet du cardinal Mazarin ; il n'était pas prêtre il pouvait donc bien se marier. On en connaît maintenant toutes les circonstances ; le chemin secret qu'il prenait toutes les nuits pour aller la trouver est encore au Palais-Royal... » — où habitaient Anne d'Autriche et la Palatine —«... La vieille Beauvais était dans le secret de son mariage... » On lit dans la petite « plaquette » de 1647 : *Suite du silence au bout du doigt :* « Pourquoi tant blâmer la Reine de ce qu'elle aime le cardinal ? N'y est-elle pas obligée? s'il est vrai que le Père Vincent — Saint Vincent de Paul — ait approuvé et ratifié le mariage ? » Ce mariage était d'ailleurs pour Anne d'Autriche une nécessité brutale, impérieuse. Si l'on en croit la Palatine elle faisait par jour quatre énormes repas largement arrosés et elle avait des appétits luxurieux. « Incapable de régir une basse-cour » elle avait à gouverner la France et pour ne point sombrer dans l'exercice du pouvoir absolu, elle s'enchaînait à l'Italien retors qui la possédait depuis quatre ans...

Dans l'appendice A de son volume, *Les nièces de Mazarin*, Amédée René ne croit pas au mariage,

parce que Mazarin, « d'après les documents communiqués par le commandeur Visconti, commissaire des antiquités romaines, appartenait à l'ordre des prêtres ». Même conclusion de M. Loiseleur dans le *Temps* des 30 et 31 décembre : Mazarin, en ce cas n'était donc point un « cardinal laïque ».

ÉPIGRAMMES ET CHANSONS

Sur Mazarin, sur ce mariage imaginaire ou réel, que d'épigrammes, que de chansons ! Et dans ces épigrammes, dans ces chansons que d'obscénités ! On comprendra qu'il ne nous soit permis que de rappeler les plus innocentes, et, encore, par extraits, le plus souvent !

TRIOLET

Mazarin, plie ton paquet,
Notre roi est devenu sage,
Ton adultère lui déplait,
Mazarin plie ton paquet,
Garantis ton rouge bonnet
Du risque d'un si grand orage ;
Mazarin plie ton paquet,
Notre roi est devenu sage.

CHANSON

Sur l'amitié que la reine porte au cardinal

Bien que tous les jours on tente
Quelque nouveau mouvement,
Ce beau couple toujours chante
En dépit du Parlement :

Ha! que ma reine est divine!
Ha ! que mon pape est divin!
Ha ! que j'aime Mazarin.

. . . .

RONDEAU

Tout est perdu, tout est en décadence
Depuis qu'on voit revivre l'Éminence,
Et qu'un prélat a tout mis sous sa loi.
Il est compère à la mère du roi.
Il sert de membre au corps de la Régence,
Il fait porter dans Rome nos finances.
Un Sicilien dit vespres pour la France
Et un chacun va, disant à part soi,
Tout est perdu.

Quel jugement, grande Reine en puissance,
Vous vous mouvez par une intelligence
Qui vous remplit d'amour et non d'effroi :
Dans les couvents tous les jours on vous voit ;
Et cependant qu'on gagne l'indulgence
Tout est perdu....

. . . .

CHANSON

Quand ces reines sont régentes
Il leur faut un cardinal ;
Je ne sais si elles en sont contentes
Mais il vous fout bien du mal.

. . . .

ÉPIGRAMME

Savez-vous bien la différence
Qu'on met entre Son Éminence (*Mazarin*)
Et feu Monsieur le Cardinal? (*Richelieu*)
La réponse en est toute prête.
L'un conduisait son animal
Et l'autre monte sur sa bête.

CHANSON

Le sultan mari de Roxane
Mangeait son pain avec sa sultane ;
Les Hébreux mangeaient la manne,
Le Pape, la mongane,
Et moi je mange avec dame Anne.
Je suis content, du moins autant
Que les Hébreux, le Pape et le Sultan.

ÉPIGRAMME

Jarzé fais-tu la cour ou l'amour
A cette main faite au tour ?
Quoique fasse
Ton audace
Un autre a pris ta place
Cheval.
Ne sais-tu pas que ce cardinal
Ne souffriras jamais de rival ?

Main faite au tour, on sait que la reine Anne d'Autriche avait des mains admirables.

ÉPIGRAMME

Coadjuteur on s'étonne
Que vous vouliez tant de mal
A cette auguste personne,
Que l'on nomme cardinal,

Si la reine mazarine
Veut élever un faquin,
Souviens-toi que Catherine
Élevait un coquin.

CHANSON

Sire, vous n'êtes qu'un enfant ;
L'on vous dérobe impunément,
Et le larron baise votre mère,
Laire la.
Même on dit qu'il a protesté
De baiser votre Majesté,
Ainsi que son petit frère
Laire la.

CHANSON

Le fichu Sicilien
Ne vaut rien.
Il est bougre comme un chien.
Elle en a sur ma parole
Dans le cul, dans le cul, notre Espagnole

. . . .

CHANSON

Il fout notre régente
Il lui prend ses écus,
Et le bougre se vante
Qu'il la f..., en c...
Il faut sonner le toscin,
Dredin, din, din
Pour prendre Mazarin.

Trois allusions au sodomisme dont était accusé Mazarin. C'est « le vice italien ».

ÉPIGRAMME

Le cardinal de Mazarin
Est trop fin
Pour se travailler en vain
Chaque coup de cul qu'il donne
Fait branler une couronne...

CHANSON

Il reviendra, merci Dieu, dit dame Anne,
On le verra fleurir dans Paris,
Comme un bouton de rose qui s'épanouit,
Il reviendra, merci Dieu, dit dame Anne.
Mais s'il revient que faudra-t-il lui faire?
Il lui faudra couper les genitoires.
Le roi leur dit : Ne lui en coupez guère,
Car ma maman en a encore affaire.

On sait que pendant la Fronde Mazarin fut obligé de fuir Paris.

CHANSON

Mazarin, ce boudgeron
De Paris chassa les c...
C'est un scélérat,
Un bougre d'ingrat
De les avoir en haine ;
Il n'eût jamais été qu'un fat
Sans celui de la reine,
Lon la,
Sans celui de la reine

Pour moi, je n'ai nul chagrin
Contre Jules Mazarin,
C'est un étranger
Qui veut se venger ;
Mais je voudrais bien étrangler

Notre putain de reine,
Lon la,
Notre putain de reine

CHANSON

Baisez, baisez, beau Sire,
Le père Feri ne vit plus.
Baisez, baisez, beau Sire
Et faites des cocus.
Le roi Louis XIII le fut bien.
Sans le secours de Mazarin
Où seriez-vous roi très-chrétien ?
Dame Anne bien apprise,
Pour vous faire par son canal,
Fils aîné de l'Église,
Vous eut d'un cardinal.

CHANSON

Vous demandez d'où vient ma peine,
Et qui me tient tant désolé?
C'est qu'on dit que j'ai mal parlé
Du c... et du c... de la reine
Ils ont menti les Mazarins !

ÉPIGRAMME

On apprend de la ville de Blois
De bonnes nouvelles, parfois ;
C'est que la Mazarine
A fait la mine
A son amoureux.
Dieu nous délivre de tous deux !

On peut consulter aussi « sur les sentiments de la Reine pour Mazarin » l'aveu qu'elle fit dans son ora-

toire à Mme de Brienne. Voir *Mémoires de Brienne*; aux confidences de Mme de Chevreuse, rapportées par le cardinal de Retz dans ses *Mémoires*. Naturellement, il faut lire surtout: les *Mazarinades*. Ces pamphlets forment trente volumes à la Bibliothèque de l'Arsenal; mais on peut se contenter du choix qu'en a fait Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, Paris, 1853.

MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE

(**10**) La Vallière. — Cet appendice sur La Vallière deviendrait facilement tout un volume : nous ne pouvons alors que renvoyer à Lemoine et Lichtenberger : *De la Vallière à la Montespan*, et, surtout, à l'œuvre si complète et, sans doute définitive de Lair : *La Vallière et la jeunesse de Louis* XIV, Paris, Plon, 1906. Était-elle vraiment jolie Mlle de La Vallière, « de fort petite noblesse et qui avait dix-sept ans lorsqu'elle faisait ses débuts à la cour ? En ce moment, la timidité du roi, ses sentiments religieux, son affection pour sa mère Anne d'Autriche et pour la jeune reine, sa femme, Marie-Thérèse, retenaient son cœur prêt à prendre feu. Mais il devait suffire d'une étincelle de passion sincère pour l'enflammer. On raconte que d'abord Louis s'engagea dans un manège de coquetterie avec sa belle-sœur, Henriette d'Angleterre, et que, pour donner le change aux indiscrets et fâcheux, il fut résolu qu'il feindrait d'honorer de ses

attentions une des beautés secondaires de la Cour : Voir appendice n° 7, *Histoire de l'amour feinte du roi pour Madame.* On hésitait entre Mlle de Pons, Mlle de Chémerault et une autre jeune fille au service de Madame « fort jolie, fort douce, fort naïve », dit Mme de La Fayette, et qui s'appelait Louise de La Vallière, plus tard sœur de la Miséricorde. « Elle est d'une taille médiocre, fort menue, elle ne marche pas de bon air à cause qu'elle boite; elle est blonde et blanche, pleine de petite vérole... » Pourtant, selon Madame de Motteville, « elle était bien jolie, fort aimable de sa figure, quoiqu'elle fût un peu boiteuse ; elle dansait bien, était de fort bonne grâce à cheval; l'habit lui en seyait fort bien. Les juste-au-corps lui cachaient la gorge qu'elle avait fort maigre et les cravates la faisaient paraître plus grasse. Elle faisait des mines fort spirituelles et les connaisseurs disent qu'elle avait peu d'esprit... » Mais pour rester dans notre titre, racontons par extraits, d'après : l'*Histoire amoureuse des Gaules*, dans : *Le Palais Royal ou les amours de Mme de La Vallière*, cette aventure amoureuse, gentillette et tendre comme une idylle de printemps. Idylle ! — voir *appendice n° 1* — quatre enfants, et qui se terminait, après une prise de voiles par une mort dramatique au couvent des Carmélites ! Évidemment il y a dans « le *Palais Royal* » beaucoup d'ingénieuses broderies de détails; mais la trame reste toujours sincère.

« Il faut un peu dire comment est faite une personne qui a si fortement pris le cœur d'un roi fier et su-



Bibl. Nat.

Le Maréchal de Boufflers

perbe. Elle est d'une taille médiocre, fort menue, elle ne marche pas de bon air à cause qu'elle boite; elle est blonde et blanche, marquée de petite vérole, les yeux bruns; les regards sont languissants, et quelquefois, aussi, sont-ils pleins de feu, de joie et d'esprit; la bouche grande, assez vermeille, les dents pas belles, point de gorge; les bras plats, qui font assez mal juger du reste de son corps. Son esprit est brillant, beaucoup de vivacité et de feu. Elle pousse les choses plaisamment; elle a beaucoup de solidité et même du savoir, sachant presque toutes les histoires du monde : aussi a-t-elle le temps de les lire; elle a le cœur grand, ferme et généreux, désintéressé, tendre et pitoyable, et sans doute qui veut que son corps aime quelque chose; elle est sincère et fidèle, éloignée de toute coquetterie et plus capable que personne du monde d'un grand engagement : elle aime ses amis avec une ardeur inconcevable; et il est certain qu'elle aime le roi par inclination plus d'un an avant qu'il la connût, et qu'elle disait souvent à une amie qu'elle voudrait qu'il ne fût pas d'un rang si élevé. Chacun sait que la plaisanterie que l'on en fit donna au roi la curiosité de la connaître; et comme il est naturel à un cœur généreux d'aimer ceux qui l'aiment, le roi l'aima dès lors. Ce n'est pas que sa personne lui plût; car, comme s'il n'eût eu que de la reconnaissance, il dit au comte de Guiche qu'il la voulait marier à un marquis qu'il lui nomma et qui était des amis du comte, ce qui lui fit repartir au roi que son ami aimait les belles femmes : « Eh ! bon

Dieu, lui dit le roi, il est vrai qu'elle n'est pas belle, mais je lui ferai assez de bien pour la faire souhaiter ! »

« Trois jours après le Roi fut chez Madame, qui était malade, et s'arrêta dans l'antichambre avec La Vallière, à laquelle il parla longtemps. Le Roi fut si charmé de son esprit, que dès ce moment sa reconnaissance devint amour. Il ne fut qu'un moment avec Madame. Il y retourna le jour suivant et un mois de suite; ce qui fit dire à tout le monde qu'il était amoureux de Madame, et l'obligea même de le croire ; mais, comme le roi cherchait l'occasion de découvrir son amour, parce qu'il en était fort pressé, il la trouva. Il lui aurait été bien facile s'il n'avait considéré que sa qualité de roi, mais il regardait bien autrement celle d'amant. En effet, il parut si timide qu'il toucha plus que jamais un cœur qu'il avait déjà blessé. Ce fut à Versailles, dans le parc, qu'il se plaignit que depuis dix ou douze jours sa santé n'était pas bonne. Mlle de La Vallière parut affligée, et le lui témoigna avec beaucoup de tendresse. « Hélas ! que vous êtes bonne, lui dit-il, de vous intéresser à la santé d'un misérable prince, qui n'a pas mérité une seule de vos plaintes, s'il n'était à vous autant qu'il est. Oui, Mademoiselle, continua-t-il, avec un trouble qui charma la belle, vous êtes maîtresse absolue de ma vie, de ma mort et de mon repos et vous pouvez tout pour ma fortune ». — La Vallière rougit et fut si interdite qu'elle en demeura muette. Elle voyait un grand roi, qu'elle aimait, à ses genoux, tout passionné : peut-

on pas s'embarrasser à moins ? « A quoi attribuerai-je ce silence, reprit-il, Mademoiselle. Ah ! c'est un effet de votre insensibilité et de mon malheur; vous n'êtes pas si tendre que vous paraissez ; et si cela est, je suis à plaindre, vous adorant au point que je fais. — Moi, Sire, répondit-elle, avec assez de force, je ne suis point insensible à ce que vous ressentez pour moi ; je vous en tiendrai compte dans mon cœur si c'est véritablement que vous m'aimez; mais, aussi, si parce que l'on m'a voulu tourner en ridicule dans votre cœur à cause de l'estime particulière que j'ai eue pour votre personne, et qu'il semble que l'on ne doit regarder en un roi que sa couronne, son sceptre et son diadème, qu'il est presque défendu de le louer pour sa personne, que cependant je me suis si peu souciée de l'usage que j'ai loué ce qui véritablement est à vous; si par cette raison vous croyez qu'il sera facile de flatter ma vanité, et de m'engager à vous répondre sérieusement sur ce chapitre, ah ! Sire, que votre Majesté sache qu'il ne vous serait pas glorieux de faire ce personnage, et que votre sincérité et votre honneur sont les choses qui me charment le plus en vous. Je prendrai la liberté de vous blâmer dans mon cœur tout comme un autre homme, si je n'avais pas dans toute la France une personne assez à moi pour lui dire en confidence que votre vertu n'est point parfaite. — Que j'estime vos sentiments, répliqua le roi, de mépriser les vices jusque dans l'âme des monarques; mais que j'ai lieu de me plaindre de vous, si vous pouvez me soupçonner du plus

honteux de tous les crimes. Vrai Dieu ! quelle gloire y a-t-il de passer pour un habile fourbe quand on saura par toute la terre que j'ai abusé de la fille de France la plus charmante; l'on dira, aussi, infailliblement, que je suis le plus grand de tous les trompeurs. Est-ce là une belle chose pour un roi ? Non, Mademoiselle ! croyez que je suis né ce que je suis et que, grâce à Dieu, j'ai de l'honneur et de la vertu ; et puisque je vous dis que je vous aime, c'est que je le fais véritablement, et que je continuerai avec une fermeté que sans doute vous estimerez. Mais hélas ! je parle en homme heureux et peut-être ne le serais-je de ma vie. — Je ne sais pas ce que vous serez, répliqua La Vallière, mais je sais bien que si le trouble de mon esprit continue, je ne serai guère heureuse. »

« La pluie qui survint en abondance interrompit cette conversation, qui avait déjà duré trois heures. On remarqua beaucoup de tristesse sur le visage de La Vallière et d'inquiétude sur celui du roi, qui fut la revoir le lendemain et eut avec elle une conversation de même nature, après laquelle il lui envoya une paire de boucles d'oreilles, de diamant, valant 50.000 écus, et, deux jours après, un crochet et une montre d'un prix inestimable avec ce billet :

Billet. — *Voulez-vous ma mort ! Dites-le-moi sincèrement, Mademoiselle ; il faudra vous satisfaire. Tout le monde cherche avec empressement ce qui peut m'inquiéter. L'on dit que Madame n'est point cruelle, que la fortune me veut assez de bien ; mais on ne dit pas que je vous aime et que vous me désespérez. Vous*

avez une espèce de tendresse pour moi qui me fait enrager. Au nom de Dieu, changez votre manière d'agir pour un prince qui se meurt pour vous ; ou soyez toute douce, ou soyez toute cruelle.

Le roi, qui est le plus impatient de tous les hommes lorsqu'il aime et qui a pour maxime que plus une femme a d'esprit et de sagesse et plus elle donne son cœur, et que, lorsqu'elle l'a donné, il n'est plus en son pouvoir de refuser rien à son amant se résolut enfin de savoir où il en était avec sa maîtresse. Elle a avoué elle-même que toute sa fierté l'abandonna et qu'il ne l'aborda qu'en tremblant. Il s'était mis le plus magnifique qu'il l'eût jamais fait et l'alla voir chez Madame, que le comte de Guiche entretenait. Alors les filles qui étaient avec La Vallière se retirèrent avec respect, si bien qu'il demeura seul avec elle. Il lui dit tout ce qu'un amour tendre et violent peut faire dire à un homme qui a de l'esprit et de la passion, l'assura que sa flamme serait éternelle, qu'il ne lui demandait pas cette faveur par un sentiment que les hommes ont d'ordinaire, que ce n'était que pour avoir la satisfaction de se dire mille fois le jour qu'il n'avait plus lieu de douter que son cœur ne fût absolument à lui. Elle, de son côté, lui fit comprendre que ce n'était qu'à la seule tendresse qu'elle accordait cette grâce, que la grandeur ne l'éblouissait pas, qu'elle aimait sa personne, et non pas son royaume; et, enfin, après avoir dit : « Ayez pitié de ma faiblesse », elle lui accorda cette ravissante grâce

pour laquelle les grands hommes de l'univers font des vœux et des prières. Jamais fille ne chanta si haut les abois d'une virginité mourante, elle redoubla son chant plusieurs fois. Le roi sentit après la faveur reçue, de si grands redoublements d'amour qu'il jura que si elle lui demandait sa couronne il la lui donnerait de bon cœur.

« Il la retourna voir le jour suivant : elle pria qu'ils cachassent leur commerce, et lui dit que Madame le croyait amoureux d'elle. Il est certain qu'il lui dit qu'il ne pouvait avoir le cœur assez perfide pour aider à la tromper. « Mais si je vous en priais, dit La Vallière. — Ah ! que vous m'embarrasseriez, dit le roi ; mais, enfin, je vous l'ai dit, je suis tout à vous. » Ils continuèrent encore quinze jours ce commerce secret. Mais le hasard le fit découvrir, ce qui obligea le roi et Mlle de La Vallière de ne plus rien dissimuler. On ne peut exprimer les dépits, les emportements de Madame, et combien elle se croyait indignement traitée. Elle est belle, elle est glorieuse, et la plus fière de la Cour : « Quoi ? disait-elle, préférer une petite bourgeoise de Tours, laide et boiteuse, à une fille de roi faite comme je suis ! » Elle en parla à Versailles aux deux reines, mais en femme vertueuse qui ne voulait pas servir de commode aux amours du roi. La reine-mère résolut qu'il en fallait parler à La Vallière. En effet, toutes trois lui en parlèrent avec tant d'aigreur que la pauvre fille résolut de s'aller camper le reste de ses jours dans un couvent et de mortifier son corps pour les plaisirs qu'elle avait pris.

Elle y alla deux jours après, et d'abord qu'elle y fut entrée elle demanda une chambre et s'y alla fondre en larmes. En ce temps-là, il y avait des ambassadeurs pour le roi d'Espagne à Paris, dans la salle où l'on les reçoit d'ordinaire; plusieurs personnes de qualité y étaient, entre lesquelles se trouva le duc de Saint-Aignan qui, après s'être entretenu avec le marquis de Sourdis, qui parlait bas, reprit assez haut, d'un ton étonné : « Quoi ! La Vallière en religion ! » Le roi, qui n'avait entendu que ce nom, tourna la tête vers eux, tout ému, et demanda : « Qu'est-ce, dites moi ? » Le duc repartit que La Vallière était en religion à Chaillot. Par bonheur les ambassadeurs étaient expédiés; car dans le transport où cette nouvelle mit le roi, il n'eût eu aucune considération. Il commanda qu'on lui apprêtât un carrosse et, sans l'attendre, il monta aussitôt à cheval. La reine, qui le vit partir, lui dit qu'il n'était guère maître de lui. « Ah ! reprit-il, furieux comme un jeune lion, si je ne le suis de moi, je le serai de ceux qui m'outragent. » Disant cela, il partit et courut à toute bride à Chaillot, où il la demanda. Elle vint à la grille. « Ah ! lui cria le roi, de la porte, tout fondu en larmes, vous avez peu de soin de la vie de ceux qui vous aiment ! » Elle voulut lui répondre, mais ses larmes l'empêchèrent. Il la pria de sortir; elle s'en défendit longtemps, alléguant le mauvais traitement de Madame. « Enfin, dit-elle, levant les yeux au ciel, qu'on est faible quand on aime ! Et le moyen de résister ! » Elle sortit et se mit dans le carrosse que le roi avait fait amener.

« Voilà, dit-elle en y montant, pour tout achever. — Non, reprit son amant couronné, je suis roi, Dieu merci, et je le ferai connaître à ceux qui auront l'insolence de vous déplaire; je n'excepte personne. » Il lui proposa, sur-le-champ, de lui donner un hôtel et un train; mais cela lui sembla trop éclatant; elle l'en remercia fort civilement.

« Enfin, le roi, en arrivant, dit à Madame qu'il la priait de considérer Mlle de La Vallière comme une fille, qu'il lui recommandait plus que sa vie. « Oui, dit Madame, je la regarderai comme une fille à vous. » Le roi parut mépriser cette sotte pointe et continua ses visites avec plus d'attachement qu'auparavant. Il lui envoya, continuellement, à la vue de Madame, des présents magnifiques. Cependant le roi la priait incessamment de vouloir prendre une maison à elle, et elle y consentit afin de le voir, disait-elle, plus commodément. Il lui donna le Palais-Brion — un des plus beaux hôtels du faubourg Saint-Germain — qu'il alla lui-même, voir meubler des plus riches meubles qui soient en France. La reine en pensa mourir de jalousie, car elle aime le roi et le roi aime La Vallière. Sur ces entrefaites, il tomba malade à Versailles ; pendant sa maladie, il rêva continuellement à sa maîtresse, qui ne voulait pas le voir de peur de le mettre dans le péril. Après qu'il n'y eût plus rien à craindre, Monsieur de Saint-Aignan, par l'ordre du roi, l'alla quérir; mais, comme ils arrivèrent, la chambre était toute pleine de monde, de sorte qu'il fallût qu'elle restât dans la prochaine; et

d'abord que le duc parut dans celle du roi, qui lui fit connaître que La Vallière était proche, le roi, se voulant défaire de la compagnie, fit civilité à M. le Prince de Condé, lui disant qu'il était nécessaire qu'il vit et fit réponse à un paquet qu'on venait de lui apporter, et par ce moyen ne différa pas un moment la vue de La Vallière : « Hélas ! lui dit-elle en entrant, d'un ton le plus tendre du monde, la fortune me redonne mon cher prince. — Oui, mon bel enfant, pour vous aimer avec plus d'ardeur que jamais ! » Il lui montra la lettre qu'elle lui avait écrite et qu'il portait sur son cœur.

Billet. — *Tout le monde dit que vous êtes fort mal ; peut-être n'est-ce que pour m'affliger. L'on dit aussi que vous êtes inquiet de ce dernier bruit ; dans ces troubles, je vous demande la vie de mon amant ; et j'abandonne l'État et tout le monde même. Pourquoi ; si vous m'aimez, comme l'on dit, ne me vouloir point voir ? Adieu, envoyez-moi quérir demain, c'est-à-dire si mon inquiétude me permet de vivre jusqu'à ce jour-là.*

« Le roi baisa cette lettre devant elle, mille et mille fois, lui dit qu'il lui devait sa vie et sa joie; mais quelque excès que son amante lui fit faire le fit tomber malade presque comme devant. Cependant ils ne furent pas sans effet, puisqu'au bout de neuf mois Mademoiselle de La Vallière paya ses plaisirs par des douleurs en mettant au monde une petite fille faite comme le père...... (Marie-Anne de Bourbon, née en octobre 1666).

« ...... Le roi se mit en tête que La Vallière fût reçue des deux reines, et souhaita qu'elles la vissent d'un bon œil. Pour cet effet il en parla à Mme de Montausier qui alla, par ordre du Roi, dès ce moment à la chambre de la jeune reine. « Madame, lui dit-elle, c'est un roi qui veut que je m'acquitte d'une commission que je doute qui vous soit agréable; il n'a pas été en mon pouvoir de m'en dispenser. C'est, Madame, qu'il souhaite que Votre Majesté reçoive Mlle de La Vallière, qui veut vous rendre ses respects. — Je l'en quitte, reprit la reine, il n'en est pas besoin. — Si j'osais, ajouta Mme de Montausier, dire à Votre Majesté que cette complaisance que vous aurez pour le roi le touchera sans doute et qu'au contraire votre refus l'aigrira; enfin, Madame, si le roi aime cette fille, votre froideur pour elle ne le guérira pas; ainsi Votre Majesté ferait quelque chose de plus glorieux pour elle si elle voulait surmonter cette petite répugnance qui s'oppose aux volontés du Roi, et si elle voulait suivre l'exemple de tant d'illustres femmes qui en ont dignement usé avec ceux que leurs maris aimaient. — Mais, Madame, interrompit la Reine, le moyen de voir cette fille! J'aime le roi et le roi n'aime qu'elle! » Le roi, qui était aux écoutes, entra brusquement. Sa vue surprit si fort la Reine qu'elle en rougit et saigna du nez; de manière qu'elle se servit de ce prétexte pour sortir. Trois jours après, elle accoucha d'une petite moresque velue qui pensa la faire mourir... (Marie-Thérèse, qui mourut en 1672 : qu'elle fut noire et velue, ce détail ne se rencontre pas ailleurs).

« Peu de temps après on trama de furieuses malices contre la vie de La Vallière; et le roi, qui l'aimait avec plus d'ardeur que jamais, et qui avait connu la grandeur de sa passion, à la proposition qu'on lui avait faite de la marier, l'allait voir trois fois par jour avec une assiduité qui marquait bien son amour... C'était dans ce temps-là qu'il passait presque toutes les nuits avec elle. Il ne la quittait qu'à trois heures. Il n'en venait que de partir; elle commençait à s'endormir, quand sa petite chienne l'éveilla par ses jappements. Elle entendit du bruit à ses fenêtres et marcher dans sa chambre. Elle courut dans celle de ses filles. Tous les gens de la maison virent des crochets et des échelles de cordes. Cela fit grand bruit. Dès le matin le roi le sut, qui alla la voir pour être éclairci de la vérité. Quand il l'eût connue par elle-même, il en fut épouvantablement troublé. Il lui donna, cette même semaine, des gardes et un maître d'hôtel pour goûter tout ce qu'elle mangerait. Chacun en philosopha à sa mode, mais les habiles gens jugèrent bien de qui ce coup venait. Depuis cette tentative d'enlèvement, l'amour du Roi augmenta et la peur de la perdre le fit pâlir mille fois en sa compagnie.....

« ..... Un jour sa joie se changea en douleur par un accident assez fâcheux; car, comme il était seul avec sa maîtresse, propre et beau comme un Adonis, qu'il était dans un de ces moments où l'on ne peut souffrir de tiers, la pauvre créature fut prise de ce mal qui fait tant crier, mais, en fut prise avec tant

de violence et de convulsions si terribles que jamais homme ne fut si embarrassé que notre monarque. Il appela du monde, par les fenêtres, tout effrayé et cria qu'on allât dire à Mesdames de Montausier et de Choisi qu'elles vinssent au plus tôt, et une fille de La Vallière courut à la sage-femme ordinaire. Tout le monde vint trop tard pour empêcher que la veste en broderies de perles et de diamants, la plus magnifique qui se soit jamais vue, ne portât des marques du désordre. Les dames arrivant trouvèrent le roi soufflant comme un bœuf d'avoir soutenu La Vallière dans les douleurs et qui avaient été assez cruelles pour lui faire déchirer un collet de deux mille écus, en se pendant au cou du roi. Elle ne pouvait souffrir que d'autres mains approchassent d'elle que celles qui sont destinées à manier des sceptres et des couronnes. Enfin le roi fit des choses, en cette occasion, sinon propres, du moins passionnées. Il est constant qu'il faillit mourir lorsque Mme de Choisi lui cria, comme une folle : Elle est morte ! Mme de Montausier le crut aussi tant elle eut une syncope violente : « Au nom de Dieu, s'écria le roi, fondant en larmes, rendez-la-moi et prenez tout ce que j'ai ». Il était à genoux au pied de son lit, immobile comme une statue, sinon dans de certains moments qu'il faisait des cris si funestes et si douloureux que les dames et les médecins fondaient en larmes. La nuit, enfin, elle revint. D'abord, elle regarda où était le roi ; Mme de Montausier le fit approcher de son lit ; elle lui serra les mains, quoique très faiblement ; mais la

douleur du roi augmenta; on l'en arracha par force, et on le mit sur un lit.

« Ce fut un petit garçon (Louis de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France (?) 1667-1683) qui donna toutes ces douleurs à cette créature, qui diminuèrent quelque peu après par des remèdes souverains que les médecins y apportèrent. D'abord qu'elle eut quelques soulagements de ses douleurs, elle demanda à Mme de Montausier ce qu'il lui semblait de l'amour du roi; et elle lui en parla comme en étant charmée et voulant qu'on l'en entretînt. Mme de Montausier, qui était toute surprise de ce qu'elle voyait, lui dit sincèrement qu'on ne pouvait trop aimer un prince qui aimait si passionnément. On ne peut dire avec quelle ardeur le roi remercia les dames et l'on ne put assez faire valoir à La Vallière les marques d'amour que le roi lui avait données, étant certain que, naturellement, il a un cœur qui ne saurait souffrir les ordures d'un accouchement; et l'on a toujours vu qu'il a témoigné des répugnances horribles d'entrer dans la chambre de la Reine quand elle est en cet état. Cependant, il était tous les jours cloué au chevet du lit de la belle.

« Mais, quelque soin qu'il ait pu prendre, La Vallière est demeurée presque percluse d'un côté, qui est bien plus faible que l'autre, avec une maigreur épouvantable qui sent son bois; de manière qu'il n'y a plus que l'esprit qui fait aimer le corps; il est vrai que c'est tous les jours de plus en plus, et que selon les apparences, ces deux cœurs s'aimeront éternel-

lement... » Voir : Docteur Cabanès, *Le Cabinet secret de l'Histoire. — Accouchements clandestins de Mlle de La Vallière*, 1[re] série, pp. 174-192. Albin Michel, édit., Paris, 1905.

Non ! ces amours ne furent pas éternels ! Le roi n'aima que six années seulement « cette violette qui se cachait sous l'herbe, honteuse d'être maîtresse, d'être mère », disait Mme de Sévigné, et dont, malgré elle, furent légitimés les enfants. Comme l'écrit la Palatine, « La Vallière avait autant de vertus que la Montespan avait de vices, sa faiblesse pour le roi fut bien pardonnable. Le roi était jeune, galant et beau, elle-même était encore très jeune ; mais, dans le fond, elle était modeste, vertueuse et avait très bon cœur. Lorsqu'on la fit duchesse et qu'on légitima ses enfants, elle fut désespérée : car elle avait cru que personne ne saurait qu'elle avait eu des enfants : *lettre du 14 avril* 1719. Ce qui, certainement, explique cette parole de l'abbé Choisy, dans ses *Mémoires* : « Mlle de La Vallière, qui avait le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, le regard si tendre, et en même temps si modeste, qu'il gagnait le cœur et l'estime, au même moment... n'avait point de vice, point d'ambition ; toute renfermée en elle-même et dans sa passion qui fut la seule de sa vie ; l'humeur douce, libérale, timide, n'ayant jamais oublié qu'elle faisait mal, espérant toujours rentrer dans le bon chemin ».

C'est chez La Vallière que le roi rencontrait une des « dames de la reine » : Françoise, Athénaïs de

Rochechouart, fille du duc de Mortemart, femme du marquis de Montespan. La marquise avait de l'esprit, l'esprit vanté des Mortemart, naturel, fin, trouveur de choses inattendues, un esprit qui avait l'art d'en donner aux autres. Le roi se plaisait à entendre de jolies conversations spirituelles : « La Vallière était ravie de voir Mme de Montespan chez elle, pour l'amuser ». Mais la marquise était « belle comme le jour », elle avait de beaux cheveux blonds, un joli nez aquilin, de grands yeux bleus, une toute petite bouche aux lèvres rouges, des dents qui brillaient. Bien qu'elle fût de taille un peu médiocre, son allure gracieuse et, en même temps « assurée » achevait en elle cette beauté que Mme de Sévigné disait « triomphante à montrer aux ambassadeurs ». En toute chose elle semblait le contraire de La Vallière. Le roi, séduit par le contraste, devint, en l'anné 1667, l'amant de Mme de Montespan. Mais il voulut garder La Vallière auprès d'elle. La présence de sa première maîtresse lui était commode pour cacher, au moins pendant quelque temps, le scandale d'un double adultère. Il la fit souffrir et s'étonna qu'elle souffrît après qu'il lui eût dit que son nouvel amour n'empêchait pas « qu'il ne l'aimât comme il devait et qu'elle devait se contenter de ce qu'il faisait pour elle ». Elle essaya de se dérober; se retira au couvent de Chaillot. Le roi « pleura fort » et l'envoya chercher par Colbert. Quand il la revit, il pleura encore. Mme de Montespan qui pleurait aussi, la prit dans ses bras, et l'on recommençait de vivre ensemble. En 1673,

lors du grand voyage de Flandres, l'intendant de Dunkerque recevait cet ordre envoyé par Louvois : « Accommoder pour Mme de Montespan la chambre marquée L, et y faire faire une seconde porte communiquant avec les appartements du roi. Mme la duchesse de La Vallière couchera dans la chambre marquée V, où il faudra prendre la même précaution. » La Vallière était donc rivée à Mme de Montespan : elle l'aidait à s'habiller, à se parer. Mais alors elle partageait plus que jamais « ses faveurs entre Dieu et le roi, ou plutôt, comme le dit la Palatine, « rapportait à Dieu tout ce qu'elle avait eu dans son cœur pour le roi ». Quand elle fut tout à fait certaine que le Roi ne lui rendrait jamais plus ce qu'elle appelait « l'honneur de ses bonnes grâces » elle entra, avril 1674, au couvent des Carmélites du faubourg Saint-Antoine. Elle avait trente ans. Le jour où elle fit sa profession, « sa beauté surprit tout le monde ».

A la date du 14 juin 1719, la princesse Palatine écrit :

« La Vallière n'était pas encore au couvent lorsque je suis venue en France; elle est encore restée deux ans à la cour. Nous fîmes une connaissance intime quand elle prit l'habit de religieuse. Je fus bien touchée de voir cette charmante créature prendre une pareille décision. Lorsqu'on la mit sous le drap mortuaire, je me mis à pleurer si amèrement que je ne pus me laisser voir davantage. Quand la cérémonie fut faite, elle vint me trouver pour me consoler, et elle me dit qu'il fallait la féliciter, et non la plaindre



Bibl. Nat.

Madame la Duchesse de Vendôme

puisqu'elle commençait, de ce moment, à être heureuse; elle dit qu'elle n'oublierait de sa vie la grâce et l'amitié que je lui avais témoignée et qu'elle n'avait jamais méritée de ma part. Peu de temps après je retournai la voir; j'étais curieuse de lui demander pourquoi elle était restée si longtemps comme suivante chez Mme de Montespan. Dieu, me dit-elle, avait touché son cœur, lui avait donné à connaître son péché; elle avait aussi pensé qu'il fallait faire pénitence et souffrir ainsi ce qui était le plus douloureux pour elle; partager le cœur du roi et se voir méprisé de lui. Dans les trois années après l'amour du roi, elle avait souffert comme une âme damnée et elle avait offert à Dieu toutes ses peines en expiation de ses péchés passés; car, puisque ses péchés avaient été publiés, il fallait que sa pénitence fut publique ».

D'où, sans doute, cette « pièce » *Sentiment d'une illustre pénitente de ce siècle, qui a quitté le monde.*

Si les folles amours, si les amitiés vaines
Dont mon cœur s'est souillé dans ce triste séjour
M'empêchent, ô mon Dieu, de goûter votre amour
Otez-m'en les douceurs et laissez-m'en les peines !

Non, Seigneur, ces transports, et ces douces langueurs
Qu'éprouvent vos Élus sous votre heureux Empire,
Ne sont pas les biens où j'aspire;
Un humble repentir, des regrets et des pleurs;
Voilà, Seigneur, voilà ce que mon cœur désire.

Au souvenir honteux de mes égarements
Que mon cœur de douleur se fende,

Qu'il éclate en soupirs, que le Ciel les entende
Et se laisse fléchir à mes gémissements.
Voilà, Seigneur, voilà ce que mon cœur demande.

Marie-Thérèse, l'épouse légitime avait déjà pardonné. Tout de même, La Vallière lui voulut faire des excuses devant toute la cour. Elle se jetait aux pieds de la reine; et la reine, qui était bonne, la relevait aussitôt, l'embrassait, l'assurant encore de son pardon. La grandeur et l'émotion de ces adieux inquiétèrent Mme de Montespan. Elle accapara la jeune femme, et l'amena « chez elle », car on ne disait déjà plus « chez les Dames ». C'est là que Louise de La Vallière fit son dernier souper à la cour. C'est là que Mlle de Montpensier, dont la rancune ne désarmait pas, vint lui dire un adieu de curiosité. Le lendemain la duchesse allait à la messe du roi qui, comme la veille, ne put retenir ses larmes. Une heure après ses yeux étaient encore tout rouges. Au sortir de la chapelle, Louise monta dans un carrosse. Ses deux enfants l'accompagnaient. Des amis, des parents, occupaient une autre voiture. On était en avril, ce mois frais et gai, où tout, dans ce monde, s'ouvre à l'espérance. Treize ans en ça, jour pour jour, la petite La Vallière partait pour Fontainebleau, innocente et joyeuse. A cette heure, elle s'en allait vivante au tombeau. En 1674, comme en 1661, la cour était rassemblée. La foule se porta sur le passage de la duchesse qui avait revêtu une robe d'apparat. A peine âgée de trente ans, jamais on ne l'avait vue plus belle. On pleurait et on l'admirait à la fois. On eût dit des

obsèques; on eût dit un triomphe. Louise quittait le monde comme il convenait à sa nature aimable et souriante. Le monde conserva d'elle le gracieux souvenir qui le charme encore aujourd'hui. — Voir : Lair, *La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*.

C'est au couvent des Carmélites, en 1710, que mourut « sœur Louise de la Miséricorde ».

« Son adieu publié si touchant à la reine, qu'elle avait toujours respectée — écrit Saint-Simon — et ce pardon si humble qu'elle lui demanda prosternée à ses pieds, devant toute la cour, en partant pour les Carmélites ; la pénitence si soutenue tous les jours de sa vie, fort au-dessus des austérités de sa règle ; cette fuite exacte des emplois de la maison, ce souvenir si continuel de son péché, cet éloignement constant de tout commerce, et de se mêler de quoi que ce fût, ce sont des choses qui pour la plupart ne sont pas de mon temps, ou qui sont peu de mon sujet, non plus que la foi, la force et l'humilité qu'elle fit paraître à la mort du comte de Vermandois, son fils.

« Mme la princesse de Conti lui rendit toujours de grands devoirs et de grands soins, qu'elle éloignait et qu'elle abrégeait autant qu'il lui était possible. Sa délicatesse naturelle avait infiniment souffert de la sincère âpreté de sa pénitence de corps et d'esprit, et d'un cœur fort sensible dont elle cachait tout ce qu'elle pouvait. Mais on découvrit qu'elle l'avait portée jusqu'à s'être entièrement abstenue de boire pendant toute une année, dont elle tomba malade à la dernière extrémité. Ses infirmités s'augmentèrent ; elle mourut

enfin d'une descente, dans de grandes douleurs, avec toutes les marques d'une grande sainteté, au milieu des religieuses dont sa douceur et ses vertus l'avaient rendue les délices, et dont elle se croyait et se disait sans cesse être la dernière, indigne de vivre parmi des vierges. Mme la princesse de Conti ne fut avertie de sa maladie, qui fut fort prompte, qu'à l'extrémité. Elle y courut et n'arriva que pour la voir mourir. Elle parut d'abord fort affligée, mais elle se consola bientôt. Elle reçut sur cette perte les visites de toute la cour. Elle s'attendait à celle du roi, et il fut fort remarqué qu'il n'alla point chez elle.

« Il avait conservé pour Mme de La Vallière une estime et une considération sèche dont il s'expliquait même rarement et courtement. Il voulut pourtant que la reine et les deux Dauphines l'allassent voir et qu'elles la fissent asseoir, elle et Mme d'Épernon, quoique religieuses, comme duchesses qu'elles avaient été, ce que je crois avoir remarqué ailleurs. Il paru peu touché de sa mort, il en dit même la raison : c'est qu'elle était morte pour lui du jour de son entrée aux Carmélites. Les enfants de Mme de Montespan furent très mortifiés de ces visites publiques reçues à cette occasion, eux qui en pareille circonstance n'en n'avaient osé recevoir de marquée. Ils le furent bien autrement quand ils virent Mme la princesse de Conti draper, contre tout usage, pour une simple religieuse, quoique mère ; eux qui n'en avaient point, et qui, pour cette raison, n'avaient osé jusque sur eux-mêmes porter la plus petite marque de deuil

à la mort de Mme de Montespan. Le roi ne put refuser cette grâce à Mme la princesse de Conti, qui le lui demanda instamment, et qui ne fut guère de son goût. Les autres bâtards essuyèrent ainsi cette sorte d'insulte que le simple adultère fit au double dont ils étaient sortis, et qui rendit sensible à la vue de tout le monde la monstrueuse horreur de leur plus que ténébreuse naissance, dont ils furent cruellement piqués...... »

Le bruit de cette mort se répandit bientôt de tous côtés. C'était alors l'usage — nous rappelle M. Lair, dans *La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*, pp. 369-71 — c'était alors l'usage d'exposer au pied de la grande grille du chœur le corps des Carmélites décédées. Quand on présenta celui de sœur Louise, il se fit un concours si extraordinaire de toutes sortes de personnes qu'on dut laisser la grille ouverte depuis le matin jusqu'à cinq heures et demie du soir. Pendant tout ce temps, quatre religieuses suffisaient à peine à recevoir et à rendre les reliquaires, livres, images qu'on leur faisait passer pour toucher aux restes vénérés de la pénitente. « Enfin quand les ecclésiastiques entrèrent pour l'inhumation, il s'éleva de toutes parts dans l'église une multitude de voix qui la canonisaient d'avance en réclamant, avec un empressement plein de confiance et de religion, l'intercession d'une âme qu'on regardait comme consommée dans l'infinie sainteté de Dieu. » Plus mesurées dans leurs sentiments, les Carmélites écrivant, pour cette mort, la lettre circulaire d'usage se conten-

tèrent de dire : « Nous vous demandons les suffrages ordinaires de l'ordre pour notre très honorée sœur Louise de la Miséricorde, professe de ce monastère, qu'une maladie de trente heures vient de nous enlever ». Tout l'esprit du Carmel est concentré dans ces quelques mots. Une maladie de trente heures! La prieure compte pour rien trente-six ans d'austérités, de jeûnes, de souffrances volontaires. De même Louis XIV oubliait les huit années d'abandon, d'humiliation, de dégoût infligées à cette pauvre femme avant qu'il l'eût laissée libre de se retirer dans un cloître. L'imagination populaire s'est représentée sœur Louise enterrée avec un anneau au doigt, l'anneau reçu de l'homme qu'elle avait uniquement aimé. Rien de plus faux. D'ailleurs, sœur Louise de la Miséricorde n'eût pas gardé l'anneau que Louise de La Vallière n'avait jamais eu le droit de porter. On l'inhuma comme toutes les sœurs en religion et, conformément aux usages de l'ordre, on posa sur le tertre de pierre qui la recouvrait une petite pierre portant son seul nom de religieuse et la date de sa mort, Lorsque furent violés pendant la Révolution, les somptueux tombeaux de Saint-Denis, n'étaient pas épargnées, elles aussi, les modestes pierres des Carmélites; la même tempête révolutionnaire emportait et peut-être confondait les poussières de Louis le Grand et de Louise de La Vallière.

— A-t-on remarqué l'ordre ministériel que recevait le gouverneur de Dunkerque : celui d'aménager la chambre du roi pour qu'elle pût communiquer avec

les chambres de Mme de Montespan et de La Vallière. Quel rôle tout au moins singulier fut celui des ministres dans ce drame, ou cette comédie des amours royaux ! Lorsque naquit le premier enfant de La Vallière, une nuit de décembre 1663, dans une maison au jardin du Palais-Royal, il fut porté à Colbert qui l'attendait dehors avec un ménage d'anciens domestiques de sa famille. Il leur avait raconté qu'un sien frère avait commis « un méfait avec une fille de qualité qu'il ne fallait pas compromettre ». Plus tard, le roi ayant décidé de rétablir la charge d'Amiral pour le comte de Vermandois, Colbert étudia « quel nom il est besoin de donner à Monsieur le comte de Vermandois, Amiral de France. » Après recherches très soigneuses des précédents, il proposa « Louis, bâtard de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France » ou bien « Louis, bâtard de France, amiral de France ». Mais, pensa-t-il, les deux termes de France ne sonneraient pas bien ; on pourrait dire : « Louis, bâtard, comte de Vermandois, amiral de France ; Louis, légitimé de France, comte de Vermandois, amiral de France ; ou bien seulement : Louis, comte de Vermandois, amiral de France. » Finalement on se fixait à Louis de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France. Lorsque Montespan remplaçait La Vallière, c'est à la nouvelle maîtresse que Colbert transportait ses soins. Le roi le chargeait, et aussi Mme Colbert, de distraire Mme de Montespan tandis qu'il était en Hollande. Il écrit : « Je serai très aise qu'elle s'amuse à quelque chose,

Je suis bien aise de vous le faire savoir, afin que vous apportiez les facilités en ce qui dépendra de vous, à ce qui la pourra amuser ». Colbert recevait encore de plus délicates commissions. M. de Montespan se permit de rappeler à sa femme, au roi, au public, qu'il existait toujours. « C'est un fou, capable de grandes extravagances », écrit le roi à Colbert; et, parmi ces extravagances, le marquis a menacé « de voir sa femme, et comme il en est capable, je me repose sur vous pour qu'il ne paraisse point. » Louvois, tout autant que Colbert, s'empressait auprès des favorites. Il faut donc ajouter à tous les services dont ces deux principaux ministres furent chargés, « le service des amours du roi ». Et rien ne marque plus profondément, cette universelle soumission servile au monarque. Quant au roi il se montre « glouton d'amour », sans tendresse probablement, engagé par les sens, dégagé par la satiété, dur après l'abandon, égoïste le plus tranquillement du monde. L'homme qui libéra son autorité des résistances, des empêchements que lui opposaient les traditions anciennes du royaume se retrouve dans sa « chronique amoureuse ». Attendre, quelquefois à peu de semaines de distance, des enfants de mères différentes, entremêler les naissances de six légitimes et de onze légitimés, créer des demi-frères ou des demi-sœurs, fils ou filles de trois — et même un moment de quatre — mères vivantes dont un, à un mari vivant, fonder trois familles, les faire vivre ensemble publiquement, c'était un rare désordre à mener tout autre que lui aux

galères en cette vie et à l'enfer par delà. Mais il n'est pas un homme comme les autres. Il est « le premier des mortels ». Un enfant naît-il de lui ? Qu'importe la mère ? Il est le fils ou la fille de Louis. Ce serait un sacrilège de lui ravir l'honneur de sa naissance. L'enfant sera donc prince et s'appellera Bourbon. A l'Église et à la Magistrature de s'en arranger ! Voir : Lavisse, *Histoire de France*, t. VII, pp. 380-88, Paris, Hachette.

FOUQUET

(**11**) Pour Fouquet, il faut surtout voir : Chéruel, *Lettres et instructions de Colbert* et Jules Lair, *Nicolas Fouquet*. Que ce surintendant ait été, pour malversations, sur la plainte surtout de Colbert, condamné, après un procès qui, pendant quatre années, passionnait « la cour et la ville », au bannissement que Louis XIV changeait en une détention perpétuelle au château de Pignerol, il n'entre point de l'expliquer dans cet appendice. Mais nous restons toujours au cœur même de notre sujet si, au lendemain même de cette somptueuse fête de Vaux qui blessa si cruellement Louis XIV dans son orgueil et dans sa jalousie, nous disons « cherchez la femme » ou, mieux encore « les femmes ». Ici la femme aurait été Mlle de La Vallière et le roi ne pouvait, alors, pardonner cette audace à son surintendant. Aujourd'hui, toutefois, il ne semblerait pas absolument certain que Fouquet ait eu, même une seule fois, Mlle de La Vallière pour maîtresse,

« Dès le début de la liaison, ses agents l'avaient de leur mieux renseigné. Un jour, c'était la concierge de la Mi-Voie qui lui racontait une de ses conversations avec la belle Foullioux. « J'ai vu Mlle de Foullioux, qui m'a dit que mardi le roi s'enfermait avec Madame, Mme la comtesse de Soissons, Mme de Valentinois et les filles de Madame et ne voulut qu'aucun homme ni d'autres personnes y fussent. Elle dit qu'ils firent cent folies, jusqu'à se jeter du vin les uns aux autres, que le roi lui parla fort et lui témoigna mille bontés; elle vous assure que ce n'est rien que La Vallière et que tout le tendre va à Madame ». Mme Laloy lui écrit : « Mlle de Foullioux se mit à me parler de Mlle de La Vallière. Elle croit que le roi ne fait rien que causer avec Madame et que lui-même est le premier à en faire des plaisanteries. Je vous dirai pourtant que bien d'autres qui disent bien le savoir en parlent d'une autre manière. Elle déclama fort contre Mlle de La Vallière, disant que ce n'était point ici son coup d'essai et qu'elle en avait bien fait d'autres. Et par tout ce qu'elle me dit, je vis bien qu'elle en voulait faire dire quelque méchant discours au roi, afin que cela l'en dégoûte. Elle ne me dit pas cela clairement, mais elle m'en dit assez pour le comprendre. Elle dit qu'il n'y avait rien qu'elle n'eût mis en pratique pour que le roi en fût amoureux et que si d'autres avaient voulu faire la moitié des avances, elle ne l'aurait pas eu. L'on ne sait ce qu'elle entend par là, mais pourtant elle me dit toujours que le roi n'en était pas amoureux, qu'elle croyait bien

que s'il en pouvait faire quelque chose, il le ferait comme bien d'autres ».

« L'astre qui montait au zénith de la cour, une fois deviné par Fouquet, il ne perdit pas de temps pour lui présenter ses hommages. A la messe du roi il lui faisait cent agréments et Mlle de Foullioux lui mandait que Madame et la comtesse de Soissons en étaient fâchées. Il en vint bientôt à une démarche beaucoup plus compromettante et à laquelle l'avaient poussé très certainement les fausses appréciations de Mlle de Foullioux. « Je ne sais plus ce que je dis ni ce que je fais lorsqu'on résiste à vos intentions, lui écrivait l'entremetteuse dont il avait employé les offices. Je ne puis sortir de colère lorsque je songe que la petite demoiselle La Vallière a fait la capable avec moi. Pour captiver sa bienveillance, je l'ai assurée de sa beauté, qui n'est pourtant point grande, et puis lui ai fait connaître que vous empêcheriez qu'elle manquât jamais de rien et que vous avez vingt mille pistoles pour elle. Elle se gendarma contre moi disant que deux cent cinquante mille pistoles n'étaient pas capables de lui faire faire un faux pas, et elle me répéta cela avec tant de fierté, quoique je n'aie rien ménagé pour l'adoucir avant que de me séparer d'elle, que je crains fort qu'elle n'en parle au roi, de sorte qu'il faut prendre les devants pour cela. Ne trouvez-vous pas à propos, pour la prévenir, de dire qu'elle vous a demandé de l'argent et que vous lui en avez refusé? Cela rendra suspectes toutes ses plaintes. »

« Fouquet n'entendit pas ce conseil insidieux. Il essaya, non seulement d'apaiser La Vallière, mais, de jouer le rôle de confident et, ayant pris à part la jeune fille dans l'antichambre de Madame, il l'entretenait des mérites du roi, le plus grand prince du monde, le mieux fait, le plus digne d'être aimé. La jeune fille, fière du secret de son cœur, coupa court, et, dès le soir, elle se plaignait au roi de ce qu'elle considérait comme une offense. La colère de Louis XIV, à la nouvelle d'une démarche aussi insolite, ne se proportionna pas à l'indiscrétion. Le roi vit en Fouquet non point le surintendant qui faisait sa cour en mettant ses caisses à la disposition de la maîtresse royale, mais le don Juan qui prétendait se poser en rival. Quand il avait eu affaire à des maîtresses de passage qui acceptaient d'autres hommages, il ne s'en prenait qu'à elles, et son unique vengeance était de se retirer majestueusement. Cette fois c'était une femme qu'il possédait qu'on semblait lui disputer. C'était un amour que rien de bas n'avait avili, qu'on voulait ravaler au rang d'un vil marché. Il semblait que la mort seule était capable d'expier un forfait pareil. Et quand au château de Vaux, il découvrit, dans un des cabinets, un portrait de Mlle de La Vallière qu'un peintre avait fait sans qu'elle le sût, la reine-mère eut peine à calmer son ressentiment de cette flatterie qu'il prenait pour une insolence. Voir : SAVINE et BOURNAND, *Fouquet*, Michaud, Paris, 1909. »

LE CAMP DE COMPIÈGNE

(**12**) Est célèbre dans les fastes du règne ce « fameux camp de Compiègne » où Louis XIV sembla vouloir étonner l'Europe après la paix de Ryswich et où, particulièrement, fut « officiellement déclarée » Mme de Maintenon : La description qu'en fait Saint-Simon est l'une de ses plus vivantes, de ses plus étonnantes.

« Il était alors bruit que de Compiègne (1698), écrit Saint-Simon, où soixante mille hommes venaient former un camp. Il en fut en ce genre comme du mariage de Mgr le duc de Bourgogne au sien. Le roi témoigna qu'il comptait que les troupes seraient belles, et que chacun s'y piquerait d'émulation ; c'en fut assez pour exciter une telle émulation qu'on eût après tout lieu de s'en repentir. Non seulement il n'y eut rien de si parfaitement beau que toutes les troupes, et toutes à tel point, qu'on ne sut à quels corps en donner le prix, mais leurs commandants

ajoutèrent à la beauté majestueuse et guerrière des hommes, des armes, des chevaux, les parures et la magnificence de la cour, et les officiers s'épuisèrent encore par des uniformes qui auraient pu orner des fêtes.

« Les colonels et jusqu'à beaucoup de simples capitaines eurent des tables abondantes et délicates, six lieutenants généraux et quatorze maréchaux de camp employés s'y distinguèrent par une grande dépense, mais le maréchal de Boufflers étonna par sa dépense et par l'ordre surprenant d'une abondance et d'une recherche de goût, de magnificence et de politesse, qui dans l'ordinaire de la durée de tout le camp, et à toutes les heures de la nuit et du jour, put apprendre au roi même ce que c'était que donner une fête vraiment magnifique et superbe, et à M. le Prince, dont l'art et le goût y surpassait tout le monde, ce que c'était que l'élégance, le nouveau et l'exquis. Jamais spectacle si éclatant, si éblouissant, il le faut dire, si effrayant, et en même temps rien de si tranquille que lui et toute sa maison dans ce traitement universel, de si sourd que tous les préparatifs, de si coulant de source que le prodige de l'exécution, de si simple, de si modeste, de si dégagé de tout soin, que ce général qui néanmoins avait tout ordonné et ordonnait sans cesse, tandis qu'il ne paraissait occupé que des soins du commandement de cette armée. Les tables sans nombre, et toujours neuves, et à tous les moments servies à mesure qu'il se présentait ou officiers, ou courtisans, ou specta-

teurs ; jusqu'aux bâilleurs les plus inconnus, tout était retenu, invité et comme forcé par l'attention, la civilité et la promptitude du nombre infini de ses officiers, et pareillement toutes sortes de liqueurs chaudes et froides, et tout ce qui peut être le plus vastement et le plus splendidement compris dans le genre des rafraîchissements ; les vins français, étrangers, ceux de liqueur les plus rares, y étaient comme abandonnés à profusion, et les mesures y étaient si bien prises que l'abondance de gibier et de venaison arrivait de tous côtés, et que les mers de Normandie, de Hollande, d'Angleterre, de Bretagne, et jusqu'à la Méditerranée, fournissaient tout ce qu'elles avaient de plus monstrueux et de plus exquis à jour et point nommés, avec un ordre inimitable, et un nombre de courriers et de petites voitures de poste prodigieux. Enfin, jusqu'à l'eau, qui fut soupçonnée de se troubler ou de s'épuiser par le grand nombre de bouches, arrivait de Sainte-Reine, de la Seine et des sources les plus estimées, et il n'est possible d'imaginer rien en aucun genre qui ne fût là sous la main, et pour le dernier survenant de paille comme pour l'homme le plus principal et le plus attendu. Des maisons de bois meublées comme les maisons de Paris les plus superbes, et tout en neuf et fait exprès, avec un goût et une galanterie singulière, et des tentes immenses, magnifiques, et dont le nombre pouvait seul former un camp. Les cuisines, les divers lieux, et les divers officiers pour cette suite sans interruption de tables et pour tous leurs différents services, les sommelle-

ries, les offices, tout cela formait un spectacle dont l'ordre, le silence, l'exactitude, la diligence et la parfaite propreté ravissait de surprise et d'admiration.

« Ce voyage fut le premier où les dames traitèrent d'ancienne délicatesse ce qu'on n'eût osé leur proposer; il y en eut tant qui s'empressèrent à être du voyage, que le roi lâcha la main, et permit à celles qui voudraient de venir à Compiègne. Mais ce n'était pas où elles tendaient ; elles voulaient toutes être nommées, et la nécessité, non la liberté du voyage, et c'est ce qui leur fit sauter le bâton de s'entasser dans les carrosses des princesses. Jusqu'alors, tous les voyages que le roi avait faits, il avait nommé des dames pour suivre la reine ou Mme la Dauphine dans les carrosses de ces premières princesses. Ce qu'on appela les princesses, qui étaient les bâtardes du roi, avaient leurs amies et leur compagnie pour elles, qu'elles faisaient agréer au roi, et qui allaient dans leurs carrosses à chacune, mais qui le trouvaient bon et qui marchaient sur ce pied-là. En ce voyage-ci tout fut bon pourvu qu'on allât. Il n'y en eut aucune dans le carrosse du roi que la duchesse du Lude avec les princesses. Monsieur et Madame demeurèrent à Saint-Cloud et à Paris.

« La cour en hommes fut extrêmement nombreuse, et tellement que pour la première fois, à Compiègne, les ducs furent couplés. J'échus avec le duc de Rohan dans une belle et grande maison du sieur Chambaudon, où nous fûmes nous et nos gens fort à notre

aise. J'allai avec M. de La Trémoille et le duc d'Albret, qui me reprochèrent un peu que j'en avais fait une honnêteté à M. de Bouillon, qui en fut fort touché. Mais je crus la devoir à ce qu'il était, et plus encore à l'amitié intime qui était entre lui et M. le maréchal de Lorges, et qui en outre étaient cousins germains.

« Les ambassadeurs furent conviés d'aller à Compiègne. Le vieux Ferreiro, qui l'était de Savoie, leur mit dans la tête de prétendre *le pour*. Il assura qu'il l'avait eu autrefois à sa première ambassade en France. Celui de Portugal allégua que Monsieur, le menant à Montargis, le lui avait fait donner par ses maréchaux des logis, ce qui, disait-il, ne s'était fait que sur l'exemple de ceux du roi ; et le nonce maintint que le nonce Cavellerini l'avait eu avant d'être cardinal. Pomponne, Torcy, les introducteurs des ambassadeurs, Cavoye protestèrent tous que cela ne pouvait être, et que jamais ambassadeur ne l'avait prétendu, et il n'y en avait pas un mot sur les registres ; mais on a vu quelle foi les registres peuvent porter. Le fait était que les ambassadeurs sentirent l'envie que le roi avait de leur étaler la magnificence de ce camp, et qu'ils crurent en pouvoir profiter pour obtenir une chose nouvelle. Le roi tint ferme ; les allées et venues se poussèrent jusque dans les commencements du voyage, et ils finirent par n'y point aller. Le roi en fut si piqué que lui, si modéré et si silencieux, je lui entendis dire à son souper, à Compiègne, que s'il faisait bien il les réduirait à ne venir

à la cour que par audience, comme il se pratiquait partout ailleurs.

« *Le pour* est une distinction dont j'ignore l'origine, mais qui en effet n'est qu'une sottise ; elle consiste à écrire en craie sur les logis *pour* M. un tel, ou simplement écrire M. un tel. Les maréchaux des logis qui marquent ainsi tous les logements dans les voyages mettent ce *pour* aux princes du sang, aux cardinaux et aux princes étrangers. M. de La Trémoille l'a aussi obtenu, et la duchesse de Bracciano, depuis princesse des Ursins. Ce qui me fait appeler cette distinction une sottise, c'est qu'elle n'emporte ni primauté ni préférence de logement : les cardinaux, les princes étrangers et les ducs sont logés également entre eux sans dictinction quelconque qui est toute renfermée dans ce mot *pour*, et n'opère d'ailleurs quoi que ce soit. Ainsi ducs, princes, étrangers, cardinaux sont logés sans autre différence entre eux après les charges du service nécessaire, après eux les maréchaux de France, ensuite les charges considérables, et puis le reste des courtisans. Cela est de même dans les places ; mais quand le roi est à l'armée, son quartier est partagé, et la cour est d'un côté et le militaire de l'autre, sans avoir rien de commun ; et s'il se trouve à la suite du roi des maréchaux de France sans commandement dans l'armée, ils ne laissent pas d'être logés du côté militaire et d'y avoir les premiers logements.

« Le jeudi 28 août, la cour partit pour Compiègne, le roi passa à Saint-Cloud, coucha à Chantilly, y

demeura un jour, et arriva le samedi à Compiègne. Le quartier général était au village de Condun, où le maréchal de Boufflers avait des maisons outre ses tentes. Le roi y mena Mgr le duc de Bourgogne et Mme la duchesse de Bourgogne, etc., qui y firent une collation magnifique, et qui y virent les ordonnances, dont j'ai parlé ci-dessus, avec tant de surprise, qu'au retour de Compiègne, le roi dit à Lyvry, qui par son ordre avait préparé des tables au camp pour Mgr le duc de Bourgogne, qu'il ne fallait point que ce prince en tînt, que, quoi qu'il pût faire, ce ne serait rien en comparaison de ce qu'il venait de voir, et que, quand son petit-fils irait à l'avenir au camp, il dînerait chez le maréchal de Boufflers. Le roi s'amusa fort à voir et à faire voir les troupes aux dames, leur arrivée, leur campement, leurs distributions, en un mot, tous les détails d'un camp, des détachements, des marches, des fourrages, des exercices, de petits combats, des convois. Mme la duchesse de Bourgogne, les princesses, Monseigneur, firent souvent collation chez le maréchal, où la maréchale de Boufflers leur faisait les honneurs. Monseigneur y dîna quelquefois, et le roi y mena dîner le roi d'Angleterre, qui vint passer trois ou quatre jours au camp. Il y avait longues années que le roi n'avait fait cet honneur à personne, et la singularité de traiter deux rois ensemble fut grande. Monseigneur et les trois princesses enfants y dînèrent aussi, et dix ou douze hommes des principaux de la cour et de l'armée. Le roi pressa fort le maréchal de se mettre

à table, il ne voulut jamais, il servit le roi et le roi d'Angleterre, et le duc de Grammont, son beau-père, servit Monseigneur. Ils avaient vu, en y allant, les troupes à pied, à la tête de leurs camps ; et en revenant, ils virent faire l'exercice à toute l'infanterie, les deux lignes face à face l'une de l'autre. La veille, le roi avait mené le roi d'Angleterre à la revue de l'armée. Mme la duchesse de Bourgogne la vit dans son carrosse. Elle y avait Mme la Duchesse, Mme la princesse de Conti et toutes les dames titrées. Deux autres de ses carrosses la suivirent, remplis de toutes les autres dames.

« Il arriva sur cette revue une plaisante aventure au comte de Tessé. Il était colonel général des dragons. M. de Lauzun lui demanda deux jours auparavant, avec cet air de bonté, de douceur et de simplicité qu'il prenait presque toujours, s'il avait songé à ce qu'il lui fallait pour saluer le roi à la tête des dragons, et là-dessus, entrèrent en récit du cheval, de l'habit et de l'équipage. Après les louanges : « Mais le chapeau, lui dit bonnement Lauzun, je ne vous en entends point parler? — Mais non, répondit l'autre je compte d'avoir un bonnet. — Un bonnet ! reprit Lauzun, mais y pensez-vous ! un bonnet ! cela est bon pour tous les autres, mais le colonel général avoir un bonnet ! monsieur le comte, vous n'y pensez pas. — Comment donc ? lui dit Tessé, qu'aurais-je donc ? ». Lauzun le fit douter, et se fit prier longtemps, et lui faisant accroire qu'il savait mieux qu'il ne disait ; enfin, vaincu par ses prières, il lui dit

qu'il ne voulait pas laisser commettre une si lourde faute, que cette charge ayant été créée pour lui, il en savait bien toutes les distinctions dont une des principales était, lorsque le roi voyait les dragons, d'avoir un chapeau gris. Tessé surpris avoue son ignorance, et, dans l'effroi de la sottise où il serait tombé sans cet avis si à propos, se répand en actions de grâces, et s'en va vite chez lui dépêcher un de ses gens à Paris pour lui rapporter un chapeau gris. Le duc de Lauzun avait bien pris garde à tirer adroitement Tessé à part pour lui donner cette instruction, et qu'elle ne fût entendue de personne ; il se doutait bien que Tessé dans la honte de son ignorance ne s'en vanterait à personne, et lui aussi se garda bien d'en parler.

« Le matin de la revue, j'allai au lever du roi, et contre sa coutume, j'y vis M. de Lauzun y demeurer, qui avec ses grandes entrées s'en allait toujours quand les courtisans entraient. J'y vis aussi Tessé avec un chapeau gris, une plume noire et une grosse cocarde, qui piaffait et se pavanait de son chapeau. Cela qui me parut extraordinaire et la couleur du chapeau que le roi avait en aversion, et dont personne ne portait plus depuis bien des années, me frappa et me le fit regarder, car il était presque vis-à-vis de moi, et M. de Lauzun assez près de lui, un peu en arrière. Le roi, après s'être chaussé et [avoir] parlé à quelques-uns, avise enfin ce chapeau. Dans la surprise où il en fut, il demanda à Tessé où il l'avait pris. L'autre, s'applaudissant, répondit qu'il

lui était arrivé de Paris. « Et pourquoi faire ? dit le roi. — Sire, répondit l'autre, c'est que Votre Majesté nous fait l'honneur de nous voir aujourd'hui. — Eh bien ! reprit le roi de plus en plus surpris, que fait cela pour un chapeau gris ? — Sire, dit Tessé que cette réponse commençait à embarrasser, c'est que le privilège du colonel général est d'avoir ce jour-là un chapeau gris. — Un chapeau gris ! reprit le roi, où diable avez-vous pris cela ? — [C'est] M. de Lauzun, Sire, pour qui vous avez créé la charge, qui me l'a dit ; » et à l'instant, le bon duc à pouffer de rire et s'éclipser. « Lauzun s'est moqué de vous, répondit le roi un peu vivement, et croyez-moi, envoyez tout à l'heure ce chapeau au général des Prémontrés. » Jamais je ne vis homme plus confondu que Tessé. Il demeura les yeux baissés et regardant ce chapeau avec une tristesse et une honte qui rendit la scène parfaite. Aucun des spectateurs ne se contraignit de rire, ni des plus familiers avec le roi d'en dire son mot. Enfin Tessé reprit assez ses sens pour s'en aller, mais toute la cour lui en dit sa pensée et lui demanda s'il ne connaissait point encore M. de Lauzun, qui en riait sous cape, quand on lui en parlait. Avec tout cela, Tessé n'osa s'en fâcher, et la chose, quoique un peu forte, demeura en plaisanterie, dont Tessé fut longtemps tourmenté et bien honteux.

« Presque tous les jours, les enfants de France dînaient chez le maréchal de Boufflers ; quelquefois Mme la duchesse de Bourgogne, les princesses et

les dames, mais très souvent des collations. La beauté et la profusion de la vaisselle pour fournir à tout, et toute marquée aux armes du maréchal, fut immense et incroyable ; ce qui ne le fut pas moins, ce fut l'exactitude des heures et des moments de tout service partout. Rien d'attendu, rien de languissant, pas plus pour les bâilleurs du peuple, et jusqu'à des laquais, que pour les premiers seigneurs, à toutes heures et à tous venants. A quatre lieues autour de Compiègne, les villages et les fermes étaient remplis de monde, et Français et étrangers, à ne pouvoir plus contenir personne, et cependant tout se passa sans désordre. Ce qu'il y avait de gentilshommes et de valets de chambre chez le maréchal était un monde, tous plus polis et plus attentifs les uns que les autres à leurs fonctions de retenir tout ce qui paraissait, et les faire servir depuis cinq heures du matin jusqu'à dix et onze heures du soir, sans cesse et à mesure, et à faire les honneurs, et une livrée prodigieuse avec grand nombre de pages. J'y reviens malgré moi, parce que quiconque l'a vu ne le peut oublier ni cesser d'en être dans l'admiration et l'étonnement, et de l'abondance, et de la somptuosité, et de l'ordre qui ne se démentit jamais d'un seul moment ni d'un seul point.

« Le roi voulut montrer des images de tout ce qui se fait à la guerre ; on fit donc le siège de Compiègne dans les formes, mais fort abrégées : lignes, tranchées, batteries, sapes, etc. Crenan défendait la place. Un ancien rempart tournait du côté de la campagne

autour du château ; il était de plain-pied à l'appartement du roi, et par conséquent élevé, et dominait toute la montagne. Il y avait au pied une vieille muraille et un moulin à vent, un peu au delà de l'appartement du roi, sur le rempart qui n'avait ni banquette ni mur d'appui. Le samedi 13 septembre fut destiné à l'assaut ; le roi, suivi de toutes les dames, et par le plus beau temps du monde, alla sur ce rempart ; force courtisans, et tout ce qu'il y avait d'étrangers considérables. De là, on découvrait toute la plaine et la disposition de toutes les troupes. J'étais dans le demi-cercle, fort près du roi, à trois pas au plus, et personne devant moi. C'était le plus beau coup d'œil qu'on pût imaginer que toute cette armée, et ce nombre prodigieux de curieux de toutes conditions, à cheval et à pied, à distance des troupes pour ne les point embarrasser, et ce jeu des attaquants et des défendants à découvert, parce que, n'y ayant rien de sérieux que la montre, il n'y avait de précautions à prendre pour les uns et les autres que la justesse des mouvements. Mais un spectacle d'une autre sorte, et que je peindrais dans quarante ans comme aujourd'hui, tant il me frappa, fut celui que, du haut de ce rempart, le roi donna à toute son armée, et à cette innombrable foule d'assistants de tous états, tant dans la plaine que dessus le rempart même.

« Mme de Maintenon y était en face de la plaine et des troupes, dans sa chaise à porteurs, entre ses trois glaces, et ses porteurs retirés. Sur le bâton de devant, à gauche, était assise Mme la duchesse de

Bourgogne ; du même côté, en arrière et en demi-cercle, debout, Mme la Duchesse, Mme la princesse de Conti, et toutes les dames, et derrière elles des hommes. A la glace droite de la chaise, le roi, debout, et un peu en arrière un demi-cercle de ce qu'il y avait en hommes de plus distingué. Le roi était presque toujours découvert, et à tous moments se baissait dans la glace pour parler à Mme de Maintenon, pour lui expliquer tout ce qu'elle voyait et les raisons de chaque chose. A chaque fois, elle avait l'honnêteté d'ouvrir sa glace de quatre ou cinq doigts, jamais de la moitié, car j'y pris garde, et j'avoue que je fus plus attentif à ce spectacle qu'à celui des troupes. Quelquefois elle ouvrait pour quelques questions au roi, mais presque toujours c'était lui qui, sans attendre qu'elle lui parlât, se baissait tout à fait pour l'instruire, et quelquefois qu'elle n'y prenait pas garde, il frappait contre la glace pour la faire ouvrir. Jamais il ne parla qu'à elle, hors pour donner des ordres en peu de mots et rarement, et quelques réponses à Mme la duchesse de Bourgogne qui tâchait de se faire parler, et à qui Mme de Maintenon montrait et parlait par signes de temps en temps, sans ouvrir la glace de devant, à travers laquelle la jeune princesse lui criait quelques mots. J'examinais fort les contenances : toutes marquaient une surprise honteuse, timide, dérobée ; et tout ce qui était derrière la chaise et les demi-cercles avaient plus les yeux sur elle que sur l'armée, et tout, dans un respect de crainte et d'embarras. Le roi mit souvent son

chapeau sur le haut de la chaise, pour parler dedans, et cet exercice si continuel lui devait fort lasser les reins. Monseigneur était à cheval dans la plaine, avec les princes ses cadets ; et Mgr le duc de Bourgogne, comme à tous les autres mouvements de l'armée, avec le maréchal de Boufflers, en fonctions de général. C'était sur les cinq heures de l'après-dîner, par le plus beau temps du monde, et le plus à souhait.

« Il y avait, vis-à-vis la chaise à porteurs, un sentier taillé en marches raides, qu'on ne voyait point d'en haut, et une ouverture au bout, qu'on avait faite dans cette vieille muraille pour pouvoir aller prendre les ordres du roi d'en bas, s'il en était besoin. Le cas arriva : Crenan envoya Canillac, colonel de Rouergue, qui était un des régiments qui défendaient, pour prendre l'ordre du roi sur je ne sais quoi. Canillac se met à monter, et dépasse jusqu'un peu plus que les épaules. Je le vois d'ici aussi distinctement qu'alors. A mesure que la tête dépassait, il avisait cette chaise, le roi et toute cette assistance qu'il n'avait point vue ni imaginée, parce que son poste était en bas, au pied du rempart, d'où on ne pouvait découvrir ce qui était dessus. Ce spectacle le frappa d'un tel étonnement qu'il demeura court à regarder la bouche ouverte, les yeux fixes et le visage sur lequel le plus grand étonnement était peint. Il n'y eut personne qui le remarquât, et le roi le vit si bien, qu'il lui dit avec émotion : « Eh bien ! Canillac, montez donc. » Canillac demeurait, le roi reprit : Montez donc ; qu'est-ce qu'il y a ? » Il acheva donc de monter ; et

vint au roi, à pas lents, tremblant et passant les yeux à droite et à gauche, avec un air éperdu. Je l'ai déjà dit : j'étais à trois pas du roi, Canillac passa devant moi, et balbutia fort bas quelque chose. « Comment dites-vous ? dit le roi ; mais parlez donc. » Jamais il ne put se remettre ; il tira de soi ce qu'il put. Le roi, qui n'y comprit pas grand'chose, vit bien qu'il n'en tirerait rien de mieux, répondit aussi ce qu'il put, et ajouta d'un air chagrin : « Allez, monsieur. » Canillac ne se le fit pas dire deux fois, et regagna son escalier et disparut. A peine était-il dedans, que le roi, regardant autour de lui : « Je ne sais pas ce qu'a Canillac, dit-il, mais il a perdu la tramontane, et n'a plus su ce qu'il me voulait dire. » Personne ne répondit.

« Vers le moment de la capitulation, Mme de Maintenon apparemment demanda permission de s'en aller, le roi cria : « Les porteurs de madame ! » Ils vinrent et l'emportèrent ; moins d'un quart d'heure après, le roi se retira, suivi de Mme la duchesse de Bourgogne et de presque tout ce qui était là. Plusieurs se parlèrent des yeux et du coude en se retirant, et puis à l'oreille bien bas. On ne pouvait revenir de ce qu'on venait de voir. Ce fut le même effet parmi tout ce qui était dans la plaine. Jusqu'aux soldats demandaient ce que c'était que cette chaise à porteurs, et le roi à tout moment baissé dedans ; il fallut doucement faire taire les officiers et les questions des troupes. On peut juger de ce qu'en dirent les étrangers, et de l'effet que fit sur eux un tel spectacle. Il fit du bruit par toute l'Europe, et y fut aussi ré-

pandu que le camp même de Compiègne avec toute sa pompe et sa prodigieuse splendeur. Du reste, Mme de Maintenon se produisit fort peu au camp, et toujours dans son carrosse avec trois ou quatre familières, et alla voir une fois ou deux le maréchal de Boufflers et les merveilles du prodige de sa magnificence.

« Le dernier grand acte de cette scène fut l'image d'une bataille entre la première et la seconde ligne entières, l'une contre l'autre. M. Rose, le premier des lieutenants généraux du camp, la commanda ce jour-là contre le maréchal de Boufflers, auprès duquel était Mgr le duc de Bourgogne comme le général. Le roi, Mme la duchesse de Bourgogne, les princes, les dames, toute la cour et un monde de curieux assistèrent à ce spectacle, le roi et tous les hommes à cheval, les dames en carrosse. L'exécution en fut parfaite en toutes ses parties et dura longtemps. Mais quand ce fut à la seconde ligne à ployer et à faire retraite, Rose ne s'y pouvait résoudre, et c'est ce qui allongea fort l'action. M. de Boufflers lui manda plusieurs fois de la part de Mgr le duc de Bourgogne qu'il était temps. Rose en entrait en colère et n'obéissait point. Le roi en rit fort qui avait tout réglé, et qui voyait aller et venir les aides de camp et la longueur de tout ce manège, et dit : « Rose n'aime point à faire le personnage de battu. » A la fin il lui manda lui-même de finir et de se retirer. Rose obéit, mais fort mal volontiers, et brusqua un peu le porteur d'ordre. Ce fut la conversation du retour et de tout le soir.

« Enfin, après des attaques de retranchements et toutes sortes d'images de ce qui se fait à la guerre et des revues infinies, le roi partit de Compiègne le lundi 22 septembre, et s'en alla avec sa même carrossée à Chantilly, y demeura le mardi, et arriva le mercredi à Versailles, avec autant de joie de toutes les dames qu'elles avaient eu d'empressement à être du voyage. Elles ne mangèrent point avec le roi à Compiègne, et y virent Mme la duchesse de Bourgogne aussi peu qu'à Versailles. Il fallait aller au camp tous les jours, et la fatigue leur parut plus grande que le plaisir, et encore plus que la distinction qu'elles s'en étaient proposée. Le roi extrêmement content de la beauté des troupes, qui toutes avaient habillé, et avec tous les ornements que leurs chefs avaient pu imaginer fit donner en partant six cents livres de gratification à chaque capitaine de cavalerie et de dragons, et trois cents livres à chaque capitaine d'infanterie. Il en fit donner autant aux majors de tous les régiments, et distribua quelques grâces dans sa maison. Il fit au maréchal de Boufflers un présent de cent mille livres. Tout cela ensemble coûta beaucoup ; mais pour chacun ce fut une goutte d'eau. Il n'y eut point de régiment qui n'en fût ruiné pour bien des années corps et officiers, et pour le maréchal de Boufflers, je laisse à penser ce que ce fut que cent mille livres à la magnificence incroyable, à qui l'a vue, dont il épouvanta toute l'Europe par les relations des étrangers qui en furent témoins, et qui tous les jours n'en pouvaient croire leurs yeux.

UN BALLET

(**13**) *A la danse, au mail...* Nous avons dit dans notre volume : *Rois, grandes Dames et beaux-esprits d'autrefois*, 1re série, Paris, Albin Michel, 1910 (voir *Historiettes de Henri IV et de Louis XIII*), combien avaient été en vogue, sous le règne de ces deux rois, les ballets qu'avait importés d'Italie en France Marie de Médicis. Ces ballets ne firent pas moins fureur à la cour de Louis XIV, mais cette cour gaie, joyeuse que n'a point connue Saint-Simon ; lui qui ne nous retrace que la cour d'un roi vieillissant et qu'alors les soucis accablaient : soucis venant de sa mauvaise santé, soucis venant des revers qui semblaient amoindrir et, vraiment aussi, amoindrissaient le prestige de la France. Saint-Simon ne raconte que par ouï-dire ces fêtes merveilleuses, par exemple celle des 5 au 14 mai 1664, des *Plaisirs de l'Ile enchantée* dont parla l'Europe entière. L'un

des librettistes les plus célèbres, — librettiste de ballets — fut en ce temps, le poète Benserade, et pour la curiosité nous allons reproduire un de ses livrets. On y verra que « Sa Majesté » y figurait en personne ; ajoutons qu'il ne dédaignait point — et c'était un beau danseur — les « murmures d'approbation » que lui prodiguaient les assistants.

BALLET ROYAL

DES PLAISIRS

Dansé par sa Majesté en 1655

DIVISÉ EN DEUX PARTIES

Dont la première contient les délices de la campagne et la seconde les divertissements de la ville.

PREMIÈRE PARTIE

RÉCIT DE LA PAIX

APRÈS avoir été si longtemps attendue
Comme le doux objet de tous les beaux désirs,
Pour le bien des Mortels me voilà descendue
Et j'amène tous les plaisirs.

Pourtant, il ne faut pas que je le dissimule,
Je ne suis de la paix qu'un portrait imparfait :
Les armes de Louis et les conseils de Jule
Le feront paraître en effet

PREMIÈRE ENTRÉE

DES JEUNES BERGERS

Pour LE ROI, représentant un berger.

Mille autres bergers charmants
Dont on parle, ne font gloire
Que d'embellir les romans ;
Celui-ci pare l'Histoire,

Et sa conduite et son bras
Font la sûreté champêtre ;
On voit revenir gras
Le troupeau qu'il mène paître ;

Des nymphes il peut choisir
La plus belle et la meilleure ;
Ce berger fait à plaisir
Trouvera partout son heure.

Afin que nous puissions tous
Mieux danser sur la fougère,
Hé, bon Dieu ! quand dirons-nous
Le Berger et la Bergère ?

Pour le DUC DE ROQUELAURE, berger.

Tout autant de brebis, que j'en ai mené paître
M'ont toujours craint si fort, que j'en ai vu beaucoup

S'y méprendre souvent, et ne pas bien connaître
Si j'étais le berger ou si j'étais le loup.

Pour le COMTE DE SAINT-AIGNAN, berger.

Enragez, galants complets
Que la vanité dévore,
Ma panetière est encore
Toute pleine de poulets.

IIe ENTRÉE

DE QUATRE GENTILHOMMES VOISINS, CONVIÉS A LA NOCE

Pour le GRAND MAITRE DE L'ARTILLERIE, gentilhomme champêtre.

Mon équipage est assez bon
Et j'ai pour exempter ma maison et ma terre,
Du passage des gens de guerre.
Bonnes armes à feu, bonne poudre à canon.

Pour le COMTE DE LUDE, gentilhomme champêtre.

Je bats tout le pays, et la nuit et le jour,
Qu'il n'est point de mari qui n'en prenne la fièvre;
Car j'ai bien autre chose à courre que le lièvre.
Et des poulets ailleurs que dans ma basse-cour.

Pour le MARQUIS DE VILLEQUIER, gentilhomme.

A ma taille, à ma mine, à l'air de mon visage
Assez fier pour la guerre, assez doux pour l'amour,
On voit bien que je suis le coq de mon village ;
Et même l'on dirait que j'ai hanté la cour.

Pour le MARQUIS DE SAUCOURT, gentilhomme.

Mes voisins qui font tant les riches et les beaux,
N'ont point plus de noblesse et plus d'argenterie ;
Plus de train, plus d'habits, plus de chiens, plus d'oiseaux,
Ni de meilleurs chevaux, dedans leur écurie.

IIIe ENTRÉE

DE CINQ BOURGEOIS DONT LES MAISONS SONT DANS LE HAMEAU OU LE MARIAGE SE FAIT

Ces messieurs sont toujours égaux
Et conservent le même style,
Puisqu'on les voit aussi badaux
A la campagne qu'à la ville.

IVe ENTRÉE

DE SIX OFFICIERS D'ARMES LOGÉS DANS UN QUARTIER PROCHE DE CELUI OU SE TIENT L'ASSEMBLÉE

Pour MONSIEUR DE GONTERY, officier d'armée.

Par pure modestie et par discrétion
Je ne vous dirai point que je suis dans l'armée.
Mais j'ai donné commission
D'en parler à la Renommée.

Pour le MARQUIS DE MIREPOIX, officier d'armée.

Mes vœux sont à Mars consacrés,
Et rien n'est si beau sur la terre
Comme d'aller par les degrés
Aux derniers honneurs de la guerre.

Pour MONSIEUR DE SAINT-AIGNAN fils,
officier d'armée.

Pour me rendre fameux en plus d'une bataille,
Je tiendrai le chemin que mon père a tenu.
Il faut seulement que j'aille
Droit où je suis venu.

Ve ENTRÉE

DU MARIÉ ET DE LA MARIÉE

Ce bizarre mariage
Tient à de fragiles nœuds :
D'autres durent davantage
Et n'en sont pas plus heureux.

VIe ENTRÉE

DES PARENTS DE LA MARIÉE

Pour MONSIEUR, frère unique du ROI
Qui devait représenter un parent de la Mariée.

Cette fête a touché mon inclination ;
Aussi juge-t-on bien par mes petits négoces,

Que j'ai quelque intention
De me trouver à mes noces.

Mais comme l'on n'a pas toute chose à souhait,
Des plaisirs du prochain il faut former les nôtres,
Et faire son propre fait
Du mariage des autres.

Qu'on ne s'épouse pas, mais qu'on s'aime il suffit ;
Et dans le mariage il est doux que je pense,
D'en avoir tout le profit
Sans en faire la dépense.

Pour le MARQUIS DE VILLEROY, parent de la Mariée.

Comme un petit parent assez considéré,
Je sais garder mon rang dans la troupe priée ;
Mais tout le monde croit que dans peu je serai
Le frère de la Mariée.

Pour le MARQUIS DE ROSNY, parent de la Mariée.

Issu d'une beauté dont l'éclat est si grand
Que sur elle la Cour s'est toujours récriée ;
Et, vu mon jeune âge apparent,
Que puis-je être à la Mariée
Autre chose que son parent ?

RÉCIT DE PAN

Que ces bois, ces prés et ces plaines,
Que ces ruisseaux et ces fontaines

Sont des objets doux et plaisants !
Mais leur félicité parfaite
Que pensez-vous qui l'eut faite ?
C'est un berger de seize ans.

Tout va bien dessous sa conduite.
Son jeune bras a mis en fuite
Les loups qui désolaient nos champs ;
Déjà dans l'amoureux empire,
De tous côtés on soupire
Pour ce berger de seize ans

VIIe ENTRÉE

DE SIX SATYRES DE LA SUITE DE PAN

DANS nos bois les bonnes fortunes
N'étant pas autrement communes,
Quelques-unes ont échappé,
Mais nous en avons attrapé
Quelques–unes.

VIIIe ENTRÉE

DE CÉPHALE SUIVI DE QUATRE CHASSEURS

Pour le COMTE DE SAINT-AIGNAN, représentant Céphale.

J'AIME, et si je n'aimais, que dirait-on de moi ?
Pourrais-je refuser et mon cœur et ma foi
A la déesse que j'adore ?
J'ai toujours aimé ;
J'aime encore ;
Si je manquais à ce devoir
Quelle honte ! Il ferait beau voir
Un Céphale dans une Aurore !

IXe ENTRÉE

DE NYMPHE D'ASTRÉE

Pour MESSIEURS DE LA CHENAYE
et DE JOYEUX

Nous n'aimons point du tout les hommes,
Et le souhait que nous formons
Est que celles que nous aimons
Soient chastes comme nous le sommes.

Xe ENTRÉE

POLÉMAS ET DEUX CHEVALIERS DE SES AMIS RAVISSEURS DE TROIS NYMPHES ATTAQUÉES ET VAINCUS PAR LYDAMART ET DEUX AUTRES LEURS DÉFENSEURS.

Par un secours suborneur,
Ces braves ont tiré ces Dames de la crainte
Et leur ont sauvé l'honneur,
Pour y donner une atteinte.

XIe ENTRÉE

CLIDAMANT ET TROIS JEUNES CHEVALIERS DE LA COUR D'AMASIS VIENNENT ÉPROUVER LA FONTAINE DE LA VÉRITÉ D'AMOUR.

Pour le COMTE DE GUICHE, chevalier de la cour d'Amasis.

Certains yeux, dont les regards
Jettent des feux et des dards,
Contre qui la force est vaine,

Font que j'éprouve à mon tour,
Sans aller à la fontaine,
La vérité de l'amour.

XII[e] ENTRÉE

D'ÉGYPTIENS

Pour LE ROI, représentant un Égyptien.

RONDEAU

Il le sera, le maître, et confondu
Se trouvera le dessein prétendu
De son rival envieux de Nature ;
Et nous verrons en mauvaise posture
Ce concurrent qui fait tant l'entendu.

De celui-ci l'éclat s'est répandu,
Et s'il obtient ce qu'à lui seul est dû,
Tout ce que peut être une créature
Il le sera.

Qu'il vous promette un bonheur assidu,
Vous deviendrez riche comme un perdu ;
Car, il entend à la bonne aventure.
Mais qu'à quelqu'un, par un funeste augure,
Il dise aussi qu'il doit être pendu,
Il le sera.

Pour le DUC DANVILLE, Égyptien.

Il me faudrait bien du temps
A rendre les bagatelles,
Que depuis dix-huit ans
J'ai pris aux demoiselles.

Pour le DUC DE ROQUELAURE, Égyptien.

Jamais quelqu'un à quelqu'une
N'a parlé plus librement,
Ni dit la bonne fortune
Plus inconsidérément.

Sur l'avenir je travaille
Et fais en homme sensé;
Ce n'est rien dire qui vaille
Que de parler du passé.

Pour le COMTE DE SAINT-AIGNAN, Égyptien.

PARMI d'illustres vagabonds
A qui tous les chemins sont bons,
J'ai vers les grands dangers été de pleine course :
Mais un peu sur le tard, je reconnais enfin
Que de notre métier tout l'utile et le fin
Est de savoir couper la bourse.

Pour le MARQUIS DE GENLIS, Égyptien.

J'ai bonne mine,
L'oreille fine,
Le pied subtil,
Un beau corsage.
Pour le visage
Qu'importe-t- il?

Pour le MARQUIS DE MIREPOIX, Egyptien.

CETTE bonne fortune où tant de monde aspire,
Où l'on présume aussi qu'il est si doux d'entrer,
Je suis d'âge à la rencontrer,
Et d'humeur à ne la pas dire.

Fin de la première partie du Ballet royal des Plaisirs.

SECONDE PARTIE

DU BALLET ROYAL

DES PLAISIRS

RÉCIT DE VÉNUS

JEUNES cœurs croyez-moi, laissez-vous enflammer :
Tôt ou tard il faut aimer
Et c'est en vain qu'on façonne :
Tout cède à mon pouvoir, tout fléchit sous mes lois,
Je n'en excepte personne,
Pas même les rois.

A quoi voulez-vous donc employer vos beaux jours ?
Le printemps pour les amours
Est plus propre que l'automne ;
Tout cède à mon pouvoir, tout fléchit sous mes lois :
Je n'en excepte personne,
Pas même les rois.

PREMIÈRE ENTRÉE

DE SIX DÉBAUCHÉS

AU ROI, représentant un Débauché.

SIRE, quel spectacle pour nous !
Et d'où l'on peut procéder en vous

Ce changement qu'on y remarque ?
Sur quelle herbe avez-vous marché?
Quoi ! faut-il qu'un si grand monarque
Devienne un si grand Débauché ?

C'est l'ordre que vos jeunes ans
S'attachent aux sujets plaisants
Et qu'ils ne demandent qu'à rire ;
Mais ne soyez point emporté,
Évitez la débauche. Sire,
Passe pour la fragilité :

Il n'est ni Censeur ni Régent
Qui ne soit assez indulgent
Aux vœux d'une jeunesse extrême ;
Et, pour embellir votre Cour,
Qui ne trouve excusable même
Que vous ayez un peu d'amour.

Mais d'en user comme cela
Et de courre par ci par là
Sans vous arrêter à quelqu'une ;
Que tout vous soit bon, tout égal,
La blonde autant comme la brune,
Ha! Sire, c'est un fort grand mal.

IIe ENTRÉE

QUATRE COMÉDIENS FRANÇAIS AFFICHENT ET JOUENT UNE PIÈCE COURTE ET COMIQUE

COMÉDIE

IIIe ENTRÉE

TROIS COMÉDIENS ITALIENS REPRÉSENTENT A LEUR TOUR
UNE PIÈCE COURTE ET RIDICULE
LES VÉRITABLES TRIVELIN, SCARAMOUCHE ET PANTALON

La plus noire mélancolie
Devant nous s'efface bientôt,
Il n'appartient qu'à l'Italie
De faire rire comme il faut.

Notre caprice est si folâtre,
Que pour nous en divertir mieux,
Il fait comédie et théâtre
De tous gens et de tous lieux.

IVe ENTRÉE

D'UN MAITRE DE DANSE ET DE QUATRE DE
SES ÉCOLIERS

Après bien des pas superflus,
Nous voilà tous pareil autant qu'on le peut être
Et tellement égaux, qu'il ne parle plus
Ni d'Écoliers ni de Maître.

Ve ENTRÉE

DU GÉNIE DU FEU. SUIVI DE TROIS JOUEURS
DÉTERMINÉS

Pour le MARQUIS DE GENLIS, représentant le Feu.

Ce jeu-là n'est pas des plus beaux,
Encor qu'il soit aimé de quelque demoiselle ;

Et qui le verrait aux flambeaux
Avouerait que le jeu ne vaut pas la chandelle.

VIe ENTRÉE

D'UN AMOUREUX QUI VIENT DONNER UNE SÉRÉNADE A SA MAITRESSE

MONSIEUR HESSELIN, amoureux.

SÉRÉNADE

PEUT-ÊTRE dormez-vous, adorable inhumaine,
Cependant que je meure en vous chantant la peine
Que j'endure pour vos appas ;
Et, dans le même temps que pour vous je soupire,
Avec un autre amant qui vous dit son martyre
Peut-être ne dormez-vous pas?

Peut-être dormez-vous, pour n'ouïr pas la plainte
Que mon cœur amoureux, avec beaucoup de crainte,
Fait contre vos divins appas ;
Aussi vous ne pouvez vous tenir de l'entendre,
Afin de vous moquer d'un sentiment si tendre,
Peut-être ne dormez-vous pas?

VIIe ENTRÉE

DE SIX FILOUS

Le MARQUIS D'ALUY, représentant un filou.

ME voyant marcher sans flambeau
Plus d'un mari devient ma dupe,
Et croit que j'en veux au manteau,
Quand e ne songe qu'à la jupe.

VIIIe ENTRÉE

D'UN VIEILLARD AVEC SA FAMILLE, A LAQUELLE IL DONNE APRÈS SOUPER, LE DIVERTISSEMENT DES OUBLIEUX

Comme l'Amour appartient
A la bouillante jeunesse,
La bonne chère convient
A l'impuissante vieillesse.

IXe ENTRÉE

DE SIX OUBLIEUX

Pour le DUC DE DAMVILLE, représentant un oublieux.

En beaucoup d'honnêtes lieux
Quantité de beautés dignes d'être adorées
Ont fait venir l'oublieux,
Pour passer avec lui d'agréables soirées
Qu'on ne saurait passer mieux.

Pour le COMTE DE SAINT-AIGNAN, représentant un oublieux.

J'ai perdu, j'ai gagné, j'ai fait assez de bruit
Et toujours préféré l'honorable à l'utile;
Mais j'ai bien plus marché la nuit
A la campagne qu'à la ville.

Xe ENTRÉE

D'UN BAIGNEUR AVEC DEUX DE SES GARÇONS

Le MARQUIS DE VILLEROY et M. DE RASSAN, représentant des garçons baigneurs.

Nous ne connaissons point l'amour ni ses trophées,
Et sommes seulement jolis aux yeux de tous ;
Mais, quand nous serons grands, toutes les mieux coiffées
Pourraient bien se coiffer de nous.

XIe ENTRÉE

DU GÉNIE DE LA DANSE

Pour LE ROI, représentant le Génie de la Danse et faisant une entrée seule.

Place à ce demi-dieu qui triomphe aujourd'hui,
Ses charmes déployés vont être en évidence ;
Qu'on ne s'y trompe pas, il est bon que celui
Qui ne se sent pas juste ait un peu de prudence;
Et malheur à qui ne danse
De cadence avec lui.

Sur les pas de son père et de son grand Aïeul,
Il marche, pour soi-même ayant peu d'indulgence ;
Et sa bonne conduite à bien danser tout seul
Marque le noble soin qu'en a pris la Régence,
Et l'étroite intelligence
Du parrain et du filleul.

Au chemin de la gloire on l'a vu s'avancer,
Par ce sage conseil et sur ce beau modèle
Encore maintenant le voit-on terrasser
Tout ce que sa valeur a d'opposé contre elle,
Et la révolte infidèle
Ne sait sur quel pied danser.

XII[e] ENTRÉE

DE QUATRE SUISSES
MONSIEUR CABOU; LES SIEURS LAMBERT DOLIVET
ET LE COMTE

Le vin pris dans l'excès, a leur timbre gâté ;
Mais, que cette liqueur par trop multipliée,
Dans cette nation subtile et déliée,
Étouffe de bons mots et de vivacité !

XIII[e] ET DERNIÈRE ENTRÉE

DE COURTISANS PARÉS POUR LE BAL

Pour MONSIEUR, frère unique du roi, représentant un courtisan.

Beau, jeune, de bonne maison,
Si je prétends gagner les cœurs les plus rebelles,
Est-il à la Cour quelques belles,
Qui ne sentent que j'ai raison ?

Il est vrai, le sexe me plaît
Et je ne rougis point de brûler de ces flammes :
Quand j'aimerais toutes les femmes
Je sais bien que la Gloire l'est.

Je suis souple, adroit, circonspect;
Aussi, quoiqu'un flatteur à nos oreilles prône,
Tant plus on est proche du trône,
Tant plus on lui doit de respect.

Pour MONSIEUR LE DUC D'YORCK, courtisan.

Si la vertu pouvait, elle m'aurait donné
Tout ce que la fortune m'ôte :
Car jamais courtisan ne fut plus ruiné
Et ne le fut moins par sa faute.

Pour le GRAND MAITRE DE L'ARTILLERIE courtisan.

En toutes mes actions
La dévotion est peinte;
Jusque dans mes passions
On voit briller la cour sainte:
Je suis l'exemple des grands;
Et devant eux j'entreprends
Une chose peu commune :
Accordant le double but
De songer à la fortune
Et vaquer à son salut !

Pour le COMTE DE LUDE, courtisan.

Pour en aimer plusieurs, ou le vouloir prouver
Nul mieux que moi ne s'en acquitte;
Et je suis consolé de celle que je quitte
Par celle que je vais trouver.

Pour le COMTE DE VIVONNE, courtisan.

BIEN que je sois né pour la Cour
La guerre m'est un doux séjour;
Et pour me souhaiter une Campagne heureuse
Je prétends par mes douceurs,
Acquérir quelque pleureuse
Outre ma mère et mes sœurs.

Pour le MARQUIS DE VILLEQUIER, courtisan.

BEAUTÉS, qui de mon mal êtes la cause,
Répondez-moi tout bas, si vous n'osez tout haut.
Ne suis-je pas fait comme il faut
Pour aspirer à quelque chose?

Pour le CHEVALIER DE ROHAN, courtisan.

MA personne, mon visage,
Mon nom, ma mine et mon âge,
Ont un éclat apparent;
Avec ces qualités nues
Le malheur sera bien grand
Si je couche dans les rues.

Pour le MARQUIS DE SAUCOURT, courtisan.

SI de la bonne mine avec la jeunesse
Accommode une maîtresse;
Si la dépense et le cœur
Amollissent la rigueur;
Bref, si d'autres talents plaisent aux plus parfaites,
Mes affaires s'en vont faites;
Je n'ai point de rival
Qui ne soit mal à cheval.

Pour le COMTE DE NOGENT, *courtisan.*

Je n'ai qu'à suivre mon père
Qu'à bâtir sur même plan ;
Et si je ne dégénère,
Je serai bon courtisan.

Pour le MARQUIS D'ALLUY, *courtisan.*

Je suis intrigué nuit et jour,
Et, comme un courtisan habile,
J'ai mes affaires de la cour
Et mes affaires de la ville.

FIN DU BALLET ROYAL DES PLAISIRS

FLATTERIES POUR LES MAITRESSES DU ROI

Tout naturellement ces ballets étaient prétexte à flatteries, à souriantes allusions pour les jolies femmes qu'avait remarquées le roi, ou pour ses maîtresses. Par exemple Bensérade, dans son Thetis et Pelée à

MADEMOISELLE DE MANCINI, représentant la musique.

En moi, la grâce infinie
A mille charmants trésors,
Agréablement unie,
Forme une belle harmonie
Et de l'esprit et du corps ;

D'ordinaire je m'applique
Sur un ton fin et moqueur
Qui chatouille, mais qui pique,
Et montre que la musique
N'est pas bonne dans le chœur.

Encore dans LA PUISSANCE DE L'AMOUR.

Pour MADEMOISELLE DE MANCINI, représentant une nymphe.

Croyez qu'en agrément nulle ne vous seconde :
Que vous êtes parfaite et de corps et d'esprit !
Au moins ne sais-je point de nymphe dans le monde
Qui n'en crût de bon cœur les gens qui vous l'ont dit.

Amour témoigne bien par de visibles marques
Qu'il médite pour vous des projets glorieux ;
Et ce puissant vainqueur des dieux et des monarques
Ne fit jamais ailleurs ce qu'il a fait dans vos yeux.

Donnez à quelques-uns des regards favorables
Ne leur fermez pas l'oreille, au nom de Dieu !
Les plaintes qu'on vous fait sont fort considérables,
Jointes à des soupirs qui partent de bon lieu.

Que les nymphes sans vous fassent mille querelles
Au fait de la beauté qui trouble leurs esprits ;
Que sur la présence elles soient mal entr'elles,
Laissez-leur la dispute et gardez-en le prix.

Dans le ballet LA NAISSANCE DE VÉNUS.

Pour MADAME DE MONTESPAN, Heure.

Ne croyez pas qu'il m'importe beaucoup
Que je la sois du berger ou du loup.
Les ordres du destin m'ont-il pas appelée
A la condition d'une heure bien réglée ?
Jusqu'à la fin pourquoi n'irai-je pas
Sans m'écarter de la route, d'un pas ?

Il faut que le temps roule
Sans cesse un même train,
Et que le sable coule.
Jusqu'à son dernier grain.

Dans le BALLET ROYAL DES MUSES.

Pour MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE

Non ! non ! point de détour et point de stratagème ;
Il n'est pas question de ce respect extrême ;
Et sur ce point où roule ici notre entretien,
La personne y fait tout et la qualité rien :
Il faut examiner quel est notre mérite ;
Mais un mérite illustre et que rien ne l'imite,
Brillant et reconnu d'un aveu solennel,
Comme un mérite à nous purement personnel ;
Point d'appuis étrangers, que toutes renoncent,
Après que l'on décide, et que les dieux prononcent.

Encore dans le même BALLET DES MUSES.

Pour MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE, bergère.

Mon véritable et mon unique but
Est de louer ici votre personne,
C'est de l'encens tout pure que je vous donne :
Vous me semblez l'ornement du hameau,
Et j'aime à voir dans un objet si beau
Parfaitement l'une à l'autre assortie,
Et tant de gloire et tant de modestie :
Que vous peut-on souhaiter et quel bien ?
Je crois qu'il faut ne vous souhaiter rien ;
L'on ne saurait croître un bonheur extrême ;
Et pour tout dire enfin, que sais-je même

Si méritant tant de prospérités,
Vous n'avez point ce que vous méritez !

Dans le BALLET DES SAISONS.

Pour MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE, nymphe.

Cette beauté depuis peu née,
Ce teint et ces vives couleurs,
C'est le printemps avec ses fleurs,
Qui promet une bonne année.

Dans le BALLET DES ARTS.

Pour MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE, bergère.

Non, sans doute, il n'est pas de bergère plus belle ;
Pour elle cependant qui s'ose déclarer ?
La presse n'est pas grande à soupirer pour elle ;
Quoiqu'elle soit si propre à faire soupirer.

Elle a dans ses beaux yeux une douce langueur ;
Et bien qu'en apparence aucun n'en soit la cause,
Pour peu qu'il fut permis de fouiller dans son cœur,
On ne laisserait pas d'y trouver quelque chose.

Mais pourquoi, là-dessus, s'étendre davantage ?
Suffit qu'on ne saurait en dire trop de bien ;
Et je ne pense pas que dans tout le village.
Il se rencontre un cœur mieux placé que le sien.

Le ballet de Bensérade, que nous venons de reproduire, est inoffensif et dirions-nous une « berquinade ». Voir sur l'introduction des ballets en

France notre premier volume de *Rois, Grandes dames et beaux esprits d'autrefois* d'après Tallemant des Réaux (Albin Michel, édit., Paris).

Il en était de licencieux ; et cette licence des mots ne choquait d'ailleurs personne en ce temps où la verdeur du langage était chose courante et où chaque chose s'appelait par son nom, sans fausse pruderie. On sait d'ailleurs que nos aïeules aimèrent toujours le propos salé.

Dans un pseudo-ballet dansé devant le roi et la reine régente, sa mère, « par le trio mazarinique pour dire adieu à la France » deux nièces de Mazarin, transformées en danseuses, font une entrée acrobatique, affirmant que, grâce à leur oncle, elle apprirent

De vite remuer les fesses
Et de faire mille souplesses.

Docile à ces enseignements elles apportent les meilleures dispositions :

Nous voulons le métier apprendre,
Afin de savoir bien entendre
Celui-là qu'avec l'homme seul
On pratique sous le linceul.

Plus loin, la nièce aînée rentre en scène, accompagnée de la cadette, et les deux sœurs chantent :

Vous pouvez jugez à nous voir,
Sans vous le faire savoir,
Qu'une de nous est maquerelle
Et l'autre une garce fidèle.

Dans un ballet que danse le roi (22 janvier 1615), paraissaient parmi les personnages : le maquereau, la putain, le sot, l'hermaphrodite, le charlatan, le fol. Dans le grand *Ballet du roi* dansé au Louvre le 16 février 1610, M. de la Roche-Guyon, figurant à l'intermède des *scieurs de bois*, disait aux dames :

Ne méprisez point mon outil ;
L'avantage qu'il vous présente,
C'est qu'il n'est rien de si subtil
A se loger dans une fente.

Au BALLET D'APOLLON, M. de la Rochefoucauld, en *ramoneur*, s'adressait aux dames :

Recevez-moi chez vous, j'y trouverai peut-être
Quelques trous à boucher.

Dans le BALLET DES FÉES DES FORÊTS SAINT-GERMAIN, où dansait le roi, un *oublieux* dit :

Je cours Paris toute la nuit,
En criant et faisant du bruit
Pour débiter ma marchandise.
Tenez, en voulez-vous ? Je n'en prends point d'argent ;
Si vous aimez la friandise,
Belles, pour y goûter, tendez votre devant.
L'oublieux est, on le devine, un marchand d'oublis

Puis, c'est Jocrisse qui fait à ces mêmes belles son « invite. »

Partout on m'appelle Jocrisse
Qui mène les poules pisser ;
Chères beautés, faites cesser
Ce surnom rempli d'injustice :

Que chacune de vous dessus moi se repose,
Je lui ferai faire autre chose.

Le BALLET DES ANDOUILLES est le plus libre qu'on ait osé représenter à la cour. Il s'agit sans cesse du même objet, qu'on apportait en guise de *Momon* — une offrande carnavalesque — au seigneur de la Nigaudière, gentilhomme de village et que tous les états venaient, chacun à son tour, honorer en célébrant le *sacré mystère* des andouilles. Dans le BALLET DU TEMPS, dédié au roi (1643) on voit paraître Laïs et Lamia, les deux expertes courtisanes des *Dialogues* de l'Arétin et dans le BALLET DE LA VALLÉE DE MISÈRE, celui qui jouait le *fou nud* faisait bien remarquait ceci aux dames.

Si je suis découvert et nud de cette sorte,
Au besoin j'en serai plus prêt à vous couvrir.

Puis c'est cet avis concernant la posture de l'Arétin :

Cet Italien qui mit ses postures en pratique,
Nous montrons qu'il n'y savait rien ;
Belles, si ce discours ne vous semble croyable,
L'expérience en est aimable.

Enfin dans le *Mariage de Pierre de Provence avec la belle Maguelonne*, les nains font cette annonce en musique.

Le dames seront averties
Qu'au moins, en de si petits corps,
Nous avons de belles parties.

Voir : J. HERVEZ, *Les femmes et la galanterie au* XVIIe *siècle* (Paris, Daragon, MDCCCCVII.)

LA COUR S'ENNUIE

Aux ballets succédèrent « les mascarades » qui s'accompagneront de danses — nous sommes ici dans la seconde partie du règne — puis les « bals » dont Saint Simon nous a décrit le cérémonial. L'assistance se disposait en un carré long ; à l'un des bouts était le fauteuil du roi, et des deux côtés, sur la même ligne, la famille royale jusqu'aux petits enfants exclusivement. Les dames, les titrées, les premières et sans mélange ; puis les autres occupaient les deux côtés longs à droite et à gauche ; et, vis-à-vis du roi, les danseurs et les princes du sang. Les princes du sang qui ne dansaient point se plaçaient avec les courtisans derrière les dames.

Puis les plaisirs se font rares ; puis enfin il n'y a plus ni ballets, ni mascarades, ni de jeu de mail où Louis, au temps de sa jeunesse, excellait. Il ne reste guère plus que l' « appartement ». C'est « l'assemblée de toute la cour, depuis sept heures du soir

jusqu'à dix », trois jours par semaine dans les grands appartements du roi. On y joue à toutes sortes de jeux, parmi lesquels le billard. Le roi va d'un jeu à l'autre et joue avec qui il veut. Des rafraîchissements sont servis dans l'un des salons. On entend de la musique et une petite sauterie termine la soirée. Les courtisans devaient s'y plaire, ou laisser croire au roi qu'ils s'y plaisaient, puisqu'ils l'avaient vu. « Être dans les plaisirs du roi et lui dans les nôtres. » Voilà, pour Mme de Sévigné, qui reflète la mentalité du grand siècle, le seul bonheur parfait. Elle croit même que c'est suffisant « pour contenter tout un royaume qui aime passionnément à voir son maître ». Mais la marquise, à vrai dire, ne résidait pas à la cour ; elle y venait en visite, à Versailles, et retournait à Paris. Si bien que ceux qui habitaient Versailles, à force de se « divertir », ne se divertissaient plus du tout.

« L'appartement », écrit Madame, princesse palatine, est une chose bien insupportable. On va au billard, et l'on se met sur le ventre sans que personne dise un mot à l'autre ; l'on reste ainsi accroupie jusqu'à ce que le roi ait joué une partie. Alors tout le monde se lève et l'on va à la musique ; là, on chante un air de vieil opéra que l'on a entendu cent fois. Ensuite nous allons au bal, qui dure de huit à dix heures; ceux qui comme moi ne dansent pas, restent là, les deux heures, assis sans quitter une seconde leur place, et, ne voient ni n'entendent rien qu'un interminable menuet. A dix heures moins le quart

on danse une contre-danse, les uns après les autres, comme les enfants récitent le catéchisme, et alors le bal prend fin ».

Madame trouvait les menuets si longs qu'elle croyait qu'on les dansait « à la prière des dévotes pour que cela les fît penser à l'éternité ». Elle n'était pas seule à se fatiguer de la « ritournelle des plaisirs». On a bien l'impression d'un ennui lourd, d'un ennui à crier, dans ces lignes de Mme de La Fayette : « Il y a un certain train qui ne change pas ; toujours les mêmes plaisirs, aux mêmes heures et toujours avec les mêmes gens. »

LE JEU A LA COUR

La seule vraie distraction qui plaise et ne lasse point, c'est le jeu. « Aussitôt qu'on s'est réuni on ne fait rien que de jouer du lansquenet », dit Saint-Simon ; et il raconte que le roi, une nuit perdit des millions, et au réveil se demanda s'il était encore roi. Heureusement qu'un de ses courtisans qui avait continué à jouer pour lui, l'avait quelque peu « fait rentrer dans son gain ». Monsieur dut mettre ses pierreries en gage pour payer ses dettes de jeu. Les pertes de cent mille écus n'étaient pas rares chez Mme de Montespan. Devant les tables à jouer le beau monde s'enlaidissait. Chez le roi les joueurs, sans doute, s'efforçaient à se bien tenir, ailleurs, dans les plus grandes maisons, chez Monsieur, « ils font autant de bruit que des chiens de chasse qui forcent une bête ». On est comme des fous, dit Madame, qui ne jouait pas : « L'un pleure, l'autre frappe sur la table, que toute la chambre en tremble, un troisième

blasphème que les cheveux s'en dressent sur votre tête. Les femmes ont l'air de possédées. » Bourdaloue s'est acharné contre ce vice favori. C'est, dit-il, « une passion, une rage, une fureur » d'où naît, « la disposition à tout et peut être au crime pour trouver de quoi fournir au jeu ». C'est aussi, « une profession », un « trafic ». Les oisifs cherchent à s'y distraire, comme les décavés à se refaire.

Jouer, d'ailleurs, était faire acte de bon courtisan. Les « beaux joueurs », parvenus et gens de luxe, s'introduisaient facilement près du roi et des princes. S'ils savaient perdre en faisant bonne mine, leur libéralité plaisait au point qu'on oubliait leur humble naissance. La noblesse de province s'endetta, se ruina, pour venir « jouer à la cour ». Et nous venons de le voir, ce n'était pas un petit jeu. Marie-Thérèse à sa mort devait un million englouti dans la bassette. Un soir de Noël, en 1676, Mme de Montespan perdait sept cent mille écus ; elle joua sur trois cartes, un million et demi, d'un seul coup, et gagna. Une nuit sa perte atteignit neuf millions de livres. Et tout seigneur qui ne gagnait point cherchait à « corriger le hasard ». L'art de filer la carte était arrivé à son plus haut sommet. Le comte de Grammont « était escroc avec impudence et fripon au jeu à visage découvert ». Le duc de Créquy « ne s'y piquait pas d'une fidélité bien exacte ». Le duc d'Antin, s'arrangeait pour gagner à coup sûr. « Le roi, écrit Mme de Sévigné, qui perdait toujours avec tente-et-un trèfles, disait : le trèfle ne gagne point

contre le pique, dans ce pays-ci ». La maréchale de La Ferté, la princesse d'Harcourt, trichaient et personne ne l'ignorait. D'ailleurs toutes les femmes de la cour savaient « très habilement jouer ». La princesse palatine croit qu'elles « attrapèrent » le prince de Nassau, dévalisé en une seule séance, et Mme de Flammarens, une certaine nuit, « ne laissait plus un seul écu » au richissime financier, Samuel Bernard.

Dans ses *Mémoires sur la cour de Louis XIV*, Primi Visconti nous montre certaines très réalistes scènes de jeu.

«... On jouait à la bassette chez la comtesse de Soissons. Gustiniani avait introduit ce jeu en France. Mme de Vertamon ayant gagné cent mille écus voulait faire le portrait de l'ambassadeur. Mais beaucoup d'autres familles, par contre, le regardaient comme un corrupteur, car les pères et les mères y conduisaient jusqu'à leurs enfants pour y perdre ; le comte et la comtesse de Roye étaient de ce nombre. Le marquis de Gordes, quelques temps auparavant, avait vendu sa charge de chevalier d'honneur de la reine pour jouer. Il fut vite ruiné. La marquise de Rambure qui, chez elle, tenait compte même des mouchures de chandelle, laissait certain soir à la bassette plus de deux mille pistoles ; ce dont elle enrageait. Elle se jeta une fois, de désespoir, sur le lit de la comtesse de Soissons, faisant mille convulsions et extravagances ; puis, après avoir blasphémé, elle s'écria : « Si, au moins, j'avais donné de l'argent



Bibl. Nat.

Portraits de Louis XIV
gravés selon les différents âges

à Revel ! » Revel était un des fils du comte de Broglie, de Chiarri, qui a fait fortune en France, du temps du cardinal de Mazarin ; Mme de Rambure l'avait pris comme amant pour causer du dépit au prince de Courtenay, qu'elle avait aimé précédemment...

« Le chevalier de Chatillon, lui aussi, jouait à la bassette et surtout lorsqu'il fut l'amant de la duchesse de Cléveland, favorite du roi de la Grande-Bretagne, laquelle était passée en France. Elle joua ou donna au chevalier deux millions de francs, engagea ses bijoux et vendit jusqu'à sa porcelaine. Mais le chevalier, lui aussi, dissipait, donnait, et le tout s'en allait comme il venait. Ce jeu de la bassette faisait une si étrange assemblée qu'on la peignait jusque sur les éventails. On voyait la comtesse de Soissons sur un grand fauteuil à bras avec quantité de petits chiens autour d'elle Mme de Vertamon taillait les cartes ; Mme de Rambure en déchirait. Le marquis de Gordes regardait un lorgnon à la main. Le duc de Vendôme prenait du tabac, le comte de Grammont s'arrachait la perruque ; le chevalier de Vendôme donnait des coups de poing sur la table, le duc de Créquy retroussait ses manches, l'évêque de Langres jetait son chapeau, le comte de Roye battait des pieds, le marquis de Seignelay jurait, et tous faisaient des actes conformes à la douleur ou au contentement que leur faisait éprouver le sort ; excepté la comtesse de Soissons et Giustiniani qui ne laissaient pas deviner leurs sentiments. Il en était de

même du marquis de Beaumont qui perdit dix mille pistoles et, tomba dans la pauvreté sans dire une seule parole. Mme de Bouillon, quand elle perdait accusait ses voisines de lui porter mauvaise chance.

« Les dames ne manquaient pas d'argent ; elles en demandaient librement aux hommes, et ce fut un des pires maux de la bassette. Le commandeur de Grémonville me fit des litanies de celles qui abusaient de lui. Le chevalier de Comminges ne me fit pas la même impression. Un soir, comme près de la comtesse de Soissons, j'observai le jeu, je vis, par hasard, qu'à la faveur d'un parapluie, Mme de..... nous tournant le dos, tirait avec véhémence les deux mains de Comminges, qui se tenait debout auprès du feu, l'une avec l'argent et l'autre vide. Ce sur quoi Comminges lui lançait ensuite une injure : « Ah ! C... ! » Je jugeai qu'il la quitta sur le plus doux de l'affaire. Je crois que l'œil de la comtesse de Soissons fut aussi perspicace que le mien ; car elle haussa les épaules et se tourna vers moi en souriant.

« Ayant joué au hasard une pistole, en deux heures j'en gagnai trois cents. La comtesse voulut suivre ma fortune, ainsi que la duchesse de Bouillon, le marquis de la Trousse et d'autres et ils eurent un profit encore plus grand, si bien que l'ambassadeur Giustiniani, qui taillait perdit en un moment six mille pistoles. En peu de jours, je me trouvais avec dix-huit cent louis ; mais la Vigile de la Toussaint me fut néfaste, car je perdis tout et ceux-là perdirent bien plus qui jouaient sur ma carte, croyant amasser des tré-

sors. Néanmoins, comme j'avais gagné, tenant le jeu du duc de Vendôme, beaucoup de dames me recherchaient pour que je jouasse avec elles et il s'en fallut de peu que je ne m'attirasse pour le jeu le même concours que pour les prophéties... La comtesse de Soissons m'affirmait, que je me serais enrichi aux dépens d'autrui, « m'assurant que ma réputation de devin était telle que si j'avais voulu prendre des intérêts de chacun, j'aurais aisément réuni cent mille écus et qu'alors j'aurais pu me rire de tous, d'autant plus que j'étais dans un pays étranger, et que j'étais inconnu. J'eus horreur de cette folle imaignation. »

FIN DE L'APPENDICE DU 1er VOLUME



TABLE DES MATIÈRES



2849. — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.

Imp. A. Leroy, 4-6, rue Schom... ...